SKF
Bésuchet

# PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA

# FRANC-MAÇONNERIE.

II.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

Freemasonry France

# PRÉCIS HISTORIQUE
## DE L'ORDRE
### DE LA
# FRANC-MAÇONNERIE,

**DEPUIS SON INTRODUCTION EN FRANCE JUSQU'EN 1829,**

SUIVI


D'une Biographie des Membres

**DE L'ORDRE,**

LES PLUS CÉLÈBRES PAR LEURS TRAVAUX,
LEURS ÉCRITS, OU PAR LEUR RANG DANS LE MONDE, DEPUIS
SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS;

**ET D'UN CHOIX DE DISCOURS ET DE POÉSIES.**

**PAR J.-C. B***.** Besuchet

---

## TOME DEUXIÈME.

---

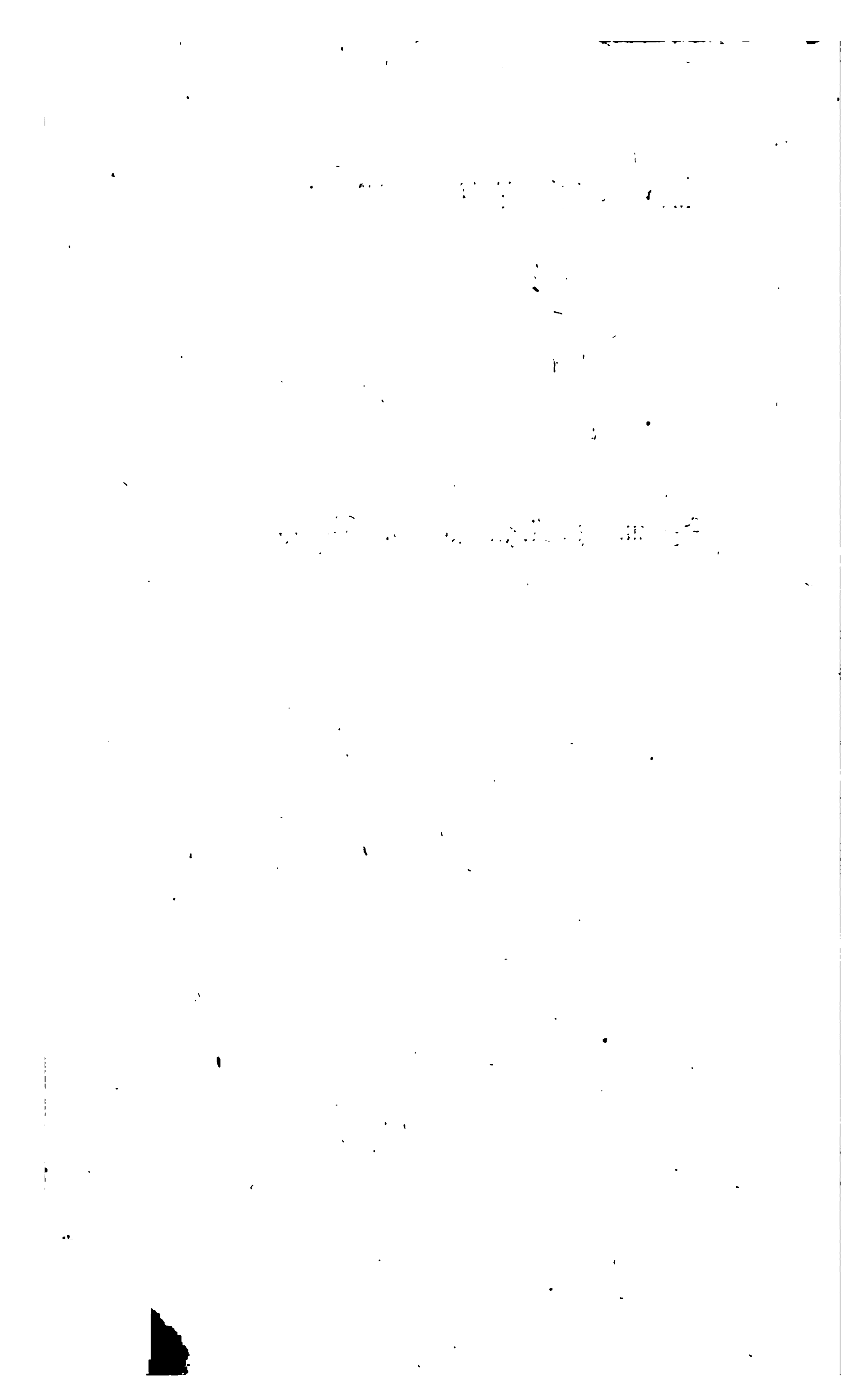


PARIS.

**RAPILLY, LIBRAIRE,**

PASSAGE DES PANORAMAS.

1829



# DISSERTATION

## SUR LES BIOGRAPHIES.

Moreri, auteur du *Grand Dictionnaire historique*, etc., est le premier qui, dès 1673, ait mis en vogue les *Dictionnaires historiques* et les *Biographies*. Le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle vint en 1697 rectifier les nombreuses erreurs de son devancier, et mériter le suffrage de tous les gens de lettres. Le roi littérateur, Frédéric II, disait que ce dictionnaire était le *Bréviaire du bon sens*. Voltaire a dit aussi :

Qu'a servi contre Bayle une infâme cabale?
Par le fougueux Jurieu, Bayle persécuté,
Sera des bons esprits à jamais respecté.

Moreri ouvrit la carrière, mais Bayle

l'emporte par sa dialectique, et se montre partout écrivain aussi instruit qu'indépendant. L'abbé Ladvocat, dans son *Dictionnaire portatif des grands hommes*, en 1752, abrégea Moreri, et ne fit qu'un mauvais ouvrage. M. Chaudon, aidé ensuite de Delandine, donna un *Dictionnaire historique*, où marchèrent côte à côte quelques bons articles et force articles détestables. L'abbé Feller, copiste et contrefacteur de M. Chaudon, mit au jour, en 1781, un *Dictionnaire historique* qui n'est qu'une apologie du corps de MM. les jésuites dont il faisait partie. MM. Michaud, sous le titre de *Biographie moderne* (Leipzig - Paris, 1806), imaginèrent de stigmatiser les contemporains vivants ou morts, et reproduisirent cette conception, en publiant en 1811 la *Biographie universelle*, et en 1816 la *Biographie des hommes vivants*. La *Biographie universelle* se termine aujourd'hui (1828) en cinquante-

un volumes, qui auront vraisemblablement des suppléments nombreux. Elle fut sage et modérée au commencement: on était sous l'empire; mais, depuis 1814, elle a fourni sa carrière avec une partialité qui ne permet d'estimer cet ouvrage que sous les rapports littéraires. La *Biographie des hommes vivants* est un libelle en cinq volumes contre les hommes de la révolution. Bruxelles, où se trouvaient une foule de Français réfugiés ou bannis, eut la *Galerie des contemporains* (1816). Cette biographie offre des pages intéressantes pour l'histoire; mais on ne doit la considérer généralement que comme un ouvrage où respirent de douloureuses vérités et de sévères récriminations. La *Biographie*, dite *moderne* (Émery, 1817) est d'une parfaite nullité. La *Biographie nouvelle des contemporains*, par MM. Arnault, Jay, Jouy, Norvins, etc. (vingt volumes, 1820-1825), est conçue dans des principes libéraux. Elle rend

hommage aux hommes de mérite de tous les partis, et flétrit avec énergie les grands criminels des diverses époques contemporaines. On y trouve des jugements littéraires qui mériteraient d'être plus convenablement placés. Le *Dictionnaire historique* ou *Biographie universelle*, par le général Beauvais, en un seul volume in-8° (1826, 1827, 1828), qui forme déjà six parties, est un abrégé de toutes les biographies des hommes morts. La *Biographie universelle et portative des contemporains*, qui ne doit avoir qu'un vol. in-8°, et qui en comptera quatre ou cinq, est une pâle contre-partie de la *Biographie nouvelle des contemporains*, de MM. Arnault, etc. Nous citerons, pour mémoire seulement et comme des modèles de mauvais goût, la *Biographie des Conventionnels*, 1815. La *Biographie des Pairs de France*, 1815-1816. Le *Dictionnaire des girouettes*; la *Biographie des Dames de la cour*, etc., et cette foule

de biographies in-32, qui ne semblent créées qu'en haine de la liberté de la presse, et que pour déconsidérer un genre d'histoire recommandable et surtout très-utile.

Nous n'examinerons pas les ouvrages plus ou moins analogues aux recueils biographiques publiés depuis la révolution. A chaque changement politique, quelques hommes ont prétendu faire de leurs opinions individuelles ou de l'opinion de leur parti l'opinion générale. Elle ne s'est point reconnue si mal représentée, et elle a laissé à leurs auteurs toute la responsabilité morale qu'ils ont assumée sur leur tête. Nous ne devons voir, et de fait nous ne verrons les *Dictionnaires historiques* et les *Biographies*, que dans leur utilité historique, la seule pour laquelle ils ont été primitivement conçus.

Certes, après l'histoire des choses, c'est-à-dire des événements, il faut l'histoire des hommes qui les ont amenés ou qui y ont pris part; ou pour mieux dire,

l'histoire pittoresque de ce mélange de pensées, de volontés et d'actions. L'histoire générale donne l'ensemble, l'histoire des individus donne les détails. La dernière conduit à la parfaite connaissance des événements, et celle-ci apprend à mieux juger les hommes agissant par concours ou isolément. La méthode des *Dictionnaires historiques* ou des *Biographies* est donc utile, et nul doute que tant d'ouvrages spéciaux ne servent merveilleusement à développer le jugement des historiens, et à éclaircir bien des faits secrets qui ont eu une influence si puissante sur les plus grands événements. Une seule citation : qui se serait jamais douté, sans les révélations biographiques, que, lorsque la terreur était générale, les interpellations adressées par une femme à des conjurés timides, aient amené la chute du tyran le plus sanguinaire de la France, et renversé tant d'échafauds *?

* Les conventionnels conjurés hésitaient à attaquer

Ce coup d'œil rapide sur les biographies ne paraîtra pas déplacé sans doute en tête d'une *Biographie des Francs-Maçons.*

Nous avons voulu faire connaître aux maçons, qui en seront glorieux, et aux gens du monde dont la curiosité n'est pas tout-à-fait épuisée, les noms des principaux personnages qui ont appartenu ou qui appartiennent encore à la franc-maçonnerie.

Quels tableaux curieux vont s'offrir à tous les regards! Toutes les sommités sociales ont frappé à la porte du temple. Toutes les classes plébéiennes ont sollicité l'honneur d'être admises parmi nous. L'ordre maçonnique, qui ne donne ni pouvoirs, ni dignités, ni places, ni richesses, a vu ses insignes brigués par une foule d'aspirants, comme ils auraient

Robespierre : Mme Tallien, étant présente, se lève avec indignation : « Frappez le tyran, dit-elle, ou je lui « porte vos noms. » Le 9 thermidor eut lieu le len- « demain.

brigué un grade, une croix, un poste honorifique, des lettres de noblesse ou des sinécures à la cour. C'est peut-être un *enfantillage;* mais quels sont les hommes qui ne sont pas un peu enfants!

Depuis plus d'un siècle, des souverains, des princes, des hommes d'État, des prêtres, des hommes de génie, des philosophes, de simples citoyens, des hommes appartenant aux classes les plus obscures de la société, ont été protecteurs ou membres de l'ordre franc-maçonnique; mais comment les connaître, eux, leurs bienfaits, leurs vertus, leur dévouement, leurs ouvrages, quand ce même ordre ne peut présenter aucune espèce d'annales, aucune histoire biographique?

Cette lacune va être remplie par la *Biographie des Francs-Maçons.* Nous avons pensé qu'on ne pouvait mieux terminer l'histoire des événements, qu'en donnant celle des hommes qui y ont figuré, et sous ce rapport nous

croyons avoir rendu un service à l'ordre en faisant connaître et mettant en évidence ceux de ses membres qui se sont distingués par leurs travaux, et réunissant dans un même cercle ceux dont l'illustration a jeté de l'éclat sur l'institution elle-même, et ceux dont les vertus modestes et les talents aimables ont contribué aux plaisirs comme au bonheur de leurs frères.

Les *notices* partent de l'époque où la maçonnerie fut introduite en France en 1725. Elles ont pour objet l'histoire des maçons, chefs de sectes, créateurs de rites, grands maîtres, dignitaires, officiers de l'ordre, fondateurs ou régénérateurs, présidents, orateurs et députés d'ateliers, écrivains maçons et frères distingués dans la vie civile ou dans notre association.

Il y a dans cette galerie des notices étendues et des mentions de quelques lignes. Les frères dont la vie est célèbre dans les

fastes profanes sont uniquement cités comme maçons. Nous donnons sur les frères beaucoup moins connus, avec des détails maçonniques, des détails sur leur carrière publique, mais abrégés. Nous portons quelquefois des jugements sur les frères qui ont cessé de vivre, auteurs maçonniques ou autres. La maçonnerie a aussi sa littérature, et cette branche des connaissances humaines occupera bientôt le noble rang auquel elle a droit de prétendre.

Enfin la passion ni l'envie n'ont point dicté nos jugements, et sur ce point déjà on pourra dire que nous offrons du nouveau.

# PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA

# FRANC-MAÇONNERIE

EN FRANCE.

## BIOGRAPHIE.

### A.

ALLEMAND (Zacharie-Jacques-Théodore), comte, vice-amiral, grand officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, etc., naquit au Port-Louis en 1762; son père était lieutenant de vaisseau. Destiné au service maritime, le jeune Allemand ne voulut devoir qu'à lui seul sa fortune, et s'échappant furtivement du sein de sa famille, il se fit mousse. Son activité, son zèle et ses talents lui valurent un avancement assez rapide, et il servit comme officier auxiliaire sous le bailli de Suffren, de 1770 à 1783. Il fut nommé officier de haut bord en 1793,

et promu au grade de vice-amiral en 1810. Les événements de la restauration, en 1814, le privèrent de son activité. De cette époque à celle de sa mort, arrivée en 1826, il se livra plus particulièrement aux travaux maçonniques, et se fit même, sous le rapport des rites, une certaine réputation d'hostilité. Il fut un des propagateurs du rite de Mizraïm, qui fut détruit par le Grand Orient de France, et l'un des soutiens du suprême conseil écossais-américain, dit du *Prado*, que bouleversa le système écossais du rite ancien et accepté, dit de *Pompéi*, qui réunit ensuite à lui les membres échappés à ses foudres très-peu fraternelles, puisque aucun de ces deux rites ne voulait reconnaître la puissance légale de l'ordre, le Grand Orient.

ANTIGNAC (A.), chansonnier de la société lyrique du *Caveau moderne*, naquit en 1770, à Paris, où il mourut en 1825. Il fut presque toute sa vie employé à l'administration des postes. Antignac, qui avait l'heureux talent de faire de la *poésie* dans la *chanson*, contre l'usage de la masse des chansonniers, jouissait de l'estime et de l'amitié de tous ses confrères. Il a publié en 1809 *des chansons et autres poésies*, 1 vol. in-18. Les recueils du *Caveau moderne*, de l'*Épicurien* et de la *Lyre maçon-*

*nique*, renferment un grand nombre de ses *chansons* et *cantiques*.

ANTIN (Louis-Antoine de Pardaillan, duc d'), pair de France, lieutenant général, gouverneur de la province d'Alsace, surintendant des bâtiments de la couronne, naquit en 1665, et mourut le 2 décembre 1736. Les données historiques et maçonniques sur ce personnage sont fort contradictoires. Il n'y a qu'un duc d'Antin suivant les dictionnaires historiques; et en maçonnerie, il n'y a qu'un duc d'Antin, grand maître des francs-maçons. Le duc d'Antin des dictionnaires historiques cesse de vivre en 1736; le duc d'Antin, premier grand maître français de l'ordre maçonnique, est élu en 1738, et meurt en 1743. Les biographies sont-elles dans l'erreur sur la date de la mort, ou y avait-il en même temps deux ducs d'Antin, ou bien ce duc d'Antin avait-il un fils qui aurait été élu deux ans après la mort de son père, et qui serait lui-même mort cinq ans après? Enfin, peut-on regarder comme vraisemblable que l'ordre eût choisi pour son premier grand maître, après un noble anglais (*voy.* Harnouester), le duc d'Antin fils, personnage inconnu, qui devait être remplacé par un prince du sang (*voy.* Bourbon-Louis)? Malgré nos

investigations, nous sommes dans l'impuissance de décider cette question vraiment intéressante. En attendant que de nouvelles recherches nous aient mieux instruits, nous allons faire connaître dans deux anecdotes ce qu'on peut appeler un courtisan-modèle. Le roi va coucher à Petit-Bourg. Une grande avenue lui dérobe la vue de la rivière. Le roi le dit; le lendemain il demande où sont les arbres : « Sire, répond le duc d'Antin, ils ont « disparu; votre majesté les avait condamnés. » Dans un voyage à Fontainebleau, le même monarque témoigna le désir qu'on abattît un petit bois. Le lendemain le monarque répète ce qu'il avait fait connaître la veille : « Sire, dit le duc « d'Antin, ce bois sera abattu dès que votre « majesté l'aura ordonné. — Vraiment, ré« pondit le roi, je voudrais bien en être défait. » Au même instant un coup de sifflet part, et la forêt s'anéantit comme par enchantement. Le duc-courtisan avait, dans la nuit, fait scier tous les arbres, et placé derrière chacun d'eux un homme qui devait renverser l'arbre au signal donné. La duchesse de Bourgogne présente à ce spectacle, s'écria, en s'adressant aux dames qui l'entouraient : « Ah! mesdames, si le roi « avait demandé nos têtes, M. d'Antin les fe« rait tomber de même. » En digne courti-

san, M. d'Antin prit cela pour un compliment.

ARCAMBAL (le marquis d'), maréchal de camp, etc., successivement président de la chambre d'administration du Grand Orient de France, et grand conservateur de l'ordre, fut l'un des auteurs du traité d'union entre le Grand Orient et les trois Directoires écossais, établis, selon le rite de la maçonnerie réformée d'Allemagne, à Lyon, Bordeaux et Strasbourg. Substitut du vénérable de la loge de la *Candeur*, il présida en cette qualité les travaux d'adoption du 25 février 1779, où furent reçues, à l'initiation maçonnique, madame la comtesse d'Ambrugeac et plusieurs autres dames de la cour.

ARNAUD (François-Thomas-Marie de Baculard d'), littérateur, d'une famille noble du comtat Venaissin, naquit en 1718 à Paris, où il mourut en 1805. Il fit de très-bonnes études chez les jésuites, et suivit par goût la carrière des lettres. A l'âge de dix-sept ans il composa trois tragédies : *Idoménée*, *Didon*, et *la Mort de Coligny* ou *la Saint-Barthélemy*. Elles ne furent point représentées, et il n'a fait imprimer que la dernière en 1740. De Baculard d'Arnaud n'était pas riche, mais c'était un

honnête homme, et il avait du talent. Voltaire l'aida souvent de sa bourse. Correspondant littéraire de Frédéric-le-Grand, il fut aimé de ce prince, qui l'accueillit très-bien lorsque d'Arnaud se rendit à Berlin, qu'il quitta au bout d'un an pour la légation de Dresde. De retour à Paris, il ne s'occupa plus que de littérature. Les *Épreuves du sentiment*, les *Délassements de l'homme sensible*, les *Loisirs utiles*, sont des nouvelles ou contes en prose qui eurent beaucoup de lecteurs. Il donna, entre autres romans, les *Mémoires de monsieur et de madame de La Bédoyère* ou les *Époux malheureux*. Son théâtre se compose du *Mauvais Riche*, comédie; du *Comte de Comminges*, représenté en 1790; d'*Euphémie* ou *le Triomphe de la Religion*, et de *Fayel et Mérindal*, drames, où malheureusement la prolixité fait tort à des situations pathétiques. Il publia, en 1751, en 3 vol. in-12, des poèmes et autres poésies. De Baccularđ d'Arnaud était, comme maçon, membre de la loge du *Point parfait*, orient de Paris. On trouve dans le *Miroir de la vérité*, 1801, vol. 2, pages 344 et 345, un fragment élégiaque sur la mort d'un jeune frère.

ASKERI-KHAN, prince du sang impérial de Perse, oncle de l'empereur régnant, et son

ambassadeur en France sous le gouvernement de l'empereur Napoléon, fut admis à l'initiation maçonnique dans la Royale mère loge écossaise, sous le titre du Contrat social et de Saint-Alexandre d'Écosse réunis, le 24 novembre 1809. Cet illustre candidat, âgé de trente-cinq ans, répondit aux questions d'ordre qui lui furent adressées par le frère Thory, vénérable de la loge : « Monsieur, le ciel a bien pu m'accorder « quelque gloire et m'enorgueillir d'une illus- « tre origine; mais, loin de me laisser éblouir « par l'éclat d'une grandeur éphémère qui doit « passer un jour avec moi dans le tombeau, je « désire acquérir une gloire plus solide et plus « vraie, celle de vivre dans l'estime des gens « de bien, et de partager avec vous la recon- « naissance des hommes malheureux. On m'a « dit beaucoup de bien des francs-maçons; je « désire appartenir à leur société, puisqu'ils se « réunissent pour pratiquer les vertus et se- « courir l'indigent. » Le prince, après la réception, remercia ainsi l'assemblée : « Je vous « promets fidélité, amitié, estime; souffrez que « je vous fasse un présent digne de véritables « Français. Recevez ce sabre qui m'a servi dans « vingt-sept batailles; puisse cet hommage vous « convaincre des sentiments que vous m'avez « inspirés, et du plaisir que j'ai d'appartenir à

« votre ordre ». La réception du prince Askeri-khan fut des plus remarquables; rien de ce qui pouvait lui donner de l'intérêt n'avait été négligé, les accessoires même excitèrent la surprise du néophyte. L'appartement où il devait se reposer était décoré dans le goût asiatique. S. Exc., après l'avoir examiné avec le plus grand soin, dit : « A la vue de cet appartement, je « me croirais en Perse; je vois bien que je suis « au milieu de mes amis. » Le prince Askeri-khan assista à la fête de l'ordre, célébrée le 28 décembre au Grand Orient de France; il y fut accueilli de la manière la plus distinguée et la plus fraternelle, et il témoigna sa reconnaissance avec une extrême sensibilité.

ATTAIGNANT (l'abbé Charles-Gabriel de l'), chanoine de Reims, fut un des hommes les plus aimables et les plus spirituels, et parfois aussi les plus piquants de son siècle. Il naquit à Paris en 1697. L'abbé de Laporte recueillit et publia en 1757 les *Poésies de l'abbé de l'Attaignant*, 4 vol. in-12; il en parut un cinquième, aussi in-12, sous le titre de *Chansons et Poésies fugitives*, etc. Millevoye donna en 1810, en 1 vol. in-18, un *Choix de Poésies* de ce célèbre abbé; choix qui fut fait avec un goût exquis. Le chanoine de Reims se réunit à Fleury pour faire jouer un

petit opéra comique, intitulé le *Rossignol*. Il paraît que c'est là son seul essai dramatique. On dit populairement : « Quand le diable de-« vient vieux, il se fait ermite. » L'abbé de l'Attaignant renonça sur ses vieux jours à la vie sensuelle, et alla mourir, le 10 janvier 1779, chez les PP. de la doctrine chrétienne. Il était franc-maçon ; et l'éditeur de la *Lyre maçonnique*, années 1813-1814, a recueilli deux couplets de ce frère.

## B.

BACON DE LA CHEVALERIE (N.), colonel d'infanterie, puis officier général, s'est distingué dans l'ordre maçonnique par son mérite et son zèle pour cette illustre association. Plusieurs de ses *Discours* et *Allocutions* ont été imprimés dans les *recueils* des loges et dans l'*état du Grand Orient*. L'un des fondateurs de la célèbre loge de la *Candeur*, et successivement son aumônier et son maître des cérémonies, il fit, dans l'assemblée du 13 mai 1777, le récit des persécutions exercées à Naples contre les francs-maçons, et des succès obtenus par la reine Caroline et le prince Albert de Saxe, à qui l'on doit la fin de si cruelles proscriptions. Dans le banquet qui suivit la tenue

d'adoption de cette loge, il composa les couplets que chantèrent le comte et la comtesse de Béthizy, analogues à la réception de la comtesse de Rochechouart, et qui ont pour titre : *Dialogue entre un maçon et un prosélyte.* Il eut l'honneur, à la séance du 15 mai 1779, de conduire, avec la comtesse de Polignac, la sérénissime grande maîtresse madame la duchesse de Bourbon dans la salle de préparation, et ensuite de l'introduire lorsqu'elle se présenta pour être reçue *maçonne parfaite.* Le frère Bacon de la Chevalerie a été grand orateur du Grand Orient de France.

BAILLEUL (Antoine), ancien imprimeur du *Journal du Commerce* et du *Constitutionnel,* est né à Bordeaux en Caux, près du Havre. Officier honoraire du Grand Orient de France, M. Bailleul a prononcé, soit comme vénérable de loge, soit comme président de chapitre, soit enfin comme orateur, différents discours qui ont été imprimés. Il a traduit de l'allemand, et imprimé un ouvrage curieux intitulé *Crata repoa*, ou *Initiation aux anciens mystères des prêtres de l'Égypte*, Paris, in-8° de 114 pages, 1821.

BAHRDT (Charles-Frédéric), célèbre théo-

logien protestant, naquit dans la Haute-Saxe le 15 août 1741; il mourut en 1792. Ses ouvrages, d'une philosophie supérieure, lui ont attiré mille chagrins, des persécutions de toute espèce et une détention de deux années dans la forteresse de Magdebourg, dont le roi de Prusse abrégea cependant la durée. *Son Essai dogmatique biblique*, son *Vœu du Patriote muet*, ses *nouvelles Révélations*, sa traduction du *Nouveau-Testament*, son *Édit de Religion*, et sa brochure de l'*Union Allemande*, le firent classer par ses adversaires au nombre des *athées*; il est cependant constant qu'il possédait le *déisme pur*. On ne lui pardonnait pas de nier les miracles. Bahrdt a écrit dans sa prison l'histoire de sa vie et de ses ouvrages. Il s'était fait recevoir franc-maçon en Angleterre, et prétendait que c'était une société secrète de ce genre que Jésus-Christ avait voulu établir.

BARON (l'abbé Olivier-Julien), prieur de la Croix de Corneillié, grand écossais, second surveillant, et l'un des fondateurs, avec le baron de Walterstorff (*voy.* ce nom), de la loge de la *Réunion des étrangers*, orient de Paris, fut un des membres les plus instruits, les plus zélés de l'atelier. Le procès-verbal imprimé de la séance d'installation de la loge, présente ce

passage remarquable du discours du frère abbé Baron, remplissant d'office les fonctions de premier surveillant : « Le projet sublime des fon-« dateurs de notre ordre fut de ne plus voir un « jour, dans les habitants des deux hémisphè-« res, que les membres séparés d'un même « corps, d'une même famille; de les rappro-« cher et de les unir par les liens de la frater-« nité. Si ces principes naturels eussent été « gravés dans tous les cœurs, on n'eût pas vu « quinze millions d'hommes nouveaux dispa-« raître de dessus le sol américain peu après « la découverte du Nouveau-Monde; la France « n'eût pas vu, pendant quarante années de « guerre civile, ses entrailles déchirées par les « mains de ses propres enfants!... » Il est malheureux que les abbés Lefranc, Barruel, Proyard, et messieurs les congréganistes du *Médiateur* et de l'*Éclair*, n'aient pas connu ce fragment ni celui du discours de l'abbé Denis (*voy.* ce nom), qui datent de 1784; ils auraient décidé *ab irato* que leurs confrères étaient des *révolutionnaires*.

BAZOT (Étienne-François), littérateur, secrétaire général de la société générale de la ci-devant société royale académique des sciences, membre de l'athénée des arts, de l'an-

cienne société grammaticale, de l'académie de Mâcon, etc., est né à Château-Chinon (Nièvre) le 13 mars 1782. Il a suivi quelque temps la carrière administrative comme sous-chef de bureau, et a été directeur de la *Biographie nouvelle des Contemporains*, par MM. A. V. Arnault, A. Jay, de Jouy, de Norvins, etc., ouvrage en 20 volumes in-8°, où il a fourni beaucoup d'articles. Il a publié deux volumes de *Contes* pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse; *Contes et autres Poésies; Éloge historique de l'abbé de l'Épée, fondateur de l'institution des sourds-muets*. Comme membre de l'association maçonnique, où il a été admis en 1805, *Manuel du Franc-Maçon; Morale de la Franc-Maçonnerie*, etc.; *Tuileur-Expert des 33 degrés, avec notes et discours*, 1 volume in-12, servant de complément au *Manuel du Franc-Maçon*. Il a été vénérable et très-sage, pendant trois années consécutives, de la loge et du chapitre de la *Bonne-Union*, de Paris, et, pendant le même nombre d'années, président de la société de prévoyance de cette loge. Nommé officier du Grand Orient de France en 1826, ce frère fut reçu en 1827 grand inspecteur général, 33e degré, au grand consistoire, et élu en 1828 en qualité de membre du grand collége des rites. M. Bazot est

fondateur et conseil à vie d'une société de prévoyance établie en 1817. Il s'est toujours fait remarquer par un grand attachement aux bons principes maçonniques.

BARSE (l'abbé Blaise), maître, membre de la loge de la *Réunion des Étrangers*, orient de Paris. (*Voy.* WALTERSTORFF, BARON, DENIS.)

BEGUILLET (Edme), avocat, ancien notaire à Dijon, correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, mourut dans cette ville en 1786. Il a publié plusieurs ouvrages intéressants sur l'agriculture, l'économie domestique, etc., entre autres : *Traité général des Subsistances et des Grains qui servent à la Nourriture de l'Homme*, 6 vol. in-8°, 1782; *Histoire des Guerres des deux Bourgognes, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, 1772, 2 vol. in-12; *Précis de l'Histoire de Bourgogne*, in-8°; *Considérations générales sur l'Éducation*, 1782, in-8°; avec Poncelin, *Histoire de Paris et de ses Monuments*, 1780, 3 vol. in-8°; avec l'abbé Courte-Épée, *Description générale de la Bourgogne*, 6 vol. in-8°. Beguillet fut un zélé maçon. Grand écossais d'Hérodom, il fonda, avec le baron de Walterstorff (*voy.* ce nom), la loge de la

*Réunion des Étrangers*. Lors de l'installation de cette loge par le Grand Orient, en 1784, il prononça un discours qui a été imprimé. La loge des *Philalètes* (*voy*. SAVALETTE DE LANGES et COURT DE GEBELIN) le convoqua au couvent philosophique de 1785 et 1787.

BERCY (le marquis de), capitaine de cavalerie, était orateur de la loge de la *Candeur* en 1779. Cette même année, cette illustre loge admit à l'initiation maçonnique les néophytes comtesses d'Ambrugeac, de Praslin et de La Fare. Le marquis de Bercy soutint avec autant de dignité que de talent l'honneur du poste qu'il occupait, et l'on accorda les plus justes éloges aux discours qu'il adressa à la sérénissime grande maîtresse, duchesse de Bourbon, et aux illustres initiées.

BERNADOTTE (Jean-Baptiste-Jules), roi de Suède et de Norwége, sous le nom de CHARLES-JEAN, est né à Pau, le 26 janvier 1764. L'un des plus illustres généraux de notre ancienne armée; il devint roi par le choix d'un peuple qui avait su apprécier ses talents et ses qualités guerrières; et aussi par la volonté de celui qui alors distribuait des couronnes. Il eut le malheur, en 1813 et 1815, de faire partie de la coa-

lition européenne contre la France. Franc-maçon avant de parvenir au pouvoir suprême, il aime les francs-maçons et protége une institution que chérissait son auguste prédécesseur (*voy.* CHARLES XIII). Son fils, le prince Oscar, est grand maître des loges suédoises.

BERQUIN (Arnaud), littérateur, naquit à Bordeaux (*voy.* 1749), et mourut à Paris le 21 décembre 1791. Il est connu par ses ouvrages pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, qu'il avait traduits ou imités de l'allemand, de Weisse, mort en 1806. Berquin, par ses historiettes simples et dramatiques, toutes respirant une morale douce et pure, a mérité le titre d'*Ami des Enfants*. Il était membre de la loge des *Neuf Sœurs*.

BERTOLIO ou BERTHOLIO (l'abbé Antoine-René-Constance), avocat au parlement de Paris, fut un des premiers de l'ordre ecclésiastique qui, à l'époque de la révolution, manifestèrent des sentiments patriotiques. Orateur d'une députation des électeurs de Paris, en 1789, il présenta aux états-généraux un rameau d'olivier, et rendit compte des efforts que les électeurs avaient fait pour pacifier les premiers mouvements insurrectionnels avant l'événement

du 14 juillet. En 1790, il fit l'éloge des électeurs de l'année précédente, et publia un *ultimatum* adressé à l'évêque de Nancy, dont il combattait les doctrines religieuses. L'abbé Bertolio était patriote et non révolutionnaire; il recula devant les désordres du temps, et ne reparut qu'en l'an VII de la république, pour remplir à Rome les fonctions de commissaire du directoire exécutif. Après la révolution du 18 brumaire an VIII (1799), il fut nommé par le nouveau gouvernement grand juge à la Guadeloupe, où il se rendit vers la fin de 1802. De retour quelques années après, il devint juge en la cour d'appel d'Amiens; il mourut le 2 juin 1812. L'abbé Bertolio, franc-maçon depuis longues années, fut nommé en 1776 substitut du marquis de La Rochefoucauld-Bayes, grand maître dans le rite philosophique en 1778; il était membre du Grand Orient de France, en qualité de député de la loge de Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social, orient de Paris.

BESUCHET (Jean-Claude), médecin, né à Boulogne près Paris, le 13 octobre 1790. Chirurgien militaire depuis 1806 jusqu'en 1816, il parvint au grade de chirurgien-major de cavalerie, fit toutes les campagnes actives de cette époque, fut deux fois porté sur les états de

promotion pour la croix de la Légion-d'Honneur, et reçut deux blessures, dont la dernière, en Espagne, le força de quitter le service actif et de rentrer en France. Depuis son retour dans ses foyers il exerça la médecine, et a publié plusieurs ouvrages et mémoires, entre autres, un *Traité de la Syphilis*, qui a été traduit en espagnol, et une *Médecine domestique*. Il est un des collaborateurs de l'*Encyclopédie moderne*, grand ouvrage en 24 vol., dont M. Courtin est éditeur. M. Besuchet a été reçu maçon à Perpignan, lorsqu'il était chargé en chef du service chirurgical de l'hôpital militaire de cette place. Successivement orateur et président du chapitre des *Sept Écossais réunis*, vallée de Paris, l'un des fondateurs, puis grand maître du conseil des *chevaliers Kadosch*, formé dans ce chapitre. Il est devenu officier du Grand Orient en 1823, puis membre du grand collége des rites du Grand Orient, vénérable de la loge *des Arts et de l'Amitié*. Président du comité des finances, et l'un des commissaires rédacteurs des statuts généraux de 1826. Il est peu d'affaires ou de discussions importantes en maçonnerie, depuis 1823 jusqu'à ce jour, auxquelles il n'ait pris une part plus ou moins active; plusieurs de ses rapports sur les finances et l'administration de l'ordre sont imprimés.

BEURNONVILLE (Pierre-Riel, marquis de), maréchal et pair de France, naquit à Champignole en Bourgogne, le 10 mai 1752. Il partit avec M. de Suffren pour l'Inde, et devint major à l'île Bourbon. De retour en France, son ancien grade, son expérience et ses talents, le firent élever rapidement au commencement de la révolution au grade de général de division, et c'est en cette qualité qu'il suivit Dumouriez à l'armée. Il ne fut pas heureux contre les Autrichiens. Nommé ministre de la guerre en 1793, il fut ensuite envoyé avec plusieurs conventionnels en qualité de commissaire à l'armée de Dumouriez; celui-ci, qui s'était mis dans le cas de craindre les investigations, fit arrêter les commissaires, qui furent ensuite enfermés à la citadelle d'Olmutz. En novembre 1795, Beurnonville fut échangé contre Madame, fille de Louis XVI. A son retour, il devint successivement commandant des armées de Sambre-et-Meuse et de la Hollande, inspecteur des armées sous le consulat, ambassadeur à Berlin et à Madrid sous l'empire, enfin comte, grand officier de la Légion-d'Honneur, etc. En 1814, il vota l'établissement d'un gouvernement provisoire et le rappel des Bourbons. Il dut au roi les titres de ministre d'État, de pair et de maréchal, de marquis, la grande croix de la Légion-

d'Honneur et celle de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Le maréchal Beurnonville avait pratiqué la maçonnerie en différents pays. Il aimait cette institution et en connaissait l'influence sur l'ordre social. La chute du gouvernement impérial ayant privé l'association de ses puissants protecteurs, le maréchal demanda directement au roi un auguste protecteur pour l'ordre. Louis XVIII répondit sans hésiter, « qu'il ne souffrirait jamais qu'un membre de « sa famille se plaçât à la tête d'une association « secrète quelconque.—Sire, répliqua le maré- « chal, s'il plaisait à votre majesté de m'autori- « ser à diriger l'active bienfaisance des maçons, « je lui répondrais du dévouement de la société « à votre auguste dynastie.—Soit, j'y consens, « répondit le roi. » Le maréchal Beurnonville, ayant pris cet engagement, chercha des garanties dans l'ordre même. Il ne voulut pas étendre sa surveillance au-delà du Grand Orient, qui, étant à ses yeux l'autorité légale de l'ordre, devait lui répondre de toutes les associations maçonniques, et concourir de cette manière à l'exécution de sa promesse. Ce corps, pour justifier la confiance du premier de ses chefs, se tint en garde contre toutes les innovations mystérieuses, même celles qui se disaient appartenir à l'ordre. On a appelé cela de la tyran-

nie, de la persécution; ceux qui s'exprimaient ainsi, avaient et ont peut-être encore leurs raisons pour cela. Le Grand Orient, dans sa haute sagesse, n'oubliera pas les engagements que prit son illustre grand maître adjoint. Sur le principe d'unité de doctrines et de pouvoirs repose non-seulement la paix, mais encore l'existence de l'ordre. Le maréchal Beurnonville, nous pouvons le dire à sa gloire, est, de tous les chefs de l'ordre, celui qui s'est le plus constamment occupé des dogmes, de l'administration et du personnel. « Ne recevez jamais « dans l'ordre, disait-il, que celui qui peut « vous donner la main et non vous la ten- « dre. » Mot dont la profondeur égale la sagesse. Cet illustre frère mourut au mois d'avril 1821. Le Grand Orient honora sa mémoire par une pompe funèbre spéciale; le procès-verbal en a été imprimé et envoyé à toutes les loges. (*Voy.* MACDONALD.)

BEYERLÉ (N. de), conseiller au parlement de Nancy, membre du directoire préfectural de Lorraine, commandeur de l'ordre ou rite de la stricte observance, sous le caractéristique de *Èques à Flore*, est auteur de l'ouvrage intitulé: *de Conventu generali latamorum apud aquas, Vilhelminas propè hanauviam oratio*, in-8°, sans

date ; il se livre à l'examen critique des opérations du couvent tenu en 1782 à Wilhelmsbad, ouvrage qu'un anonyme attribue au frère E. A. Flore, ne sachant pas sans doute que tous les maçons de la stricte observance recevaient une qualification chevaleresque lors de leur admission. Il est aussi auteur des *Essais sur la Franc-Maçonnerie* ou *du But essentiel et fondamental de la Franc-Maçonnerie*, etc., 2 vol. in-8° ; ouvrage auquel, sur sa demande, souscrivit, en 1783, la mère loge du rite écossais philosophique ; enfin de la traduction du second volume de l'ouvrage allemand de M. Nicolaï, sur les templiers. Membre du conseil des *Philalètes*, il fut un des frères de ce régime qui provoquèrent les couvents de 1785 et 1787 (*voy.* SAVALETTE DE LANGES). Il était, en l'absence du marquis Chefdebien, secrétaire du couvent lors de la correspondance établie entre la loge des *Amis réunis*, orient de Paris, et la mère loge égyptienne de la *Sagesse triomphante*, orient de Lyon, au sujet de Cagliostro. (*Voy.* l'ouvrage de M. Thory, *Acta latamorum*, vol. 2, page 112.)

BOISSI (Louis-Laus de), ci-devant écuyer et lieutenant du siége général de la connétablie et maréchaussée de France à la table de mar-

bre du palais, rapporteur du point d'honneur au département de Choisy-le-Roi, naquit à Paris en 1747, et mourut il y a quelques années. Il était membre de la loge des *Neuf Sœurs*. Boissi a publié un grand nombre d'ouvrages, mémoires, comédies, vers, etc., entre autres, les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, corrigés et mis en ordre, 4 vol. in-12, 1806, et *Histoire des Amours de Louis XIV*, 5 vol. in-12, 1814. Ces deux ouvrages sont curieux.

BLANC (Antoine), dit LE BLANC DE GUILLET, homme de lettres, naquit à Marseille le 2 mars 1730, et mourut à Paris le 2 juillet 1799. Il était membre de la loge des *Neuf Sœurs*. Blanc, ancien oratorien, a publié *Manco-Capac*, tragédie, jouée en 1763; *les Druides*, tragédie, jouée en 1772; *Lucrèce*, traduction en vers, 2 vol. in-8°, 1788-1791, remarquable par le discours préliminaire et les notes; *Tarquin* ou *la Royauté abolie*, tragédie, jouée en 1794. Blanc appartenait à la société des *Économistes*, et était l'auteur de la plupart des couplets chantés dans les banquets de cette société; il a professé jusqu'à sa mort les langues anciennes dans une des écoles centrales de Paris.

BONAPARTE (Napoléon), (*voy*. NAPOLÉON.)

BONAPARTE (Joseph), (*voy.* Napoléon-Joseph.)

BONAPARTE (Madame), (*voy.* Joséphine.)

BONDY (le comte Taillepied de), né à Paris en 1766, d'une famille distinguée dans la finance, se disposait à suivre la même carrière lorsque la révolution éclata. Il fut nommé en 1792 directeur de la manufacture des assignats; mais il donna sa démission de cet emploi après les événements du 10 août de la même année. Jusqu'en 1805, il resta inaperçu, et ne sortit du calme de la vie privée que sur les instances de son jeune et illustre ami, Eugène-Napoléon, qui le présenta à l'empereur, et obtint qu'il serait attaché à la personne de sa majesté en qualité de chambellan. Maître des requêtes en 1809, puis comte de l'empire, M. de Bondy fut un des officiers de la maison impériale qui allèrent au devant de l'archiduchesse Marie-Louise, lorsque cette princesse vint en France épouser le plus puissant et le plus célèbre des potentats. Il joignit la princesse à Carlsruhe, et dirigea toutes les fêtes qui lui furent données sur la route. Nommé préfet du Rhône en 1810, M. de Bondy a laissé, par sa bonne administration, des souvenirs qui ne s'effaceront jamais; il sut,

particulièrement en 1812, préserver la ville de Lyon et le département tout entier de la disette qui se faisait sentir dans le reste de la France. En 1814, il organisa les moyens de résistance qui retardèrent de plus de deux mois la prise de Lyon par les troupes étrangères. Les plus augustes suffrages le récompensèrent de ses patriotiques efforts. *Monsieur*, lieutenant général du royaume (aujourd'hui S. M. Charles X), lui ordonna de reprendre la haute administration du département du Rhône; cependant il fut rappelé quelque temps après, et reçut le titre de commandeur de la Légion-d'Honneur. Pendant les *cent jours*, en 1815, Napoléon le nomma préfet du département de la Seine, et le département du Rhône le nomma membre de la chambre des représentants. Par suite de la seconde restauration, le roi Louis XVIII lui confia la préfecture de la Moselle; mais la réaction royaliste arracha le bienfait des mains du monarque, et quatorze jours après, cette nomination fut révoquée. Dans le procès du maréchal Ney, en décembre 1815, il fut l'un des témoins à décharge. Le département de l'Indre nomma M. de Bondy membre de la chambre des députés en 1816, en 1818, enfin en 1821. Sa place fut toujours au côté gauche de la chambre; ce digne magistrat fut aussi un bon

maçon. Il était, en 1789, membre du Grand Orient comme député de la loge de la *Parfaite Union*, orient de Montpellier, et en 1806, membre de la loge des *Neuf Sœurs*.

BONNEVILLE (Nicolas de), historien et littérateur, né à Évreux le 13 mars 1760, a pris une part modérée à la révolution; il fut arrêté en 1793 comme *aristocrate*, et comme journaliste royaliste, sous le gouvernement consulaire. De ses nombreux ouvrages, nous ne citerons que ceux qui ont des rapports avec notre association : 1° *Les Jésuites chassés de la maçonnerie, et leurs poignards brisés par les maçons.* La première partie est intitulée : *la Maçonnerie écossaise comparée avec les trois professions, et le secret des templiers du* 16e *siècle*, in-8°, orient de Londres, 1788; la deuxième partie, également in-8°, même orient et même date, porte pour titre : *des quatre Vœux de la Compagnie de Jésus ou de saint Ignace, et des quatre Grades de la Maçonnerie de saint Jean.* Cette seconde partie a des exemplaires où le premier titre : *Les Jésuites chassés*, etc., est remplacé par un *carton* portant ces mots : *Les Jésuites retrouvés dans les ténèbres, essais historiques*, orient de Londres, 1788.

Voici la dédicace de l'ouvrage, placée en tête

de la première partie : « A la très-chère et très-« respectable loge de la *Réunion des Étrangers*, « orient de Paris. Cette histoire générale et com-« plète du triomphe de la maçonnerie, est très-« fraternellement dédiée par M. de Bonneville, « orient de Londres, 1788. »

Le livre de cet auteur tend à prouver que la maçonnerie aurait des *supérieurs inconnus* dans l'ordre des jésuites, qu'il accuse, d'après le capitaine Georges Smith, auteur d'une *histoire de l'origine et de l'antiquité de la maçonnerie*, d'avoir introduit dans les grades symboliques de la maçonnerie, l'histoire de la vie et de la mort des templiers, et la vengeance de ce crime à la fois politique et religieux; et de nous avoir imposé, dans quatre de nos grades, les quatre vœux de leur congrégation. Certes, M. de Bonneville est étrangement dans l'erreur : les jésuites se sont toujours fort peu intéressés à la mémoire des templiers, et l'on sait que dans leurs réunions secrètes, ils s'occupent de bien autre chose que d'une commémoration insignifiante. Les jésuites ont pu se couvrir du manteau de notre ordre, et c'est un fait; mais leur maçonnerie est loin d'avoir le moindre rapport avec la nôtre. L'ouvrage de M. de Bonneville renferme des recherches, et donne des explications qui ne sont pas sans intérêt; mais on

voit que l'auteur, pour atteindre son but, s'est mis à la torture, et que dans cet ouvrage presque tout y sent le malaise, la gêne, l'interprétation forcée; le lecteur se dit à chaque instant : cela peut être ingénieux, mais cela n'en est pas plus vrai. M. de Bonneville a fait la traduction de l'ouvrage posthume de Thomas Payne, intitulé : *de l'Origine de la Franc-Maçonnerie*, in-8°, Paris, 51 p.

BOUILLY (Jean-Nicolas), homme de lettres, né à Tours en 1763, d'une famille de magistrats, fit de bonnes études, et fut reçu avocat au parlement de Paris. Il traversa la révolution en homme sage et éclairé, et exerça plusieurs fonctions importantes, entre autres, celles qui tendaient à réorganiser l'instruction publique après le règne de la terreur. Préférant la carrière des lettres, il débuta, comme auteur dramatique, par la pièce lyrique de *Pierre le Grand*, musique de Grétry. Bientôt l'*Abbé de l'Épée*, drame en cinq actes, en prose, joué sur le Théâtre-Français, fut un beau triomphe et une bonne action, car il acheva de populariser le nom de cet immortel bienfaiteur de l'humanité. On accueillit avec faveur les *Jeux Floraux* à l'Académie de Musique, et à l'Opéra comique, une foule de drames intéressans :

*Léonore* ou *l'Amour conjugal*, *les Deux Journées*, *la Famille américaine*, *Zoé*, *Héléna*, *Françoise de Foix*, *une Folie*, *l'Intrigue aux fenêtres*, *Valentine de Milan*, etc. Le théâtre du Vaudeville s'enrichit aussi de ses productions. Entre autres : *Haine aux femmes*, *Fanchon la Vielleuse*, *Agnès Sorel*, *Florian*, *Téniers*, *Berquin*, *le Petit Courrier*, *la Belle aux bois dormant*, *la Vieillesse de Piron*, etc. Comme conteur moraliste, il a obtenu les plus grands succès. *Les Contes à ma fille*, *les Conseils à la même*, *les Jeunes Femmes*, *les Mères de famille*, *les Encouragements de la jeunesse*, lui ont valu l'honneur d'être choisi pour le conteur des enfants de France. L'ordre maçonnique ne pouvait manquer de voir parmi ses membres cet honorable littérateur. Il a été vénérable de la loge des *Frères Artistes*, et est aujourd'hui (1828) officier du Grand Orient, grand orateur de la chambre symbolique. Des opuscules en prose et en vers sur notre belle institution, constatent le talent flexible et heureux de cet illustre frère.

BOURBON (S. A. S. Louis de), comte de Clermont, prince du sang, quatrième grand maître de l'ordre franc-maçonnique en France; il fut élu à cette dignité le 11 décembre 1743.

C'est sous le protectorat de S. A. S. que la *Grande Loge*, qui avait jusqu'alors porté le titre de *Grande Loge anglaise de France*, prit en 1756 le titre de *Grande Loge de France*. Les commencements de la grande maîtrise du comte de Clermont furent brillants, et la maçonnerie acquit une importance remarquable. Les ennemis de notre ordre s'en effrayèrent et firent des efforts inouïs pour attiédir le zèle du grand maître; ils y réussirent au-delà même de leurs vœux. Le comte de Clermont négligea nos travaux, et se fit représenter par M. Baure, banquier. A son exemple, les premiers seigneurs de la cour, qui remplissaient des dignités maçonniques sous le prince, se choisirent aussi des substituts. M. Baure, homme de finances, ne s'occupa point de l'administration de la *Grande Loge*, et cessa d'en réunir les membres. Les pouvoirs subalternes tendent toujours à s'étendre et à s'affranchir; l'insouciance des chefs ou l'anarchie sert merveilleusement cette ambition, et l'on vit avec autant de douleur que de mécontentement de simples *maîtres de loges* se permettre de créer et constituer d'autres MAÎTRES de loges, droit qui n'appartenait qu'à la *Grande Loge de France*. La maçonnerie se fit partout, chez les traiteurs, et jusque dans les cabarets. Le chevalier Beauchaine, entre autres, avait,

dit-on, élu son domicile dans un cabaret de la rue Saint-Victor, et là il y donnait les trois grades à vil prix. Ces nouveaux maçons étaient, comme on peut croire, dignes de ceux qui les constituaient. Des représentations furent faites au prince par des membres de la *Grande Loge*, mais le prince, loin d'y avoir égard, nomma pour son substitut le nommé Lacorne, maître de danse; et l'on vit cet étrange ambitieux, chef, pendant quelque temps, de la *Grande Loge de France*..... (*Voir* dans l'histoire, aux années 1743, 1744 et suivantes.) Le comte de Clermout mourut en 1771.

BOURBON (S. A. S. madame la duchesse de), grande maîtresse de l'ordre des franc-maçonnes d'adoption en France, présida en 1777, à la tête de toute la noblesse de la cour, frères et sœurs, la loge d'adoption de la *Candeur*, où fut initiée la comtesse de Rochechouart. Dans la loge d'adoption de l'année 1779, il fut question d'admettre au grade de *maçonne parfaite* une sœur qui en avait été jugée digne par ses hautes vertus et son zèle remarquable pour l'art royal. La sérénissime grande maîtresse ne possédait pas ce grade, et la loge entière voulait le lui conférer sans retard et sans déplacement. L'illustre grande maîtresse refusa cette faveur.

« Je me crois obligée, dit S. A. S., de donner « aux maçons et maçonnes l'exemple de la ré- « gularité, et de ne prendre connaissance du « grade de *maçonne parfaite* qu'après en avoir « moi-même subi les épreuves comme une sim- « ple *maîtresse*. » En effet, S. A. S., accompagnée de la sœur comtesse de Polignac, subit toutes les épreuves du grade. Tous les mystères de ce grade lui ayant été dévoilés, elle déposa son obligation dans les mains du vénérable, et reçut l'*anneau* qui resserrait le lien qui existait déjà entre l'auguste sœur et l'ordre maçonnique, et qui mettait le comble à la gloire de la loge de la *Candeur*. Dans cette célèbre séance, madame la duchesse de Bourbon prêta une nouvelle obligation en qualité de *grande maîtresse inamovible* de la loge de la *Candeur*, à laquelle elle fit don de son portrait. Des circonstances politiques firent cesser ces grandes et solennelles réunions dès l'année 1780.

BOURDOIS DE LA MOTTE (N.), médecin qui eut de la réputation en Bourgogne. Il était docteur en médecine, conseiller du roi, et, comme franc-maçon, vénérable, en 1777, de la loge de l'*Aigle de saint Jean*, orient de Joigny. Son fils, qui vit encore, fut successivement médecin de monsieur le comte d'Artois, aujour-

d'hui Charles X, médecin de madame Victoire, tante de Louis XVI, médecin de l'aile droite de l'armée d'Italie, médecin des épidémies du département de la Seine, médecin, en 1812, du roi de Rome, etc.

BOURDONNAYE (le comte de La), membre presque sans interruption de la chambre des députés depuis 1815, était, en 1814, vénérable de la loge *Saint-Napoléon*, qu'il avait concouru à fonder en 1810 à l'orient d'Angers. L'avénement de Napoléon à l'empire fit sur ce bon royaliste l'effet qu'il fit sur bien d'autres : il s'attacha au parti du nouveau maître de la France; assez d'exemples de ce genre autorisaient sa conduite; c'était encore d'ailleurs, comme une foule d'aveux l'ont révélé depuis, servir la cause monarchique, que d'empêcher que les places ne tombassent en de méchantes mains. M. de La Bourdonnaye et ses nobles compétiteurs furent donc conséquents. Ce cher frère n'aimait pas à suivre la route commune. Voici un fait qu'on lui attribue, mais dont d'ailleurs nous ne garantissons point l'authenticité : il conçut le projet de former un grade supérieur, un cinquième ordre du rite français, les *chevaliers de Saint-Napoléon ;* tous les membres rose-croix devaient justifier d'un revenu de plus de

1500 fr. en propriétés foncières ; au nouvel ordre était attaché un serment de fidélité au prince et à sa dynastie. Nous ne savons pas si cet ordre de chevalerie a été complétement institué ; mais on assure que la proposition en a été faite par son auteur dans une tenue de la loge d'Angers, au local du *Père de famille*, et en présence d'une réunion de près de deux cents maçons. Le président de la loge où parlait M. de La Bourdonnaye était le colonel de l'un des quatre régiments de la jeune garde impériale, qui rendait, par une fête brillante aux maçons d'Angers, la fête qu'il en avait reçue précédemment. Sa position politique actuelle est assez connue pour que nous ne jugions pas à propos d'en parler.

BOURGUIGNON (Henri-Frédéric), fils d'un ancien magistrat, est né à Grenoble le 30 juin 1785. Il suivit lui-même la carrière de la magistrature, et fut nommé substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance de la Seine, en 1811. Il se délassait de ses graves occupations par de jolis vaudevilles, et, comme franc-maçon, il a donné plusieurs *cantiques* charmants, qui ont été recueillis dans la *Lyre maçonnique*.

BRAZIER (N.), fils de l'auteur d'un *Traité*

*de la Langue française*, publié en 1812, petit in-8°, est l'un de nos plus féconds vaudevillistes; et il est peu de pièces aux théâtres du Vaudeville, des Variétés et de la Porte-Saint-Martin, auxquelles il n'ait contribué pour sa part. Il a publié le recueil de ses *chansons*, et enrichi, en qualité de membre de la loge de la *Parfaite Réunion*, orient de Paris, les diverses années de la *Lyre maçonnique* de *cantiques* remarquables.

BUTTURA (Antoine), poète italien, est né à Vérone le 27 mars 1772, et vint en France en 1799, par suite de l'invasion de sa patrie par les Austro-Russes. Il a publié une traduction des *Vénitiens*, tragédie de M. Arnault, et une imitation d'un des plus jolis contes de M. Andrieux. On lui doit encore la traduction de l'*Iphigénie* de Racine, et de l'*Art poétique* de Boileau. Professeur de poésie italienne à l'Athénée de Paris, il y a fait un cours de littérature. M. Buttura a concouru au rétablissement de la loge des *Neuf Sœurs*, en 1806.

## C.

CABANIS (Pierre-Jean-Joseph), célèbre médecin, naquit à Cosnac, département de la

Charente-Inférieure, en 1757, et mourut à Paris le 5 mai 1808. Il était membre de la loge des *Neuf Sœurs*, orient de Paris, à l'époque de sa fondation. Cabanis cultiva comme un heureux délassement les muses françaises, et entreprit la traduction de l'*Iliade* d'Homère ; ce qui fit dire à de La Dixmerie, dans son *Mémoire pour la loge des Neuf Sœurs*, in-4°, 1779, « La nature donna au frère Cabanis le courage « de vouloir traduire l'*Iliade* en vers, et le « génie propre à réaliser cette vaste entre- « prise. » Mais les véritables titres de Cabanis à l'immortalité, c'est de s'être élevé, dans sa docte profession, à cette haute philosophie qui a servi de guide aux Bichat, aux Corvisart, aux Chaussier, aux Gall, etc. Cabanis fut l'ami de Turgot, Malesherbes, Condillac, Condorcet, Mirabeau, Franklin, Thomas Jefferson, etc. Au commencement de la révolution, il fut nommé administrateur des hospices de Paris, et successivement membre de l'Institut, du corps législatif et du sénat conservateur. Il avait épousé la sœur du général Grouchy, belle-sœur de Condorcet. Ses *Œuvres* ont été publiées après sa mort, en 4 vol. in-8°.

CADET-GASSICOURT (Charles-Louis), avocat avant 1799, et depuis pharmacien de

l'empereur, chevalier de la Légion-d'Honneur, naquit à Paris le 23 janvier 1769, et mourut dans la même ville le 21 novembre 1821. Il était fils de Cadet, pharmacien, membre de l'académie des sciences. Jeune encore, et atteint par la proscription à cause de ses principes politiques, M. Cadet-Gassicourt rêva que les sociétés mystérieuses, les illuminés, les templiers et les francs-maçons, étaient des sociétés effroyables, qui bouleversaient l'Europe et surtout la France. Il écrivit, dans le délire de ses rêveries, la plus étrange brochure que pût enfanter un cerveau malade (*le Tombeau de Jacques Molay*); car il n'y avait point d'illuminés en France, point de templiers; quant aux francs-maçons, ils étaient réduits à se cacher. Ceux qui se cachent ne proscrivent guère; les frères Tassin et Roucher, entre autres, l'ont prouvé en portant leur tête sur l'échafaud à l'époque de la terreur. La brochure de M. Cadet-Gassicourt n'en fut pas moins lancée dans le public, et réimprimée plusieurs fois; les abbés Barruel et Proyart ne la laissèrent pas échapper, et ils la citèrent avec délices. L'horizon politique s'éclaircit; M. Cadet-Gassicourt revint à lui; le bon sens l'éclaira et lui enleva pour jamais le cauchemar qui l'avait si fortement oppressé; il ne laissa plus réimprimer sa brochure, et fit lui-même

amende honorable à notre institution, en sollicitant la faveur d'en devenir membre; il se fit initier, et devint, en 1805, vénérable de la loge de *l'Abeille*, orient de Paris; c'est ce que le jésuite Proyart se garde bien de révéler dans les réimpressions de son libelle contre nous, sous le titre de *Louis XVI détrôné avant d'être roi*. M. Cadet-Gassicourt a dit quelques bonnes vérités dans un ouvrage qui d'ailleurs est plein d'erreurs; nous extrairons le passage suivant de sa brochure. (*Tombeau de Jacques Molay*, pages 112 et 117.) « Ceux que l'étude a con-« vaincus de la puissance et de la perfidie des « jésuites (ceci est écrit en l'an v de la répu-« blique), applaudissent à leur destruction; « ils ignorent que la bulle de Ganganelli n'a « supprimé que leur habit, leur grand cha-« peau; mais leur doctrine, leurs liaisons sub-« sistent; il y a des jésuites partout, dans les « conseils et près du directoire, dans les tri-« bunaux, dans les administrations, à la tête « des armées; il y en a dans le parlement d'An-« gleterre, au Vatican, à l'Escurial....... Les « gouvernements les reconnaîtront un jour..... « peut-être trop tard!..... » Qu'en pensez-vous, nos chers contemporains de 1828?

CAILHAVA (Jean-François, homme de let-

tres, naquit à Toulouse le 28 avril 1731, et mourut à Paris le 22 juin 1813. Il a donné plusieurs comédies, et a publié d'utiles *observations* ou *commentaires* sur Molière. Ces différents travaux lui valurent son admission à l'Institut, où il remplaça, au mois de germinal an VI, M. de Fontanes, qui venait d'être condamné à la déportation. Les seules fonctions publiques où Cailhava ait été appelé, sont celles de membre du collége électoral de Paris, en 1792. Comme maçon, il était membre de la loge des *Neuf Sœurs*.

CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques-Régis), prince et archichancelier de l'empire, duc de Parme, etc., naquit à Montpellier le 15 octobre 1753, et était conseiller à la cour des aides de sa ville natale au commencement de la révolution. Il fut membre de la convention nationale en 1792, membre du conseil des cinq-cents par suite de la réélection des deux tiers conventionnels, ministre de la justice en 1798, second consul en 1799, et enfin archichancelier de l'empire depuis la fondation de la dynastie impériale en 1804, jusqu'à la restauration de 1814; il mourut en 1824. Savant jurisconsulte, il a pris la plus grande part à la rédaction de nos codes. Comme homme politique, il fut cons-

tamment au milieu des partis, et n'en affectionna peut-être aucun. L'illustre frère Cambacérès, devenu en 1805 second grand maître adjoint de l'ordre maçonnique en France, et grand maître de fait, s'est montré zélé pour l'ordre; mais, soit que sa haute position sociale ait rendu son caractère plus réservé, soit que ce célèbre frère ait été circonvenu par des influences profanes ou maçonniques supérieures, il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait, tout ce qu'il devait. Il présidait les séances solennelles du Grand Orient, se faisait rendre compte de l'administration et des travaux de ce corps, et assurait aux assemblées maçonniques le libre exercice de nos mystères. Nous dûmes à sa présence parmi nous l'initiation d'une foule de personnages marquants de l'État. Certes, sous ces rapports, il a mérité la reconnaissance des maçons, et elle ne lui sera jamais retirée. Mais l'ordre attendait davantage de son protectorat. Le deuxième grand maître adjoint n'ignorait pas combien l'unité maçonnique avait autrefois souffert du schisme établi entre les deux grandes loges de France; il savait très-bien que les associations écossaises, voulant s'isoler du corps légal de l'ordre, produisaient un schisme beaucoup plus grave, d'une gravité telle que tant que ces associations resteront dissidentes,

l'ordre sera continuellement ébranlé, et toujours à la veille de sa perte. Les maçons sages s'attendaient que le prince Cambacérès ferait entendre à ces frères le langage de la douceur et de la persuasion, et que ce langage devenant insuffisant, il exprimerait avec fermeté celui de la raison d'État. Un mot suffisait : « Au nom « de l'empereur, qui vous aime et vous protége, « réunissez-vous, cessez vos vaines disputes, « ou vos temples seront à jamais fermés. » On se serait réuni; les Écossais influents étaient courtisans avant tout, et ils auraient sacrifié leurs opinions dogmatiques à leur position sociale. Le peuple écossais aurait fait, par respect ou par crainte, ce que ses chefs auraient fait par ambition ou par prudence. Loin de là, le second grand maître adjoint de l'ordre semble se laisser couvrir avec complaisance des grandes maîtrises et des présidences d'honneur de tous les rites. Grand maître ou président d'honneur, il a traité chaque secte, chaque rite avec une tendresse paternelle, oubliant, au milieu des nuages d'encens, qu'un chef d'ordre doit voir le corps et non les individus, et que son premier devoir est d'assurer dans un centre commun le pouvoir légal. Il a fini par s'isoler de toutes les associations qu'il avait si bénévolement protégées; les circonstances politiques y ont sans

doute beaucoup contribué. A l'époque de sa mort, le Grand Orient ne le comptait plus parmi ses membres. Telle est la vie maçonnique de l'illustre frère Cambacérès ; il a fait du bien sans doute, mais il a souffert un mal qui peut-être sera long-temps à guérir, si même il n'est incurable.

CASANOVA (Jean-Jacques) fut successivement homme d'église, homme de guerre et homme d'État. Sa vie aventureuse était digne des honneurs de la chronique contemporaine, et il s'y est lui-même prêté en écrivant les *Mémoires* de sa vie, qui ont paru en 1828, 4 vol. in-12. Casanova, né à Venise en 1725, frère du célèbre peintre de batailles de ce nom, et fils d'un comédien, était originaire d'Espagne, de la famille des Palafox, de Sarragosse. Casanova, d'un esprit vif, d'un caractère mobile, a visité tous les royaumes de l'Europe, et a été lié avec tous les hommes célèbres du dix-huitième siècle. Crébillon lui apprit le français ; le cardinal de Bernis fut son protecteur, et il a conversé avec Frédéric le Grand, l'empereur Joseph et l'impératrice Catherine de Russie. Le gouvernement français le chargea d'une mission en Hollande, qui avait pour objet d'y placer avantageusement le papier public tombé en

discrédit. Il fit adopter, comme moyen de venir au secours des finances, la loterie royale qui ruine chaque jour tant de malheureux. Enfermé à Venise dans la prison dite des Plombs, par suite d'une liaison scandaleuse avec deux jeunes pensionnaires d'un couvent, il mit fin à sa captivité par des prodiges de patience et de hardiesse. Cet homme extraordinaire devint maçon lors de son passage à Lyon en 1757. Voici ce qu'il dit à cet égard : « Un homme fort respectable, dont j'avais fait « la connaissance chez M. de Rochebrun, me « présenta à cette société. Deux mois après, je « reçus le deuxième degré de l'ordre, et quel- « ques mois ensuite je fus promu au troisième, « qui confère le titre de *maître*, et qui est le « plus élevé. Toutes les autres dignités sont « d'agréables inventions dont les ornements « symboliques ne confèrent pas réellement au « *maître* une plus haute dignité. » Casanova jugeait sagement la valeur des grades maçonniques. Il ajoute plus loin et fort ingénieusement : « Le secret de la maçonnerie est, par sa nature « même, inviolable; car le maçon dont il est « connu ne peut que l'avoir deviné. Il l'a décou- « vert en fréquentant les loges, en observant, « en comparant, en jugeant. Une fois parvenu « à cette découverte, il le gardera à coup sûr

« pour lui-même, et ne le communiquera pas « même à celui de ses frères en qui il aurait le « plus de confiance; car, dès que celui-ci n'a « pas été capable de faire cette découverte, il « est aussi incapable de tirer parti du secret « s'il le recevait oralement. » En Hollande, il fut affilié à une loge d'Amsterdam, qui, composée seulement de vingt-cinq membres, pouvait disposer par eux-mêmes de 300 millions. Casanova a publié des ouvrages estimés sur les gouvernements de Venise, de Pologne et de Russie; une traduction en vers de huit syllabes de l'*Iliade* d'Homère; un *Icosameron*, solution du problème héliaque, 5 vol., etc. Il mourut dans la famille du prince de Ligne, son ami, à l'âge de soixante-treize ans.

CATHERINE II, surnommée CATHERINE LA GRANDE, impératrice de Russie, défendit en 1762, à l'exemple d'Élisabeth, reine d'Angleterre (*voy.* ÉLISABETH), l'exercice de la maçonnerie dans ses États. Comme Élisabeth, elle revint à des sentiments plus généreux; et, rassurée sur les principes de nos associations, non-seulement elle révoqua les ordres qu'elle avait donnés contre nous, mais encore elle fit venir d'Écosse des maçons pour rétablir et constituer des loges en Russie. A cette double faveur,

l'impératrice voulut joindre un bienfait qui tînt immédiatement à l'ordre; elle se déclara *tutrice* de la loge de *Clio*, à Moskou. En 1786, la maçonnerie était des plus florissantes dans tous les États russes. À Saint-Pétersbourg et à Moskou, les seigneurs de la cour, entre autres le comte de Strogonof, le prince Repnin, le comte Schouvalof, etc., font construire des loges dans leurs palais. Sur la fin du règne de l'impératrice, on essaya de transformer les réunions maçonniques en clubs politiques; le fait n'est pas prouvé, mais sous le gouvernement despotique, le soupçon équivaut à la preuve, et les augustes successeurs de Catherine n'ont point continué cette souveraine, du moins à notre égard; nous sommes proscrits par le pouvoir absolu de ces contrées, comme en Espagne par le fanatisme et la superstition. Catherine mourut le 6 novembre 1796, dans la soixante-dixième année de son âge.

CHAMPEAUX (l'abbé Guy de), vicaire général de Nîmes, chanoine de Saint-Honoré, grand Écossais, membre en 1785 de la royale loge de la *Réunion des Étrangers*, orient de Paris. (*Voy.* WALTERSTORFF, BARON, DENIS.)

CHAMPAGNE (Jean-François), membre de

l'institut et de la Légion d'Honneur, naquit a Semur en 1751, entra dans la congrégation des bénédictins de Saint-Maur, où, pendant vingt-cinq ans, il fut élève, maître et supérieur de l'une de leurs maisons. Il fonda, en 1795, lors de la réorganisation de l'instruction publique, le *Prytanée français*, depuis collége de Louis-le-Grand, et l'a dirigé pendant quinze années. Mis à la retraite en 1812, il mourut au mois de septembre 1813. On lui doit la traduction de la *Politique d'Aristote;* la traduction du *Mare clausum et apertum*, de Grotius, et des *Vues sur l'organisation de l'instruction publique dans les écoles destinées à l'enseignement de la jeunesse*. Il était, en 1789, député de la loge de *l'Aimable Concorde*, orient de Villeneuve en Agénois, près du Grand Orient de France.

CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas), homme de lettres, membre de la loge des *Neuf Sœurs* peu après sa création, naquit en Auvergne en 1741. Enfant naturel, il aima et respecta toujours sa mère. Le docteur Morabin ayant eu occasion de le connaître, le prit en amitié, et lui fit obtenir une bourse au collége des Grassins. Chamfort profita de ses études; et, malgré une vie dissipée, au collége et dans le monde, il

s'est montré digne du rang qu'il occupe dans la littérature. Il concourut souvent pour les prix de l'Académie-Française, et en remporta plusieurs. Sa tragédie de *Mustapha et Zéangir*, jouée en 1776, à Fontainebleau, puis à Paris, lui valut la place de secrétaire des commandements du prince de Condé; plus tard il dut au comte de Vaudreuil la place de secrétaire des commandements de madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, modèle d'attachement fraternel. Membre de l'Académie-Française en 1781, il devint, pendant la révolution et par la protection du ministre Roland, bibliothécaire de la bibliothèque nationale. Il échappa à la faulx révolutionnaire quoiqu'il eût été arrêté, et mourut le 15 avril 1794. Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées en 1795, 4 vol. in-8°.

CHANGEUX (Pierre-Nicolas), naquit à Orléans le 26 janvier 1740, et mourut à Paris le 3 octobre 1800. Il est auteur, 1° d'un *Traité des Extrêmes* ou *Éléments de la science de la réalité*, 1762, 2 vol. in-12. Cette idée est neuve, bien conçue, forte de définitions exactes et claires, remarquable par des pensées ingénieuses et philosophiques. Le style manque de précision et d'énergie; 2° de la *Bibliothèque grammaticale* ou *Nouveaux mémoires sur la parole et*

*sur l'écriture*, 1773. On y trouve neuf mémoires sur la grammaire générale, et méthodes de grammaire philosophique ou langue universelle. En accordant à cet ouvrage les éloges mérités par le *Traité des Extrêmes*, on doit faire observer qu'il manque de développement. Les mémoires sur l'art de connaître les hommes par leurs discours et ceux sur la prosodie sont piquants et curieux. Il a cultivé les sciences exactes, et a publié le résultat de ses recherches dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier, années 1778, 1780, 1782. Fondateur et membre de la loge des *Neuf Sœurs*, O.·. de Paris, il prononça, en qualité d'orateur de cette loge, un discours sur la mort de Voltaire, dans la cérémonie funèbre par laquelle l'atelier honorait la mémoire du frère à jamais célèbre qu'il venait de perdre.

CHARLES XIII, roi de Suède, grand maître de la maçonnerie suédoise, lorsqu'il n'était encore que duc de Sudermanie. A son avénement au trône, en 1810, ce prince, voulant reconnaître publiquement tout le bonheur qu'il avait goûté dans les associations maçonniques, et donner aux maçons une marque de sa bienveillance royale, créa en leur faveur, le 27 mai 1811, l'ordre civil maçonnique qui porte son

nom et dont il conserve la grande maîtrise pour lui et ses successeurs (*voy.* Charles-Jean). Rien n'est plus touchant, rien n'est plus flatteur que les considérants développés par le prince dans son ordonnance d'institution. Les insignes de cet ordre sont une croix rouge de rubis, brodée d'or et surmontée d'une couronne d'or; on la porte dans un large ruban rouge; sur le ruban on lit d'un côté, sur un fond blanc, les initiales du fondateur, et de l'autre la lettre B au milieu d'un triangle. Il est inutile d'observer sans doute que l'ordre de Charles XIII ne s'accorde qu'aux maçons les plus illustres.

CHARTRES (S. A. S. le duc de), depuis duc d'Orléans, cinquième grand maître de l'ordre maçonnique en France, fut élu à cette dignité le 24 juin 1771 par la fraction bannie de la grande loge (*voy.* Bourbon-Louis), et installé par cette même fraction le 28 octobre 1773, dans la petite maison du prince, dite la *Folie-Titon*, rue de Montreuil, faubourg Saint-Antoine. L'installation coûta à l'ordre une somme de 3348 liv. 10 s., outre une contribution de 30 liv., pour chaque frère qui prenait part à la solennité.

L'intervalle de plus de deux années entre la nomination et l'acceptation du grand maître eut

pour cause la division qui existait entre la grande loge et la fraction qu'elle avait bannie et qui luttait contre elle, l'interdiction des travaux maçonniques imposée par le gouvernement à la grande loge, puissance maçonnique seule reconnue ou tolérée, et la révolution dans les constitutions de l'ordre opérée en 1772 par la fraction dissidente ou schismatique qui s'institua *grande loge nationale* ou *Grand Orient de France*. On doit encore ajouter à ces causes les sarcasmes piquants que plusieurs seigneurs de la cour se permirent sur l'élection *illégale* du grand maître, et qui firent principalement hésiter S. A. S. Enfin le prince se détermina sur les instances du duc de Luxembourg, chef actif des frères dissidents (*voy*. LUXEMBOURG), et que ce grand maître nomma son substitut. C'est le jour de l'installation de M. le duc de Chartres que fut donné, pour la première fois, le mot de *semestre*. Au titre de *grand maître de l'ordre maçonnique en France*, S. A. S. joignit celui de *souverain grand maître de tous les conseils, chapitres et loges écossaises de France* (*voy*. PIRLET); associations maçonniques écossaises qui s'étaient établies en France et qui donnaient ce qu'on appelle les *hauts grades* ou *maçonnerie de perfection*. La grande loge, que le Grand Orient schismatique n'avait pu détruire,

végétait dans le silence; mais elle était encore pour une foule de frères la seule autorité maçonnique. Le Grand Orient était plein de vie et dominait l'ordre. La révolution française arriva sur ces entrefaites : tout à coup on voit paraître dans le *Journal de Paris*, du dimanche 24 février 1793 (an II de la république), une lettre du duc d'Orléans où ce prince répudiait en quelque sorte la dignité de grand maître de l'ordre maçonnique en France. Nous en extrairons le passage plus particulièrement spécial à notre association. Le grand maître dit :

« Dans un temps où assurément personne « ne prévoyait notre révolution, je m'étais at« taché à la franc-maçonnerie, qui offrait une « sorte d'image de la liberté : j'ai depuis quitté « le fantôme pour la réalité.

« Au mois de décembre dernier, le secrétaire « du Grand Orient s'étant adressé à la personne « qui remplissait auprès de moi les fonctions « de secrétaire du grand maître pour me faire « parvenir une demande relative aux travaux « de cette société, je répondis à celui-ci, en « date du 5 janvier :

« Comme je ne connais pas la manière dont « le Grand Orient est composé, et que d'ail« leurs je pense qu'il ne doit y avoir aucun « mystère, aucune société secrète dans une ré-

« publique, surtout au commencement de son « établissement, je ne veux plus me mêler en « rien du Grand Orient ni des assemblées de « francs-maçons. »

On voit, d'après cette lettre, que l'abandon de la grande maîtrise était un sacrifice aux événements d'alors. M. Thory rapporte dans l'*Histoire de la fondation du Grand Orient*, page 76, que le Grand Orient assemblé le 13 mai 1793, déclara le duc d'Orléans « non-seu- « lement démissionnaire de son titre de *grand* « *maître*, mais de celui de député. » Il ajoute : « L'épée de l'ordre fut, dit-on, cassée par le « président, et jetée au milieu de la salle d'as- « semblée. »

CHAUSSARD (P.-J.-B. Publicola), littérateur, est né le 9 janvier 1766. On lui doit les *Fêtes des Courtisanes de la Grèce* et *Héliogabale* ou *Tableau de la dissolution des empereurs romains*, enfin le *Nouveau Diable boiteux*. En traçant ces ouvrages, M. Chaussard s'est placé au-dessus de ces hypocrites ménagements qui cachent les vices de la société pour ne la présenter qu'avec des vertus factices : c'est aussi être moraliste. Dans ses poésies il déploie un talent vigoureux, sacrifiant quelquefois le brillant, le poli de son vers pour être

vrai et énergique. Tous les hommes de goût ont remarqué sa belle *Ode sur l'Industrie et les Arts* et son *Épître sur les Genres oubliés par Boileau*. M. Chaussard est maçon, et l'on trouve sur la franc-maçonnerie des réflexions importantes dans le *Nouveau Diable boiteux*, que nous avons cité plus haut.

CHAUSSIER (Hector), auteur dramatique, est fils du célèbre médecin de ce nom. On lui doit plusieurs romans, des comédies, des vaudevilles et des mélodrames. Membre de la loge des *Frères Artistes*, orient de Paris, dont il était le député au Grand Orient de France en 1802. Il a fait insérer dans les recueils consacrés à cette institution des cantiques où l'on retrouve l'esprit d'un auteur aimable et d'un bon frère.

CHAZET (André-René-Balthasar Alissan de), littérateur, bibliothécaire du roi, chevalier de la Légion-d'Honneur, est né à Paris le 23 octobre 1774. Vaudevilliste spirituel, poète gracieux, il a souvent embelli nos réunions des heureuses productions de sa muse. En 1807, il était membre de la loge de *l'Amitié*. Cette même année il remporta les deux prix proposés par la loge des *Neuf Sœurs*, par deux odes,

l'une sur le *travail*, l'autre sur les *vertus* ou les *lois de la maçonnerie*. Dans la seconde partie du concours, il eut pour concurrent M. P.-F. Tissot, suppléant de l'abbé Delille, au collége de France. Son redoutable rival n'obtint que l'accessit. M. de Chazet se montra noble confrère et digne maçon. En partageant avec lui sa couronne, il lui adressa cet inpromptu :

> Quand j'obtiens un double suffrage,
> On croit que je suis trop payé;
> Mais je prétends avoir un plus grand avantage,
> Et de mon prix je vous rends la moitié
> Pour gagner encor davantage.

CHOFFARD (Pierre-Philippe), dessinateur et graveur, naquit en 1730 et mourut en 1809. Ses premiers ouvrages sont deux gravures d'après Beaudouin, et sont très-recherchées des amateurs. Il a fait des culs-de-lampe et vignettes pour les *Contes* de La Fontaine, l'*Histoire de la Maison de Bourbon*, les *Métamorphoses d'Ovide*, et les *Préjugés militaires* du prince de Ligne. En 1805 il donna une très-bonne *Notice historique sur la Gravure*. L'année suivante il appartenait à la loge des *Neuf Sœurs*, dont il était un des membres zélés.

CHOISEUL (Claude-Antoine-Gabriel, duc de), pair de France, fut revêtu de cette dignité en 1787, à l'âge de vingt-cinq ans. Colonel en 1792, du régiment royal de dragons, il fut choisi, avec le marquis de Bouillé et le comte de Fersen, pour préparer la fuite de Louis XVI. Arrêté avec la famille royale à Varennes, il fut emprisonné à Verdun et transféré ensuite à la haute cour nationale d'Orléans, pour y être jugé d'après le décret de l'assemblée constituante. Le roi ayant accepté la constitution, M. de Choiseul recouvra la liberté. Au 20 juin et au 10 août, il ne quitta point la famille royale, et courut de grands dangers. Le roi étant détenu au Temple, M. de Choiseul fut mis hors la loi et sa tête mise à prix. Un uniforme et un passe-port espagnols lui facilitèrent les moyens de s'échapper. Parvenu à l'étranger, il leva un régiment qui porta son nom, et combattit pour la cause royale. Fait prisonnier en 1795, il fut conduit à Dunkerque; mais il se sauva de prison et retourna à l'armée. Les événements lui ayant démontré l'inutilité de ses efforts, il fit une capitulation avec le gouvernement anglais, pour passer avec son corps aux Indes orientales. Parti de Stades le 12 novembre 1795, il eut la douleur de voir trois des vaisseaux de l'escorte se briser sur la côte de Calais, et il n'échappa

lui-même à la mort qu'en se sauvant à la nage. Mais il évitait un péril pour en éprouver un autre : arrêté, il fut traduit à une commission militaire comme émigré rentré ; cependant il fut acquitté. Le directoire exécutif attaqua le jugement au tribunal de cassation et ensuite au corps législatif. Ce procès, qui dura cinq ans, est devenu justement célèbre sous le titre des *Naufragés de Calais*. La révolution du 18 brumaire an VIII (1799) adoucit la situation de M. de Choiseul ; il fut déporté en pays neutre. Il rentra en France en 1801 ; mais le gouvernement le croyant initié aux machinations de Moreau et Pichegru, l'envoya au Temple, puis l'exila pendant dix-huit mois. Le gouvernement impérial ne lui fut pas toujours rigoureux : il le laissa en paix à Paris, où M. de Choiseul a vécu en simple particulier jusqu'à l'époque du rétablissement de la dynastie des Bourbons, en 1814. Le roi le nomma pair de France, et successivement lieutenant général, commandant en chef de la première division de la garde nationale, puis major général de la même garde ; mais il se démit de cet emploi. Lors du procès de la conspiration du 19 août 1820, déféré à la chambre haute, M. de Choiseul prit la défense du général Merlin, dont le père l'avait proscrit ; il avait refusé de voter la mort dans

le procès du maréchal Ney (*voy.* Fontanes). Il fait partie de l'opposition constitutionnelle de la noble chambre. La vie politique de M. de Choiseul a été constamment grande et généreuse. Sa vie comme franc-maçon est honorable et touchante. Sous l'empire il faisait modestement, et comme simple *propriétaire*, partie de nos loges, et depuis la restauration, il est devenu un des grands officiers d'honneur du Grand Orient. Cet illustre frère est aujourd'hui chef de quelques associations écossaises, qui pensent qu'il n'y a de véritable maçonnerie que dans leur rite et que sous leur direction. Elles tolèrent les degrés subalternes des autres rites; mais, suivant elles, à elles seules appartient le droit de donner les hauts grades. M. le duc de Choiseul est un homme trop sage et un trop bon maçon pour partager ces idées; mais il voit la confiance que ses frères lui ont témoignée, il en est touché; et c'est à sa bonté naturelle, et non à un esprit d'exclusion, de suprématie ou d'opposition, que les frères des associations écossaises opposées au Grand Orient de France doivent la haute faveur de le posséder. Cet illustre frère, qui a déjà secondé les efforts que des esprits sages ont faits pour rétablir la paix au sein du monde maçonnique, usera sans doute de son influence pour faire entendre raison à

quelques obstinés; il est digne de lui de ramener la franc-maçonnerie à ses vrais principes de fraternité, et bientôt, nous osons l'espérer, l'ordre entier le reconnaîtra pour un de ses chefs et de ses bienfaiteurs.

CIVIALE (Jean), docteur en médecine, né en 1792, est connu par sa méthode pour le broiement de la pierre dans la vessie. Deux prix remportés à l'Académie royale des Sciences, plusieurs médailles d'or décernées par des souverains étrangers, et surtout de nombreuses cures, recommandent le nom du docteur Civiale à la reconnaissance publique. L'ordre maçonnique se glorifie de compter parmi ses membres ce bienfaiteur de l'humanité. Présenté en 1825, par M. Bazot, à l'initiation maçonnique, il fut reçu par son présentateur, qui était vénérable de la loge et très-sage du souverain chapitre de la *Bonne Union* de Paris, aux grades symboliques et aux grades supérieurs. A peine reçu maçon, il trouva dans un membre de la loge l'occasion d'exercer son précieux talent avec un désintéressement digne de son cœur généreux et de son esprit fraternel. Puissent ses nombreux travaux ne pas l'enlever à nos séances et à l'amitié de ses frères!

COUPÉ DE SAINT-DONAT (le chevalier Alexandre-Auguste-Donat-Magloire), littérateur, est né à Péronne le 5 septembre 1775, et descend, par sa mère, d'Enguerrand de Marigny, ministre de Philippe le Bel. Élève de l'école d'artillerie de la Fère, il entra dans la carrière des armes en 1792, en qualité de sous-lieutenant; passa, en 1794, comme ingénieur, à l'armée de Sambre-et-Meuse; fut envoyé en Égypte en 1799, et devint chef de bataillon, et fut nommé membre de la Légion-d'Honneur en 1810. Deux ans après il eut le commandement de la place de Varsovie. Blessé et fait prisonnier de guerre par les Bavarois à la bataille de Haguenau, il passa pour mort, et perdit ainsi le grade de colonel pour lequel il était proposé. En 1819 il fut nommé chevalier de Saint-Louis. M. Coupé de Saint-Donat a publié en 1810 des *fables* que traduisit en italien Camillo Ugoni, et plusieurs d'entre elles reparurent en français comme traduites de l'italien. Il en a donné une nouvelle édition en 1818. On lui doit des *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles-Jean, roi de Suède et de Norwége*, 2 vol. in-8°, auxquels M. de Roquefort a ajouté des notes sur les anciens Scandinaves et sur la littérature des peuples du Nord. Membre de la société lyrique des soupers de Momus, M. Coupé

de Saint-Donat montre beaucoup de facilité pour la *chanson*, et on trouve de lui, comme maçon, un fort joli *cantique* dans *la Lyre maçonnique* de 1811.

CORDIER DE SAINT-FIRMIN (l'abbé), auteur de différents éloges historiques, entre autres de *Louis XII*, de *Racine*, de *La Fontaine*, de *Fénelon*, d'*Helvétius* et du *Dauphin, père de Louis XVI*, presque tous lus dans la loge des *Neuf Sœurs*, dont il était l'un des fondateurs et l'un des membres les plus zélés. Il assistait à la réception de Voltaire; et lorsque la loge rendit les honneurs funèbres à l'*Apollon français*, ce fut l'abbé Cordier de Saint-Firmin qui proposa, pour rendre cette solennité spécialement philanthropique, de délivrer une somme de cinq cents livres au plus pauvre des enfants qui naîtraient sur la paroisse Saint-Sulpice, le jour même où la reine accoucherait; l'enfant devait être du sexe du nouveau-né, prince ou princesse. Le nom de l'abbé Cordier de Saint-Firmin acquit une fâcheuse et imméritée célébrité, à l'occasion de la *loge d'adoption* que donna la loge des *Neuf Sœurs*, le 9 mars 1779 (*voy.* La Dixmerie). Le discours qu'il prononça ne fut pas écouté et fut même interrompu tumultueusement (voy. *Mémoire*

*pour la Loge des Neuf Sœurs*, in-4°, 1779). Ce discours, imprimé à la suite du *Mémoire*, est cependant digne d'estime; mais on voulait punir l'auteur d'avoir, dit-on, *choisi et guidé une récipiendaire contre son gré, et de l'avoir séparée de sa parente*. Le *Mémoire* justifia la loge et en même temps l'abbé de Saint-Firmin.

COURT DE GEBELIN (Antoine), de plusieurs académies, censeur royal, président honoraire perpétuel du Musée de Paris, naquit à Nîmes en 1725. Par suite d'affaires de religion, son père fut obligé de s'expatrier; il se retira à Lausanne, dont il devint pasteur, et où le jeune Court de Gebelin fit ses études. A l'âge de sept ans, les organes de la parole étaient si peu développés dans cet enfant, qu'à peine il pouvait parler; mais à douze ans il passait déjà pour un prodige d'instruction. M. de Gebelin le destinait à l'enseignement évangélique, et pendant quelque temps il fut ministre du saint Évangile; mais telle n'était point sa vocation. La carrière des lettres le réclamait, et il se prépara à la suivre par une ardeur sans égale à apprendre. « Histoire naturelle, dit M. le comte « d'Albon dans l'*Éloge de Court de Gebelin* « (in-4°, de 44 pages. Amsterdam, 1785), « mathématiques, langues mortes et vivantes,

« mythologie, monuments antiques, emblêmes,
« figures, hiéroglyphes, statues, médailles,
« pierres, gravures, inscriptions, arts d'agré-
« ment et d'utilité; ce fut alors qu'il étudia et
« dévora tout; que s'emparant, si je peux
« m'exprimer ainsi, du champ des connais-
« sances humaines, il le parcourut en entier.
« Il perça la nuit des temps les plus reculés,
« et s'enfonça chez les nations les plus ancien-
« nes, pour leur arracher le voile dont elles
« étaient couvertes. Une vérité trouvée le con-
« duisit à la connaissance d'une autre. Ainsi,
« de degrés en degrés, il alla jusqu'à la source
« des vérités primordiales, dont il forma quel-
« ques années après l'ensemble d'où résulte
« une lumière universelle. » La mort de son père le laissant le maître de céder à son penchant, il voulut revoir sa patrie. Il quitta la Suisse en 1763, faisant l'abandon à sa sœur de la presque totalité de ses droits au patrimoine paternel. Ce ne fut pas le seul acte de désintéressement de toute prétention légitime. A Uzès, où, par un doux souvenir de sa mère, qui y était née, il séjourna quelque temps, on lui indique les moyens de se faire restituer les biens que, dans sa fuite précipitée, elle avait été forcée d'abandonner. « Mais, dit Rabaut-
« Saint-Étienne (*Lettre sur la vie et les écrits*

« *de M. Court de Gebelin, adressée au Musée* « *de Paris*, in-4°. de 28 pages, 1784), il ne « peut se résoudre à déposséder ceux qui étaient « accoutumés à en jouir. » Il vint à Paris avec plusieurs lettres de recommandation; par un hasard singulier, aucune des personnes à qui elles étaient adressées ne se trouvaient dans la capitale. Seul, isolé, ayant peu de ressources pécuniaires, il se serait trouvé bientôt dans une situation déplorable, si sa sobriété et son antipathie pour toute espèce de plaisir, hors celui de l'étude, ne l'eussent mis tout de suite à la hauteur de sa modeste fortune. Un rare bonheur l'attendait : M. Quesnay de Saint-Germain, conseiller à la cour des aides de Paris, dans un *Discours pour servir à l'Éloge de M. Court de Gebelin*, lu au Musée de Paris, et qu'il fit imprimer au profit de la famille de l'illustre défunt (Paris, 1784, 20 pages in-4°), signale ainsi ce bonheur :

« Près de l'hôtel où il logeait, dit-il, vi- « vaient dans une heureuse médiocrité deux « demoiselles d'un âge mûr, et qu'une amitié « réciproque empêchait de songer à tout autre « lien. Leur manière d'être, qui les éloignait « du tumulte et de la dissipation extérieure; « sympathisait trop avec le caractère de M. de « Gebelin pour ne pas lui faire désirer de la

« partager. Son goût exclusif pour l'étude, sa « candeur, sa simplicité, mais cette simplicité « qui accompagne et décèle le génie, engagèrent « ces deux estimables amies à le recevoir chez « elles et à lui prodiguer, sans relâche, tous « ces soins généreux de famille et d'amitié « dont personne, après La Fontaine, n'eut un « besoin plus réel que M. de Gebelin. L'une « d'elles, M[elle] Linot, apprit exprès à gra- « ver pour l'aider dans ses travaux; l'autre, « M[elle] Fleury, lui avança jusqu'à 5000 liv., « pour l'impression du premier volume de son « grand ouvrage, *le Monde primitif comparé* « *avec le Monde moderne*, 9 vol. in-4°. » Ce ne fut qu'après dix années de travaux et de méditations qu'il mit au jour le *prospectus* de ce livre admirable. A la seule lecture du *prospectus* d'Alembert ne put dissimuler son extrême surprise, et demanda s'il y avait quarante hommes pour exécuter le plan de l'auteur. Le *Journal des Savants* (novembre 1773) alla plus loin : « Dans le plan de l'ouvrage, dit le ré- « dacteur de l'article, on ne voit que des an- « nonces et des promesses de traités différents. « Pour les exécuter, il faudrait une société des « plus savants hommes de toutes les nations, « qui sussent toutes les langues, qui eussent « sous les yeux tous les monuments; nous dou-

« tons encore qu'ils pussent y réussir. » Court de Gebelin répondit « qu'il avait cette société « dans sa bibliothèque, » et l'ouvrage le prouva. Il ne nous appartient pas, moins encore par le cadre resserré de notre recueil, que par notre insuffisance, de juger une si haute et immense matière; nous devons nous borner à des détails purement biographiques. Excellent géographe, il a, lui-même, dressé et gravé ses cartes; il a aussi dessiné et gravé plusieurs des planches de son ouvrage. Pour suppléer à son manque de fortune, il avait copié un grand nombre d'ouvrages rares, et jusqu'à des dictionnaires entiers. Pendant ces travaux, enfermé dans les bibliothèques, il se contentait, pour toute nourriture, d'un morceau de pain...... Sa mémoire était ingrate, « mais, dit Rabaut Saint-« Étienne (ouvrage cité), il eut au suprême de-« gré cette étendue d'esprit qui embrasse à la « fois une multitude d'objets; cette netteté de « conception qui les met chacun à leur place; « et ce coup d'œil ferme et sûr qui les rallie « tous et les fait converger en un même point. « La preuve de ce que j'avance est consignée « dans ses écrits. Je ne connais aucun ouvrage « qui embrasse autant d'objets que le sien; je « doute même que l'esprit humain puisse ja-« mais aller plus loin, et cependant il règne

« dans tout ce qu'il a fait la plus parfaite « unité. » Court de Gebelin fut honoré des suffrages des savants; plusieurs l'ont cité avec éloge, d'autres se sont appuyés de ses idées. Il avait un accès facile chez les grands seigneurs et les hommes en place, qu'il n'importunait jamais dans l'intérêt de sa fortune, mais bien dans l'intérêt de ses travaux, ou pour rendre avec la plus gratuite obligeance des services aux gens de lettres et à ses amis. « On était si « accoutumé à cet abandon de lui-même, dit « M. le comte d'Albon (éloge déjà cité), qu'un « homme en place le voyant entrer chez lui, « prévint sa démarche en lui demandant quel « était le malheureux dont il venait plaider la « cause. » Le ministre de Berlin lui portait une rare bienveillance. Il fit même venir de la Chine des monuments dont l'explication devait entrer dans la suite du *Monde primitif*. Court de Gebelin fut le seul auteur, éditeur et correcteur de ce grand ouvrage, qui obtint plus de douze cents souscripteurs, et qui est d'une telle correction, qu'à peine trouve-t-on deux ou trois fautes dans chaque volume. Mais nous n'avons jusqu'à présent considéré Court de Gebelin que comme savant. Voyons-le comme franc-maçon. Il fut reçu aux grades symboliques dans la loge des *Neuf Sœurs*, dont il

fut ensuite secrétaire et député. Le frère de La Dixmerie, dans son *Mémoire pour la Loge des Neuf Sœurs*, in-4°, 1779, le signale en ces termes à l'estime de l'ordre entier : « Savant « infatigable, dit-il, aussi hardi dans ses pro- « jets que prompt et habile à les remplir; qui « fouille d'une main ferme et sûre dans les « débris du monde et des temps; qui nous fait « jouir de ce qui a cessé d'exister, nous fami- « liarise avec ce qui n'est plus, et nous fait « mieux connaître ce qui nous environne. » Un jeune frère, également homme instruit et poète distingué, Guerrier de Dumast, a payé un noble et juste tribut d'admiration et de reconnaissance fraternelle à ce contemporain, par l'instruction, le génie et le talent, de tous les peuples et de toutes les époques. (*Voy.* les notes du poème de la *Maçonnerie*, 1 vol. in-8°, Paris, 1820.) Court de Gebelin porta dans la société maçonnique cet esprit investigateur qu'il avait déployé dans la société profane. Avec le frère Savalette de Langes (*voy.* ce nom), il fut l'un des fondateurs du régime ou rite des *Philalètes*, ou *Chercheurs de la vérité*, établi dans le sein de la loge des *Amis réunis*. Il renouvela en 1777, l'usage des anciens couvents philosophiques destinés à professer la maçonnerie. Dans ses hautes vues et dans le courant de cette

année (1777), il fit en 7 leçons, un *Cours des Allégories les plus vraisemblables des Grades maçonniques*. Ces conférences furent suivies par tout ce que l'ordre comptait de plus distingué parmi ses membres. Elles se sont renouvelées presque sans interruption pendant neuf années, de 1778 à 1789. Le frère Alexandre Lenoir (*voy*. ce nom) les a remises en usage en 1812 et 1813. Court de Gebelin mourut dans la nuit du 9 au 10 mai 1784, chez Mesmer, son ami, qui l'avait appelé dans son hôtel pour, en le soumettant à un traitement dont il avait quelques années auparavant éprouvé les bons effets, tâcher de ranimer en lui les sources de la vie, épuisées par un long et continuel travail. L'art fut impuissant; l'amitié, cette fois, ne put qu'adoucir les derniers moments de sa vie. L'autopsie, faite par MM. Mittié, Lacase, D. Chaigneverd, Sue le fils et Lamotte, constata qu'un vomissement qui avait duré trois semaines consécutives, sans que le malade pût prendre aucune espèce de nourriture, était causé par une complète désorganisation des reins. (Voy. *Lettre sur la mort de M. Court de Gebelin*, in-8° de 14 pages.) Ainsi s'éteignit, à peine âgé de 60 ans, un homme qui, comme savant, n'avait point eu de modèle et n'a point laissé de successeur, et qui s'est placé au pre-

mier rang des sages, des amis de la vertu et des plus dignes francs-maçons.

Son ami, le comte d'Albon, recueillit ses cendres et les déposa dans un monument (gravé à la suite de l'éloge) qu'il lui éleva dans sa terre de Franconville, où Court de Gebelin aimait à s'abandonner à ses rêveries philosophiques. Ce savant si distingué, si doux et si modeste, n'a pas été à l'abri des coups de l'envie : ils ne l'atteignirent point. Pressé de répondre à plusieurs de ces attaques, il s'y refusa constamment. « La république des lettres, « disait-il, n'est point une arène, et nos plu« mes des instruments de pugilat. Respectons« nous, aimons-nous, éclairons-nous mutuel« lement, et au lieu de nous écraser les uns « les autres, élevons en société l'édifice de la « vérité qui nous a été confié pour la félicité « générale. » C'est par ces belles paroles de notre illustre frère que nous terminerons notre hommage maçonnique.

CUBIÈRES (le chevalier de), qui, par amitié pour Dorat, porta quelque temps le nom de *Dorat-Cubières*, et qui, pendant la révolution, prit le nom de *Cubières-Palmézeaux*, a été un poète agréable à l'époque où Dorat, de Pezai, Desmahis, etc., faisaient les délices des salons

et des coteries littéraires. Le genre fade et musqué de leur poésie est heureusement passé pour l'honneur du goût, et, quoique hommes d'esprit, ces malencontreux auteurs ne sont plus cités que pour avertir les jeunes poètes du danger de l'école qu'avaient formée ces poètes-chevaliers, ces faiseurs de bouquets à Chloris. Le chevalier de Cubières était membre de la loge des *Neuf Sœurs*. Il contribua à la former en 1776, et à la réorganiser en 1806. Il assista à la réception de Voltaire dans notre ordre, et concourut à rendre les honneurs funèbres que la loge décerna à cet illustre frère, dans la fameuse fête d'adoption du 9 mars 1779 (*voy.* LA DIXMERIE et CORDIER DE SAINT-FIRMIN); il prononça un discours en prose comme *ministre de l'Amour et au nom de cette divinité*. Le chevalier de Cubières fut tendrement attaché à la comtesse Fanny de Beauharnais, tante de l'impératrice Joséphine, et occupait un appartement dans l'hôtel de cette dame, qui cultiva les lettres avec succès : il donna de longs et touchants regrets à sa perte. En 1814 il vivait à la campagne. L'invasion étrangère apporta le désordre dans sa modeste retraite; il fut blessé pour le reste de sa vie d'une chute que lui occasionèrent les mauvais traitements de ses hôtes forcés. Il mourut en 1820. Le chevalier de Cubières

était un honnête homme, d'un commerce agréable, et possédait la véritable insouciance philosophique dans tout ce qui lui était personnel.

CUVELIER DE TRIE (Jean-Guillaume-Auguste), auteur dramatique, naquit à Boulogne-sur-mer en 1766. Il fut d'abord avocat dans sa ville natale; puis, par suite de la révolution, il fut employé dans les administrations publiques, et entra comme hussard dans la garde du premier consul Bonaparte; il parvint au grade de capitaine de première classe commandant des guides-interprètes. Sa santé s'étant affaiblie, il quitta le service et se livra exclusivement aux compositions dramatiques. De 1793 à 1824, il a fait représenter cent dix pièces, comédies, drames, prologues, pantomimes, mélodrames et ballets; très-peu de ces productions ont été faites en société avec d'autres littérateurs : le nom de Cuvelier est célèbre aux petits théâtres, où on lui a donné le surnom de *Corneille des boulevards*. C'était aussi un homme d'esprit, et on remarque de jolies *poésies* dans le recueil qu'il a publié. Fondateur et premier vénérable de la loge des *Frères Artistes*, en 1802, il a rendu des services à l'ordre en consacrant un temple nouveau qui n'a pas cessé d'être remarquable, soit par les doctrines

qui y sont professées, soit par les honorables membres qu'il a admis à la lumière, ou affiliés. Cuvelier est mort à Paris le 25 mai 1824.

## D.

DAZARD (Michel-François), né à Châteaudun (Eure-et-Loire) le 2 mai 1771; directeur des contributions directes à Périgueux. Vénérable de la loge des *Amis du Nord*, orient de Bruges, en 1805, et de la loge du *Père de Famille*, orient d'Angers, en 1814; il a plusieurs fois présidé les chapitres de ces deux loges et celui des *Amis de Henri IV*, vallée de Périgueux. M. Dazard a puisé dans l'étude et la pratique des différents rites de la franc-maçonnerie des connaissances supérieures, et il en a donné une preuve remarquable dans la rédaction d'une pièce importante, devenue fort rare, et qui a pour titre : *Extrait des colonnes gravées du Père de Famille, vallée d'Angers* (in-8° de 48 pages, 1812). Cette pièce est un témoignage honorable du courage et de l'indépendance du chapitre, et du frère qui en fut l'organe. Elle dévoile, appuyée de pièces authentiques, les prétentions illégales du suprême conseil du 33e degré du rite écossais ancien et accepté, et la fausseté du droit qu'il prétend

s'arroger de régir exclusivement ce rite en France. On doit encore au frère Dazard plusieurs discours intéressants dont quelques-uns ont été livrés à l'impression.

DECAZES (Élie, duc), pair de France, né à Saint-Martin en Laie, le 28 septembre 1780, d'une famille bourgeoise, anoblie en 1595 par Henri IV, dans la personne de Raymond Decazes. Il épousa en 1805 la fille du comte Muraire, dont il devint veuf l'année suivante. Membre du tribunal de première instance du département de la Seine, conseiller en la cour d'appel en 1810, M. Decazes ne dut sa haute fortune politique, que du reste il méritait par ses talents, qu'au rétablissement du gouvernement royal en 1814. Il devint préfet de police en 1815, conseiller d'État, membre de la chambre des députés, et successivement ministre de la police, ministre de l'intérieur, président du conseil des ministres; et enfin comte, duc et pair de France. Il fait partie de la noble chambre des royalistes constitutionnels. Franc-maçon et membre en qualité de maître de la loge d'*Anacréon*, en 1808; au jour de la faveur, M. Decazes n'oublia pas ses frères. Nommé par les membres du rite écossais très-puissant souverain, grand commandeur, il présenta au roi

Louis XVIII une médaille dont la composition est ingénieuse et patriotique. D'un côté cette médaille porte l'effigie du roi avec ces mots : A LOUIS XVIII, ROI DE FRANCE, L'ÉCOSSISME FRANÇAIS RECONNAISSANT. Et de l'autre côté, en style lapidaire, ces mots :

COMTE DECAZES
EL.·. T.·. P.·. S.·. G.·. CONS.·. TITUL.·.
TEMPLE INAUGURÉ
G.·. L.·. INSTALLÉE
ÉTRANGERS RETIRÉS.
Octobre 1808.

Le prince accueillit gracieusement l'hommage des maçons, et dit à S. Exc. (M. Decazes était alors ministre de la police) : « Je garderai « toujours près de moi une médaille qui me « rappelle d'aussi heureux et d'aussi doux sou- « venirs » (voy. *Bibliothèque maçonnique*, décembre 1818, tom. I, p. 39). M. le duc Decazes est grand officier du Grand Orient de France.

DELILLE (Jacques), poète célèbre, fit des études ecclésiastiques, et porta long-temps le titre d'ABBÉ DELILLE. Il naquit en 1738 à Aigue-Perse, dans la Limagne, et était fils naturel d'Antoine Montanier, avocat au parlement de Clermont, qui lui laissa généreusement à sa

mort cent écus de pension viagère. L'abbé Delille donna, en 1769, une traduction en vers des *Géorgiques* de Virgile; traduction dont le mérite fut généralement senti, et qui fit dire à Frédéric II que « c'était le seul ouvrage ori-« ginal qu'il eût vu depuis long-temps. » Il fut reçu membre de l'Académie-Française en 1774; il a été depuis membre de l'Institut et professeur de poésie latine au collége de France (*voy.* P.-F. Tissot). *Les Jardins*, poème, parurent en 1782. Ses autres poèmes, *l'Imagination*, *l'Homme des Champs*, *les Trois Règnes*, *la Pitié*, *le Paradis perdu*, d'après Milton, sont en partie le fruit de son exil volontaire; car l'abbé Delille, qui ne partageait pas les principes de la révolution, avait pris le sage parti de s'expatrier. De retour en France en 1801, il y vécut en paix, et mourut universellement regretté le 1er mai 1813. Comme Milton, il était devenu aveugle. Les œuvres complètes du Virgile français ont été recueillies et publiées par MM. Michaud, en 16 vol. in-8°, 1824. La loge des *Neuf Sœurs* eut la gloire de posséder l'abbé Delille parmi ses membres à l'époque de sa reprise de travaux en 1806.

DENIS (l'abbé Pierre), prieur de Talézieux, maître, premier orateur de la loge de la *Ré-*

*union des Étrangers*, fondée en 1784 (*voy.* WALTESTORFF et BARON). Dans le discours qu'il prononça lors de l'installation de la loge, il dit : « C'est le sort de la vérité d'être combattue ; « c'est le sort de la vertu d'être persécutée. « La maçonnerie a eu à lutter, en Italie et dans « quelques parties de l'Allemagne, contre les « calomnies de l'ignorance et du fanatisme ; « mais une société qui a pour principe l'utilité « publique, pour but la perfection de l'homme « et son bonheur, ne succombera jamais. »

DENIS (l'abbé Claude-Marie), chanoine de Semur en Brionais, compagnon, membre de la loge de la *Réunion des Étrangers*, etc.

DERVENT-WATERS (lord) le premier des deux grands maîtres étrangers de la maçonnerie en France, avant que le duc d'Antin, troisième grand maître, et le premier grand maître français, n'eût été élevé à ce poste éminent par les maçons de notre patrie. Lord Dervent-Waters introduisit parmi nous cette association en 1725, de concert avec le chevalier Maskelque, M. D'Heguetty et quelques seigneurs anglais. Ils formèrent chez Hurc, traiteur, rue des Boucheries, une loge qui fut bientôt suivie de plusieurs autres, notamment celle qui se tint

pour la première fois en 1732, chez Landelle, traiteur, rue de Bussy, et qui prit le titre de *Loge d'Aumont*, parce que le duc d'Aumont y avait reçu la lumière. On peut consulter sur l'existence de ces loges l'instruction historique donnée par la grande loge de France aux loges de sa correspondance, en 1783. La loge établie en 1725 par lord Dervent-Waters fut régulièrement constituée par la grande loge d'Angleterre, à la date du 7 mai 1729, sous le nom du frère Lebreton, et sous le titre de *Saint-Thomas*. Cet illustre Anglais retourna à Londres en 1735, et y fut décapité le 19 décembre 1746, victime de son attachement à la cause du prétendant (*voy*. HARNOUESTER).

DÉSAUGIERS (Marc-Antoine), auteur dramatique, chevalier de la Légion-d'Honneur, a consacré sa vie entière à cette littérature agréable et facile, qui peint si bien le caractère des Français : l'amabilité et la gaîté. Il fut l'un de nos premiers vaudevillistes, et, par sa verve joyeuse et entraînante, notre premier chansonnier. Après avoir enrichi les théâtres du Vaudeville et des Variétés de ses productions, il est devenu, en 1815, directeur de ce théâtre que Boileau a peint et prévu dans ce vers :

Le Français, né malin, forma le *vaudeville*.

Cette direction cessa en 1822, par la volonté même de Désaugiers; mais il la reprit en 1825. Il était encore directeur quand il mourut, le 9 août 1827, des suites de l'affreuse opération que nécessite trop souvent la maladie de la pierre; il était né à Fréjus en 1772. Nous ne citerons aucun de ses vaudevilles, connus de tout le monde; nous rappellerons seulement qu'il a créé, comme chansonnier, le personnage grivois de *Cadet Buteux*, auquel il a prêté une foule de choses spirituelles et piquantes : qui n'a pas chanté les revues ou pots-pourris de Cadet Buteux sur *la Vestale*, sur *Artaxerxe* et sur *les Danaïdes?* Les *Chansons* de Désaugiers ont été imprimées en 3 volumes in-8°; le premier en 1808, le deuxième en 1812, et le troisième en 1816. Le libraire Ladvocat en a donné une nouvelle édition, en 4 volumes in-18, en 1827. Désaugiers fut maçon excellent et joyeux. Il appartenait à la loge de la *Parfaite Réunion*, orient de Paris, et l'ordre lui doit sept cantiques qui font l'ornement et le charme des recueils et des assemblées maçonniques.

DESÈZE (Romain), né à Bordeaux en 1750, était avocat avant la révolution, et avait acquis une honorable réputation dans son ordre, lors-

que la confiance du roi Louis XVI l'associa à ses défenseurs, MM. Tronchet et de Malesherbes Ce choix immortalisait M. Desèze, qui se montra digne, par ses sentiments, de la haute mission qui lui était confiée. Si son plaidoyer, comme ouvrage oratoire, n'obtint pas tous les suffrages, c'est qu'il fallait plus que du dévouement et un mérite recommandable pour s'élever jusqu'à une si immense infortune, en présence d'une nation entière qui comptait de si beaux talents, et aux regards d'une postérité qui admire les vertus, mais juge aussi le mérite. M. Desèze subit les rigueurs de la détention, qui ne fut pas immédiate à la funeste catastrophe du 21 janvier 1793; il sortit de prison après le 9 thermidor an II (1794). Le seul Malesherbes avait porté sa tête sur l'échafaud : depuis long-temps il avait le malheur d'être célèbre. Sous le gouvernement impérial, M. Desèze resta inaperçu. En 1814, Louis XVIII le nomma premier président de la cour de cassation, en remplacement de M. Muraire, et successivement comte, pair de France, membre de l'Académie-Française, et chevalier des ordres du roi. M. Desèze mourut en 1827. Il était en 1806 membre de la loge des *Neuf Sœurs*.

DIEULAFOY (H.), auteur dramatique. Quelques vaudevilles et parodies l'ont signalé aux amis de la gaîté. Les gens de goût n'ont point oublié sa jolie comédie en un acte en vers, *Défiance et Malice*, jouée au Théâtre-Français pour la première fois en 1801, et qui est restée au répertoire. Il a donné, en 1803, au théâtre Louvois, le *Portrait de Michel Cervantes*, comédie en trois actes et en prose. L'Académie royale de Musique lui doit, et à son collaborateur M. Briffaut, en 1816, *les Dieux rivaux*, opéra en un acte, musique de MM. Persuis, Spontini, Bertoz et Kreutzer, et en 1820, *Olympie*, opéra en trois actes, musique des mêmes, hors M. Persuis; il a, comme maçon, composé plusieurs cantiques. Dieulafoy est mort en 1823.

DIXMERIE (Nicolas Bricaire de La), homme de lettres, naquit en Champagne, vers 1731, et mourut à Paris en 1791. Il a publié entre autres ouvrages des *Contes philosophiques et moraux*, 2 vol., 1765; 3 vol., 1769; *les Deux Ages du Goût et du Génie sous Louis XIV et sous Louis XV*, in-8°, 1769; *le Lutin*, 1770, in-12; *l'Espagne littéraire*, 4 vol. in-12, 1774; *l'Éloge analytique et historique de Michel de Montaigne*, etc., in-12, 1780; *le Géant Isoire, sire de Montsouris*, 2 vol. in-12, 1788, etc.

Franc-maçon et membre de la loge des *Neuf Sœurs*, il a rendu à cette loge des services éminents. Fondée en 1776, la loge n'ayant pas cherché, contre l'usage, son patron dans la légende, elle n'obtint qu'à grand'peine, de la grande loge de France, les constitutions qui assuraient sa régularité. Bientôt les modifications qu'elle apporta dans la réception maçonnique de Voltaire, plus tard les honneurs funèbres qu'elle rendit au prince de notre littérature, et que la grande loge trouva trop mondains, placèrent la loge des *Neuf Sœurs* sous le joug de l'arbitraire. Son local ordinaire lui fut interdit. Dans cette position, dont elle ne se plaignit pas, sans local fixe, elle excita le courroux de quelques chefs de la grande loge, en donnant une loge d'adoption, le 9 mars 1779, dans le local dit du *Cirque royal*. Cette tenue fut nombreuse et brillante, mais, comme toutes les réunions extraordinaires, un peu tumultueuse : là est le grief dont se servit la grande loge pour la démolir, attendu que « l'assemblée avait excité « les justes plaintes des maçons et la clameur « publique. » Un des motifs particuliers est que l'un de ses membres, l'abbé Cordier de Saint-Firmin (*voy.* ce nom), avait fait choix « d'une récipiendaire contre son gré, et l'avait « séparée de sa parente. » La loge des *Neuf*

*Sœurs*, déjà fatiguée des persécutions de la grande loge, s'indigna d'une démolition qu'elle jugeait ne pas avoir méritée; elle chargea de sa défense trois de ses membres : les frères de La Dixmerie, son orateur et député, Court de Gébelin, son secrétaire et député, et le comte de Persan, son maître des cérémonies et député. Ces illustres frères publièrent un *Mémoire pour la loge des Neuf Sœurs*, in-4° de 44 pages, 1779, que rédigea le frère de La Dixmerie en qualité de rapporteur. Ce mémoire où l'auteur passe en revue les membres de la loge, et fait connaître leurs titres à la considération publique, est remarquable par la simplicité avec laquelle les faits sont présentés, la force de la dialectique, et en même temps une énergie qui ne s'écarte jamais de la modération. Il valut à la loge sa réintégration sur le tableau des loges régulières de France ; à la suite du *Mémoire* est le *Discours* que le rapporteur avait prononcé en qualité d'*orateur de la sagesse*. Lors de la réception de Voltaire, le frère de La Dixmerie, inspiré par la présence de l'illustre néophyte, improvisa ce quatrain qui fut vivement applaudi, et dont l'auguste vieillard le remercia avec sensibilité :

Au seul nom de l'illustre frère,
Tout maçon triomphe aujourd'hui ;

Il reçoit de nous la lumière :
Le monde la reçoit de lui.

Voltaire mourut quelques mois après à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le frère de La Dixmerie, au nom de la loge, rendit au grand homme, dont elle déplorait la perte, un éclatant hommage, en prononçant dans la cérémonie funèbre l'*Éloge de Voltaire* (in-8° de 120 pages, 1779, Genève et Paris). Ce discours, peut-être trop littéraire pour la circonstance, fut néanmoins accueilli avec la plus grande faveur (*voy.* VOLTAIRE).

DUFRESSE (Simon-Camille), maréchal de camp en retraite, commandeur de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, est né le 2 mars 1762. Ce frère qui, pendant trois années, remplit les fonctions de gouverneur de Valladolid, en Espagne, présida plusieurs fois les travaux d'une loge établie dans le local même de l'affreux tribunal de l'Inquisition, et l'on entendit souvent retentir les coups du maillet mystérieux, emblême de charité, de tolérance et de fraternité; là où le fanatisme avait, au nom d'un dieu de paix et de clémence, aiguisé ses poignards et multiplié les instruments de torture, où tant de victimes,

au milieu des cris de la douleur et du désespoir, invoquaient en vain ce Dieu au nom duquel on les assassinait.

Dans ce hideux palais de la mort, les maçons français, et des frères éclairés de l'Espagne multipliaient les actes de bienfaisance et les exhortations à la concorde et à l'humanité pour secourir les victimes qui avaient survécu, et éclairer un peuple généreux que les moines avaient abruti..... Les moines sont revenus, et en 1824, les sept maçons de Grenade mis à mort *avec cruauté* (suivant la sentence), et leurs biens confisqués ont prouvé qu'il faut aux suppôts du fanatisme la vengeance du sang et des richesses.

Le frère Dufresse est retiré à la campagne, à quelques lieues de Paris.

DULAURE (Jacques-Antoine), historien, né à Clermont (Puy-de-Dôme) le 3 septembre 1755. Il se fit connaître en 1787, par une *Nouvelle Description de Paris*, qui a été l'origine de son *Histoire physique, civile et morale de Paris*, publiée depuis le rétablissement du gouvernement royal en 1814. Mais l'ouvrage nouveau est devenu un monument historique du plus haut intérêt, tandis que l'ouvrage primitif n'était qu'un simple guide, une sorte de conducteur dans la

capitale. M. Dulaure fut membre de la convention nationale et du conseil des cinq-cents. Là s'est bornée sa carrière politique. Celle de l'histoire, nous l'avons dit, s'est agrandie, et il appartient maintenant à la classe de nos premiers historiens. Admis dans l'ordre maçonnique, il s'y est distingué; on voit figurer son nom sur un annuaire de 1810, comme l'un des fondateurs de la loge d'*Osiris*, orient de Sèvres, près Paris. Membre de la loge des *Chevaliers de la Croix*, il a été conduit naturellement à l'ordre du *Temple* qui a pris souche sur cette loge. M. Dulaure parle un peu légèrement de l'une et l'autre institution; il critique surtout les titres et les décorations maçonniques : nous sommes, sur ce point, tout-à-fait de son avis; mais ce n'est là qu'un travers qui n'empêche pas que l'institution, en elle-même, ne soit une des plus respectables parmi les institutions philanthropiques.

DUMAS (le comte Mathieu), lieutenant général, membre de la chambre des députés, est né à Montpellier le 23 décembre 1758, et se consacra à la profession des armes. Il fit la guerre de l'indépendance américaine en qualité de capitaine dans l'armée du général Rochambeau; il fut, en 1782, maréchal des logis

de l'état-major général, et major en 1783. L'année suivante il alla reconnaître l'état militaire des îles du Levant, et devint, en 1789, aide de camp du maréchal de Broglie, puis du général La Fayette, commandant général de la garde nationale. Il fut nommé, en 1790, directeur du Dépôt de la guerre, et chargé en 1791, à la tête des gardes nationales de différents départements, de ramener à Paris Louis XVI, qui avait été arrêté à Varennes. Le département de Seine-et-Oise le nomma la même année, membre de l'assemblée législative. Suspect en 1792, il fut néanmoins, par le besoin que l'on avait de ses services, mis à la tête du Dépôt des plans de campagne, en qualité de directeur. Il reparut au corps-législatif en 1795, en qualité de membre du conseil des anciens, où l'élut le département dont, en 1791, il avait obtenu les suffrages. Ce fidèle ami de la liberté légale fut proscrit par le directoire exécutif, et il se retira à Hambourg. Le gouvernement consulaire le rappela, et le nomma bientôt pour réorganiser l'armée de réserve à Dijon. Il fit la campagne de cette année qui amena la paix de Lunéville. Devenu conseiller d'État il proposa, au nom du gouvernement, la création de l'ordre de la Légion-d'Honneur, décrétée en 1802, et reçut, en

1805, avec le titre de grand officier de cette légion, le grade de général de division. Joseph Bonaparte, parvenu au trône de Naples, le demanda à l'empereur son frère pour le premier ministère du royaume, et le général Dumas devint ministre de la guerre en 1806; en 1808, grand maréchal du palais et grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles. Il fit, au mois de mai 1809, à la tête de l'armée d'Italie, sa jonction avec la grande armée, et se trouva au passage du Danube le 4 juillet, et à la bataille de Wagram les 5 et 6 du même mois.

L'empereur le chargea de faire exécuter les conditions de l'armistice de Znaïm. Intendant général de l'armée dans l'expédition de Russie, il fut fait prisonnier à la bataille de Leipzic, le 18 octobre 1813. Il recouvra la liberté en 1814; le gouvernement royal le classa parmi les conseillers d'État honoraires. Peu après, il fut nommé directeur de la comptabilité des armées, et compris dans une promotion de commandeurs de l'ordre de Saint-Louis. Pendant les cent jours, en 1815, il reprit ses anciens titres; après la seconde restauration, il fut mis à la retraite.

Le général Mathieu Dumas a publié plusieurs ouvrages sur la science militaire; ce sont : *Précis des événements militaires, ou Es-*

*sais historiques sur la guerre présente*, 1800; *Précis des événements militaires, ou Essais historiques sur les campagnes de* 1799 *à* 1814, 2 vol. in-8°. Membre de la chambre des députés, en 1827-1828, il ajoute de nouveaux titres à l'estime de ses concitoyens. Comme franc-maçon, il était, en 1802, membre du Grand Orient de France, en qualité de député de la loge de la *Constance éprouvée*, orient de Paris.

DUMERSAN (N.), dont le nom de famille est Marion, est né au château de Castelneau, près d'Issoudun, en 1780. Il fit de bonnes études et fut employé, en 1795, au cabinet des médailles de la Bibliothèque du roi, où il est encore attaché en qualité de secrétaire de ce cabinet. Comme numismate et archéologue, il a publié plusieurs ouvrages utiles, et qui ont prouvé toute son aptitude à des travaux qui contrastent singulièrement avec le genre de littérature qu'il a adopté. Il est l'un des plus féconds auteurs des théâtres du Vaudeville, des Variétés, de la Porte Saint-Martin, etc.; et son nom se trouve associé à presque toutes les pièces de MM. Désaugiers, Merle, Brazier, Jos, Pain, de Rougemont, Dartois, Sewrin, Georges Duval, Gabriel, etc. Il a aussi publié quelques ro-

mans, entre autres, *le Soldat laboureur*. Reçu maçon à la loge de la *Parfaite Réunion*, orient de Paris, il a composé plusieurs *cantiques* qui se trouvent dans les recueils maçonniques.

DUMOLARD (H.-F.), auteur dramatique, a débuté dans la carrière des lettres par un poème intitulé *Fénelon au tombeau de Rotrou*. Il a fait seul ou en société, plusieurs comédies-vaudevilles, et a été l'éditeur des *Mémoires de Favart*. On a aussi de M. Dumolard plusieurs cantiques maçonniques.

DUPATY (Charles-Marguerite-Jean-Baptiste-Mercier), naquit à la Rochelle en 1744, et mourut à Paris en 1788. Il était avocat général au parlement de Bordeaux lorsque la part qu'il prit, en 1770, dans les discussions des cours souveraines, le fit enfermer au château Pierre-en-Cise, à Lyon. La cause de l'indépendance de la magistrature qu'il défendait ayant triomphé, il fut rendu à la liberté, et bientôt après nommé président à mortier au même parlement. Ce digne magistrat a publié, entre autres ouvrages, des *Réflexions historiques sur les lois criminelles* qui sont estimées des jurisconsultes, et qui ont contribué à la réforme du code criminel. Ses *Lettres sur l'Italie*, mises au

jour en 1788, et souvent réimprimées depuis, ont eu un succès populaire. La Harpe en dit généralement du bien, et Voltaire traite constamment avec estime un magistrat littérateur qui honorait sa profession et les lettres par ses talents, son courage, et un esprit ingénieux. Comme citoyen, comme père de famille, c'était un homme doué des plus nobles qualités, un homme d'une sensibilité exquise. Comme maçon, c'était un excellent frère; membre de la loge des *Neuf Sœurs*, il a mérité cet éloge du frère de La Dixmerie, qui n'était dans son jugement que l'écho de l'opinion publique. Magistrat respectable, aussi connu par son courage que par ses lumières, digne à la fois d'être cité pour un modèle de conduite et d'éloquence.

DUPATY (Emmanuel), homme de lettres, chevalier de la Légion-d'Honneur, second fils du président Dupaty, est un des plus spirituels membres de l'association maçonnique, et il a embelli les fêtes de l'ordre de ses heureuses productions. Réquisitionnaire, il servit dans la marine comme matelot, puis comme aspirant. Il se distingua au combat du 2 juin 1794. Du service de mer, il passa dans les ingénieurs hydrographes, et enfin dans le génie militaire.

Sa dette payée à l'État, il voulut servir les muses, et devint un de leurs favoris; mais son coup d'essai manqua de lui être funeste, politiquement parlant. *Les Valets de l'antichambre*, qu'il donna à l'Opéra-Comique, furent tenus pour une satire contre le gouvernement, et le téméraire chansonnier dut aller expier à Saint-Dominique la liberté grande de s'être moqué de gens qui se moquaient bien autrement du bon peuple français.

On l'envoya d'abord à Brest où on le tint enfermé; heureusement les juges se mirent à rire, comme feu M. de Francaleu, et ils furent désarmés. On rapporta le terrible décret; l'auteur eut la liberté de revenir à Paris; *les Valets dans l'antichambre* reparurent sous le titre de *Picaros et Diego* : tout le monde fut content, et M. Dupaty ne fit plus d'allusions politiques. Ses plus jolis opéras comiques sont *le Chapitre second, la Jeune Prude, Ninon chez madame de Sévigné, Mademoiselle de Guise, l'Intrigue aux fenêtres, Françoise de Foix, le Poète et le Musicien, les Voitures versées*. Au Vaudeville il donna *les Deux Pères* ou *la Leçon de botanique, le Jaloux malade, la Jeune Mère, Agnès Sorel*. Il enrichit le répertoire de Louvois de *la Prison militaire*, en cinq actes. Le Théâtre-Français lui dut *le Portrait*

*de Préville*, *Avis aux Maris*, etc. Depuis *les Valets dans l'antichambre*, M. Dupaty a laissé en paix le gouvernement; chacun y a gagné, auteur et ministère; mais il est une classe d'individus qu'il a flétris, en publiant une satire sous le titre des *Délateurs*. En cela il leur a fait trop d'honneur; car hommes de cette espèce ne doivent être atteints que par les magistrats et l'opinion publique. Cet ouvrage eut un succès de vogue.

DUPERRON (l'abbé Jean-François-Reveché), vicaire général de Montauban, ancien grand'-croix de l'ordre royal de Saint-Louis, grand Écossais, membre de la loge de la *Réunion des Étrangers*, orient de Paris (*voy.* WALTERSTORFF, BARON, DENIS).

DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques), avocat et docteur en droit, membre de la chambre des représentants en 1815, et de la chambre des députés en 1827-1828, né à Varzy le 1er février 1783. Il se fit remarquer par d'excellentes études, un grand amour de sa profession, et surtout par un noble courage dans plusieurs grands procès pour causes politiques. Il appartient à l'ordre maçonnique, où plus d'une fois il a fait entendre les plus heureuses improvisations.

DUPIN jeune (Philippe-Simon), avocat et docteur en droit, frère du précédent, est né à Varzy le 7 octobre 1795. C'est sous la direction de son frère qu'il se présenta au barreau, où il se distingua dans plusieurs causes importantes. Membre de l'ordre maçonnique, revêtu des plus hauts degrés de cet ordre, M. Dupin jeune, par ses brillantes improvisations, a attiré long-temps une foule de frères instruits aux séances de la loge des *Trinosophes*. Les recueils maçonniques renfèrment plusieurs de ses discours écrits. Comme improvisateur, comme écrivain, il a un mérite unanimement reconnu.

## E.

ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Jacques), avocat au parlement de Paris, naquit à Carantan en 1732, et mourut en 1786. Il est connu par plusieurs *Mémoires* célèbres, entre autres, par le *Mémoire pour les Calas*, 1762, in-4°. Élie de Beaumont était membre de la loge des *Neuf Sœurs*.

ÉPRÉMÉNIL (Jean-Jacques-Duval d'), conseiller au parlement, etc., naquit à Pondichéry en 1746. Il fut envoyé à l'âge de quatre ans à

Paris où il fit de bonnes études, et acheta successivement les charges d'avocat du roi au Châtelet, et de conseiller au parlement. Jeune et frondeur, il fut un des censeurs les plus sévères de la cour avant 1789, et montra une opposition si vive à l'adoption des édits sur l'impôt du timbre et l'impôt territorial, que les ministres donnèrent l'ordre de l'arrêter. Le marquis d'Argoust, chargé de cette mission, entra dans la chambre même où le parlement était en séance. M. d'Éprémènil, un des plus zélés défenseurs des priviléges des parlements, reçut dans cette circonstance des marques touchantes de l'affection de ses honorables collègues. Le marquis d'Argoust demanda plusieurs fois, *Où est M. d'Éprémènil?* et chaque fois on répondit de tous côtés : *Nous sommes tous M. d'Éprémènil.* Un officier de robe courte, auquel M. d'Argoust s'adressa ensuite, se borna à dire qu'*il ne le voyait pas;* mais M. d'Éprémènil se leva de lui-même, et fut enlevé. Il passa une année aux îles Marguerite. Ce célèbre magistrat remporta dans une autre occasion un triomphe que son cœur détestait peut-être en secret : M. de Lally, commandant des troupes du roi dans l'Inde, avait été condamné à mort par le parlement de Paris, comme traître à la patrie. M. de Lally fils voulut faire réhabiliter la mé-

moire de son père, et fit appel du jugement. Cette affaire fut renvoyée au parlement de Normandie, où M. d'Éprémênil se transporta pour soutenir le bien jugé du parlement de Paris, et eut le malheur de triompher. La révolution éclata. Il fut nommé par la noblesse de Paris, député aux états-généraux en 1789; il devint l'un des plus ardents défenseurs des priviléges de la cour, et s'opposa à toutes les décisions de l'assemblée constituante. Cette conduite fut trop remarquée, et il faillit être victime de l'indignation populaire lorsque la foule le rencontra sur la terrasse des Feuillants, le 17 juillet 1792. Couvert de sept blessures, il fut arraché des mains de ces furieux par l'énergie du chef d'une patrouillle de la garde nationale, l'acteur Micalef. Il se retira dans une de ses terres, près du Havre, d'où il fut conduit à Paris. Livré au tribunal révolutionnaire avec sa femme, tous les deux furent condamnés à mort et exécutés le 23 avril 1794. M. d'Éprémênil était membre de la loge des *Neuf Sœurs* en 1778.

EUGÈNE-NAPOLÉON (le prince), fils du général Beauharnais et de Joséphine Tascher de La Pagerie (*voy.* Joséphine), et fils adoptif de l'empereur Napoléon (*voy*, ce nom), archi-

chancelier d'État de l'empire, vice-roi d'Italie. L'un des plus beaux caractères modernes, le prince Eugène eut toutes les vertus d'un bon fils, d'un bon époux, d'un grand citoyen, tout le courage d'un héros, tous les talents d'un des premiers officiers de l'armée qui possédait tant d'hommes d'un mérite supérieur. Au faîte des honneurs et de la gloire, dans les douleurs publiques ou privées, il honora les fastes français de son nom immortel. C'est Eugène qui, par un trait de caractère chevaleresque, fut le premier anneau de la chaîne qui unit long-temps et qui aurait dû unir toujours le général Bonaparte et la veuve du général Beauharnais.

Après le 13 vendémiaire an v (1797), le désarmement général des citoyens de Paris fut ordonné. Eugène, à peine âgé de quinze ans, se présente chez le général, et lui demande, avec cette touchante fierté de la jeunesse, l'épée de son père. Le général ému lui présente la sienne et prend avec affection la main de ce noble enfant. L'entrevue, jusque-là différée, du général et de madame de Beauharnais eut lieu dès le lendemain, et leur union en fut la suite. Napoléon adopta Eugène; mais de funestes conseils portèrent l'empereur à se choisir une autre épouse. Joséphine et Eugène avaient une même âme : ils furent au-dessus de leur

malheur. En 1814, la France est envahie par les puissances coalisées. Le traité de Fontainebleau laissait aux souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, le droit de disposer du sort d'Eugène, époux de la fille du roi de Bavière. Ces monarques demandèrent une entrevue à Joséphine. L'impératrice-reine était plongée dans un morne chagrin et atteinte d'un violent mal de gorge. Pour plaider la cause de son fils, elle surmonte ses souffrances. L'entrevue eut lieu; mais cet effort de l'âme avait épuisé la nature : peu de jours après elle mourut. Eugène, devenu duc de Leuchtemberg, se retira dans les États de son beau-père, où il mourut en 1824.

Le prince Eugène aimait la maçonnerie; en 1805 il fut nommé vénérable d'honneur de la loge de *Saint-Eugène*, orient de Paris. L'orient de Milan donna le nom d'*Eugène* à l'un de ses ateliers, et les maçons d'Italie ayant établi, en 1805, un Grand Orient à Milan, il en fut nommé le grand maître et en même temps souverain commandeur du suprême conseil du 33e degré.

EXPILLY (l'abbé Jean-Joseph d'), dont le nom est quelquefois écrit Espilly, naquit à Saint-Remy en Provence, en 1719, et mourut en 1793. Il fut secrétaire d'ambassade du roi

de Sicile; examinateur et auditeur général de l'évêché de Sagona en Corse; enfin chanoine-trésorier en dignité du chapitre de Sainte-Marthe de Tarascon. L'un des écrivains les plus instruits, les plus laborieux, les plus féconds et les plus exacts en géographie; il a publié un grand nombre d'ouvrages, qui ont un peu vieilli. Il donna entre autres livres utiles, en 1757, in-18, le *Géographe manuel*, souvent réimprimé; *de la Population de la France*, 1765, in-folio, et *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, Paris, 6 vol. in-folio, 1762-1770, qui ne va que jusqu'à la lettre S. L'abbé d'Expilly était membre du Grand Orient de France avant la révolution. Le 12 juillet 1787, deux étrangers en costume musulman s'étant présentés à la chambre des provinces assemblées, l'abbé d'Expilly fut chargé de les tuiler et de les introduire. Ces deux frères, placés sur les collines, leur introducteur et truchement annonça que, voyageant pour le commerce, ils venaient d'être victimes d'un naufrage qui les privait de tout, et qu'ils sollicitaient des secours pour pouvoir se rendre dans un port de la Méditerranée. Ils avaient été reçus maçons, l'un à Constantinople, et l'autre à Londres, et étaient porteurs de diplômes réguliers. Ces visiteurs étrangers ne

parlaient ni français ni latin, mais ils exécutaient très-régulièrement la marche et les signes emblématiques de l'ordre. L'abbé d'Expilly leur rendit toutes sortes de bons offices. C'était un maçon très-éclairé et d'un zèle exemplaire aux travaux maçonniques.

EYMAR (le comte Ange-Marie d'), préfet du département du Léman, fut élu en 1789, par la noblesse de Forcalquier et de Sisteron, député aux états-généraux. L'un des premiers de son ordre, il se réunit au tiers-état, et soutint avec honneur et sagesse les principes qu'il avait adoptés. Une biographie annonce que l'un des amis de J.-J. Rousseau lui fit décerner les honneurs du Panthéon. Nous aimons à croire à cette noble et éclatante justice, provoquée par un homme digne de la sentir et de l'exprimer. M. d'Eymar échappa heureusement aux proscripteurs de 1793. Sous le directoire exécutif, il fut nommé ambassadeur à Turin. Sa mission est remarquable en ce que, feignant de savoir ce qu'il ignorait réellement, il fit avouer aux ministres du roi de Sardaigne que le prince avait conclu un traité secret avec les puissances coalisées contre la France. Cette circonstance, où l'ambassadeur français fut aussi heureux qu'habile, amena le roi à quitter le

Piémont pour se retirer en Sardaigne. Le gouvernement consulaire, appréciateur des talents de M. d'Eymar, le nomma préfet du Léman. Son administration fut belle, et a laissé de nombreux souvenirs; malheureusement elle fut courte : M. d'Eymar mourut à Genève le 11 janvier 1803. Il a publié : 1° *Réflexions sur la nouvelle division du royaume*, in-8°, 1790; 2° *Anecdotes sur Viotti*, in-12; 3° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Dolomien*; c'était son ami et son compagnon dans ses excursions sur les Alpes. Franc-maçon, M. d'Eymar était membre de la loge de la *Fraternité*, orient de Genève. Les hommages de ses frères honorent sa mémoire.

## F.

FABRÉ-PALAPRAT (Bernard-Raymond), médecin, membre de la Légion-d'Honneur, est né à Cordes, près d'Alby, le 23 mai 1775. Il a été plusieurs fois président de l'Athénée des Arts et de la Société royale académique des Sciences, et a fondé, avec plusieurs médecins et autres personnes honorables, la Société médico-philanthropique, institution digne de son nom par le zèle de ses membres et les secours de toute espèce qu'elle accorde aux indigents.

M. Fabré-Palaprat vient de publier (1828) un ouvrage sur le *Galvanisme*. Franc-maçon, M. Fabré-Palaprat devint le député, au Grand Orient, de la loge des *Sincères Amis*, orient de Paris, en 1801, et a été l'un des fondateurs de la loge chapitrale des *Chevaliers de la Croix*, même orient, en 1805; il fut élu officier du Grand Orient en 1808; mais entièrement consacré à l'ordre du *Temple*, qui l'avait nommé son grand maître, il n'accepta pas l'honneur maçonnique qui lui était déféré. M. Palaprat jouit d'une estime et d'une considération justement acquises.

FALLET (Nicolas), homme de lettres, l'un des fondateurs de la loge des *Neuf Sœurs*, naquit à Langres en 1753, et mourut à Paris en 1801. Il a publié, comme littérateur, *Phaéton*, poème héroï-comique en six chants, 1775; *Aventures de Chæréas et de Callhiroé*, traduit du grec, 1775, 1776, 1784; *Tibère et Serénus*, tragédie jouée sur le Théâtre-Français en 1782, dix représentations; *Mathieu* ou *les deux Soupers*, musique de Dalayrac, représentée à Fontainebleau en 1783, et mise au Théâtre-Italien en 1784, sous le titre des *Deux Tuteurs*; *les Fausses Nouvelles*, musique de Champein, représentées sur le Théâtre-Italien en 1786. Ses

*poésies* sont imprimées sous différents titres.

FAUCHET (le baron Jean-Antoine-Joseph), ancien préfet, commandant de la Légion-d'Honneur, est né à Saint-Quentin en 1763. M. Fauchet, dont l'éducation avait été très-soignée, se fit connaître en 1792 par une brochure intitulée *la France heureuse par la Constitution*. Elle lui valut la place de chef dans les bureaux de la guerre, et il fut successivement secrétaire de la mairie de Paris, secrétaire du pouvoir exécutif, et ministre plénipotentiaire aux États-Unis, où il devint l'ami de Washington. Rappelé par le directoire, il refusa la place de commissaire du gouvernement à Saint-Domingue. Le premier consul Bonaparte le nomma en 1800 préfet du département du Var, et, devenu empereur, préfet de la Gironde; quatre ans après, en 1809, M. Fauchet passa à la préfecture de l'Arno, où il resta jusqu'en 1814. Le 22 mars 1815 il reprit, comme préfet, l'administration de la Gironde, qu'il perdit par suite de la seconde restauration du gouvernement royal. Les longs et importants services de M. Fauchet avaient été récompensés par l'empereur par les titres de baron et de commandant de la Légion-d'Honneur. Cet honorable citoyen se console

en philosophe de l'oubli des ministres de la restauration et de leurs nombreux successeurs. Maçon depuis trente ans, il trouve parmi ses frères l'amitié, les plus doux égards, et il leur consacre, comme orateur du Grand Orient en son suprême conseil des rites, le fruit de ses studieux loisirs. Les procès-verbaux imprimés de l'ordre rappellent, sous le titre modeste de *discours*, de précieux morceaux d'érudition et d'éloquence.

FERNIG (Louis-Joseph-César, comte de), maréchal de camp, commandant de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, est né à Mortagne le 12 août 1774. Officier avant la révolution, il se distingua en 1792 par un trait d'intrépidité. Devant Menin, à la tête de quinze hommes, il sauta dans une redoute défendue par les Autrichiens, et fut blessé à la poitrine de deux coups de baïonnette; quatre de ses quinze braves, moins blessés que les autres, lui sauvèrent la vie. Les Autrichiens furent tués ou mis hors de combat, et faits prisonniers. Sa belle conduite à Jemmapes lui valut le grade de capitaine-adjoint à l'état-major du Dumouriez. Le 18 mars 1793, il mérita à Nerwinde les plus brillants éloges, et, quoique couvert de blessures, il ne quitta pas le champ de bataille. Il

fut récompensé par le grade d'adjudant général, lieutenant colonel.

Enveloppé dans la disgrâce de Dumouriez par suite de la défection de ce général, il refusa de prendre du service à l'étranger, et lorsqu'il put rentrer dans sa patrie, il fit comme volontaire et officier d'état-major sans solde, les campagnes des années républicaines VI, VII, VIII et IX, sous les généraux Hatry, Hoche, Jourdan, Masséna, Lecourbe, Moreau et Macdonald. Pendant qu'il combattait dans les armées françaises il faisait réclamer contre l'inscription de son nom sur la liste des émigrés. Justice lui fut enfin rendue, et il fut rayé de la liste fatale. A la suite de la campagne d'Italie, à laquelle il prit part, il fut chargé par les généraux de Pully et de Montrichard de plusieurs commandements en Helvétie. Le premier consul Bonaparte le nomma, en l'an X, major du 112e régiment qu'on organisait à Bruxelles. A la descente des Anglais en Zélande, il commanda une brigade d'infanterie, et passa en Espagne, où pendant deux années, à la tête du premier régiment, il fit une guerre de partisans dans laquelle il obtint des succès remarquables. A la bataille de Smolensk, l'empereur le chargea de dépêches pour le maréchal prince d'Eckmühl, mission où il courut les plus

grands dangers, et qu'il eut le bonheur de remplir. Dans la retraite de Russie, il fit partie du bataillon sacré qui escortait l'empereur. Chef d'état-major de cavalerie en Pologne, il fut toujours le sous-chef et souvent le chef d'état-major du vice-roi. Au combat de Magdebourg, le 5 août 1813, il rendit d'importants services; et à la bataille de Lutzen il enfonça le corps de réserve des grenadiers russes et prussiens. A la bataille de Bautzen il mérita et reçut le grade de général de brigade.

Commandant supérieur à Hambourg pendant le blocus, il fut rappelé dans sa patrie par suite des événements de la première restauration. En 1815 il devint aide-major général de l'armée organisée sous Paris, et a commandé une brigade dans la dernière campagne qni se termina par le désastre de Waterloo. De retour en France, le général de Fernig fut mis en disponibilité. Il consacra quelques-uns de ses loisirs à la société maçonnique, pour laquelle il montre beaucoup d'attachement.

FLORIAN (Jean-Pierre-Claris, chevalier de), l'un des hommes de lettres qui ont le plus honoré leur belle profession par l'honnêteté de leurs mœurs, est l'un de ceux dont la gloire, pour être modeste, n'en a pas moins de charmes.

Il naquit d'une famille distinguée dans les armes, au château de Florian dans les Basses-Cévennes, le 6 mars 1755, et mourut le 13 septembre 1794. Dans ses jolis romans, qu'une femme d'esprit qualifiait de *bergeries*, et où, ajoutait-elle, il ne manquait qu'un *loup*, il peint avec un rare bonheur les mœurs des bergers et celles des anciens preux. Ce bonheur ne l'abandonne pas lorsqu'il invente en quelque sorte l'esprit, le caractère, les habitudes du *héros bergamasque*, le principal personnage des pièces de son *théâtre*, composées pour les délassements du duc de Penthièvre, dont Florian avait été page à l'âge de quinze ans, et dont il était devenu le gentilhomme favori, après avoir été, dans un régiment d'artillerie, successivement lieutenant et capitaine. Enfin, dans ses *fables*, il s'est créé un genre qui lui a valu tous les suffrages des mères de famille, et que le goût place immédiatement après le genre où La Fontaine a excellé. Ses *Œuvres complètes* ont paru en 16 vol. in-18, en 1812, et cette édition est généralement préférée. Florian était membre de la loge des *Neuf-Sœurs*. Le frère de La Dixmerie (*voy.* ce nom) juge ainsi cet excellent homme, ce parfait maçon : « Il joint à l'avantage d'être petit-neveu

« de Voltaire des talents que l'hérédité même « directe ne donne pas toujours. »

FONTANES (le marquis Louis de), pair de France, etc., naquit à Niort en 1757, d'une famille de protestants, victime de la révocation de l'édit de Nantes; mais il fut élevé par sa mère dans la religion catholique. M. de Fontanes dut sa haute fortune à lui-même et aux lettres qu'il dédaigna au temps des grandeurs. Les ambitieux et les courtisans voient le point où ils sont, le point où ils veulent parvenir, et jamais celui d'où ils sont partis. La noblesse littéraire vaut bien, ce nous semble, la noblesse des *grands coups d'épée*, ou la noblesse acquise à *l'œil de bœuf* ancien et moderne. Il portait avec lui *toute sa fortune*, lorsqu'il débuta dans le monde littéraire par une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope; *le Verger* et *le Jour des morts dans une campagne*, poèmes, soutinrent le succès de l'*Essai sur l'homme*, et M. de Fontanes fut classé parmi les littérateurs qui donnaient de belles espérances. L'Académie-Française honora le talent et les principes de l'auteur, en couronnant son *Épître* en faveur de *nos catholiques*. La révolution éclata. Au temps du danger on ne l'aperçut pas : le calme renait en partie; il fait, en 1794, au

*Temple de Mars* (l'église des Invalides), l'*éloge de Washington*. Le directoire succède à la convention; il devient membre de l'Institut; plus tard, il est obligé de s'expatrier par suite de quelques démêlés avec le gouvernement directorial. Le gouvernement consulaire succède au gouvernement directorial; M. de Fontanes rentre dans sa patrie, et prend en 1803 son fauteuil à l'Institut. Le gouvernement impérial remplace dans le même chef le gouvernement consulaire, et M. de Fontanes devient le plus ardent louangeur de Napoléon. Dans le discours qu'il prononça sur l'inauguration de la statue du *grand homme:* « Il n'a pris, dit-il en parlant de Napoléon, « la place de personne, et n'a détrôné que l'a- « narchie. » Les fonctions de président du corps législatif, de grand maître de l'Université impériale, de sénateur, le titre de comte de l'empire, etc., ont placé M. de Fontanes dans cette heureuse situation qui permet d'être satisfait du présent. Mais le *grand homme* devint malheureux, et M. de Fontanes rédige le décret du sénat, du 1er avril 1814, qui met Napoléon en *déchéance*.

Le roi nomme M. de Fontanes membre de la chambre des pairs, puis le crée marquis.

Au retour de l'île d'Elbe, en 1815, on a prêté à M. de Fontanes la réponse suivante; quelqu'un

disait devant lui : « Napoléon traverse en triom-« phe les villes où sa tête est mise à prix; *c'est af-« freux!* — *C'est superbe!* dit M. de Fontanes. »

M. de Fontanes appartenait avant la révolution à l'ordre maçonnique; et il était membre de la loge des *Neuf-Sœurs* en 1806. M. de Fontanes mourut le 17 mars 1821.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (le comte), membre de l'Institut de France, fut un des hommes dont la vie, toujours occupée, soit par l'étude, soit par l'exercice de fonctions publiques supérieures, devrait servir de modèle à quiconque est appelé par ses talents ou par les événements à laisser après lui, avec un nom distingué, le souvenir de toutes les vertus privées. Le rang de François de Neufchâteau, comme littérateur, n'est pas en première ligne, sans doute; mais il est distingué, et c'est à ce degré flatteur qu'il s'est placé comme homme d'État, comme citoyen, comme maçon. Il était membre de la loge des *Neuf-Sœurs*, et il concourut avec son illustre ami, le frère comte de Lacépède, à relever, en 1806, le temple maçonnique que les Muses avaient érigé en 1776. C'est à lui principalement qu'est dû le réglement qui, depuis cette époque, régit l'atelier des *Neuf-Sœurs*. Le frère François de Neuf-

château, autorisé par le parlement de Nancy, en 1777, à ajouter au nom de *François*, très-commun dans la contrée, celui de *Neufchâteau*, était né en Lorraine le 17 avril 1750. Il dut à la révolution ses dignités civiles, fut successivement membre, secrétaire et président de l'assemblée législative, deux fois ministre de l'intérieur, membre du directoire exécutif, sénateur, comte de l'empire, grand officier de la Légion-d'Honneur, etc. Ses premières poésies ont été imprimées en 1765. Sa comédie de *Paméla* ou *la Vertu récompensée*, en cinq actes et en vers, jouée sur le Théâtre-Français en 1793, fit arrêter à la fois l'auteur et les acteurs. Après une carrière honorable sous tous les rapports, il mourut au mois de janvier 1828, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge.

FRANKLIN (Benjamin), né à Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, en 1706, d'une famille d'artisans, fut un de ces hommes supérieurs, malheureusement trop rares, dont le nom est devenu européen; hommes en quelque sorte cosmopolites par les grands services qu'ils ont rendus aux peuples en établissant leurs droits, et en posant les bases de toutes les libertés légales.

Franklin appartient plus à l'histoire du nou-

veau et de l'ancien monde qu'à un recueil biographique, et nous nous bornerons à le citer profanement par ce bel éloge d'un ministre philosophe, de l'illustre Turgot :

*Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.*

Il ravit la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans.

Ami et fidèle admirateur de Voltaire, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à déterminer le grand homme à se présenter à l'initiation maçonnique. Dans la séance solennelle de la loge des *Neuf-Sœurs* où Voltaire fut admis à la connaissance de nos mystères, il était, avec Court de Gebelin, le guide de l'illustre récipiendaire. Quelques mois après, dans la même loge, il déposait au pied du cénotaphe de l'Apollon français, la couronne que la loge avait décernée au législateur du Nouveau-Monde, donnant, dans cette triste circonstance, une preuve de sa modestie et de son respect pour son illustre ami. Avant cette époque, cette loge célèbre qui se glorifiait à si juste titre de compter Franklin parmi ses membres, lui avait fait les honneurs d'une galante hospitalité en lui donnant à Auteuil, chez la sœur Helvétius, une brillante fête d'adoption. Comme maçon, le frère de La Dixmerie a payé à Fran-

klin un honorable tribut d'estime. Il dit : « Nous vîmes bientôt accourir au milieu de « nous cet homme célèbre, l'ami du grand « homme que nous regrettons (Voltaire); ce « philosophe, que l'ancien monde envia long- « temps au monde nouveau, qui sut déconcer- « ter à la fois les effrayants mystères de la na- « ture et de la politique, utile à l'univers par « ses travaux, protecteur et législateur de sa « patrie par son courage et ses lumières. » (*Voyez* Dixmerie.) Franklin mourut dans sa patrie, le 17 avril 1790. Le deuil y fut général, et en France l'assemblée nationale ordonna un deuil public : touchante rivalité d'admiration, de reconnaissance et de respect.

FRÉDÉRIC LE GRAND, roi de Prusse.

Ce prince, n'étant encore que prince royal, avait souvent manifesté, à l'exemple du roi Frédéric-Guillaume Ier, des dispositions peu favorables à la franc-maçonnerie. Le comte de La Lippe, qui était un des plus zélés francs-maçons, voulut détruire dans l'esprit du prince cette disposition fâcheuse, et parvint avec adresse à déterminer Frédéric à se faire initier. La réception eut lieu à l'insu de Frédéric-Guillaume, dans la nuit du 14 au 15 août 1738, à Brunswick, dans le palais du comte de Korn.

Le secret fut recommandé et gardé fidèlement. Frédéric devenu roi, ne fit plus mystère de son agrégation à notre ordre, et pour lui prouver sa protection royale, il voulut tenir loge comme maître en chaire. Cette tenue, qui eut lieu à Charlotenbourg, fut des plus brillantes, et il donna de ses augustes mains la lumière maçonnique à son frère, le prince Guillaume, et à quelques seigneurs de la cour. La guerre, en 1756, éloigna momentanément ces illustres frères de nos travaux, mais la maçonnerie continua d'être protégée par le gouvernement. Le 30 novembre 1773, la grande loge provinciale d'Allemagne établie à Berlin ayant été reconnue par la grande loge d'Angleterre *la plus ancienne de toutes*, Frédéric délivra à la grande loge de ses États, des lettres-patentes sous la date du 16 juillet 1774, par lesquelles il lui accordait « sa très-gracieuse protection, sauve-« garde et faveur royale, ne doutant pas que « cette marque de faveur et de grâce spéciale « ne lui serve d'aiguillon pour redoubler con-« tinuellement de zèle, aux fins de l'avance-« ment, du bien-être et de la félicité de la « société humaine. » Quelques auteurs prétendent que Frédéric donna en 1786, l'année même de sa mort, les réglements des suprêmes conseils du 33e degré, d'autres assurent qu'il a lui-

même institué ce grade; on n'a aucune preuve historique de ces assertions.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, roi de Prusse, protecteur des francs-maçons, écrivait à la loge royale *York de l'Amitié*, à Berlin, le 29 décembre 1797 : « Je ne suis point initié « comme chacun le sait... Je suis bien éloigné « de concevoir la plus faible méfiance dans les « intentions des membres de la loge, je crois « même que son but est noble et fondé sur le « culte de la vertu, que ses moyens sont légi- « times, et que toute tendance politique est « bannie du centre de ses opérations..... Et « alors je me ferai un plaisir de manifester « dans toutes les occasions ma bienveillance et « mon affection, tant à la loge royale *York* « *de l'Amitié* qu'à toute autre loge non sus- « pecte de mes États. »

Le 1er janvier 1798 ce prince écrit : « Je ne « trouve aucun inconvénient à faire connaî- « tre à la loge royale *York de l'Amitié*, en « réponse à sa demande du 1er janvier, qu'elle « doit jouir, ainsi que toutes les loges qui lui « sont affiliées, de tous les droits qui avaient « été précédemment concédés aux autres loges- « mères de cette capitale par les diplômes de « protection qui leur avaient été accordés, etc. »

Enfin, trois mois après, le 9 mars, Frédéric-Guillaume écrit au docteur et professeur Fessler, grand maître de la loge York de *l'Amitié* : « Docte, cher et fidèle sujet, les résultats que « présente l'ouvrage que vous m'avez adressé « le 5 de ce mois, au nom de la loge royale « York, me sont principalement agréables, « parce qu'ils font voir qu'une société qui tra- « vaille avec tant de franchise et de publicité « doit avoir le sentiment intime d'un but et « de moyens nobles ; elle prouve, par là, qu'elle « mérite la confiance publique et la protection « du gouvernement. Je souhaite le meilleur « succès à ses efforts bienfaisants. » Par un édit du 20 octobre 1798, ce prince défend les sociétés secrètes dans ses États excepté les loges de francs-maçons. Le 31 juillet 1800 il approuve la constitution et le code des lois revus par la grande loge de Berlin, et le 29 août 1801, Sa Majesté ratifie l'élection du conseiller Kleins à la grande maîtrise de l'ordre.

## G.

GABRIAC DUSOUCHET (Paul), contrôleur au Trésor royal, né au Cap-Français le 3 juin 1762.

Reçu maçon en 1805 dans la loge de *Sainte-*

*Thérèse des Amis de la Constance*, orient de Paris;

Grand inspecteur général, 33$^{me}$, du rite d'Hérodom, dernier grand commandeur de l'ancien grand Consistoire des rites près le Grand Orient de France;

Officier titulaire du Grand Orient, attaché au Suprême Conseil des rites depuis le 4 décembre 1816, secrétaire de cette chambre depuis 1825;

Membre actif des ateliers du *Phénix;*

Le frère Gabriac est l'un des maçons les plus instruits; il possède la connaissance exacte de presque tous les rites connus, tant sous le rapport du dogme que dans la science pratique.

Il est à regretter que le frère Gabriac, maçon savant, et qui, par des travaux importants et curieux, s'est livré à des recherches infiniment précieuses pour l'ordre en général, n'ait jamais voulu, par une modestie trop scrupuleuse, livrer le résultat de ces recherches à la curiosité et à l'instruction de ses frères.

GARDANE (Jacques-Joseph), médecin du dix-huitième siècle, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, fut reçu à Montpellier et se fixa dans la capitale, où, par une spécialité d'étude et de pratique, il a attaché

à son nom une juste célébrité. Il introduisit un nouveau mode de traitement dans les maladies vénériennes, fit assujettir les femmes publiques à des visites périodiques pour arrêter promptement les progrès des maladies qu'elles pouvaient donner ou recevoir, et, membre du Bureau des Nourrices, il accrut la prospérité de cet utile établissement. On doit à M. Gardane, 1° *Conjectures sur l'Électricité médicale*, Paris, 1768, in-12; 2° *Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les Maladies vénériennes*, Paris, 1770, 1775, in-8°, traduites en allemand en 1771; *Moyens certains et peu coûteux de détruire le mal vénérien*, Paris, 1772, in-8°; 4° *Manière sûre et facile de guérir le mal vénérien*, Paris, 1773, in-12; 5° *Détail de la nouvelle Direction du Bureau des Nourrices;* 6° Il a été, de 1773 à 1776, rédacteur de la *Gazette de Santé*. M. Gardane fut un maçon zélé. Le Grand Orient de France l'admit, en 1773, au nombre de ses officiers; il était député de la loge de *Jeanne d'Arc*, orient d'Orléans, et membre de la loge présidée par S. A. S. le duc de Chartres, grand maître de l'ordre.

GAUT (Nicolas-Gabriel-Marie), lieutenant au 101<sup></sup>e régiment d'infanterie, chevalier de la

Légion-d'Honneur, a servi aux armées d'Italie de l'an XIV à 1806; de Naples jusqu'en 1811, d'Espagne, de cette année à 1813, et à la grande armée, en 1814. C'est en Espagne, à la bataille des Aropiles, près de Salamanque, en 1812, qu'il reçut la croix de la Légion-d'Honneur après une action d'éclat où il fut atteint de trois balles. La lumière maçonnique lui fut donnée à l'orient de son régiment, en 1806; il obtint les quatre ordres français au chapitre de la *Bonne Union*, vallée de Paris, en 1825, et fut nommé, par la loge de ce chapitre, en 1828, son député au Grand Orient de France. Il est né en 1783, à Férolles, département de Seine-et-Marne.

GÈVRES (le duc de), grand conservateur de l'ordre maçonnique en France, sous la grande maîtrise du duc de Chartres (*voy.* ce nom), présida un moment en cette qualité les travaux d'installation de la loge de la *Réunion des Étrangers*, orient de Paris (*voy.* WALTERSTORFF). Un grand nombre de visiteurs assistaient aux travaux, où, parmi les membres du Grand Orient, se trouvait le très-illustre frère de La Rochefoucauld, grand maître des officiers d'honneur du sénat maçonnique.

**GEORGES IV**, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, fut, en 1787, initié dans l'ordre maçonnique par le duc de Cumberland, et élu, en 1790, grand maître de la grande loge nationale d'Angleterre. Une médaille fut frappée à cette dernière occasion. Le prince de Galles n'a cessé de gouverner l'ordre qu'en 1813, époque où il fut nommé régent du royaume. Un de ses frères, S. A. R. le duc de Sussex, qui, en 1790, avait été nommé député grand maître, fut élu grand maître immédiatement après la démission de S. A. R. le prince de Galles, devenu régent; et, à son exemple, il dirige personnellement les travaux. L'ordre maçonnique est une des institutions les plus importantes et les plus respectées des Anglais : c'est pour eux un honneur insigne que d'y être admis. La liberté dont jouissent les maçons en Angleterre est telle, qu'en 1792 la loge de *Clarence*, à Londres, ayant décidé que, conformément aux lois fondamentales de l'ordre, elle interdisait à ses membres toute discussion politique dans son sein, les autres loges d'Angleterre, les loges d'Écosse et d'Irlande, trouvèrent que la liberté nationale était blessée par cet arrêté, et cessèrent toute correspondance avec la loge de *Clarence*.

GINGUENÉ (Pierre-Louis), membre de l'Institut et de la loge des *Neuf Sœurs*, naquit à Rennes en 1748, et mourut à Paris le 17 novembre 1816. Il débuta dans le monde littéraire par un opuscule charmant, la *Confession de Zulmé* (1768); il touchait à peine à son quatrième lustre. Le beau dévouement du prince Léopold, duc de Brunswick, qui périt en 1786 dans l'Oder, en voulant sauver de la mort de malheureux submergés, inspira la muse du jeune poète français; et l'élégie qu'il publia à cette occasion justifia son début littéraire, et révéla son exquise sensibilité. Deux ans après il se fit connaître comme prosateur par l'*Éloge de Louis XII;* avec Chamfort il rédigea la *Feuille Villageoise;* mais la proscription révolutionnaire qui frappait tant de notabilités sociales l'atteignit, et il partagea la captivité de Roucher qui périt sur l'échafaud. Plus heureux, Ginguené recouvra la liberté à la chute de Robespierre, au 9 thermidor an II (1794). La carrière des affaires publiques lui fut ouverte sous un gouvernement moins sinistre. Il fut nommé ambassadeur près le roi de Sardaigne, et négocia, en 1798, le traité qui rendit la France maîtresse de Turin. Membre du tribunat, après la révolution du 18 brumaire an VIII (1799), il fut éliminé en 1801. Gingue-

né ne voulait pas être un législateur docile au pouvoir qui déjà devenait despotique.

Principal rédacteur de la *Décade philosophique*, il se borna à la profession des lettres et publia en 1811 des *Fables nouvelles*, en 1812 des *Fables inédites* et autres poésies, et enfin un beau monument de littérature, l'*Histoire littéraire d'Italie*, 9 vol. in-8°. Dans cet excellent ouvrage il analyse les principales productions, et quelquefois traduit les meilleurs fragments des auteurs italiens.

GOUY (le comte de), capitaine de dragons, orateur de la loge de la *Candeur*. Au zèle du vrai maçon il unissait le talent de l'homme de lettres. Parmi ses discours, celui qu'il prononça en 1775, en présence du sérénissime grand maître et de la sérénissime sœur grande maîtresse (*voy*. BOURBON), est partie en prose, partie en vers. L'auteur y fait une ingénieuse allusion aux illustres et charmantes sœurs qui assistaient aux travaux, et dit, en s'adressant à la nouvelle initiée :

C'est ainsi que la vérité
A voulu parmi nous établir son empire,
Et qu'elle a pris les traits de la beauté
Pour nous charmer et nous instruire.

Le comte de Gouy est l'auteur des couplets qui furent ajoutés à l'opéra comique de *l'Ami de la maison*, joué par les sœurs comtesses de Brienne et de Salles, et par les frères vicomte de Gaud, marquis de Caumartin et comte Maxime de Puységur, à la suite du banquet où assistaient le grand maître et la grande maîtresse.

La séance de la loge de la *Candeur*, du 12 mars 1778, fut remarquable par cet incident : le frère orateur donna lecture d'une lettre arrivée par la poste, datée et timbrée d'une ville à trente lieues de Paris, et portant pour suscription : *A messieurs les francs-maçons, aux Petites-Écuries du roi, rue du faubourg Saint-Denis.* Elle exprimait les besoins d'une famille entière.

Aussitôt la marquise de Bercy, nouvelle initiée, fit une quête qui fut abondante et que le frère baron de Béthune remit à cette famille, après s'être assuré de la réalité de ses besoins. Déjà cette même loge avait fait remettre précédemment par l'entremise du lieutenant général de police de Lyon, président du grand directoire écossais, une somme de 300 liv. au caporal Vincent Bernin, qui s'était dévoué à la mort en se précipitant dans le Rhône couvert de glaces, pour sauver trois enfants qui

venaient d'y tomber, et dont deux lui durent la vie.

GREUZE (Jean-Baptiste), peintre célèbre du dix-huitième siècle, naquit à Tournus en 1726, et mourut à Paris le 21 mars 1805. Issu d'une famille pauvre et obscure, il dut à Grandon Lyonnais, bon peintre de portraits (beau-père du célèbre Grétry), son éducation comme artiste; le maître et l'élève se fixèrent à Paris. Greuze avait d'heureuses dispositions pour son art, et il y fit de rapides progrès. *L'Aveugle trompé* lui valut, sur la proposition de Pigalle, son agrégation à l'académie, dont il ne devint jamais membre, par suite de la singulière vanité qui le porta à refuser de composer un tableau pour son admission, contrairement à l'usage que suivait tous les agrégés. Il a excellé dans les sujets de familles. Tous ses tableaux étaient dramatiques et touchants : *le Père de famille*, *le Paralytique*, *la Malédiction patterternelle*, *la bonne Mère*, *l'Accordée de village*, *le Père dénaturé abandonné de sa famille*, *le Gâteau des rois*, *la Bénédiction paternelle*, *le Père de famille expliquant la Bible à ses enfants*, etc.; tels sont les sujets qu'il a traités avec succès, mais qui l'ont fait surnommer le *La Chaussée de la peinture*. Greuze, un peu

de vanité à part, était un excellent homme. La loge des *Neuf Sœurs* l'a compté avec plaisir au rang de ses membres, et depuis l'époque de sa fondation.

GROUVELLE (Pierre-Antoine), correspondant de l'Institut, succéda à Chamfort dans la place de secrétaire des commandements du prince de Condé, qui la lui retira en 1789, par suite de ses opinions politiques. Membre et l'un des fondateurs du club dit de 89, il devint secrétaire du Conseil exécutif provisoire, et fut chargé, en cette qualité, le 20 janvier 1793, de se rendre au Temple, et de lire au roi Louis XVI l'arrêt de la Convention nationale qui le condamnait à mort, « lecture, dit Cléry, « qu'il fit d'une voix faible et tremblante. » Il fut envoyé en Danemarck en qualité de ministre plénipotentiaire de la république, rappelé en 1794, et envoyé de nouveau en 1796, puis rappelé en 1799. Devenu membre, en 1800, du corps législatif, il en sortit en 1802 et y rentra la même année. Grouvelle a été l'un des rédacteurs de la *Feuille Villageoise*, ce qui a fourni à M^me^ Rolland, femme du ministre de ce nom, l'occasion de le traiter assez durement, mais avec des expressions bien singulières pour une femme. Médiocre en poésie et en littéra-

ture, nous ne citerons de ses ouvrages que les *Mémoires historiques sur les Templiers*, où l'on trouve des faits curieux et des détails intéressants. Il faisait partie de la loge des *Neuf Sœurs* en 1806.

GUERRIER DE DUMAST (Auguste-Prosper-François), avocat, sous-intendant militaire adjoint, né à Nancy (Meurthe), le 26 février 1796. Il remporta bien jeune encore le prix proposé par l'académie de sa ville natale pour l'*Éloge de Gilbert*. Sa *Défense de la reine* lui valut les suffrages de madame la princesse de Salm, quoique M. Guerrier de Dumast eût combattu les *Théories littéraires* de cette illustre dame. Une traduction de l'ouvrage romaïque connu sous le titre de *Salpisma polemisterion*, a été pour M. Guerrier de Dumast l'occasion d'un nouveau succès. Les Grecs en le réimprimant ont traduit à leur tour la préface de l'auteur français. Il a donné dans des recueils périodiques différentes traductions de poésies orientales, mais son principal ouvrage est un poème en trois chants, avec des notes en plusieurs langues, intitulé la *Maçonnerie;* cet ouvrage d'un savant, d'un poète et d'un homme de talent, valut à l'auteur, sur le rapport de M. Lemaire, professeur de poésie latine au collége

de France, une médaille d'or décernée par la loge des *Frères Artistes*, où M. Guerrier de Dumast avait reçu la lumière, et dont il était l'orateur adjoint.

GUICHARD (Jean-François), littérateur, naquit à Chartrette près de Melun, en 1731, et mourut au même lieu, où il s'était retiré dans les dernières années de sa vie, en 1811. Guichard se disait élève de Piron. Il a publié, sous le titre de *Fables, Contes et autres poésies, suivies de quelques morceaux de prose*, 2 vol. in-12, qui reparurent en 1808 en un volume de *Contes* et en un volume de *Fables*. Guichard a donné plusieurs opéras comiques sur les théâtres de la Foire et sur les théâtres de province. Au théâtre Italien, à Paris, il fit jouer, en 1763, *le Bûcheron* ou *les Trois Souhaits*, dont il composa les paroles avec Castel, et que Philidor mit en musique. Guichard a fait un grand nombre d'*Épigrammes* souvent acérées; et le fameux critique Geoffroy a été plus d'une fois blessé par celles qu'il a dirigées contre lui. Ce poète piquant était un excellent maçon. Il appartenait à la loge des *Neuf Sœurs*. Son joli conte de *l'Amour maçon* est un chef-d'œuvre dans ce genre.

GUILLAUME (Benoît-Marie-Joseph), phar-

macien, membre de la Légion-d'Honneur, est né à Paris le 2 septembre 1774. Il était officier dans la garde nationale, et en a fait partie depuis 1814 jusqu'à l'époque de son licenciement en 1826. M. Guillaume s'est montré, lorsque Paris était menacé par les puissances coalisées, un généreux citoyen. Son établissement, situé non loin de la barrière du Trône, a fourni à nos soldats blessés de prompts secours, par la plus rigoureuse saison, au mois de février 1814, et son honorable propriétaire y ajouta, le 30 mars, une ambulance qui fut de la plus grande utilité. La récompense des braves et des hommes de mérite, la croix de la Légion-d'Honneur, lui fut donnée par le roi Louis XVIII. Le 30 novembre 1817, en deux heures de temps, un affreux incendie réduisit sa pharmacie en cendres : c'était toute sa fortune et celle de sa famille; mais ses confrères, et surtout les gardes nationaux vinrent spontanément lui offrir les moyens de réparer ses pertes : juste récompense de ses dignes services. Ce philanthrope citoyen appartient à la franc-maçonnerie. Reçu en 1818 dans cet ordre célèbre par la loge des *Sept Écossais*, il est parvenu aux plus hauts grades et député de plusieurs loges; il est officier du Grand Orient depuis 1826.

**GUYOT DES HERBIERS** (N.), avocat, juge au tribunal civil de Paris, membre du conseil des cinq-cents en 1798, et membre du corps législatif après la révolution du 18 brumaire an VIII (1799). Depuis la restauration du gouvernement royal, en 1814, il est avocat à la cour royale. M. Guyot des Herbiers a cultivé la poésie; on lui doit une foule de *Madrigaux*, un poème sur les *Chats*, et un poème sur les *Heures*. Il était membre de la loge des *Neuf Sœurs* à l'époque de sa réorganisation en 1806.

## H.

**HARNOUESTER** (lord comte d') succéda, en 1736, à lord Dervent-Waters (*voy.* ce nom) en qualité de grand maître de l'ordre franc-maçonnique en France. Son élection fut faite par les quatre seules loges qui existassent alors à Paris. Le docteur Ramsay (*voy.* ce nom) remplissait les fonctions d'orateur. Sur la fin de 1737, lord d'Harnouester, étant au moment de retourner dans sa patrie, convoqua les loges en une assemblée générale pour l'élection de son successeur. Le roi en fut informé, et déclara que si le choix se portait sur un Français, il le ferait mettre à la Bastille. Le duc d'Antin fut élu; le roi ne réalisa pas ses menaces. (*Voy.* ANTIN.)

HÉCART (Gabriel-Antoine-Joseph), littérateur, secrétaire de la mairie de Valenciennes, est né dans cette ville le 24 mars 1755. Les biographies des *Contemporains* et des *Hommes vivants* donnent, quoique d'une manière incomplète, la nomenclature de ses ouvrages, dont vingt-deux ont été imprimés et sont devenus très-rares.

Il s'est beaucoup occupé, comme franc-maçon, de la société à laquelle il appartient; son porte-feuille est riche de matériaux sur cet objet important, et il est à désirer qu'il les mette bientôt au jour.

On doit à ce frère la découverte d'un document historique curieux, duquel il résulte que vers la fin du mois de février 1785, les francs-maçons de Valenciennes ont donné une fête publique aux dames de cette ville, et que le 6 avril suivant les citoyens donnèrent aussi une fête aux mêmes dames et aux francs-maçons qui les avaient devancés dans cet acte de galanterie.

HELVÉTIUS (Claude-Adrien), fils d'un médecin, membre de l'Académie des Sciences, naquit à Paris en 1715, et mourut en 1771. Fermier général pendant treize ans, il résigna son office, acte qui lui valut ce compliment de M. de Machault, contrôleur général : « Vous

« n'êtes donc pas insatiable comme vos con-
« frères? » Pour obéir au vœu de sa famille, il acheta la charge de maître-d'hôtel de la reine; mais cette fois, après un exercice de peu de durée, il fut obligé de s'en défaire, parce que son immortel ouvrage de *l'Esprit* lui attira les censures de M. de Beaumont, archevêque de Paris, de S. S. Clément XIII, et du parlement; et même ce joli trait d'esprit de M. de Buffon, homme ordinairement grave et superbe. « L'auteur, dit-il, aurait dû faire un
« bail de plus avec les fermes et un livre de
« moins. » Avec tous les philosophes, Helvétius eut encore madame du Deffant, qui le vengea par un mot qui circula dans tous les cercles :
« M. Helvétius, dit-elle, s'est fait des ennemis
« pour avoir révélé le secret de tout le monde. »
On prétend que M. de Buffon fut très-humilié du rôle qui le plaçait au-dessous d'une femme. Le livre de *l'Esprit* parut sous le voile de l'anonyme en 1758, in-4°. Il attira mille chagrins à son auteur, et força un honnête homme à trois rétractations : c'était la position de Galilée devant des juges ignorants. Ce livre cependant porta le nom de son auteur dans toute l'Europe. Helvétius, s'étant rendu en Angleterre, fut accueilli avec distinction par le roi. Frédéric II voulut le voir, et le logea dans son

palais. Ce sage s'était marié à mademoiselle de Ligneville, nièce de madame de Graffigny, auteur des *Lettres d'une Péruvienne*. Jamais les vertus des deux sexes n'avaient contracté une si heureuse alliance, et l'équitable postérité paie à ce couple parfait un égal tribut d'admiration. Helvétius se retira dans sa terre de Vozé. Il y fut le bienfaiteur généreux, le père tendre de ses fermiers : il encourage leurs travaux, fait fructifier l'agriculture, établit une manufacture de bas, fixe près de lui, pour les malades, un médecin qui leur donne des soins gratuits, et leur distribue des secours et des médicaments; enfin il aide de sa bourse tous ceux qui souffrent des mauvaises récoltes ou éprouvent d'autres pertes. Sa société est embellie de tout ce que l'Europe a de plus distingué parmi les étrangers et les nationaux; et, quand il meurt, l'amitié et la reconnaissance lui donnent les plus touchants regrets.

Helvétius était franc-maçon; il est l'un de de ceux qui ont fondé la célèbre loge des *Neuf Sœurs*. (*Voy*. Voltaire.)

HÉNIN DE CUVILLERS (Étienne-Félix, baron d'), ancien diplomate, maréchal de camp, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, membre de plusieurs so-

ciétés savantes, est né à Balloy, département de Seine-et-Marne, le 27 avril 1755. Le baron d'Hénin de Cuvillers, après avoir fourni honorablement sa carrière politique et militaire, a voulu cueillir les palmes des gens de lettres, et l'a fait avec un succès flatteur, en combattant le *magnétisme* et les *jésuites*, sur lesquels il a composé des ouvrages en assez grand nombre. Il a aussi écrit sur l'ordre du *Temple* et sur l'ordre *maçonnique*, dont il est membre. Ces dernières productions se ressentent un peu de la précipitation que cet estimable chevalier et frère a mis dans son travail. Il le reverra dans de nouvelles éditions; et les deux associations n'auront qu'à se féliciter de compter dans leurs rangs un homme que recommandent son mérite et ses vertus. Il a été reçu maçon en 1779, rose-croix en 1780, 31[e] en 1804, et 32[e] en 1827.

HENRION DE PANSEY (le baron), conseiller d'État, premier président de la cour de cassation, commandeur de la Légion-d'Honneur et chevalier de Saint-Michel, est né à Pansey, près de Joigny, en 1752. Il fut reçu avocat au parlement; mais en 1773 il était encore sans clientelle. Jusqu'à cette époque, il avait cultivé les lettres comme une honorable consolation, et mit au jour l'*Éloge de Dumoulin* et l'*Éloge de*

*Mathieu Molé;* il avait aussi publié un *Mémoire pour un nègre qui réclamait sa liberté:* travaux graves et dignes d'estime, mais qui ne le retiraient pas de cette obscurité si fatale au mérite, et qui a étouffé tant de talents divers à leur naissance.

Elle cessa enfin. En 1773, son *Traité des fiefs* fixa sur lui l'attention, et dès ce moment il fut surchargé d'affaires. Ce fut comme avocat consultant qu'il soutint sa renommée. La révolution apporta quelques changements à ses travaux ordinaires. Il devint administrateur de son département, et échappa ainsi aux grands mouvements politiques. Le gouvernement consulaire, qui recherchait tous les hommes de mérite, le plaça au tribunal, depuis cour de cassation, dont il devint un des présidents; l'empereur le nomma conseiller d'État; le gouvernement provisoire, en 1814, ministre de la justice; le roi actuel, S. M. Charles X, premier président de la cour suprême, après la mort de M. Desèze, qui n'a précédé la sienne que de peu de temps. Après une longue et douloureuse maladie, M. Henrion de Pansey est mort à Paris le 25 avril de cette année (1829).

Il a publié, à diverses époques de sa vie: *Traité de la compétence des Juges de Paix; Traité de l'autorité judiciaire dans les gou-*

*vernements monarchiques; Traité du pouvoir municipal avec les tribunaux; Traité des biens communaux.* Membre de l'ordre maçonnique à cette époque où il cherchait dans la littérature et les sociétés distinguées des dédommagements moraux à l'oubli de ses concitoyens, il était, en 1774, membre du Grand Orient de France, en qualité de député de la loge des *Frères zélés*, orient de Ligny en Barrois.

HOUDON (N.), sculpteur, membre de l'Institut, chevalier de la Légion-d'Honneur, naquit à Versailles en 1741, et mourut à Paris le 16 juillet 1828. Le frère de La Dixmerie passant en revue, dans son *Mémoire pour la loge des Neuf Sœurs*, les principaux membres de cet atelier, dit, en parlant d'Houdon : « Moderne « Phidias, dont le ciseau magique imprime à « son choix tantôt la mollesse et les grâces de « la beauté, tantôt la vigueur et le feu du « génie. » Cet éloge, accordé par un homme de goût, et dont le temps a confirmé presque tous les jugements et les prévisions, est très-flatteur pour l'artiste qui, jeune alors, ne donnait que de belles espérances. Elles se sont réalisées, et le nom du frère Houdon est depuis long-temps inscrit parmi ceux des sculpteurs les plus distingués de l'école française. Voltaire,

l'homme du siècle, à quatre-vingt-quatre ans, son illustre frère, a été pour lui, comme artiste, l'objet d'une étude constante. Il l'a représenté à tous les âges, en buste, debout et assis. Le buste jouit d'une réputation universelle. Le petit modèle de Voltaire assis (on sait que l'original en grand et en marbre décore le péristyle du Théâtre-Français depuis 1781), est dans le cabinet de tous les amateurs. La statue en pied, qui parut à l'une des expositions du Louvre, sous le gouvernement impérial, n'obtint pas l'unanimité des suffrages; c'était plus la faute du modèle que celle de l'artiste. Tout est vérité dans cette statue; mais il faut avouer qu'un vieillard fort maigre, comme était Voltaire, ne pouvait être une représentation bien gracieuse; aussi les artistes ont plus admiré cet ouvrage, que les gens du monde qui cherchent des formes agréables.

Le détail de ses nombreux ouvrages se trouve dans toutes les biographies, ce qui nous dispensera d'en parler.

Il concourut, en 1806, à la reprise des travaux de la loge des *Neuf-Sœurs*, qui avaient cessé pendant les troubles de la révolution.

HOUEL (J.-P.-L.-L.), peintre et graveur, naquit à Rouen vers 1735, et entraîné par son

goût pour les beaux-arts, alla les étudier en Italie. A son retour, il publia le fruit de ses études sous le titre de *Voyage pittoresque de Sicile, de Malte, et de Lipari*, renfermant deux cent soixante-quatre planches, dessinées et gravées par lui, et qu'il a accompagnées d'un texte dont il est également l'auteur. Paris, 4 vol. in-folio, 1782-1788.

Houel avait été reçu agrégé à l'académie de peinture comme peintre de paysages. Il mourut à Paris le 14 novembre 1813. Cet honorable artiste était membre de la loge des *Neuf-Sœurs*.

## J.

JAY (Antoine), avocat et homme de lettres, est né dans le département de la Gironde, le 20 octobre 1770. Il commença ses études chez les oratoriens, au collége de Niort, et les termina à Toulouse. Sa carrière politique s'ouvrit en l'an IV de la république; il fut administrateur du district de Libourne; mais bientôt il se rendit aux États-Unis d'Amérique, où il passa sept ans, et revint en France en 1802. Fouché, ministre de la police, qui avait été son professeur au collége de Niort, lui confia la surveillance de l'éducation de ses enfants. Mais la profession des lettres était le but que se pro-

posait M. Jay, et il se fit connaître par le *Tableau littéraire du dix-huitième siècle*, Paris, 1810, que traduisit en allemand, un professeur de l'Université d'Iéna. Cet ouvrage fut suivi de l'*Éloge de Montaigne*. En 1812, M. Jay devint rédacteur en chef du *Journal de Paris*, et publia, en 1813, le *Glaneur*, ou *Essais de Nicolas Freeman*, un volume in-8°. La même année il fit un *Cours d'histoire* à l'Athénée de Paris. En 1815, il mit au jour l'*Histoire du ministère du cardinal Richelieu*, deux volumes in-8°, traduite en allemand par M. L. A. Hesse. Pendant les cent jours (1815), le département de la Gironde nomma M. Jay membre de la chambre des représentants. Les principes constitutionnels que professa le nouveau député, le firent remarquer. Ses collègues le chargèrent de rédiger l'adresse que la chambre avait votée à l'armée française, alors campée sous les murs de Paris, et il fut l'un des membres chargés de la porter au quartier-général. Sous le gouvernement royal il concourut à la rédaction de la *Minerve française*, et à la rédaction du *Constitutionnel*, à laquelle il est resté attaché. Il est l'un des quatre auteurs de la *Biographie nouvelle des contemporains*, 20 volumes in-8°, 1820-1825. Il avait publié, en 1817, *Voyage au Brésil*, de Koster, et en 1821, *Notice sur l'abbé Raynal*;

l'un des candidats constitutionnels de Paris, aux élections de 1827, il s'est volontairement retiré pour faire porter tous les suffrages sur son compétiteur : désintéressement digne de la cause que M. Jay sert avec tant de zèle. Membre, puis président de la loge du *Mont-Thabor*, orient de Paris, il est depuis plusieurs années officier du Grand Orient de France.

JOSÉPHINE (Rose Tascher de La Pagerie), veuve du général vicomte de Beauharnais, première femme de l'empereur Napoléon, impératrice des Français et reine d'Italie, naquit à la Martinique, le 24 juin 1763, et mourut à la Malmaison, près Paris, le 29 mai 1814, dans la cinquante-unième année de son âge. Elle eut deux enfants de son premier mariage, *Eugène* et *Hortense*, qui, par les dons brillants qu'ils tenaient de la nature, ajoutèrent au bonheur de leur mère, et la consolèrent dans ses hautes infortunes. Le vicomte de Beauharnais avait, l'un des premiers, adopté les principes du nouvel ordre de choses, et soutenait à la tête de l'armée du Rhin la gloire du nom français. Rappelé à Paris au plus fort de l'anarchie révolutionnaire, il fut arrêté avec sa femme et périt sur l'échafaud. Joséphine ne dut la vie qu'à l'état de saisissement que lui causa cet événement

affreux. Tallien parvint à lui faire rendre la liberté. Le 13 vendémiaire eut lieu. Le jeune général Bonaparte, couvert des lauriers de la victoire, obtint la main de la veuve du général Beauharnais, et la France entière approuva cette union : que n'a-t-elle été éternelle! Le général est nommé premier consul, et bientôt empereur. Mais privé d'un héritier direct, il se plaint à ses courtisans, et ceux-ci lui conseillent une nouvelle alliance. Napoléon repoussa longtemps la funeste idée politique de se séparer d'une femme qui lui était toute dévouée : « C'était, disait ce prince, la plus aimable et la « meilleure des femmes. » Mais d'impérieuses et trop funestes considérations politiques brisent des liens sacrés, et ce coup frappe autant celui qui l'ordonne que celle qui en est l'objet. La séparation est décidée, et Joséphine la supporte avec un courage héroïque. Ses enfants, qui avaient été généreux et désintéressés comme elle, la supplièrent de se choisir une retraite à l'étranger, et offrirent de la partager avec elle. « Non, dit Joséphine, le sacrifice ne serait « pas assez grand : que l'ancienne épouse de « l'empereur soit sa meilleure amie. »

Retirée à la Malmaison elle érigea ce beau lieu en temple des arts ; elle y réunit surtout la plus belle collection de plantes exotiques que la

France eût encore possédée. La haute estime dont elle jouissait n'était pas concentrée dans la France : le prince régent, aujourd'hui S. M. Georges IV, avait donné l'ordre, malgré la guerre qui existait entre l'Angleterre et la France, de laisser passer tous les envois qu'on lui faisait des divers points du globe. Amie de tous les hommes de mérite, et surtout des savants et des artistes, elle imprima dans tous les cœurs généreux des sentiments qui ne se sont jamais effacés : elle les retrouva fidèles au temps de ses douleurs domestiques comme dans les calamités politiques qui frappèrent la France, l'empereur et ses enfants; noble échange de sentiments qui font leur mutuelle gloire, et consolent l'humanité si cruellement outragée dans les secousses des révolutions. « Joséphine ne se mêle jamais de politique, » disait Napoléon. En effet, elle ne se mêla jamais que de bienfaisance et d'humanité. Elle avait fait donner une pension à la nourrice du dauphin, et une pension alimentaire à Tallien, qui était sorti pauvre des fonctions publiques. Elle fit aussi rendre à une foule d'émigrés leurs biens, ou leur fit accorder des secours considérables. Avant d'être proscrite avec son premier époux, elle arracha à la mort M^elle de Béthisy; dans la conspiration contre l'empereur, c'est à

Joséphine que MM. de Polignac et de Rivière, condamnés à mort avec Georges Cadoudal, durent de ne point monter sur l'échafaud. Dans la prospérité comme après son éloignement du trône, elle accorda aux arts et à l'industrie les plus grands encouragements. Elle rendit, au rapport de tous ceux qui l'entouraient, l'abondance aux premiers artistes, aux plus humbles artisans; et Napoléon dit, en parlant des dépenses personnelles qu'elle faisait en leur faveur : « Il était impossible de fixer ses comptes; « elle devait toujours. » En 1814, les alliés étant maîtres de Paris, l'empereur Alexandre alla plusieurs fois à la Malmaison visiter l'impératrice-reine. Le roi de Prusse s'y rendit aussi. Le jour où le prince arriva, Joséphine était indisposée; elle surmonta ses souffrances et parut, mais presque aussitôt elle dut se retirer. Il serait impossible de peindre le douloureux effet qu'avait produit sur l'âme de l'impératrice Joséphine la déchéance de l'empereur : « Pourquoi, s'écriait-elle, dans une « sorte de délire, ai-je consenti à ce fatal di- « vorce? Napoléon est malheureux et je ne « puis l'être avec lui! » Son cœur était brisé par les lâches calomnies des feuilles publiques du temps. « On l'accuse faussement, disait- « elle; qui peut savoir mieux que moi le con-

« traire de ce qu'on lui reproche..... ? » Celle qui montra tant de courage dans ses malheurs personnels ne put supporter ceux d'un homme qui lui avait toujours été cher. Son sang s'enflamma, les premiers médecins de Paris furent appelés; l'empereur Alexandre lui envoya son premier médecin : mais l'impératrice Joséphine était frappée au cœur!.... Elle succomba le troisième jour de sa maladie dans les bras de ses enfants. Dans le délire qui précéda sa mort, on entendit pour toutes paroles : L'ÎLE D'ELBE.....! NAPOLÉON ! La calomnie se tut : la France entière pleura JOSÉPHINE; les habitants de Ruel, témoins de ses vertus journalières, la regardaient comme une autre Providence. Le service funèbre fut célébré dans l'église de cette commune. Un digne prêtre, monsieur l'archevêque de Tours, prononça l'oraison funèbre en présence d'une foule de personnages distingués accourus pour lui rendre les derniers devoirs; l'empereur Alexandre y assistait, représenté par le général Saken, gouverneur de Paris pour les souverains alliés. Un tombeau de marbre, élevé par ses enfants dans l'église de Ruel, atteste leur tendre piété, et rappelle à tous les cœurs généreux qu'il renferme les cendres d'une femme que l'on nomma si long-temps l'ange gardien de la France et la mère des malheu-

reux, Dans ce bien faible tribut nous avons essayé d'être les interprètes des francs-maçons de France dont Joséphine admira la noble institution. Elle les aimait et les protégeait. Joséphine est la première souveraine qui ait paru à leurs assemblées. Dans le voyage qu'elle fit à Strasbourg en 1805, elle assista à la loge d'adoption que donna dans cette ville la loge des *Francs Chevaliers*, orient de Paris, réunie aux loges de Strasbourg. La loge était présidée par madame la baronne de Detrich, femme du maire, grande maîtresse titulaire. L'impératrice vit admettre aux mystères de l'initiation maçonnique sa dame d'honneur, madame de Canisy, qu'elle avait elle-même désignée. Jamais, peut-être, loge d'adoption ne fut plus brillante; la ville entière prit part à cette solennité maçonnique, dont la partie mytérieuse lui fut seule dérobée. La loge de *Sainte-Joséphine*, orient de Paris, et la loge de *Joséphine*, orient de Milan, doivent leur nom à cette auguste sœur.

JEANROI (Dieudonné), docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, et médecin consultant du roi, naquit à Nancy en 1750. Neveu d'un médecin distingué qui fut, avec Vicq-d'Azir et quelques autres savants, fondateur de la Société royale de Médecine, il sui-

vit sous sa direction ses études médicales, et se distingua bientôt dans la pratique de cet art.

Le gouvernement le chargea, en 1788, de se rendre à Dinan pour y détruire l'épidémie qui s'était déclarée parmi les prisonniers anglais qui étaient détenus dans cette ville. Il se rendit maître du fléau, mais lui-même en fut atteint. Paulet et Lalouette, ses confrères, le soignèrent et l'aidèrent dans ses fonctions dont la force du mal avait pu seule l'éloigner. Jeanroi était un praticien habile et infatigable. Il ne quittait pas le lit des malades, obtenait des cures jugées impossibles, et soignait les pauvres avec une sorte de prédilection.

On lui doit, comme auteur, 1° *Quæstio medica, an remediorum etiam empiricorum adhibitio dogmatica?* 1774, in-4°; 2° *Premier mémoire sur les Maladies qui ont régné à Dinan en Bretagne, en* 1779, *inséré dans les Mémoires de la Société royale de Médecine* (1779); 3° *Observations sur l'Obstruction du pylore*; 4° des *Expériences*, des *Rapports* dans les *Mémoires de la Société*; 5° Enfin dans l'*Encyclopédie méthodique*, les articles *Coqueluche*, *Croûte de lait*, *Achores*, etc. Il mourut le 27 mars 1816.

Le docteur Jeanroi était en 1779, et successivement jusqu'en 1789, membre du Grand

Orient, en qualité de député de la loge de la *Sagesse*, orient de Valence.

## L.

LALANDE (Jérôme-Joseph Le Français de), membre de l'ancienne Académie royale des Sciences et de l'Institut impérial, chevalier de la Légion-d'Honneur dès sa création, est né à Bourg en Bresse, le 11 juillet 1732. C'est l'astronome français le plus savant et le plus connu; c'est un des maçons les plus distingués de l'orient de Paris, et l'un de ceux qui lui ont rendu le plus de services.

La vie du savant, qui fut membre de l'Académie royale des Sciences en 1753, n'ayant pas vingt-un ans, et qui devint membre de toutes les académies de l'Europe, n'est pas de notre ressort; celle du maçon, très-belle, très-remarquable, pourrait fournir des développements que notre cadre trop borné nous force de restreindre, quelque regret que nous en éprouvions. Membre, puis dignitaire de l'ancienne grande Loge de France, il est l'un des fondateurs du Grand Orient, dont il a été successivement officier dignitaire et officier d'honneur. Il présidait la loge des *Neuf Sœurs* lorsqu'elle eut le bonheur d'initier Voltaire aux mystè-

res maçonniques; il présida la cérémonie funèbre par laquelle cet atelier se rendait l'organe du deuil général que causait la perte de ce grand homme.

Historien de l'astronomie, Lalande a été aussi notre premier historien comme maçon dans son *Mémoire sur les progrès de l'Ordre maçonnique en France;* il est aussi l'auteur de l'article *Franc-maçon* dans l'*Encyclopédie*, et ce fut lui qui, en qualité de grand orateur du Grand Orient dans sa chambre d'administration, prononça, le 22 août 1774, le discours d'inauguration du nouveau temple maçonnique de la rue du Pot-de-fer. En 1805, cet illustre frère étant à Lyon, toutes les loges de cet orient se réunirent pour lui donner une fête brillante. Il mourut doyen des astronomes français, le 4 août 1807.

LABLÉE (Jacques), littérateur, est né à Beaugency le 26 août 1751. Il était avocat au parlement de Paris, et comme il embrassa les nouvelles opinions politiques, toutefois avec modération, il devint, en 1790, officier municipal et l'un des soixante administrateurs de la commune. En 1793, il fut nommé administrateur général des subsistances militaires, et en 1798, contrôleur général des services de la

guerre dans la 8e division militaire; il passa ensuite dans l'administration des droits réunis. M. Lablée s'était déjà fait connaître par des *poésies* et des *romans*. Il atteignit paisiblement la restauration royale, et en 1814 il reçut du roi Louis XVIII la croix de la Légion-d'Honneur et une pension de 1,200 fr. pour avoir, étant président de la section du Luxembourg, dissipé un attroupement qui voulait se porter dans les appartements de *Monsieur*, depuis Louis XVIII, pour empêcher ce prince de quitter Paris.

M. Lablée est maçon, et lors de la réunion des deux anciennes grandes loges de France, en 1799, il se fit remarquer, à la fête qui eut lieu à cette occasion, par un cantique où se trouvent plusieurs belles strophes.

LACÉPÈDE (Bernard-Germain-Étienne de La Ville, comte de), naquit à Agen le 16 décembre 1756. Il voulut d'abord, par égard pour sa famille, embrasser la profession des armes; mais bientôt, maîtrisé par son penchant pour l'étude des sciences, il étudia l'histoire naturelle et devint l'élève de Buffon et de Daubenton, qui le firent nommer garde des cabinets au Jardin du Roi. La révolution le surprit dans ce poste modeste; mais déjà il avait acquis de

la célébrité, et par plusieurs ouvrages, dont nous rappellerons les titres plus bas, annoncé que Buffon aurait un digne continuateur. Lancé dans la carrière politique, il y acquit aussi une bien honorable distinction. Membre de l'Assemblée législative, et son président le 28 novembre 1791, il prévit les orages qui n'éclatèrent que trop tôt, et après la session il retourna à ses études scientifiques. Il devint membre de l'Institut en l'an VI, et fut chargé d'organiser l'expédition du capitaine Baudin. Deux jeunes gens, qui depuis ont mérité une haute estime, MM. Bory de Saint-Vincent et Pérou, lui durent l'honneur de faire partie de l'expédition. A l'époque de l'établissement du gouvernement consulaire, il devint membre du Sénat conservateur, et en 1801, président de ce corps. En 1803 il fut nommé grand chancelier de la Légion-d'Honneur; en 1804, titulaire de la Sénatorerie de Paris; et en 1805, grand-aigle de la Légion. Membre du Grand Conseil et président du Sénat, il portait la parole dans toutes les occasions solennelles et fréquentes de l'empire, et, le 12 janvier 1814, il eut le courage de faire entendre à Napoléon le vœu que l'empire formait pour la paix à quelque prix que ce fût.

Le gouvernement provisoire, à cette époque

de revers, lui retira la grande chancellerie pour la donner momentanément à M. de Pradt. Le roi le nomma, le 4 juin de la même année, membre de la Chambre des pairs, où le maintint Napoléon pendant les cent jours en 1815, et dont l'exclut l'ordonnance royale du 24 juillet (1815), mais où il rentra ensuite. La vie de M. de Lacépède fut des plus occupées. Il suffisait à tout, et ne négligeait pas, au faîte des grandeurs, les sciences et la littérature.

C'était l'homme le plus désintéressé et le plus généreux. Légionnaires, veuves, orphelins, il obligeait, il servait tous ceux qui avaient recours à lui. Un employé de ses bureaux est en proie à une profonde mélancolie, il l'apprend, et lui fait remettre 10,000 fr. L'employé, les larmes aux yeux, vient le remercier, et lui demande à quelle époque il pourra s'acquitter. M. de Lacépède lui tend une main affectueuse, en lui disant ce peu de mots : « Monsieur, je ne prête jamais..... »

Dans ses ouvrages, M. de Lacépède montre constamment des vues profondes et un style élégant. Il n'a en quelque sorte échoué que dans deux romans où il avait peint les malheurs de quelques membres de sa famille : *Ellival et Caroline*, 2 vol. in-12, et *Charles d'Ellival et Caroline de Florentino*, 3 vol. in-12. Ses prin-

cipaux ouvrages sont : 1° *Essai sur l'Électricité naturelle et artificielle*, 1781, 2 vol. in-8°; 2° *Physique générale et particulière*, 2 vol. in-8°, 1782-1784; 3° *la Poétique de la musique*, 2 vol. in-8°, 1785; 4° *Éloge du duc de Brunswick*, 1786; 5° *Histoire naturelle des Quadrupèdes ou Ovipares*, in-4° et 2 vol. in-8°, 1788; 6° *Histoire naturelle des Reptiles*, in-4° et 2 vol. in-12, 1789; 7° *Éloge historique de Daubenton*, 1790; 8° *Vues sur l'enseignement public*, 1790; 9° *Histoire naturelle des Poissons*, 5 vol. in-8°, 1798-1803; 10° *Discours d'ouverture des Cours du Muséum d'histoire naturelle*, formant un volume très-recherché; 11° enfin une *Histoire générale, physique et civile de l'Europe*, depuis les dernières années du cinquième siècle jusque vers le milieu du dix-huitième, Paris, 18 vol. in-8°, 1826. Il a donné des *Notices sur Vandermonde*, *Montesquieu*, etc.; composé des symphonies et des sonates; travaillé au *Dictionnaire des Sciences naturelles*, au *Magasin* et à la *Revue encyclopédique*, au *Muséum d'Histoire naturelle*, etc. Le comte de Lacépède mourut le 6 octobre 1825.

Une édition des *Œuvres complètes* de M. le comte de Lacépède, 10 volumes in-8°, dirigée par M. Desmarets, a été annoncée en 1826. Ce savant célèbre, cet homme de bien était franc-

maçon. Il suivait les travaux maçonniques avec zèle, et a présidé souvent des loges de Paris et le Grand Orient de France, tant sous l'empire que depuis la restauration.

LAGARDE (le baron Joseph-Jean), né à Narbonne, le 11 mai 1755, fut reçu avocat au parlement de Flandre en 1776, conseiller du roi au bailliage de Lille en 1788, et exerça des fonctions publiques dans son département jusqu'au 15 brumaire an IV, époque où il devint secrétaire général du directoire exécutif. Ces fonctions ayant cessé par suite de l'établissement du gouvernement consulaire, M. Lagarde fut nommé, le 20 brumaire an X, préfet du département de Seine-et-Marne, baron de l'empire le 15 août 1809, et révoqué de sa préfecture en 1810, par suite de prévention et de quelques intrigues qu'il n'a jamais pu déjouer. Il avait été nommé membre de la Légion-d'Honneur lors de la création de cet ordre.

Zélé maçon, il a été pendant plusieurs années secrétaire de la chambre d'administration du Grand Orient. Les procès-verbaux imprimés renferment, outre ses comptes rendus, diverses pièces de poésies maçonniques de sa composition.

LASALLE (Antoine-Charles-Louis, comte

de), général de division, grand officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de la Couronne-de-Fer, chevalier des ordres de Bavière, naquit à Metz, le 10 mai 1755. Le plus beau caractère, la plus héroïque bravoure, l'esprit le plus heureux, la plus noble et la plus vive sensibilité, rappellent dans le général Lasalle les héros d'Homère, les paladins de l'antique chevalerie, et ces guerriers illustres dont Plutarque nous a transmis les vies admirables.

Lasalle se distingua parmi les guerriers français que l'Europe moderne a vus se dessiner tant de fois pour réaliser les fictions des poètes et les modèles posés ou rappelés par les historiens. Le privilége de la naissance le place avant la révolution, à peine âgé de dix ans, comme officier dans le régiment d'Alsace. La révolution détruit le privilége, et le jeune Lasalle perd avec joie un titre qu'il ne doit point à lui-même. Elle le voit entrer comme simple soldat dans un régiment de chasseurs; elle le voit, après une action d'éclat à l'armée du nord, repousser les épaulettes qu'on lui offre; elle le voit enfin, à dix-neuf ans, accepter avec pudeur ce grade que lui ont mérité de nouveaux services! Dans la campagne d'Italie, à la bataille de Rivoli, il enlève de vive force un plateau qui domine la plaine et que lui dispute sans succès une

foule d'ennemis. Rentré avec les étendards, gages de son courage et de son succès, il est en présence de ce général Bonaparte, qui commençait à ébranler le globe. « Reposez-vous sur ces « drapeaux, Lasalle, vous l'avez bien mérité, « lui dit le général en chef, qui savait si bien « apprécier les braves. »

Pendant cette campagne, Lasalle, un moment prisonnier de Wurmser, est brusquement questionné par le guerrier ennemi. « Quel « âge a Bonaparte? » Le jeune prisonnier, brusque lui-même dans sa réponse, dit : « L'âge « qu'avait Scipion quand il vainquit Annibal. » Il fit partie de l'expédition d'Égypte et était avec cette cavalerie française qui, sans le secours de l'infanterie, se mesura pour la première fois au combat de Salahyen avec les Mamelucks.

A cette époque, le colonel d'Estrées, son ami, est blessé mortellement; ce colonel avec lequel, lié de la plus tendre amitié, il mettait vingt fois par jour le sabre à la main pour l'attaquer ou se défendre contre lui. Des Arabes transportent ce blessé, et Lasalle a juré de ne le pas quitter. Un moment il est forcé de s'absenter : les Arabes le croient parti sans retour et se disposent à enterrer le moribond. Lasalle revient, les Arabes fuient; il court après eux,

les ramène, et seul, malgré leur nombre, il les force à reprendre leur précieux fardeau. Dans cette même guerre, mourant de soif, on lui apporte une outre pleine d'eau; ses soldats la regardent d'un œil d'envie, il le voit et la leur distribue en refusant d'en prendre sa part. Lasalle quitta l'Égypte après la convention d'El-Arych, signée par le général Desaix, et fit de nouveau la guerre en Italie. En Allemagne, après la bataille d'Austerlitz, il est nommé général de brigade, et, à peu d'intervalle, général de division. Le 29 octobre 1806, à la tête de deux régiments de cavalerie, il attaque la ville fortifiée de Stettin, s'en empare, et 6,000 hommes, 100 pièces d'artillerie et des magasins considérables tombent ainsi en son pouvoir. Un acte personnel de bravoure le signale à la bataille d'Heilsberg. Le grand duc de Berg, Murat, depuis roi de Naples, est entouré par douze dragons russes. Lasalle vole seul à son secours, tue l'officier et met en fuite les onze dragons. Quelques heures se sont à peine écoulées que lui-même se trouve dans une position aussi critique. Murat, seul aussi, le dégage, et en lui donnant la main, lui dit: « Général, « nous sommes quittes. » Voilà les héros!

Lasalle fut employé momentanément en Espagne, et appelé en 1809 à l'armée d'Allemagne

où devait glorieusement se terminer sa vie. Au moment où la victoire se décida sur le champ de bataille de Wagram en faveur des Français, il est atteint d'un coup mortel.

Et ses derniers regards ont vu fuir l'ennemi.

Ce moderne Bayard était franc-maçon; il avait été reçu à Paris avant son départ pour l'Égypte.

LAURISTON (Jacques-Alexandre-Bernard Law, marquis de), maréchal et pair de France, etc., second grand maître adjoint de l'ordre maçonnique en France, naquit à Pondichéry en 1764. Fils du gouverneur général des établissements français au-delà du cap de Bonne-Espérance, et petit-fils de ce fameux financier Law qui, sous la régence, bouleversa par son système tant de fortunes; il suivit la carrière des armes, et était, en 1784, colonel au corps royal d'artillerie, grade qu'il exerça, en 1795, au corps d'artillerie à cheval. En 1800, le premier consul Bonaparte le nomma l'un de ses aides de camp, et M. de Lauriston, qui avait coopéré à la défense de Copenhague, fut chargé de porter en Angleterre les préliminaires de la paix d'Amiens; le peuple an-

glais l'accueillit avec transport. Commandant de l'armée expéditionnaire embarquée en 1804 sur l'escadre de Toulon, il entra à Cadix après un combat avec la flottille du contre-amiral anglais sir Robert Colder, et s'empara ensuite de Raguse, qu'il eut bientôt à défendre. Dans la guerre de Prusse il resta en Dalmatie pour conserver ce point militaire contre les Russes. Après la paix de Tilsitt, il prit possession des bouches du Cattaro, et fut nommé gouverneur général de Venise; en 1808, l'un des deux aides de camp qui accompagnèrent l'empereur à Erfurth; il fut envoyé en Espagne. Il fit partie de la grande armée en 1809, et se distingua à Landshut. Par suite de la bataille d'Esling il fut chargé d'opérer la jonction de la grande armée avec celle d'Italie au-delà du Zeimmeringberg. Son corps, réuni à celui du prince Eugène, prit une belle part à la bataille de Raab, et s'empara de cette ville avec des forces peu considérables. A la bataille de Wagram, commandant de l'artillerie de la garde impériale, il s'élança, au moment décisif, à la tête de son corps et au galop sur l'armée autrichienne, et la foudroya à portée du pistolet. Il accompagna l'archiduchesse Marie-Louise lorsqu'elle vint en France s'unir à l'empereur Napoléon. A la suite de plusieurs missions

importantes il fut nommé ambassadeur en Russie. En 1813 il commanda un corps d'armée d'observation sur l'Elbe, et prit la ville de Leipzig le jour même de la bataille de Lutzen; à Wassig, il battit les Russes et les Prussiens, et le lendemain, à Bautzen, étant à la tête de l'extrême gauche de l'armée, il déborda l'ennemi et commença la retraite. Blücher l'attendait sur les hauteurs de Goldeberg; mais M. de Lauriston le battit le 18 août (1813), et put, le 21, passer le Bober, et remporter de nouveaux avantages aux combats de Jauer et de Wachau. Il déploya de nouveaux talents à Dresde et à Leipzig. Le 19 octobre, jour où Leipzig fut pris, il comptait continuer sa retraite par le pont de Lindenau; ce pont étant rompu il traversa la rivière; mais à l'autre bord il fut fait prisonnier et conduit à Berlin; il ne recouvra la liberté qu'après les événements de la restauration royale en 1814. Pendant les cent jours, en 1815, il vécut retiré dans ses terres, et ne reparut qu'après la seconde abdication de l'empereur. Le roi Louis XVIII lui donna successivement le titre de marquis, le grand cordon de la Légion-d'Honneur, le cordon de commandeur de Saint-Louis, la direction du ministère de sa maison, enfin le bâton de maréchal et la dignité de pair de France. M. de

Lauriston avait été admis dans l'ordre maçonnique en 1807, à la loge du 60e régiment d'infanterie, alors à Raguse (*voy.* LECOUTURIER). Il mourut en 1827.

LAVALLÉE (Joseph), ancien marquis de BOIS-ROBERT, capitaine d'infanterie au régiment de Champagne, dut à la révolution sa sortie de la Bastille, où, à cause des écarts de sa jeunesse, il avait été enfermé par lettre de cachet délivrée sur les instances de sa famille. M. Lavallée, que le souvenir de cet acte arbitraire animait d'un vif ressentiment, répudia sa noblesse héréditaire et adopta avec chaleur les nouveaux principes politiques.

Homme instruit, et écrivant avec facilité, il attaqua dans divers écrits les abus de l'ancien régime, et se consacra ensuite à la carrière des lettres, où il a donné une foule d'ouvrages, comme journaliste, voyageur, et romancier. Ancien maçon, il reprit au commencement du dix-neuvième siècle la pratique de la maçonnerie, et fut successivement vénérable, et très-sage de la loge et du chapitre du *Mont-Thabor* et officier du Grand Orient. Quoique petit et contrefait, il présidait avec dignité et parlait avec éloquence. Il devint l'ami du comte de Lacépède, qui le nomma chef de division dans

les bureaux de la chancellerie de la Légion-d'Honneur, dont cet illustre frère était grand chancelier.

La chute du gouvernement impérial, en 1814, détermina M. Lavallée, qui perdit sa place, à s'expatrier. Il se retira à Londres, où la loge française de *l'Espérance* lui donna toutes sortes de secours, et le fit enterrer honorablement lorsqu'il mourut, le 28 février 1816. Durant sa carrière maçonnique il a prononcé des discours et allocutions qui ont été en partie imprimés dans les recueils maçonniques du temps.

LAVALLÉE (Louis-Antoine), fils adoptif du précédent, était maçon, et fréquenta avec assez de zèle les ateliers. Il mourut le 6 février 1818, après avoir rempli pendant vingt-deux ans les fonctions de secrétaire général des musées du Louvre.

LEBLOND (l'abbé Gaspard-Michel), bibliothécaire du collége Mazarin, membre du corps législatif et de l'Institut, était aussi versé dans la science des mystères du paganisme que dans ceux de la religion catholique, dont il fut un des plus honorables ministres. Zélé pour la franc-maçonnerie, il a fait partie de la loge

des *Chevaliers de la Croix*, dans le sein de laquelle il a concouru à organiser l'ordre du *Temple*. Les archives de ces deux sociétés possèdent des réglements, des cahiers de grades et autres travaux de ce genre, rédigés et écrits par lui. Il a publié plusieurs écrits sur les antiquités; mais, dans un accès de délire causé par une maladie grave, il a livré aux flammes une foule de manuscrits précieux, et entre autres de laborieuses recherches sur les mystères chez les différents peuples.

L'abbé Leblond, né à Caen le 24 novembre 1738, mourut le 17 juin 1809, dans la ville de l'Aigle, où, dit-on, il s'était retiré.

LECLAIR (l'abbé François), prêtre, bachelier de Sorbonne, grand écossais, l'un des fondateurs de la respectable loge de la *Réunion des Étrangers*, orient de Paris. (*Voy.* WALTERSTOFF, BARON, DENIS.)

LECOUTURIER (François-Gervais-Édouard), maréchal de camp, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, est né à Falaise le 13 juin 1768. Des études distinguées à l'université de Paris l'avaient déterminé à suivre la carrière de l'instruction publique; mais les événements de la révolution l'enlevèrent au

collége de Louis-le-Grand, où il était maître d'études; modeste emploi qu'avait exercé l'abbé Delille et nombre d'autres hommes qui se sont illustrés depuis dans les lettres. M. Lecouturier reçut, le 31 mai 1792, le brevet de sous-lieutenant dans la légion de l'armée du centre, devenue le 16e régiment d'infanterie légère. Le 13 juin 1796, étant capitaine d'une compagnie de carabiniers, il fut frappé, devant Manheim, d'une balle qui lui fracassa l'articulation du coude gauche, et le priva pour toujours de l'usage du bras. A peine rétabli, il reprit le commandement de sa compagnie, à la tête de laquelle, le 1er octobre 1800, il fut promu, sur le champ de bataille, sous les murs d'Ancône, au grade de chef de bataillon, pour avoir, à la tête de deux cent cinquante hommes d'élite, enlevé une redoute défendue par cinq cents Croates, pris un drapeau et encloué neuf bouches à feu. Cette belle action, imputée par erreur au lieutenant du capitaine Lecouturier, fut récompensée par un sabre d'honneur et un brevet d'officier de la Légion-d'Honneur. Le commandant Lecouturier n'ayant pas voulu réclamer, ne reçut que la croix de légionnaire à la création de cet ordre, et n'en fut nommé officier que par Louis XVIII, en février 1816, qui lui donna

à la même époque le brevet de chevalier de Saint-Louis.

Chef de bataillon en 1808, colonel en non activité en 1815, il reçut en 1822 le brevet de maréchal de camp; il comptait alors trente ans de service, ayant fait en personne les vingt-trois campagnes de la révolution; il avait entendu tonner le canon de Jemmapes et celui de Waterloo. Le général Lecouturier, depuis sa retraite, a publié une réfutation du tome XI des *Victoires et Conquêtes*, en ce qui concerne la *défense d'Ancône*, donné des *Réflexions sur le corps royal d'état-major*, un *dernier mot* sur ce corps, des *Considérations sur les Retraites militaires et Pensions des veuves*, un *Dictionnaire raisonné des Connaissances militaires*; enfin, chargé de la partie militaire dans l'ouvrage périodique de la *Bibliothèque historique*. M. Lecouturier fut reçu maçon à la loge des *Sœurs Unies* de Toulouse.

En 1801, chevalier Rose-Croix dans le chapitre de l'île d'Oléron, et à son tour, en 1803, fondateur et vénérable de la loge des *Vrais Amis réunis*, orient du 16e régiment d'infanterie légère.

Il fonda et présida encore en 1807 la loge du 60e régiment d'infanterie, alors à Raguse, en Dalmatie. C'est à cette dernière loge

qu'il donna la lumière à M. de Lauriston, depuis maréchal de France et deuxième grand maître adjoint de l'ordre, dont il était alors le premier aide de camp, ainsi qu'au général comte, et depuis maréchal Molitor. En 1816, il devint membre et successivement président des différents ateliers du *Mont-Thabor* de Paris, qui lui conféra le 30. degré. Officier dignitaire du Grand Orient de France, il y reçut les 31e, 32e et 33e degrés. Il vient (1828) d'être élevé à la présidence de la chambre de correspondance et des finances : une vie si bien remplie porte avec elle son éloge.

LEFEBVRE D'AUMALE père (Charles-François-Félix), né à Aumale (Seine-Inférieure), le 24 juin 1764, grand inspecteur général, 33me et du rite d'Herodom, membre actif des ateliers du *Phénix*, dont il préside les travaux symboliques et philosophiques, cadet de famille de Picardie, était en cette qualité appelé à faire partie du sacerdoce, suivant l'usage de cette province (Picardie). Par obéissance pour son père, dont le vœu était très-prononcé à ce sujet, le frère Lefebvre-d'Aumale porta le petit collet jusqu'à l'âge de dix-huit ans qu'il perdit son père. Quoique cette carrière lui offrît les plus grands avan-

tages, il n'hésita pas à l'abandonner pour se livrer au barreau; de bonnes études lui facilitèrent ses succès.

Avocat au parlement à l'âge de vingt-trois ans, il est resté constamment attaché à ce siége jusque après sa destruction en 1790, après quoi il sacrifia pendant cinq ans son existence à son opinion, et ce n'est qu'à son dernier écu qu'il a consenti, par nécessité, à accepter une place d'agent-chef d'administration dans les subsistances militaires, parce qu'alors la composition des tribunaux le repoussait pour suivre sa vocation; ce n'est que lorsque la tourmente révolutionnaire eut cessé ses ravages qu'il donna sa démission pour reprendre les fonctions d'avocat. Pour le récompenser de quatre années d'un travail pénible, le gouvernement d'alors lui accorda une gratification de 6,000 fr. en argent.

Il s'était fait tant d'amis pendant ses fonctions administratives, que tous ses anciens collègues s'empressèrent de lui donner leur confiance pour suivre et gérer leurs intérêts les plus chers, ce qui lui valut, par suite aussi, une clientelle considérable et précieuse.

Attaché particulièrement au tribunal de première instance, en qualité d'avocat; le président de ce tribunal, M. Berthereau, dit un

jour en chambre du conseil, en parlant du frère Lefebvre-d'Aumale, que « si tous les dé-« fenseurs étaient de son *calibre*, les juges « pourraient vendre leurs robes, parce qu'ils « n'auraient plus rien à faire. »

Cette anecdote peint à elle seule le caractère du frère Lefebvre-d'Aumale, qu'il a constamment soutenu pendant trente ans, que depuis il n'a cessé de montrer partout, même en maçonnerie, et particulièrement au Grand Orient de France, auquel il appartient en qualité d'officier titulaire, attaché au suprême conseil des rites depuis le 29 novembre 1817, dont il a été l'orateur de 1823 à 1824, et qu'il préside maintenant depuis 1824.

Quinze mois de présidence continuelle pendant la discussion générale des nouveaux statuts, après avoir été l'un des membres de la commission chargée de leur rédaction, prouve suffisamment son zèle infatigable, son dévouement exclusif au Grand Orient de France, ses principes invariables et son amour pour l'ordre.

Grand inspecteur général, 33me, et du rite d'Herodom; membre actif des ateliers du *Phénix*, dont il préside les travaux symboliques et philosophiques.

LEMAIRE (Nicolas-Éloi), professeur d'é-

loquence et de poésie latine à la faculté des lettres de l'Académie de Paris, est né dans le département de la Meuse; il fut envoyé au collége de Sainte-Barbe, où il fit de brillantes études. Il était, en 1792, professeur titulaire au collége du cardinal Lemoine, lorsque, par suite des événements politiques, il devint juge suppléant au tribunal civil du sixième arrondissement.

Dans cette place il put sauver de l'emprisonnement plusieurs hommes de mérite, entre autres l'illustre Daubenton, qu'il fit passer pour un simple berger élevant des moutons à Montbart. Réélu en sa qualité de juge suppléant, il donna sa démission, n'ayant pas l'âge requis, et ne reparut dans les fonctions publiques qu'en l'an VII, en qualité de commissaire du gouvernement près du bureau central de police, où l'avait fait nommer Baudin des Ardennes.

Il fut proposé par la commission des inspecteurs du conseil des anciens pour le ministère de l'intérieur; mais cette nomination, annoncée dans les journaux, n'eut pas lieu; le gouvernement consulaire qui venait de s'établir, ayant entièrement changé l'administration, Lucien Bonaparte, devenu ministre de l'intérieur, le fit employer à ce même ministère.

M. Lemaire occupa momentanément son emploi, et se rendit, en 1803, en Italie, où il donna le spectacle nouveau d'un improvisateur latin. Son succès fut prodigieux à Milan et à Turin.

De retour en France, il tint la chaire de l'abbé Delille pendant l'absence de ce célèbre professeur, et y mérita les plus honorables suffrages. M. Lemaire est particulièrement connu par sa belle collection des *Classiques latins*, encouragée et soutenue par M. Laffite, célèbre banquier et membre de la Chambre des Députés. La loge des *Artistes*, orient de Paris, compte M. Lemaire parmi ses membres les plus distingués.

LEMAZURIER (Pierre-David), littérateur, secrétaire du comité d'administration du Théâtre-Français, est né à Gisors, et s'est annoncé de bonne heure par d'agréables contes et autres pièces de vers insérées dans l'*Almanach des Muses*, et pour la plupart lues à l'Athénée des Arts et à l'Athénée de Paris, à la Société académique des Sciences, et à la Société philotechnique. Il a publié, en 1810, en 2 vol. in-8°, la *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*, dont il prépare une seconde édition, et se propose de mettre au jour l'*Histoire du*

*théâtre et de la troupe de Molière*. En 1806, il était, comme maçon, secrétaire de la loge des *Neuf Sœurs*, orient de Paris.

LEMIERRE (Antoine-Marin), fils d'un éperonnier de Paris, naquit en cette ville en 1733 et y mourut le 4 juillet 1793. Il fut membre de la loge des *Neuf Sœurs* peu après sa création, et il assista à la réception de Voltaire.

Malgré les avis paternels, Lemierre préféra la carrière littéraire, et se fit d'abord bien accueillir de M. Dupin, fermier-général, homme d'esprit, qui le prit pour son secrétaire.

Son début, en 1754, fut un poëme sur le *Commerce*, où il introduisit ce vers fameux, *le vers du siècle*, disait-il :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

L'année suivante il publia un poëme sur l'*Utilité des découvertes dans les sciences et dans les arts sous le règne de Louis XV*. Le *siècle* n'y trouva pas un pendant au *vers fameux ;* mais tous les hommes de goût y lurent avec plaisir cette juste et belle pensée :

Croire tout découvert, est une erreur profonde,
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Les tragédies d'*Hypermnestre*, donnée en 1758, d'*Idoménée*, en 1764, d'*Artaxerxe* et de *Guillaume Tell*, en 1766, et de *la Veuve du Malabar*, en 1770, acquirent à Lemierre un rang honorable parmi les auteurs tragiques du temps. Après vingt-cinq ans d'attente (et cette longue suspension par égard pour la maison d'Orange), l'auteur vit enfin, en 1790, jouer son *Barnevelt*. Il y a dans cette pièce un mouvement sublime : Barnevelt fils conseille à son père de se donner la mort, et dit :

Caton se la donna : Socrate l'attendit,

répond le grand Barnevelt ; et tous les spectateurs applaudirent le héros et son interprète.

Lemierre était d'une bonhomie unique et d'une naïveté quelquefois très-plaisante. Il se louait et s'applaudissait de bon aloi. « Puisque « je n'ai pas de prôneurs, il faut bien que je « fasse mes affaires moi-même ; » et le mot est resté. Il se présenta en 1779 à l'Académie-Française pour succéder à Voltaire, et justifiait ainsi ses prétentions : « N'est-ce pas Ajax « qui doit hériter des armes d'Achille ? » Ducis fut préféré. L'année suivante il y eut une autre vacance : même présentation, même échec. Chabanon entra. « Il n'est pas étonnant qu'il

« l'emporte, disait-il ironiquement, il joue du « violon et je ne joue que de la lyre. » L'année 1781 lui fut cependant heureuse : on l'admit. Depuis long-temps l'opinion publique s'était manifestée en sa faveur. La tragédie de *Céramis*, jouée en 1785, tomba durement. « Par-« bleu, dit-il avec humeur en parlant du par-« terre, ne s'imagine-t-il pas qu'on lui donnera « tous les jours une *Veuve du Malabar!* » Toutefois à une représentation de cette *veuve* chérie, la salle était presque vide, et un mauvais plaisant de ses amis le lui faisait remarquer. Lemierre, toujours intrépide dans l'occasion, répondit naïvement : « Il ne manque « pas de monde, mais la salle est construite de « manière qu'elle paraît toujours vide. » Nous citerions vingt traits de cette force ; mais les dimensions de ce recueil ne nous le permettent pas. Ces tragédies, son poëme de la *Peinture* et ses autres productions ont été recueillies sous le titre d'*Œuvres complètes*, en 1810, 3 vol. in-8°.

LÉNEA (l'abbé), ancien docteur de Sorbonne, employé à la chancellerie de la Légion-d'Honneur, l'un des fondateurs de la loge des *Commandeurs du Mont-Thabor*, orient de Paris.

LENOIR (Alexandre), chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien administrateur du Musée des monuments français, dont il avait été le fondateur et qu'il avait organisé, a fait, en 1812-1813, en huit séances, un *Cours sur les rapports qui existent entre les mystères d'Isis, des Grecs et ceux de la franc-maçonnerie*. Ce cours, qui eut lieu dans le sein du souverain chapitre métropolitain du régime écossais philosophique en France, était une imitation de celui qu'avait fait en 1777 Court de Gebelin (*voy.* ce nom), qui renouvela l'usage des couvents philosophiques créés dans l'intérêt des hautes connaissances maçonniques. Le cours de M. Alexandre Lenoir eut un très-grand succès et fit un égal honneur à son instruction et à son talent comme orateur. Il le publia en 1814 sous le titre de *La Franc-Maçonnerie rendue à sa véritable origine*, ou *l'antiquité de la franc-maçonnerie prouvée par l'explication des mystères anciens et modernes*, avec dix planches. Cet ouvrage fut critiqué par M. H.... (Hoffman) dans le *Journal des Débats* des 13, 15 et 19 février 1815, avec une sévérité qui annonçait plutôt la haine que le journaliste portait aux doctrines philosophiques de l'auteur, que le désir de relever quelques erreurs échappées involontairement dans

un système aussi vaste et dans un ouvrage d'une si longue haleine. Peu après, M. Lenoir reçut par la poste un gros vol. in-8° imprimé en anglais et dont le titre avait été enlevé. Une note écrite à la main sur le revers de la couverture annonçait que cet ouvrage avait été en Angleterre l'objet d'une critique aussi partiale que celle dont M. Lenoir venait d'être frappé. M. Lenoir a su depuis que M. le chevalier Drummond, auteur de l'ouvrage anglais, avait voulu le consoler par son exemple, mais sans se faire connaître, d'une injustice dont malheureusement les exemples sont communs.

LEROUGE (André-Joseph-Étienne), né à Commercy (Meuse) le 25 avril 1766, ancien sous-chef au ministère des finances, ancien député au Grand Orient, a concouru à la rédaction de l'*Hermès*, ouvrage maçonnique en 2 vol. in-8°, Paris, 1819, et aux *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature maçonnique*, un vol. in-8°, publié à Ostende en 1822. Ce frère est connu des maçons par sa belle collection maçonnique qui a été fort utile à M. Thury pour l'histoire du *Grand Orient* et l'*Acta Latamorum*, et à M. Bazot, pour la *Morale de la franc-maçonnerie*, etc., et la *Biographie des francs-maçons*. Tous les deux

doivent encore à M. Lerouge des notes intéressantes. Comme bibliographe instruit, il a quelquefois fourni des renseignements utiles à M. Barbier. Ce frère s'occupe d'un tableau général des loges et sociétés secrètes établies en France depuis 1725, avec des remarques historiques sur ces ateliers, etc.

LIOY (N.), célèbre avocat de Naples, était grand garde des sceaux de la grande loge de cet Orient, lorsque l'événement rapporté à l'article de Caroline (*voy.* ce nom) vint mettre son zèle maçonnique et ses talents à une dangereuse épreuve. Il fut chargé de justifier les doctrines maçonniques et la conduite des francs-maçons. Les mémoires qu'il publia étaient remplis d'une logique si convaincante et si pure, ils établissaient avec tant d'énergie et de solidité le droit des gens et celui des couronnes, qu'en entraînant les suffrages de tous les hommes honnêtes et impartiaux, ils attirèrent sur l'auteur l'orage formé par nos ennemis. Un décret le déclara criminel de lèse-majesté et condamna ses écrits à être brûlés par la main du bourreau. Il se retira à Venise, où la proscription allait l'atteindre s'il ne fût parti subitement pour Bâle. De cette ville, il se rendit à Lyon. Bientôt il apprit que la persécution avait

cessé, que les persécuteurs avaient été destitués de leurs emplois, et qu'il avait la liberté de rentrer dans sa patrie.

Il vint à Paris, où la loge de la *Candeur* se l'attacha en qualité d'*associé étranger;* son portrait fut gravé et distribué aux différents ateliers de Paris. Plusieurs princes d'Allemagne lui adressèrent des lettres de félicitation. Le Grand Orient de Hollande le nomma *membre honoraire et correspondant étranger*, et lui décerna le titre plus direct de *second grand secrétaire*. A son retour à Naples, il reçut de ses frères les témoignages les plus flatteurs de leur sensibilité et de leur gratitude.

**LOUPTIÈRE** (Jean-Charles de Relongue de La), poète aimable et gracieux, naquit au château de la Louptière, près de Sens, le 16 juin 1727, et mourut à Paris en 1784. Il a donné des *poésies et œuvres diverses*, Paris, 2 vol. in-12, 1768 et 1774. La Louptière appartenait à la loge des *Neuf Sœurs*. On trouve dans le *Miroir de la vérité* (vol. 2, page 46) de jolis vers adressés à sa *bien-aimée* en lui faisant hommage des gants qu'il avait reçus le jour de sa réception dans notre ordre.

**LUXEMBOURG** (le duc de Montmorency-),

grand administrateur de l'ordre maçonnique en France pendant la grande maîtrise de S. A. S. le duc de Chartres, fut un des plus zélés protecteurs de l'ordre. L'ancienne grande loge de France était encore sous le coup d'autorité civile qui avait suspendu ses réunions, lorsque la fraction de ses membres, qu'elle avait bannie par suite d'un schisme et qui formait une contre-puissance, élut pour grand maître M. le duc de Chartres. Le duc de Montmorency-Luxembourg, que cette fraction avait su gagner, présida la séance du 24 juin 1771 où la nomination et la proclamation des grands maîtres eurent lieu. Il servit l'intérêt de la fraction de tous ses bons offices près du prince, et se mit dès-lors à la tête des schismatiques pour résister aux efforts de la grande loge. Le grand maître ayant accepté, le nomma son substitut, et le grand administrateur général présida les assemblées que la fraction tenait à l'hôtel de Chaulner, sur le boulevard. On a vu, à l'article *Bourbon-Louis* la marche et le succès de leurs efforts, que le duc de Montmorency-Luxembourg couronna par une fête brillante qu'il donna à cette fraction devenue Grand Orient de France. Cette fête, où se trouvaient quatre-vingt-un membres du Grand Orient, eut lieu le jour de la Saint-Jean d'été de 1773. Le grand

maître fut installé quatre mois après, le 28 octobre. La grande loge qui se réunissait rue de l'Arcade de la Pelleterie, et que l'on désignait sous le nom de Grand Orient de Clermont, se débattit en vain sous cette puissanee de fait. Ses circulaires, ses délibérations, ses écrits, ne changèrent rien à l'état des choses. Le grand administrateur général les dénonça au nouveau Grand Orient qui y répondit moins efficacement par les représailles ou décrets qu'il fulmina que par son activité, ses vues excellentes et une parfaite réorganisation de l'ordre. L'ordre était dans tout l'éclat du triomphe, lorsqu'il s'installa, le 12 août 1774, dans la maison dite du noviciat des Jésuites, rue du Pot-de-Fer. Le nouveau Grand Orient parvenu à ce point, et les approches de la révolution s'étant déjà un peu fait sentir, le duc de Montmorency-Luxembourg cessa d'être remarqué.

## M.

MACDONALD (Étienne-Jacques-Joseph-Alexandre), duc de Tarente, maréchal et pair de France, major-général de la garde royale, gouverneur de la 21e division militaire, grand chancelier et grand'croix de la Légion-d'Honneur, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis,

chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, premier grand maître adjoint de l'ordre maçonnique en France, est né à Sancerre, département du Cher, le 17 novembre 1765, d'une famille originaire d'Écosse. Il annonça dès sa jeunesse des principes de sagesse et d'ordre légal qui présageaient qu'un jour on le compterait parmi les partisans de la liberté constitutionnelle, qu'appelaient de tous leurs vœux les philosophes et les hommes instruits de toutes les conditions. Destiné à la carrière militaire, il passa comme lieutenant du régiment irlandais de Dillon, dans la légion envoyée pour appuyer le parti patriotique dans la révolution de Hollande. Employé comme cadet au 87e régiment d'infanterie, en 1787, il soutint noblement ces principes quand tous les officiers à noms à particules désertaient les armées françaises. Il mérita à Jemmapes le grade de colonel, et devint peu après général de brigade sous Pichegru. Commandant l'avant-garde de l'armée du Nord, par un trait de courage inoui il facilita la conquête de la Hollande en passant le Vahal sur la glace, et malgré le feu meurtrier des batteries de Nimègue et de Koderdum : c'est ce qu'ont prétendu dissimuler les admirateurs enthousiastes de ce général en chef. Le grade de général de division fut la récompense de ce

fait d'armes unique dans les fastes militaires.

Il continua de s'illustrer dans les campagnes des armées du Rhin et d'Italie, et fut nommé gouverneur de Rome, où sa parfaite modération a été unanimement appréciée. Forcé, devant quatre-vingt mille Autrichiens sous le commandement du général Mack, d'évacuer les États romains, de concert avec Championnet, il défit cette armée formidable, et rentra en vainqueur dans cette Rome qui avait apprécié ses talents et ses vertus guerrières. Plus redoutable par ses succès, le général russe Suwarow le mit dans la nécessité de se retirer de nouveau; mais sa retraite, dans un ordre parfait, lui permit de livrer la sanglante bataille de la Trébia, qui dura trois jours, où il fut blessé, et à la suite de laquelle il put faire sa jonction avec Moreau. Rappelé en France, il commandait à Versailles à l'époque du 18 brumaire, an VIII (1799). Après la bataille de Marengo, il dirigea en Suisse une armée de réserve, et repoussa en 1801, dans le pays des Grisons, sur une ligne de soixante lieues de montagnes, les troupes ennemies : il fut là ce qu'il avait été dans les États romains.

Dans la même année il se rendit en Danemarck comme ministre plénipotentiaire, et revint en 1803 à Paris, où, dans la conspiration de

Moreau, il prit la défense de ce général, et encourut ainsi la disgrâce du chef du gouvernement. Cependant, en 1809, il reçut le commandement d'une division en Italie. A la bataille de Wagram il enfonça avec deux divisions le centre de l'ennemi. L'empereur l'apercevant sur le champ de bataille alla au devant de lui, et lui dit : « C'est à vous et à l'artillerie de ma « garde que je dois une partie de cette jour- « née. » Bel éloge, qui fût suivi de la promotion du général Macdonald comme maréchal de l'empire. Commandant de Gratz, il lui fut offert par les États cent mille francs et un riche écrin pour sa fille : « Messieurs, dit-il aux « députés, le seul témoignage que j'ambitionne « de vôtre reconnaissance, c'est de prendre « soin de trois cents malades que je ne puis « emmener avec moi. » On admire plus qu'on ne loue tant de désintéressement et d'humanité. De retour à Paris, il fut nommé duc de Tarente. En 1810, il remplaça le maréchal Augereau en Catalogne; en 1812, il prit le commandement du 10ᵉ corps, composé en partie de troupes prussiennes, sous les ordres du duc d'York. La défection de ces troupes fut complète à la suite des désastres de Russie; mais en 1813, étant en Saxe, il vengea sur ce même duc d'York et ses troupes leur lâche défection.

Le 2 mai, à Lutzen, il écrase la réserve ennemie, passe la Sprée, et aide puissamment le succès de la bataille de Bautzen. A Leipzig, les 18 et 20 octobre, il fit des prodiges de valeur, et le pont de cette ville étant coupé, il passa à la nage l'Elster, où périt l'illustre prince Poniatowski. Dans la campagne de 1814, avec de faibles débris, il résiste aux efforts de Blücher. Il avait suivi la direction de l'empereur, et se trouva à Fontainebleau lorsque ce prince abdiqua.

Fidèle au gouvernement royal, il fut presque inaperçu pendant les cent jours, en 1815. Les rangs de la garde nationale parisienne le comptèrent comme simple grenadier. Au second retour du roi, il reçut le commandement de l'armée retirée derrière la Loire, et eut ordre d'en opérer le licenciement : nul autre que ce vieux brave n'aurait pu remplir cette terrible mission.

Le maréchal Macdonald, aimé de tout le monde, chéri des francs-maçons, dont il faisait partie depuis longues années, fut nommé, avec le maréchal de Beurnonville et le général Valence, l'un des trois conservateurs, puis l'un des grands maîtres adjoints de l'ordre. Il s'occupe avec un vif et touchant intérêt de la prospérité de notre belle institution,

dont les principes sont si bien en harmonie avec sa pensée et avec la noblesse de son âme.

MALLARMÉ (Joseph-Claude), ancien préfet, chevalier de la Légion-d'Honneur, était, avant la révolution, substitut du procureur général au parlement de Nancy, et devint, en 1790, procureur syndic du district. En 1795, il fut nommé, par le département de la Meurthe, membre du conseil des cinq-cents, où il s'occupa avec succès des matières judiciaires; réélu en 1799 au même conseil, il passa, après la révolution du 18 brumaire an VIII (même année 1799), au tribunat, où il continua de s'occuper de la législation des tribunaux. En 1807, il devint préfet du département de la Vienne, et conserva ces fonctions, malgré les événements politiques de 1814, jusqu'au 6 avril 1815, que Napoléon le nomma préfet de l'Indre. Depuis la seconde restauration du gouvernement royal, il est sans emploi.

M. Mallarmé fut nommé officier du Grand Orient le 28 décembre 1798.

MANGOURIT (Michel-Ange-Bernard-de), ancien lieutenant criminel au bailliage de Rennes, ancien résident de France en Valais, a rempli honorablement ces différentes fonctions publi-

ques, et s'est distingué dans notre association par des créations recommandables. Il est, depuis long-temps, officier du Grand Orient de France : plusieurs fois il a occupé la double présidence de vénérable et de très-sage de la loge et du chapitre du *Mont-Thabor*. On lui doit la conception d'un rite particulier, celui des *Sublimes Élus de la vérité*, qu'il établit à Rennes, et qui avait pour objet de rapprocher quelques frères, d'opinions et de sentiments élevés, qui se trouvaient confondus dans une loge trop nombreuse. Ce système maçonnique, dont les réglements ont été publiés, paraît encore en vigueur dans le chapitre de la *Trinité*, vallée de Paris. Il a aussi créé une société androgyne dans la loge chapitrale du *Mont-Thabor;* le chapitre métropolitain des *Dames-Écossaises* de l'hospice de Paris, colline du Mont-Thabor. En qualité de chef d'ordre ou de fondateur, il en a rédigé les statuts et les cahiers, qui ont été imprimés en 1812. Cette association a eu de l'éclat, mais elle n'est plus en activité depuis quelques années. Enfin il a créé la *Société littéraire maçonnique des F.·. P.·.* (francs-penseurs), composée de maçons distingués, et dans laquelle, pendant les trois années de son existence, il a donné lecture d'un *Cours de philosophie maçonnique*, formant 1 vol. in-4° de 520 pages. Plusieurs

discours et rapports de cet illustre frère ont été publiés par les loges des rites où il les prononçait : de ce nombre est une pièce devenue fort rare ; elle a pour titre : *Les Écossais de France, venant au secours de l'Union royale*, orient de la Haye, ou *Fraternelles observations adressées par la respectable mère-loge écossaise de France à la très-illustre grande loge de Hollande*, in-8° de 27 p. 1829.

Ce digne frère, retenu depuis long-temps dans l'inaction du corps par suite de maladies, n'en chérit pas moins ses frères. Son cœur est aussi brûlant, son intelligence aussi vive et aussi saine qu'au printemps de sa vie. (Une dernière crise vient de l'enlever à ses amis le 17 février 1829.)

MARSY (Claude-Sixte-Sautereau de), journaliste et littérateur, naquit à Paris en 1740, et mourut le 5 août 1815. Il était membre de la loge des *Neuf Sœurs*. Il a concouru à la rédaction de l'*Année littéraire ;* créé, en 1765, avec Masson de Morvilliers, l'*Almanach des Muses*, et, en 1778, les *Annales poétiques*, 40 vol. in-18.

MARTINEZ-PASQUALIS, présumé Portugais, et même juif, est un de ces hommes dont

le nom n'est révélé que par des causes accidentelles ou par une célébrité qu'on leur donne quelquefois à leur insu. C'est ce qui arriva à Martinez-Pasqualis, par le zèle de Louis-Claude de Saint-Martin (*voy.* ce nom), avec lequel il a été confondu. Martinez-Pasqualis, chef de la secte des *Martinistes*, institua le rite cabalistique des *Élus-Cohens* (en hébreu, *prêtres*) dans les loges de Bordeaux, Marseille et Toulouse. C'est à Bordeaux qu'il reçut maçon, et dans sa secte, Saint-Martin, officier au régiment de Foix. Il apporta son rite à Paris, en 1768, et, aidé du célèbre peintre Van-Loo, il le fit connaître dans la capitale en 1775. Mais l'inventeur disparut brusquement, sous prétexte d'aller recueillir une succession, et partit pour Saint-Domingue vers 1778. Il mourut au Port-au-Prince en 1779. Bacon de la Chevalerie (*voy.* ce nom) fut aussi son disciple et son correspondant. La doctrine de Martinez-Pasqualis est la *cabale* des juifs, qui n'est autre que leur métaphysique, ou science de l'être comprenant les notions de Dieu, des esprits, de l'homme dans ses divers états : système mal expliqué par l'auteur et dénaturé par ses disciples. Il avait composé pour eux un *Traité de la réintégration*, où il expose sa doctrine; mais

cet ouvrage est resté dans les mains de l'inventeur et n'a jamais été imprimé.

MATHÉUS (Jean), négociant distingué de Rouen, fut institué, en 1786, par la grande loge royale d'Édimbourg, grand maître provincial de l'ordre d'Hérodom de Kilwinning pour tout le royaume de France. Le frère Mathéus organisa, en vertu de ces pouvoirs, un grand chapitre; et transmit, dans la même année (1786), au Grand Orient de France, une copie des constitutions délivrées par la grande loge royale d'Édimbourg; il lui fit part en même temps de son organisation, et de l'intention où il était d'attacher le chapitre à la loge de l'*Ardente amitié*, orient de Rouen. Le Grand Orient répondit qu'il ne reconnaîtrait pas le grand chapitre d'Hérodom, et défendit à la loge de lui donner asile. Nonobstant la défense, la loge accueillit le grand chapitre, et fut, par ce fait, rayé du tableau des loges régulières. Elle fut rétablie sur le tableau de la correspondance du Grand Orient par suite du concordat de 1804. Le grand chapitre fit offrir, en 1807, au grand maître adjoint de l'ordre maçonnique en France, le prince Cambacérès, archi-chancelier de l'empire, la grande maîtrise d'honneur de l'ordre d'Hérodom en France.

Le frère Dubin, officier du Grand Orient, chargé de la négociation, obtint l'acceptation du prince, qui fut reconnu en cette qualité. Le Grand Orient de France professant maintenant tous les rites, le rite d'Hérodom est une des sections qui composent le grand collége des rites du Grand Orient.

MERCIER (Louis-Sébastien), ancien avocat au parlement, littérateur, membre de l'Institut, etc., naquit à Paris en 1740, et mourut dans la même ville le 25 avril 1814. C'est Mercier qui a dit plaisamment, à l'époque de la restauration du gouvernement royal, « qu'il ne « vivait que par curiosité. » L'*An 2440*, le *Tableau de Paris*, et *quelques pièces de théâtre*, sont les ouvrages qui ont le plus contribué à sa réputation, assez médiocre en France, mais grande en Allemagne. Mercier était membre de la loge des *Neuf Sœurs*. Dans son *Tableau de Paris*, chap. 181, page 263, édit. de 1782-1788, il présente, comme un témoignage de l'instabilité des choses humaines, l'établissement du Grand Orient dans la maison de l'*ancien noviciat des jésuites*, et s'écrie : « O ren- « versement ! le vénérable, assis à la place du « P. Griffet, les mystères maçonniques rempla- « çant.... je n'ose achever. Quand je suis sous

« ces voûtes inaccessibles aux grossiers rayons « du soleil, ceint de l'auguste tablier, je crois « voir entrer toutes ces ombres jésuitiques, qui « me lancent des regards furieux et désespé- « rés... Et là, j'ai vu entrer frère Voltaire, au « son des instruments, dans la même salle où « on l'avait tant de fois maudit théologique- « ment... » Mercier était un écrivain original; il fut un des membres les plus modérés de la convention nationale, où l'avait nommé le département de Paris, et il ne se montra pas moins réservé dans les *Annales politiques*, qu'il rédigeait en société avec Carra.

MERLE (Jean-Toussaint), neveu d'un conseiller d'État de l'empire, M. Albisson, est né à Montpellier, le 16 juin 1785. Il fit de bonnes études, et fut employé successivement au ministère de l'intérieur et à l'état-major d'un corps d'armée qui se rendait en Espagne. Un séjour de quelques mois au-delà des Pyrénées suffit à M. Merle pour apprendre la langue espagnole et le familiariser avec sa littérature: le résultat de ses études fut, à son retour dans sa patrie, une nouvelle édition de la *Grammaire espagnole de Port-Royal*, à laquelle il joignit des notes, et un *Traité d'orthographe espagnole*. Consacrant à une littérature facile des

talents qu'il aurait pu développer d'une manière distinguée, il se fit vaudevilliste, et prit part aux comédies-vaudevilles de MM. Georges Duval, Viellard, Ourry, Brazier, Dumersan, Rougemont, Moreau, etc. Il devint directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, et paraît avoir pris du goût pour ce genre de direction. Successivement, avant cette époque, rédacteur au *Mercure*, à la *Gazette de France*, au *Journal des Arts* et à la *Quotidienne*, il a publié, en 1808, un extrait des *Mémoires de Bachaumont*, 3 vol. in-8°; et, en 1809, un choix du *Mercure de France*, 3 vol. Il fit, en 1819, une bonne action, rare encore à cette époque : il écrivit une brochure en faveur des *bannis*. Membre de la loge de la *Parfaite Réunion*, orient de Paris, il a composé plusieurs *cantiques*, imprimés dans la *Lyre maçonnique*.

MILLIN DE GRANDMAISON (Aubin-Louis), souvent désigné sous le nom de L'ABBÉ MILLIN, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, naquit à Paris le 14 juillet 1759, et mourut dans cette ville le 14 août 1818. Il embrassa l'état ecclésiastique, mais il y renonça bientôt. Partisan de la révolution, mais sage et modéré, il publia, en faveur des nouvelles doctrines, *Lettre d'un empereur romain à un*

*roi des Gaules; Lettres sur la censure; De la liberté des théâtres*. Il rédigea ensuite avec Condorcet, Rabaut, Saint-Étienne, etc., la *Chronique de Paris*, qui cessa en 1793. Effrayé du mouvement révolutionnaire, il alla se cacher dans les transports militaires, où il exerçait une modeste place d'employé. Arrêté bientôt, il ne dut la liberté et la vie qu'à la révolution du 6 thermidor an II (1794). Il a fondé le *Magasin encyclopédique*, qui a servi pendant vingt ans de lien de correspondance avec tous les savants de l'Europe. M. Millin avait succédé à l'abbé Barthélemy dans la place de conservateur des médailles et antiques de la bibliothèque nationale. Ses ouvrages d'archéologie, etc., sont très-nombreux, et lui ont acquis la réputation de l'un de nos savants les plus distingués. Il fut admis dans l'ordre maçonnique, et, en cette qualité, il résulte, de ses différents diplomes, qu'il suivait les régimes écossais pratiqués dans l'ancien atelier du *Choix* et dans la *Mère-Loge du rite philosophique*, orient de Paris. Cet illustre frère ayant fait un voyage en Italie, en 1812, reçut, comme marque d'estime de la loge écossaise de l'*Étoile tutélaire*, orient de Naples, un diplome écrit en langue italienne. L'examen d'un grand nombre de pièces publiées par la loge du *Contrat social*, devenue mère-

loge écossaise, prouve que le frère Millin y a tenu successivement le troisième et le deuxième maillet. On ne connaît aucun discours de ce frère.

MILLY (Nicolas-Christiern de Thy, comte de), né en 1728, mort en 1784. Il a fourni avec honneur la carrière des armes et celle des sciences. Il se retira du service avec le grade de maréchal de camp, et se fit connaître des savants par plusieurs mémoires sur la physique et la chimie, que l'Académie des Sciences s'empressa de recueillir parmi les mémoires de ses membres ou associés; elle lui avait décerné une marque flatteuse de son estime en l'admettant en qualité d'associé libre. Le comte de Milly devint victime de ses laborieux travaux. Ne se méfiant point assez des remèdes secrets, il les analysait et en faisait l'essai sur lui-même : c'est ainsi qu'il altéra gravement sa santé et hâta la fin de sa vie.

Il fut reçu, en 1779, à la loge des *Neuf Sœurs*, qui, de son vivant même, lui a payé un juste tribut d'éloges dans le jugement de La Dixmerie : « Le comte de Milly est un phy-« sicien profond, sans cesse occupé du soin de « rendre utile une science que tant d'autres ne « cherchèrent qu'à rendre curieuse. » Il a pu-

blié, en 1771, l'*Art de la Porcelaine*, qui a été traduit en allemand, et, en 1778, un *Mémoire* sur la *manière d'essuyer les murs nouvellement faits*.

MOLITOR (le comte Gabriel-Jean-Joseph), maréchal et pair de France, grand'croix de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis et de la Couronne-de-Fer, grand cordon de l'ordre militaire de Bade, grand'croix de l'ordre d'Espagne de Charles III, etc., est né dans le département de la Moselle, le 7 mars 1770; fils d'un ancien militaire, il commença la carrière des armes en se présentant comme volontaire à l'époque (1791) où la France appelait tous les jeunes citoyens à la défense des frontières. Presque aussitôt il fut nommé capitaine au 4e bataillon de la Moselle. Il fit la campagne de cette année à l'armée du Nord, et celle de 1792 à l'armée de la Moselle. Dès 1793, il était adjudant général de l'armée des Ardennes. En 1794, sous Hoche, il commanda une brigade à Kayserslautern et une colonne à l'affaire de Wissembourg. De 1794 à 1798, il fit les campagnes de la Moselle, du Rhin et du Danube. Blessé en 1795, à une attaque sur Mayence, il devint général de brigade en 1799, et fut employé à l'armée d'Helvétie. Il justifia la con-

fiance de Masséna en poursuivant à outrance et jusqu'aux glaciers du mont Panix, le général russe Suvarow, à qui il tua ou blessa 3,000 hommes et enleva toute son artillerie. A l'armée du Rhin, en 1800, il passa le premier, à la tête d'une compagnie de grenadiers, ce fleuve entre Stein et Diessenhofen. Deux jours après, à Slotach, il fit 3,500 prisonniers, et le surlendemain il prit, l'épée à la main, la ville de Moeskirch. Dans le Tyrol, un bataillon entier du 60e régiment de Hongrois tomba en son pouvoir, gagnant ainsi le grade de général de division qu'il reçut le 6 octobre (1800). Après la paix il commanda la 7e division militaire à Grenoble. A la reprise des hostilités, en 1806, il se distingua dans toutes les campagnes de l'armée d'Italie sous Masséna.

Le traité de Presbourg signé, il passa en Dalmatie, où il commanda en chef les forces de terre et de mer avec le titre de gouverneur général; attaqué sur mer, il dégagea Lezine, reprit l'île de Carsola, débloqua Raguse, et avec 1,700 hommes seulement défit 10,000 Monténégrins et 3,000 Russes. Commandant en chef l'armée de la Poméranie suédoise, et gouverneur civil et militaire de cette province, il reçut en récompense des services qu'il rendit dans ce double poste, de 1807 à 1808, le titre

de comte de l'empire et une dotation de 30,000 fr. de rentes.

En 1809, sous Masséna, en Allemagne, il effectua le passage du Danube à Ébersdorf, et s'empara de l'île de Lobau dont il chassa les Autrichiens. Lors de la bataille d'Esling il soutint seul, avec sa division, pendant plusieurs heures, le premier choc de l'armée Autrichienne; et au village d'Aderka, le jour de la bataille de Wagram, il résista au choc de tout le centre de cette armée.

En 1810, il commanda en chef dans les villes anséatiques; en 1811, il eut le même commandement en Hollande jusqu'en 1813. Sous le maréchal Macdonald, il fit, en qualité de commandant du 2ᵉ corps, la campagne de France, en 1816. Il reparut sur un nouveau théâtre de la guerre, en 1823. Le 2ᵉ corps d'armée des Pyrénées lui fut confié dans la guerre d'Espagne: c'est à la suite, et sur la demande de S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême, qui dirigea l'expédition, qu'il reçut la dignité de maréchal de France par anticipation, et les honneurs de la pairie.

Le maréchal Molitor a été admis aux trois premiers grades de l'ordre maçonnique en 1807, à la loge du 60ᵉ régiment d'infanterie de ligne, présidée par le frère Lecouturier. (*Voy.* ce nom.)

MONET (N.), dessinateur et graveur, connu par des ouvrages estimés des artistes et des amis des arts, fut un des membres distingués de la loge célèbre où Voltaire fut admis à l'initiation maçonnique. La Dixmerie, dans son *Mémoire pour la loge des Neuf Sœurs*, publié en 1779, passant en revue les principaux membres de la loge, s'exprime de la manière suivante en parlant de Monet : « Son crayon et son pinceau « sont également chers à l'amateur, également « habile dans l'art opposé d'imiter et de pro- « duire. »

MORAND (Pierre-Louis-Constance), contrôleur au trésor royal, né à Paris le 18 octobre 1784, reçu maçon en 1806 dans la loge de *Jérusalem*, à Paris; après avoir parcouru régulièrement tous les degrés maçonniques, il est parvenu au grade de 33$^{e}$, rite écossais ancien; il faisait partie du Conseil du *Phœnix*, chef d'ordre pour le rite d'Hérodom, lors de la fusion de ce conseil et du rite au sein du Grand Orient. Successivement nommé membre du grand consistoire, puis du grand collége des rites, député admis en 1820, il fut nommé officier du Grand Orient en 1824, et grand trésorier en 1828.

Ce frère s'est constamment montré maçon zélé et fort attaché aux bons principes de l'u-

nité de l'ordre, travailleur infatigable, calculateur précis et scrupuleux, son zèle pour les finances de l'ordre et son dévouement au Grand Orient, ont plus d'une fois été mis à l'épreuve. En 1828 l'inertie et le défaut de capacité des employés du secrétariat du Grand Orient obligèrent de renouveler toute cette partie de l'administration; les écritures, en ce qui concernait principalement les finances, étaient dans un désordre impossible à décrire. Le frère Morand, avec une patience dont peut-être nul autre homme n'aurait été capable, entreprit de débrouiller ce chaos; il en vint à bout, et fit à ce sujet plusieurs rapports et surtout des tableaux où se trouvaient réunis un grand talent comme calculateur, et des idées fort justes en matière d'administration; il a, sous ce rapport, rendu de grands services à l'ordre en signalant tous les abus et en introduisant l'ordre et la régularité dans la comptabilité du Grand Orient.

MOREL (N.), comédien de Marseille, était franc-maçon, homme estimable, mais original; il avait captivé l'amitié et la faveur du public; il jouait les *caricatures* et portait dans la ville, avec une imperturbable gravité, des bas rouges et ses habits de théâtre. Tout le monde lui faisait accueil; les enfants de la ville couraient

après lui et le rendaient la victime de mille espiégleries. Il ne se fâchait jamais, conservait son flegme ordinaire, et donnait à ces jeunes étourdis les leçons les plus sensées du ton d'un magister de village. Il dînait habituellement chez un modeste traiteur voisin du théâtre, qui mettait toujours devant lui et sur son ordre deux couverts, dont l'un était pour le grand architecte de l'univers, à qui Morel faisait, pendant le repas, toutes sortes d'offres gracieuses en lui donnant en même temps des marques du plus profond respect. La présence des autres convives ne changeait rien à ses habitudes. A la fin du repas, debout, à l'ordre du grade d'app.·., la tête découverte et dans un profond recueillement, il portait la santé du grand architecte de l'univers...

Morel devenait vieux. Le directeur du théâtre voulut le mettre à la réforme; mais les principaux actionnaires et le public en masse exigèrent qu'il le conservât. Cette marque d'attachement toucha vivement le cœur de Morel, et son remercîment au public fut peut-être la scène la plus singulière et la plus touchante qu'on eût jamais vue; on le couvrit d'applaudissements. Le directeur charmé lui-même de l'intérêt général qu'inspirait ce comédien, voulut augmenter ses appointements. Morel refusa. Je suis

content, dit-il: 2,100 fr. me suffisent, et avec eux je fais honneur à mes affaires et satisfais à mes besoins; encouragez, avec le reste, un jeune artiste, et que ce soit un maçon si c'est possible; il mourut au poste d'honneur, c'est-à-dire au théâtre, et fut généralement regretté.

MORIN (Stephen), israélite, était membre de la grande loge de France et des associations écossaises des plus hauts degrés. Le frère Stephen Morin, appelé en Amérique par des intérêts particuliers, désira établir, dans ces contrées, la maçonnerie des *Grades supérieurs* dite *Maçonnerie de perfection*. Une patente lui fut délivrée à cet effet. Les fragments que nous allons rapporter de ce pouvoir feront connaître les qualités de ceux qui la délivrèrent, les titres et la mission du frère Morin. « A la gloire du « grand architecte de l'univers, etc., sous le « bon plaisir de S. A. S. le très-illustre frère « Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince « du sang, grand maître et protecteur de tou« tes les loges; à l'Orient, etc., le 27 août « 1761 : *Lux ex tenebris, unitas, concordia fra« trum.* Nous, soussignés, substituts généraux « de l'art royal, grands surveillants de la grande « et souveraine loge de Saint-Jean de Jérusa-

« lem, établie à l'orient de Paris; et nous S.·.
« grands maîtres du grand conseil des loges de
« France, sous la protection de la grande sou-
« veraine loge, etc., certifions que nous étant
« assemblés par ordre du substitut général,
« président du grand conseil (*voy.* Pirlet),
« une requête à nous communiquée par le frère
« Lacorne, substitut de notre T.·. M.·. G.·. M.·.
« (*voy.* Bourbon-Louis, Chartres, Luxem-
« bourg), fut lue en séance. Que notre C.·. F.·.
« Stephen Morin, grand élu, parfait et ancien
« maître sublime de tous les ordres de la ma-
« çonnerie de perfection, membre de la loge
« royale de la Trinité, etc., étant sur son dé-
« part pour l'Amérique, et désirant pouvoir
« travailler régulièrement, etc., qu'il plaise au
« suprême grand conseil et grande loge de lui
« accorder des lettres-patentes pour constitu-
« tions, etc.; à ces causes, etc., donnons plein
« et entier pouvoir audit frère de former et
« établir une loge pour recevoir et multiplier
« l'art royal des maçons libres dans tous les
« grades parfaits et sublimes, etc.; de régler
« et gouverner tous les membres qui compose-
« ront ladite loge, qu'il peut établir dans les
« quatre parties du monde où il arrivera ou
« pourra demeurer, sous le titre de loge de
« *Saint-Jean*, et surnommé *Parfaite harmo-*

« *nie*; lui donnons pouvoir de choisir tels offi-
« ciers pour l'aider à gouverner sa loge comme
« il jugera bon; le députons en qualité de notre
« grand inspecteur dans toutes les parties du
« Nouveau-Monde pour réformer l'observance
« de nos lois en général; le constituons notre
« grand maître inspecteur; lui donnons plein
« et entier pouvoir de créer des inspecteurs en
« tous lieux où les sublimes grades ne seront
« pas établis.

« En témoignage de quoi nous lui avons dé-
« livré ces présentes, signées par le substitut
« général de l'ordre, grand commandeur de
« l'aigle blanc et noir, souverain sublime,
« prince du royal secret et chef de l'éminent
« grade de l'art royal, et par nous grands ins-
« pecteurs, sublimes officiers du grand conseil
« et de la grande loge établie en cette capitale,
« et les avons scellées du grand sceau de notre
« illustre grand maître S. A. S., et de celui de
« notre grande loge et souverain grand con-
« seil. Au Grand Orient de Paris, lesdits jour
« et an, etc. Signé : Chaillou de Joinville,
« substitut général de l'ordre, vénérable maî-
« tre de la première loge en France, appelée
« *Saint-Thomas*, chef des grades éminents,
« commandant et sublime prince royal secret;
« prince de Rohan, membre de la grande loge,

« l'*Intelligence*, le prince de la maçonnerie;
« Lacorne, substitut du grand maître, R.·. D.·.
« maître de *la Trinité*, grand élu parfait, chevalier et prince maçon; Savalette de Buckoly, grand garde des sceaux, grand élu,
« grand chevalier et prince maçon; Taupin, etc.,
« prince maçon; Brest de la Chaussée, etc.,
« G.·. E.·. P.·. M.·. O.·., prince maçon;
« comte de Choiseul, etc., prince maçon; Boucher de Cenoncourt, prince maçon, par ordre de la grande loge; Daubantin, G.·. E.·.
« P.·. M.·., et C.·. P.·. M.·. et R.·. V.·. M.·.
« de la loge de *Saint-Alphonse*, grand secrétaire de la grande loge et sublime conseil des
« parfaits maçons en France, etc. »

Ces hautes dignités de la maçonnerie écossaise, aujourd'hui portées à trente-trois, n'étaient alors (suivant les réglements arrêtés à Bordeaux le sixième jour de la troisième semaine de la septième lune de l'ère hébraïque 1762) que de vingt-cinq degrés, divisés en sept classes: le vingt-troisième degré était le chevalier du soleil (aujourd'hui le vingt-neuvième); le chevalier K.·. D.·. S.·. (aujourd'hui le trentième); et le vingt-cinquième le prince du royal secret (aujourd'hui le trente-deuxième); la réunion dans ce vingt-cinquième et dernier degré de tous les princes du royal secret, qui

prenaient le titre de grand inspecteur général, formait le conseil aujourd'hui du trente-troisième degré. Morin propagea en Amérique la maçonnerie dite de perfection. Il créa député, inspecteur général, le frère Franklin à la Jamaïque; celui-ci le frère Mozès Hyes, grand maître à Boston; ce dernier le frère Spitzer à Charlestown. Les différents inspecteurs généraux, réunis en conseil à Philadelphie, conférèrent les mêmes pouvoirs au frère Mozès Cohen, de la Jamaïque, qui constitua le frère Isaac Long; et celui-ci, à Charlestown, les frères de la Hogue de Grasse, etc. (*Voy.* GRASSE-TILLY.)

MURAIRE (Honoré comte), ancien premier président de la cour de cassation, né à Draguignan le 5 novembre 1750, exerçait la profession d'avocat avant la révolution. Député du département du Var à l'assemblée législative en 1791, membre du conseil des anciens en 1795, membre et successivement président du tribunal, et premier président de la cour de cassation, il est devenu conseiller d'État en 1803, comte de l'empire, et grand officier de la Légion-d'Honneur en 1804.

M. Muraire, sous le gouvernement directorial, fut compris dans la liste de déportation

aux 18 et 19 fructidor an v (1797). Il parvint à échapper par la suite, et se rendit plus tard volontairement. Il fut rappelé après les événements du 18 brumaire an VIII (1799). Dépossédé de sa place de premier président de la cour de cassation en 1814, il la reprit après le 20 mars 1815, et la reperdit après le second retour du roi. Il n'a point été employé depuis (*voy*. DESÈZE). Le comte Muraire est un homme fort instruit, et il a rendu de grands services soit comme rapporteur du comité de législation à l'assemblée législative, soit comme chef de la cour suprême.

C'était un des maçons les plus zélés sous l'empire; c'est encore aujourd'hui un maçon très-zélé, mais ses doctrines ont pris ou reçu un caractère qui tendrait à rompre l'unité de l'association maçonnique, si un petit nombre de frères schismatiques pouvaient donner la loi au corps entier. C'est là le côté faible de cet illustre frère, qui est, après M. le duc de Choiseul (*voy*. CHOISEUL), le chef des associations écossaises.

## N.

NAPOLÉON LE GRAND. La maçonnerie sortait à peine des ruines où l'avaient plongée le régime de la terreur et de l'anarchie; lors-

que le général Bonaparte, premier consul, revêtit la pourpre impériale sous le titre de Napoléon Ier. Il passe pour constant que Napoléon, allant prendre le commandement de l'armée d'Égypte, fut admis à l'initiation maçonnique lors de son séjour momentané à Malte. Empereur, il se déclara le protecteur de notre association, et lui donna pour grand maître son frère aîné, Joseph Napoléon, roi d'Espagne; pour second grand maître adjoint, son beau-frère, Joachim Murat, roi de Naples; et pour premier grand maître adjoint, le prince Cambacérès, archichancelier de l'empire. L'impératrice Joséphine (*voy.* ces quatre différents noms) étant à Strasbourg, en 1805, présida la fête d'adoption de la loge des *Francs Chevaliers* de Paris, réunie aux loges de Strasbourg. Sous le gouvernement impérial, la maçonnerie fut belle et florissante, les ateliers magnifiques et nombreux, les frères presque tous distingués : princes, ministres, fonctionnaires publics, généraux, magistrats, jurisconsultes, littérateurs, artistes, toutes les notabilités sociales se firent un devoir d'appartenir à l'ordre dans lequel, après la chute du trône du grand empire, la plupart d'entre eux vinrent chercher des amitiés et des consolations qu'on leur refusait partout ailleurs.

Les maçons, fidèles à l'attachement contracté au pied de l'autel de la fraternité, n'avaient point vu l'éclat de leur fortune : ils ne virent point l'humiliation de leur disgrâce. Aujourd'hui que la maçonnerie n'est plus que tolérée, les courtisans et les hommes en place s'abstiennent de prendre part aux travaux maçonniques : peut-être l'institution y a-t-elle gagné. La maçonnerie est devenue plus populaire; et si elle ne rappelle plus les puissances de la terre aux douces lois de l'égalité, elle élève les classes moyennes à la hauteur des grandes vertus : son succès est donc toujours le même, et le bien est plus général. Néanmoins nous faisons des vœux pour que le gouvernement, en protégeant la maçonnerie, qui soutient son rang avec tant de dignité dans les grandes institutions, rende à nos ateliers des frères qui deviendront les premiers organes de notre amour et de notre respect pour notre auguste monarque, et de notre fidélité aux lois de notre patrie.

NEVEU (Jean-Auguste), employé au ministère de la marine, naquit vers 1785; il était membre des ateliers du *Phénix*, orient de Paris, chevalier K.·. D.·. S.·., et depuis 1808, chevalier R.·. A.·. du chapitre royal-arch,

sous le titre de la *fortitude*, orient de Birmingham, en Angleterre.

Le frère Neveu fonda, en 1819, à l'orient de Paris, la loge des *imitateurs d'Osiris*, et en devint le premier vénérable. Ce digne frère, qui pendant longues années fut prisonnier des Anglais, avait puisé dans l'esprit philanthropique des maçons de la Grande-Bretagne, l'idée éminemment généreuse qu'il essaya de développer dans sa patrie; il proposa à la loge et aux autres ateliers de la capitale l'établissement d'une *caisse commune de bienfaisance*. Son projet, imprimé en 64 pages in-8°, 1821, offrirait les éléments d'une belle création, si l'état politique de la maçonnerie en France permettait l'accomplissement de si grandes conceptions.

Le troisième ordre a plusieurs fois tenté sans succès ce que le frère Neveu croyait pouvoir faire opérer sans entraves. Ce n'est point ici le lieu d'examiner son plan ni les idées émises avant ou après lui. La *tolérance* dont nous jouissons ne suffit pas; il faut des sacrifices pécuniaires que tous les maçons ne peuvent pas s'imposer; la mobilité du caractère national est encore une cause, peut-être la principale cause d'empêchement.

Les temps peuvent changer et l'avenir voir se réaliser l'espérance de nos frères philanthro-

pes : alors les vues du frère Neveu deviendraient fécondes. Il n'a pas senti la défaveur de l'époque où il a écrit. Plein de feu, plein d'âme, plein d'une bonne volonté supérieure, il s'est découragé alors qu'il fallait de la résignation et de la patience ; on assure même que le chagrin de n'avoir pas réussi a ajouté au fâcheux état de sa santé dont on aura une idée dans les réponses qu'il adressa à ceux qui l'accusaient avec peu de mesure de se passionner pour le système philanthropique des maçons anglais.

« Ceux qui m'accusent d'anglomanie, dit-il,
« savent-ils que pendant sept années j'ai souf-
« fert chez les Anglais une captivité que ceux-
« ci rendaient à chaque minute du jour plus
« affreuse par des tourments aussi barbares
« qu'injustes ? que je n'ai dû enfin ma liberté
« qu'au poison dont j'ai nourri mon corps en
« silence pendant six mois, pour lui donner une
« apparence réelle de mort, que la mort seule
« pouvait avoir, et que l'art d'Esculape, faus-
« sement appliqué, rendait plus hideuse et
« plus prompte ? »

Ces plaintes d'un Français rappellent l'horrible supplice des pontons anglais ; et, si nos frères les insulaires l'emportent sur nos ma-[illegible] bienfaisance générale, félicitons-nous, comme nation, de ne point ressembler au peu-

ple britannique. Le frère Neveu mourut en 1826. Le Grand Orient de France, dans la commémoration des membres qu'il avait perdus dans l'année, rend un touchant hommage aux vertus de ce jeune frère.

## P.

PAIN (Joseph), auteur dramatique, l'un des censeurs des journaux sous le ministère de M. le comte de Corbière, est né à Paris le 4 août 1773. Seul ou en société avec MM. Bouilly, Dumersan, etc., il a donné plusieurs vaudevilles qui ont eu du succès, et publié des *chansons et autres poésies* assez médiocres. On trouve des *cantiques* de M. J. Pain dans la Lyre maçonnique.

PAGANUCCI (Jean), négociant estimé, instruit, et souvent pris, par le commerce et les magistrats, pour arbitre dans les affaires importantes, naquit en 1729, à Lyon, où il a constamment séjourné. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Manuel des négociants*, ou *Encyclopédie portative de la théorie et de la pratique du commerce*. Lyon, 1762 ; 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est une espèce de dictionnaire qui renferme la statistique des principales places de l'Europe, leurs changes, leurs usages, etc., et où se ren-

contrent d'intéressantes recherches sur les procédés employés dans diverses manufactures. Son neveu, M. Boucharlat, s'est honorablement fait connaître comme poète et comme mathématicien. M. Paganucci était un des zélés maçons de l'orient de Lyon, où il mourut en 1797. Il appartenait, en 1777, à la loge de la *Bienfaisance*, en qualité de maître écossais, secrétaire général.

PAINE (Thomas) naquit à Thetford, comté de Norfolk, le 29 janvier 1737, d'une famille dont le chef était fabricant de corsets, et quaker de religion. Thomas Paine fut successivement ouvrier chez son père, matelot, fabricant de corsets, employé de l'accise, journaliste à Philadelphie, publiciste et homme d'État dans l'ancien et le nouveau monde, ami de Franklin et de Washington; il se prononça pour l'indépendance américaine en publiant, en 1776, *le Sens commun*, que Labaume traduisit en français en 1793, in-8°.

La guerre déclarée entre les colonies anglaises et la mère-patrie, il va aux armées où il entretient l'esprit de liberté parmi les soldats en publiant des petites brochures patriotiques. En 1779, il est nommé secrétaire au comité des affaires étrangères; en 1781 envoyé en France

avec le colonel Lawrence pour y négocier un emprunt. La France donne six millions à la nouvelle république, et cautionne les dix millions que la Hollande a avancés. Après la cessation des hostilités entre l'Angleterre et l'Amérique, Thomas Paine reçoit, en récompense des services qu'il a rendus à la cause nationale, des terres d'une valeur considérable. Il présente, en 1787, à l'Académie des Sciences de Paris, un plan de construction de ponts en fer. Au commencement de la révolution française, il se lie avec Edmond Burke; mais s'apercevant bientôt que le publiciste anglais est un homme dévoué au ministère de son pays, il cesse toutes relations avec lui, et publie, en opposition à son ouvrage sur la révolution, une apologie de la constitution de 1791, sous le titre de *Droits de l'Homme*, dont Soulès donne une traduction en français. Les *Droits de la Femme*, seconde partie des *Droits de l'Homme*, contenant la théorie et la pratique de ses principes, succède bientôt au premier ouvrage, et est pour l'auteur, alors à Londres, le sujet d'un procès politique. Le ministère le fait arrêter et mettre en jugement, comme excitant le peuple anglais à la révolte contre le gouvernement.

Thomas Erskine, célèbre avocat, prend sa défense; on circonvient l'avocat, qui résiste.

Paine est condamné, et Erskine perd l'emploi lucratif d'avoué général du prince de Galles. La société des amis de la liberté de la presse vote des remercîments au généreux défenseur. En France, Paine reçoit de l'assemblée nationale le titre de *citoyen français*. Libre de subir sa peine ou de s'expatrier, le publiciste américain se disposait à venir à Paris, lorsqu'il reçut une députation du département du Pas-de-Calais, qui lui apportait la nouvelle du choix qu'il venait de faire de sa personne pour le représenter à la convention. Paine débarque en France, où on lui prodigue tous les honneurs civils et militaires. Dans le procès du roi, il vote successivement le bannissement, la détention et le sursis. Robespierre, indigné de ce vote modéré d'un homme connu pour un énergique républicain, le fait rayer par suite comme étranger, puis le fait arrêter. Monroë, ministre américain, réclame et obtient sa mise en liberté. Paine exprime à son courageux compatriote le sentiment de sa reconnaissance; mais, dans une lettre qu'il fait imprimer, il reproche durement à Washington, son ancien ami, son ingratitude et son indifférence politique. Il rentra à la convention en 1794, et offrit, en 1796, un don patriotique pour concourir à la descente en Angleterre. Après la paix d'Amiens,

il retourna aux États-Unis, où il mourut le 8 juin 1809. Thomas Paine, que l'ordre maçonnique comptait dans ses rangs, a publié un *Essai sur la franc-maçonnerie*, où il prétend que cette société nous vient des druides. La brochure de Paine a été traduite en français par M. Bonneville. (*Voy.* ce nom.)

PARNY (Évariste-Désiré Desforges, chevalier, puis vicomte de), le plus célèbre de nos poètes érotiques, naquit à l'île Bourbon, en 1753, vint en France à l'âge de neuf ans, entra au séminaire, prit le parti des armes, et retourna à l'île Bourbon. Il y devint amoureux d'une jeune créole âgée de treize ans, nommée *Éléonore*. Aimé de cette personne charmante, il ne put l'épouser ; son père, qui s'était opposé à ce mariage, voyant l'état de langueur et de dépérissement où il était tombé, le renvoya en France. Le chevalier de Parny conserva, jusque dans la vieillesse, un tendre souvenir de ses premières amours ; néanmoins cet amant si passionné refusa d'épouser Éléonore, qui, devenue veuve, lui offrit sa main. Il est vrai qu'Éléonore n'était plus jeune, et était mère d'une nombreuse famille. Parny perdit sa fortune à la révolution : le général Macdonald l'aida discrètement dans sa détresse, et le

comte Français de Nantes, directeur général des droits réunis, lui donna une sinécure dans la place de chef de bureau dans son administration. Ses amours, recueil élégiaque, le firent surnommer le *Tibulle français ;* mais l'ouvrage qui a rendu son nom universel est *la Guerre des Dieux*, qui ne reconnaît de supériorité que *la Pucelle* de Voltaire. Il devint membre de l'Institut en 1803.

Comme franc-maçon, il appartenait à la loge des *Neuf Sœurs*, qu'il concourut à réorganiser en 1806. Lors du concours littéraire maçonnique, ouvert dans le même atelier en 1807, et où brillèrent comme concurrents MM. de Chazet et P. F. Tissot (*voy.* ces noms), il composa une cantate dont le frère Rose fit la musique, et qui fut exécutée dans la séance où les prix furent distribués. Le premier grand maître adjoint, le prince Cambacérès, archichancelier de l'empire, présidait la séance. Le frère de Parny mourut le 5 décembre 1814.

PARNY (N.), frère aîné du précédent. Sa vie est inconnue aux biographes; nous savons seulement qu'il fit au civil ses preuves pour monter dans les carrosses du roi, et en maçonnerie, qu'il fut un des fondateurs de la loge des *Neuf Sœurs*, avec Fallet, Garnier, Chau-

vet, Changeux, Cailhava, le chevalier de Cubières; le curé Robin, et l'abbé Cordier de Saint-Firmin.

PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de), vice-président de la chambre des pairs, est né à Marseille en 1756. Avocat, conseiller à la cour des aides de Paris en 1781, membre de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1785, ministre de l'intérieur en 1790, président du département de Paris en 1791, puis procureur général et député à l'assemblée législative la même année, M. de Pastoret quitta la capitale après les événements du 10 août 1792, qui mirent sa liberté et sa vie en danger. Il rentra après la révolution du 9 thermidor an II (1794), et fut nommé, en 1795, membre du conseil des cinq cents. Porté sur la liste de déportation au 18 fructidor an V (1797), il se hâta de nouveau de prendre la fuite, et il ne reparut qu'après le 18 brumaire an VIII (1799). Il fut nommé en 1804 professeur de droit, et en 1809, sénateur et comte de l'empire, enfin membre de la Légion-d'Honneur. Les événements de 1814 le trouvèrent prêt à appeler un nouveau gouvernement et le rétablissement de la famille royale. Le roi Louis XVIII le nomma pair de

France et marquis. On doit à M. Pastoret : *Éloge de Voltaire*, 1799; *Discours en vers sur l'union qui doit régner entre la magistrature, les lettres et les arts*, 1783; *Zoroastre, Confucius et Mahomet, comme sectaires, législateurs et moralistes; avec le Tableau de leurs dogmes, de leurs lois et de leur morale;* seconde édition 1787; *Moïse, considéré comme législateur et comme moraliste*, 1789; *Traité des lois pénales*, 2 vol. in-8°, 1790; *Histoire de la législation*, 4 vol. in-8°. M. Pastoret a été membre, puis vénérable de la loge des *Neuf Sœurs*.

PEYRILHE (Bernard), docteur en médecine, professeur royal de chimie, naquit à Perpignan, en 1735, fit ses études à Toulouse, vint à Paris, et fut agrégé au collége et à l'académie de chirurgie en 1769. Médecin, chimiste et botaniste, il vit dans cette triple science les moyens de rendre un plus grand nombre de services à l'humanité; et, en effet, il a laissé de longs souvenirs de reconnaissance pour une pratique suivie avec persévérance, et des vues générales qui ont été appréciées par tous ses confrères. Son *Mémoire sur le cancer*, couronné par l'académie de Dijon, a été long-temps le seul estimé sur cette maladie. Les ouvrages de

Peyrilhe sont : 1° avec Dujardin, *Histoire de la chirurgie*, 3 vol. in-4°, 1774-1780; le troisième volume est de lui seul; 2° *Essai sur l'alkali volatil et son emploi dans le traitement des maladies vénériennes*, 1 vol. in-8°; 3° *Tableau d'histoire naturelle des médicaments*, 1 vol. in-8°, 1800; M. Hullier en a donné une nouvelle édition avec des notes, 2 vol. in-8°. On doit aux soins de M. Sue, son confrère et son ami, la notice ou catalogue des ouvrages manuscrits de ce savant. Maçon plein de zèle et de dévouement à l'ordre, il devint officier du Grand Orient en 1774.

PHILIPON DE LA MADELEINE (Louis), littérateur, naquit en 1764, et mourut en 1818. Il fut avant la révolution successivement avocat du roi à la chambre des comptes de Besançon, et intendant des finances de M. le comte d'Artois, aujourd'hui S. M. Charles X. Sous le gouvernement directorial, il occupa l'emploi de bibliothécaire du ministère de l'intérieur. Le reste de sa vie a été consacré aux lettres. Il s'associa pour la comédie-vaudeville avec MM. de Ségur et Le Prévost d'Iray, donna un recueil de ses *Chansons*, qui eurent quatre éditions, la dernière en 1810; écrivit sur l'éducation, et fit paraître : 1° *Géographie élémen-*

*taire de la France*, deuxième édition, 1801; 2° *Homonymes français*, troisième édition, 1817; 3° *Manuel épistolaire*, septième édition, 1820; 4° *Grammaire des gens du monde*, deuxième édition, 1807; 5° *Dictionnaire portatif des poètes français morts de* 1050 *à* 1804, 1805; 6° *Dictionnaire portatif des rimes*, deuxième édition, 1806; 7° *Dictionnaire portatif de la langue française*, troisième édition, 1819; 8° une édition des *Voyages de Cyrus*, par Ramsay, etc. Philipon de la Madeleine était membre de l'association fraternelle, et on voit dans la *Lyre maçonnique* qu'il a payé son tribut à l'ordre.

PICCINI (Nicolas), célèbre compositeur de musique, membre de la loge des *Neuf Sœurs*, naquit à Bari, dans le royaume de Naples, en 1728, et mourut à Passy, près Paris, en 1800. Piccini fut élève de Leo et de Durante. Il vint à Paris en 1776, et apprit de Marmontel les éléments de la langue française. Lorsqu'il débuta sur la scène lyrique par son opéra de *Roland*, le chevalier Gluck était en possession des cent bouches de la renommée, et *Roland* fut outrageusement sifflé. Son malheureux auteur était au désespoir, lorsque la reine Marie-Antoinette le nomma son maître de chant. La

bonté royale lui fit oublier la cruauté du parterre; mais sa majesté voulut réconcilier les deux rivaux; la paix eut lieu sous d'aussi augustes auspices. Le lendemain, la guerre recommença avec plus d'acharnement; elle devint générale, et l'empire musical se partagea entre les *gluckistes* et les *piccinistes*. Il n'y eut pas de sang répandu, mais cette guerre fit éclore force pamphlets, force injures, force épigrammes, bonnes et mauvaises.

Gluck quitta la France, et Piccini serait resté maître de la scène si Sacchini n'était venu lui disputer la palme. Les deux rivaux furent sages; ils partagèrent le triomphe, et le temple de l'harmonie ne fut plus un temple de désaccords.

Piccini donna *Atys*, *Didon*, *Diane et Endymion*, *Pénélope*, etc., et deux opéras comiques, *le Dormeur éveillé* et *le Faux Lord*. Nommé en 1782 directeur de l'École royale de chant, il retourna dans sa patrie en 1791, et revint à Paris en 1799. Le gouvernement lui accorda un traitement modique qui était son unique ressource.

PIIS (Pierre-Antoine-Augustin de), auteur dramatique et chansonnier, membre de la Légion-d'Honneur, était, avant la révolution, et

dès 1784, secrétaire-interprète de M. le comte d'Artois (aujourd'hui sa majesté Charles X). Pendant la révolution il exerça, entre autres fonctions publiques, celles de secrétaire général de la préfecture de police et d'archiviste de la même administration. M. de Piis est, avec Barré et Desfontaines, fondateur du théâtre du Vaudeville, où il donna, en société avec Barré, seize ou dix-huit pièces charmantes, dont le souvenir est cher à tous les amis de la franche et spirituelle gaîté. Il fonda aussi en 1798, avec le chevalier de Cubières, le *Portique républicain*, société littéraire qui se soutint assez long-temps, et où, singulière condition, on ne pouvait admettre aucun membre de l'Institut. Enfin, il est fondateur, avec Désaugiers et d'autres chansonniers, du *Caveau moderne*. Piis a été convive des *Soupers de Momus*, académie chantante qui a survécu au *Caveau*.

M. de Piis était membre, en 1809, de la loge des *Neuf Sœurs*, pour laquelle il a composé plusieurs cantiques maçonniques.

PINGRÉ (l'abbé Alexandre-Guy), chanoine bibliothécaire de Sainte-Geneviève, chancelier de l'université de Paris, astronome-géographe de la marine, membre de l'ancienne Académie royale des Sciences, de l'Institut national, etc.,

naquit à Paris le 14 septembre 1711, et mourut dans cette ville le 1er mai 1796. Élevé chez les génovéfins, il devint membre de cette congrégation à l'âge de seize ans, et fut professeur de théologie à l'âge de vingt-quatre. Mais ses opinions dans les querelles du jansénisme le firent reléguer dans un collége obscur pour y enseigner les premiers éléments de la grammaire; singulière manière de redresser les opinions religieuses d'un homme de mérite. Heureusement Le Cat, chirurgien célèbre et son ami, fonda l'Académie des Sciences de Rouen, et l'y fit recevoir comme astronome.

L'abbé Pingré calcula l'éclipse de lune de 1749, et donna un *Almanach nautique* pour faciliter aux voyageurs l'observation des longitudes. Justice lui avait été rendue de toutes parts. Le gouvernement lui fit faire plusieurs voyages sur mer dans l'intérêt de l'astronomie et de la géographie. De retour, l'abbé Pingré publia la relation de ses courses scientifiques en deux volumes in-4°, 1773-1778.

Son ouvrage le plus important est une *Cométographie* ou *Traité historique et théorique des Comètes*, 2 vol. in-4°, 1783. Enfin on lui doit une *Histoire de l'Astronomie du dix-septième siècle*, 1 vol. in-4°, 1771.

L'abbé Pingré fut un des plus zélés francs-

maçons. Il présida la loge de *l'Étoile polaire*, orient de Paris, fut député de plusieurs loges, officier du Grand Orient et deuxième surveillant de la chambre des provinces. Sa retraite, annoncée par le Grand Orient dans les termes les plus honorables, affligea tous les frères, tous dignes appréciateurs de ses talents, de son dévouement à l'ordre et de ses douces vertus.

PIRLET (N.), tailleur d'habits, membre de la grande loge de France et du conseil des empereurs d'orient et d'occident, souverains princes maçons, fut constamment un frère de parti, et il doit à ce rôle assez fâcheux le peu de célébrité maçonnique qui s'est attachée à son nom. (*Voy*. l'histoire aux années.)

PIRON (Jean-Baptiste-Pierre-Julien), ancien agent général, ancien intendant des finances, domaines, bois et apanages de M. le comte d'Artois, aujourd'hui S. M. Charles X, souverain grand inspecteur général, 33e degré, secrétaire du saint empire, grand orateur de 2e classe du Grand Orient dans son grand chapitre général, membre honoraire de toutes les loges et chapitres de France, grand orateur d'honneur des loges *Écossaises du Temple des Muses*, *du Cercle oriental des Philadelphes*

*des amis éprouvés, de Saint-Alexandre d'Écosse*, etc.

Tous ces titres fort pompeux décorent le nom du frère Piron, mais n'empêchent pas qu'il n'ait laissé en maçonnerie des souvenirs peu agréables à cause de toutes les querelles auxquelles il s'est trouvé mêlé. Les faits qui ont signalé la vie maçonnique de ce frère, et qui seuls ont pu lui acquérir quelque célébrité, se rattachent aux diverses discussions que le Grand Orient eut à soutenir contre les institutions écossaises. Nous les avons déjà consignées dans le précis historique. Des faits graves lui sont reprochés; mais nous ne possédons pas assez de preuves pour nous permettre d'en donner le résumé.

Le frère Piron mourut en 1821.

PLANE (J.-M.), littérateur, a publié l'*Apologie des Templiers et des Francs-Maçons*, 2 vol. in-8°, 1797 (Neudon, imprimerie de Demailly). Dans cet ouvrage, l'auteur, après avoir avoué qu'il a partagé les préventions générales contre les *chevaliers du Temple*, en fait l'éloge et l'histoire depuis la fondation de l'ordre jusque après le supplice de Jacques de Molay.

POISSONNIER (Pierre-Isaac), célèbre médecin-chimiste, naquit à Dijon, le 5 juillet 1720. Reçu docteur à Paris, en 1746, il exerça, de 1749 à 1777, les fonctions de professeur de chimie au collége de France. Il suppléa le père de l'illustre Helvétius comme inspecteur des hôpitaux militaires, et devint premier médecin des cent mille hommes qui servaient en Allemagne en 1757 et 1758. Vers cette époque il partit, par ordre du gouvernement, pour donner des soins à la santé de l'impératrice Élisabeth; mais le but réel de son voyage était d'établir des négociations secrètes entre le gouvernement français et celui de sa majesté impériale. La princesse, pour l'admettre à sa table, fut obligée de lui donner le rang et les insignes de lieutenant général de ses armées. Les négociations ayant été heureuses, Poissonnier, à son retour en France, devint conseiller d'État, reçut une pension de 12,000 fr., et vit créer en sa faveur la place d'inspecteur et directeur général de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie des hôpitaux dans les ports de France; place qui fut supprimée en 1791.

On établit en 1768, sur sa proposition, des cours d'anatomie, de chirurgie et de botanique, et des concours dont il était juge. En

1779, il combattit, avec autant de science que de bonheur, une épidémie qui s'était déclarée sur les flottes combinées de France et d'Espagne. La révolution ne l'épargna point; il fut enfermé avec sa femme et son fils dans la prison de Saint-Lazare; mais le 9 thermidor leur sauva la vie et leur rendit la liberté.

Poissonnier était membre de l'Académie royale des Sciences et de presque toutes les académies de l'Europe; mais il a peu écrit. On lui doit, en 1763, un appareil distillatoire pour dessaler l'eau de la mer, qu'un Anglais, nommé Irwin, lui disputa impudemment, et qui valut au plagiaire une pension de son gouvernement. Poissonnier, cependant, conserva le mérite de sa création.

Cet illustre ami de Buffon, de l'abbé Barthélemy, de D'Alembert, de Thomas et de Duclos, était, en 1774, député de la loge de *Saint-Jean*, orient de Chartres, près le Grand Orient de France.

PONCE (Nicolas), graveur, homme de lettres, correspondant de l'Institut, et chevalier de la Légion-d'Honneur, est né à Paris le 12 mars 1746.

Comme graveur on lui doit *les Illustres Français* ou *Tableau historique des grands hommes*

*de la France*, du recueil des peintures antiques des *Bains de Titus et de Livie*, *les principaux événements de l'indépendanee des États-Unis d'Amérique*, avec Godefroy, les quarante-six estampes qui ornent la belle édition de *l'Arioste* de Dussieux.

Il a concouru à toutes les estampes des éditions remarquables qui ont paru depuis soixante ans. Son *œuvre* est recueillie en deux grands volumes à la Bibliothèque du roi.

Comme littérateur, il a remporté un prix et trois mentions honorables à l'Institut. Il a imprimé : 1° *Description historique, géographique et statistique des ports de France et de ses colonies*, in-folio ; 2° édition française, *des Principes de la Lithographie* de Semfelder, in-4° ; 3° *le Lavater historique des femmes célèbres*, in-18 ; 4° *des Causes qui ont animé l'esprit de liberté qui s'est manifesté en France en* 1789 : c'est l'ouvrage couronné par l'Institut ; 5° *des Causes de la supériorité des Grecs dans les beaux-arts ;* 6° *de l'Influence de la réformation de Luther sur le système politique de l'Europe ;* 7° *des Emprunts publics dans une république ;* 8° *Considérations sur le traité de Vienne en* 1815 ; 9° *des Avantages de la Charte constitutionnelle pour tous les Français ;* 10° *Mélanges sur les beaux-arts ;* 11° près de *deux cents ar-*

*ticles* dans la *Biographie universelle;* 12° il a coopéré au *Moniteur*, au *Mercure*, au *Journal de Paris*, etc., etc.

Comme citoyen il était chef de bataillon dans la garde nationale en 1792, et par suite de l'absence du chef de légion, il commanda aux Tuileries le 30 juillet, jour de l'arrivée des Marseillais à Paris.

Comme maçon, reçu en 1768, il fit partie de la loge des *Neuf Sœurs* en 1804, fut plusieurs fois son premier surveillant et ensuite son député au Grand Orient, dont il a fait partie pendant quatorze ans comme garde des sceaux de la grande loge symbolique. Plus qu'octogénaire, M. Ponce est, depuis 1826, officier honoraire du Grand Orient.

Notre tendre amitié pour ce respectable vieillard nous interdit de faire son éloge.

POYET (Bernard), architecte, naquit à Dijon le 3 mai 1742. Élève de Wailly, il fit le voyage d'Italie, et à son retour il devint successivement architecte du duc d'Orléans, de la ville de Paris, de l'archevêché, de l'université, du corps législatif et du ministère de l'intérieur; sur la fin de sa carrière, qui se termina le 6 décembre 1824, il fut nommé membre de l'Institut, académie royale des beaux-

arts. C'est sous sa direction qu'a été transportée de la rue aux Fers au marché des Innocents la célèbre fontaine ornée des sculptures de Jean Goujon; c'est aussi sur ses avis que l'on a démoli les maisons qui encombraient plusieurs ponts de Paris.

Il a fait assainir une foule de rues par d'utiles démolitions, et est auteur du frontispice du palais du corps législatif. Ingénieux dans ses idées, mais gigantesque, bizarre, chimérique, il a composé une foule de projets qui ne seront peut-être pas inutiles à ses successeurs; il a aussi beaucoup écrit sur son art.

M. Poyet était, en 1809, membre de la loge des *Neuf Sœurs*, orient de Paris.

PROCOPE (Michel-Coltelli), médecin, fils de François Procope, noble de Palerme, qui le le premier établit à Paris un café, devenu célèbre par la réunion qu'on y voyait habituellement des premiers littérateurs de l'époque, naquit à Paris en 1684, et fit des études pour être prêtre; mais bientôt il montra un penchant décidé pour la médecine, et fut reçu docteur en 1708. Un riche mariage le mit dans la position qui convenait à ses goûts : l'abondance, la société, le plaisir et le doux *far niente* du poète. On vit Procope plus souvent

dans les assemblées et au spectacle que dans les hôpitaux et au chevet du lit de ses malades. Il essaya même son talent pour les jeux du théâtre, en faisant représenter à Londres, en 1719, une comédie en cinq actes et en prose, intitulée *Arlequin balourd*, et à Paris, en 1724, une comédie en un acte sous le titre de *l'Assemblée des comédiens;* en 1786, avec Romagnesi, *les Fées;* en 1741, avec Lagrange, *la Gageure;* en 1743, avec Guyot de Merville, *les deux Basiles, le Roman.* A ces essais, dont la renommée ne lui a point survécu, paraissent s'être arrêtées ses prétentions au titre d'auteur dramatique.

Il a donné, dans les recueils du temps, différentes pièces de poésie qui ont été remarquées. Procope, médecin, a publié : 1° *Analyse du système de la trituration*, 1712, in-12; 2° *Lettre sur la maladie du roi à Metz*, 1744, in-8°, critique dirigée contre La Peyronie, médecin du monarque; 3° *l'Art de faire des garçons*, Montpellier, 1748, Paris (sans date), 2 vol. in-12. Dans cet ouvrage piquant et bien écrit, il examine les différents systèmes de la génération; le moyen qu'indique en badinant le docteur Procope, a été pris au sérieux par un grave accoucheur, Millot, accoucheur de Mesdames, qui a publié sur ce sujet *l'Art de procréer les sexes à volonté*. Procope a fait rire

tout le monde : Millot a fait un peu rire à ses dépens. La *Procopiade* ou l'*Apothéose du docteur Procope* est un poëme comique en six chants, publié par Giraud. Ce médecin-poëte et auteur dramatique a été un des plus zélés et des plus aimables francs-maçons. Son *Apologie des francs-maçons* en vers est un opuscule aussi bien inspiré que bien fait; on le trouve dans tous les recueils maçonniques.

## R.

RAMSAY (le docteur), chevalier baronnet écossais, était un maçon distingué; il prétendit, en 1728, réformer la franc-maçonnerie, et introduire trois nouveaux grades : l'*Écossais*, le *Novice*, le *Chevalier du Temple*. Suivant Ramsay la franc-maçonnerie aurait été instituée par Godefroy de Bouillon, à l'époque des croisades, et la loge de *Saint-André*, à Édimbourg, serait le chef-lieu de l'ordre maçonnique; les maçons descendraient des chevaliers du Temple.

Quoique les grades de son invention aient été solennellement repoussés, lorsqu'ils parurent, par les grandes loges nationales d'Angleterre et de France, ils firent néanmoins, dans les deux pays, un grand nombre de pro-

sélytes. L'origine qu'il suppose à la franc-maçonnerie a encore des partisans. Le système de ses grades a été retouché; il a donné naissance au grade de *Kadosh-Templier* qui, pour être pratiqué en France est devenu *Kadosh philosophique*. C'est à Ramsay que les partisans des grands titres, des grandes décorations, les amateurs de chevalerie, de principauté, de souveraineté, font honneur de l'invention de ce pompeux *écossisme* qui a trente-trois degrés, et qui fait regarder avec dédain le simple *maître*.... Voici ce que dit M. Thory (*Acta latamorum*, tome Ier, page 331) à l'occasion de l'invention des grades de ce célèbre Écossais : « On « prétend que l'ordre ou la société secrète de « la *Palestine* existait du temps de Ramsay, « et que c'est dans ses dogmes que ce novateur « a puisé une partie de son système. »

Ramsay mourut en 1743, à Saint-Germain-en-Laye.

RAMPON (le comte Antoine-Guillaume), lieutenant général, pair de France, grand conservateur de l'ordre maçonnique en France, est né à Saint-Fortunin, le 16 mars 1759. A seize ans il entra au service comme simple soldat. Lieutenant, en 1792, à l'armée d'Italie, il passa, en 1793, à l'armée des Pyrénées, où il fut nommé,

sur le champ de bataille, chef de bataillon, adjudant général, et dans la même année, chef de brigade. Le 24 janvier 1794, accablé sous les forces espagnoles, il subit le sort de la guerre, et ne recouvra la liberté qu'à la paix. Il servit sous le général en chef Bonaparte à l'armée d'Italie, et mérita le grade de général de brigade à la bataille de Montenotte, le 11 avril 1796. Sa belle conduite au combat de Lonato, comme commandant de la 32$^e$, lui valut cet éloge dans le rapport que le général en chef adressait au directoire : « J'étais tranquille, la 32$^e$ était là ! » Pendant toute cette mémorable campagne le général Rampon se fit remarquer ; il commandait l'avant-garde lorsque l'armée passa l'Isongo et les Alpes italiennes ; en Suisse il ne s'illustra pas moins sous le général Brune. Choisi pour faire partie de l'expédition d'Égypte, à la bataille des Pyramides, il enleva, avec ses grenadiers, les retranchements turcs, et résista aux nombreuses attaques des mameluks. Dans l'expédition de Syrie, il pénétra le premier à Suez, et à la bataille du mont Thabor, il commandait la droite de l'armée. C'est en qualité de général de division qu'il prit part aux batailles d'Aboukir et d'Héliopolis ; il eut, sous Kléber, le commandement de Damiette et du Manssourah ; le commande-

ment du camp retranché sous Alexandrie lui fut confié. Après la capitulation, par le général Menou, il revint en France et entra au sénat conservateur. En 1805, commandant général des gardes nationales des départements du Nord, de la Lys et de la Somme, il organisa les colonnes mobiles. Lors du débarquement des Anglais, en 1809, dans l'île de Walcheren, il conduisit ces colonnes à Anvers, et, par le camp de défense qu'il établit, il fit échouer les tentatives des troupes anglaises. Envoyé de nouveau en Hollande en 1813, et forcé de s'enfermer dans la place de Gorcum, il se vit contraint de la rendre, et demeura prisonnier de guerre jusqu'aux événements de la restauration, en 1814. Le roi le nomma membre de la chambre des pairs. Au retour de l'île d'Elbe, il fut maintenu dans cette chambre que Napoléon recomposa. La seconde restauration l'éloigna de la pairie qui lui fut rendue plus tard. Le général Rampon était l'un des plus braves guerriers d'une époque où il y avait tant de braves. C'est aussi l'un des plus illustres maçons et l'un des plus fidèles à l'ordre : le Grand Orient l'a souvent vu présider ses travaux.

REMI (l'abbé Joseph-Honoré), naquit à Remiremont, en 1738, et mourut à Paris en 1782.

Prêtre du diocèse de Toul, il fut ensuite avocat au parlement de Paris. Il a publié : *le Cosmopolite*, 1770, in-12; *les Jours*, pour servir de correctif aux *Nuits d'Young*, 1770. L'auteur vise dans cet ouvrage à tourner en ridicule l'anglomanie. *Code des Français*, 1772, 2 vol. in-12; *Éloge du chancelier de Lhopital*, couronné par l'Académie-Française, en 1777, le jour même où le F.·. abbé d'Espagnac avait prononcé, le matin, devant la même compagnie, le panégyrique de saint Louis. L'Éloge du chancelier de Lhopital eut les honneurs de la censure de Sorbonne. Il concourut pour les *Éloges* de *Molière*, de *Colbert* et de *Fénelon*. Ce dernier obtint l'accessit. L'abbé Remi était chargé des articles de jurisprudence dans la *Nouvelle Encyclopédie*. Cet excellent F.·. quoique sans fortune donnait beaucoup aux pauvres; il consacrait ses veilles à la défense des opprimés. « La belle monnaie, disait-il, que « le grand merci d'un malheureux! »

RICHARD (Jean-Marie), maître de pension, est né en 1757. Il a publié, en 1822, un *Nouveau Théâtre à l'usage des colléges et pensions*, 2 vol. in-12. M. Richard a été vénérable de la loge de la *Charmante Amitié*, O.·. de Paris, à l'époque où elle suivait encore les ban-

nières de la puissance légale de l'ordre. Il fut admis en 1814, au Grand Orient, en qualité d'officier, et nommé, en 1821, orateur de la chambre d'administration, devenue chambre de correspondance et des finances, fonctions qu'il occupe encore aujourd'hui (1829), et qu'il remplit avec distinction.

ROBELOT (N.), ancien avocat au parlement de Dijon, a été orat.·. de la mère-loge écossaise de France et son vén.·. en 1812. C'est en qualité d'orat.·. de cette L.·. qu'il fit le discours d'ordre lors de la réception du prince Askeri-Khan (*voy.* ce nom). L'opinion de M. Robelot sur l'origine de la franc-maçonnerie fut ingénieuse, et d'un à-propos parfait, si elle n'est pas historique. Il pense que la maçonnerie vient de l'Orient, et que Zoroastre en fut le fondateur.

ROBIN (l'abbé), curé de Saint-Pierre d'Angers, l'un des fondateurs de la loge des *Neuf Sœurs*, comprit l'institution maçonnique comme elle doit l'être par tous les hommes instruits, et que, comme tels, doivent être les amis des lumières et de l'humanité : lorsque l'abbé Robin fut admis à nos mystères, un voile épais couvrait l'origine et l'histoire de l'ordre. Il étudia la ma-

çonnerie dans son institution actuelle et dans les institutions secrètes des anciens peuples, et communiqua à la loge le résultat de ses studieuses investigations, dans deux mémoires qu'il a réunis et publiés sous le titre de *Recherches sur les initiations anciennes et modernes* (1 vol. in-12, 1779, Amsterdam et Paris). L'ouvrage original, devenu rare, a été réimprimé en tête de l'*Encyclopédie maçonnique*. Le travail de l'abbé Robin n'a rien éclairci en maçonnerie, puisque avec le docteur Ramsay et le baron de Tschoudy (*voy.* ces noms), il place le berceau de notre institution dans le camp des chevaliers croisés; mais néanmoins ce travail est d'un homme instruit, impartial, de bonne foi; d'un critique très-judicieux, d'un excellent maçon. Lorsqu'on a lu le livre de l'abbé Robin, les différentes productions des abbés Baron, Pepin, Bertolio, Cordier de Saint-Firmin, Chabouet, etc., et les diatribes des abbés Pérau, Lefranc, Barruel et Proyart, on se demande comment des hommes revêtus du caractère sacerdotal, qui suppose un esprit juste, un égal amour de la vérité, une même conscience à louer ou à censurer, peuvent différer si étrangement d'opinion et de manière de s'exprimer sur une chose qui ne peut être à la fois bonne et mauvaise; comment les uns pourront honorer l'institution maçon-

nique et les autres la déchirer avec fureur : dans l'embarras où nous place cette divergence de sentiments et d'opinions, nous n'avons pour nous aider que la ressource naturelle de tout homme de sens; comparer la position des individus dans la société profane.

L'abbé Robin était un prêtre selon l'Évangile : il juge avec un esprit mûri par l'étude et l'expérience, avec un cœur droit; il trouve la maçonnerie bonne et utile. Tel n'était pas l'abbé Pérau dans le monde. Esprit inquiet et frondeur, il la trouve niaise; et bientôt le censeur devient méchant et diffamateur. Les abbés Lefranc, Barruel et Proyart, plus rapprochés de nous puisqu'ils écrivaient en 1792, 1795, se font hommes de parti, et accusent avec violence la franc-maçonnerie d'avoir enfanté la révolution française, qui détruit les abus, les préjugés, et surtout l'ignorance et le fanatisme religieux; parce qu'ils savent que l'institution maçonnique veut l'égalité selon la loi, la liberté légale pour tous les citoyens, et le droit à chacun d'adorer Dieu selon sa croyance et son cœur. Certes, la maçonnerie est bien étrangère à la révolution, à laquelle une foule de ses membres ont donné des gages par leur mort sur l'échafaud révolutionnaire, ou la proscription qu'ils ont subi : mais qu'importe aux hom-

mes que le délire transporte ! La passion tue le jugement. C'est avec la passion qu'ils jugent : la diffamation et la calomnie en sont les conséquences. Oublions nos ennemis, et rendons un hommage fraternel à l'honorable F.·. Robin, que l'ordre citera toujours avec orgueil parmi ses membres les plus dignes. Il faisait encore partie de la loge à l'époque de sa réorganisation en 1806.

ROETTIERS DE MONTALEAU (Alexandre-Louis), sixième grand maître de l'ordre franc-maçonnique sous le titre de *grand vénérable*, était conseiller à la grande chambre, et jouissait comme magistrat de la plus honorable réputation. Il avait adopté avec enthousiasme les principes maçonniques. Président de la chambre des provinces du G.·. O.·., en 1787, il succéda, en 1793, au F.·. Tassin, en qualité de président de la chambre d'administration : le F.·. Tassin venait de périr sur l'échafaud révolutionnaire. Roettiers de Montaleau fut menacé du même sort; cependant il eut le bonheur, quoique *suspect*, de voir sa proscription se borner à une détention qui cessa en 1795. Son zèle pour l'ordre était tel, que du fond de son cachot, il dirigeait les opérations du G.·. O.·. Il y eut toutefois un interstice de plu-

sieurs années dans le mouvement de l'ordre maçonnique en France : les réunions paisibles des FF.·. ne pouvaient avoir lieu au milieu du délire des passions. Enfin le calme reparut. Roettiers de Montaleau fut le premier à en profiter pour ranimer le zèle des maç.·. et des loges; il paya de ses deniers les dettes du G.·. O.·. : le feu sacré reparut à sa source. L'ingratitude n'est pas le vice des maç.·. La grande maîtrise était vacante par suite de la lettre que le duc d'Orléans, grand maître de l'ordre, avait adressée, en 1793, au journal de Paris, et qui avait déterminé le G.·. O.·. à déclarer démissionnaire ce prince naguère fidèle à l'ordre. En 1796, le G.·. O.·. offrit à Roettiers de Montaleau la dignité de grand maître; il la refusa modestement, et n'accepta que le titre de grand vénérable, dont il se démit en 1804, assuré que Joseph Bonaparte, roi d'Espagne, frère de l'empereur, acceptait le patronat suprême. Il fut installé en qualité de représentant particulier du grand maître. Le Grand Orient était la puissance reconnue de l'ordre en France; mais il existait encore des débris de l'ancienne grande loge de France, qui menaçaient de faire un schisme. Roettiers de Montaleau voulait la paix, l'union, l'amitié, et pour parvenir à ce triple bien, il rapprocha les esprits, confondit

en un seul tous les systèmes, et il eut la gloire, par un concordat passé le 28 juin 1799, entre ces deux puissances, de réunir au Grand Orient l'ancienne grande loge.

Une fête brillante célébra cette fusion long-temps inespérée. L'horizon maçonnique s'obscurcit de nouveau par les prétentions de quelques frères du *rite écossais*, dit du 33e *degré* à établir une contre-puissance. Le prudent Roettiers de Montaleau vit le danger, et résolut de le faire cesser. Par ses soins, son adresse, son esprit conciliateur et ses vues toujours si pures, il concilia toutes les opinions et obtint le concordat du 5 décembre 1804, qui réunit ce rite au Grand Orient où il est depuis long-temps professé concurremment avec le rite français. Cette belle vie de notre illustre frère cessa malheureusement le 30 janvier 1807; Roettiers de Montaleau fut regretté de l'ordre entier. Le Grand Orient lui fit faire des obsèques magnifiques dans l'église de Saint-Sulpice; il y assista en corps ainsi que les vénérables et députés des différents ateliers de l'orient de Paris. C'était le premier hommage de ce genre que le Grand Orient rendait à son chef.

Les loges de l'*Amitié* et du *Centre des Amis*, dont il avait plusieurs fois dirigé les travaux en qualité de vénérable, et la loge d'*Anacréon*, dont

il était membre honoraire, ont honoré sa mémoire par des cérémonies funèbres qui ont marqué dans les fastes maçonniques.

ROETTIERS DE MONTALEAU (Alexandre-Henri-Nicolas), fils d'Alexandre-Louis Montaleau, ancien grand vénérable, représentant particulier du grand maître de l'ordre maçonnique en France, maire adjoint du 11e arrondissement, chevalier de la Légion-d'Honneur; il fut initié par son père dans les mystères de l'art royal.

Lorsque le frère Alexandre-Louis Roettiers de Montaleau mourut, en 1807, son fils était encore bien jeune et n'avait donné à l'ordre aucune garantie qui répondît que l'honneur qu'on lui destinait en le nommant à la dignité qu'occupait son père, ne serait point une récompense prématurée. Mais la magie du nom qu'il portait, une sorte de sainteté maçonnique attachée à ce nom, la confiance fraternelle si abondante, la prévention la plus favorable, déterminèrent le Grand Orient à céder au vœu qui se manifestait parmi ses officiers; et le 12 février 1807, le frère Roettiers de Montaleau fut installé sous les auspices du frère Cambacérès, prince archichancelier de l'empire, grand maître adjoint de toutes les loges de France.

La séance d'installation fut solennelle, et tous les frères qui y prirent part se sentirent doucement émus en écoutant le discours sage et modeste qu'il prononça. Il exerça la dignité qui lui était conférée jusqu'en 1814, que les événements politiques rendirent nulle par le refus des princes de la famille royale à accepter le protectorat de l'ordre.

Le 18 août de cette année, la grande maîtrise étant vacante, le Grand Orient nomma, pour administrer l'ordre, les illustres frères Macdonald, Beurnonville et Valence (*voy.* ces noms) sous le titre de *grands conservateurs*.

Le frère Roettiers de Montaleau devint leur représentant particulier. Le zèle de cet illustre frère ne s'est point attiédi, et le Grand Orient, dont il préside souvent les grandes assemblées, le voit toujours prêt à soutenir les principes maçonniques qui ajoutent au bonheur et au calme de sa vie privée.

ROUCHER (Jean-Antoine), littérateur, naquit à Montpellier en 1745, fit de brillantes études chez les jésuites, qui voulurent l'attacher à leur ordre et l'envoyèrent étudier en Sorbonne; mais Roucher renonça à l'état ecclésiastique, devint, par la protection du ministre Turgot, receveur des gabelles à Montfort-l'Amaury,

épousa mademoiselle Hachette qui descendait de l'héroïne de Beauvais, et cultiva exclusivement la littérature; membre de la loge des *Neuf Sœurs*, que le frère de La Dixmerie, dans son mémoire (*voy*. LA DIXMERIE), nomme le *Lucrèce français*, il fut un des membres distingués de cet atelier.

Dans la séance où la loge rendit aux mânes de Voltaire des hommages funèbres solennels (*voy*. VOLTAIRE), il lut un fragment de son poème des *Mois* (1779). La vigueur et l'à-propos de ce morceau de poésie excita l'enthousiasme des auditeurs, qui en demandèrent, séance tenante, une seconde lecture. Ce vers :

Où repose un grand homme, un dieu doit habiter,

fut de nouveau accueilli par un triple applaudissement. Les ennemis de Voltaire et de l'ordre maçonnique osèrent le tourner en ridicule. Pourquoi n'ont-ils pas honoré de leur censure ces vers de madame de Boufflers, rapportés par Grimm (voy. *Supplément à la correspondance de MM. Grimm et Diderot*, publié par M. Barbier, in-8°, 1814.

Dieu fait bien ce qu'il fait : La Fontaine l'a dit.
Si j'avais cependant produit un si grand œuvre,

Voltaire eût conservé ses sens et son esprit;
Je me serais gardé de briser mon chef-d'œuvre.

Celui que dans Athène eût adoré la Grèce,
Et qu'à Rome, à sa table, Auguste eût fait asseoir,
Nos Césars d'aujourd'hui ne veulent pas le voir,
Et monsieur de Beaumont lui refuse une messe.

Oui, vous avez raison, messieurs de Saint-Sulpice;
Et pourquoi l'enterrer, n'est-il pas immortel?
A ce divin génie, on peut, sans injustice,
Refuser un tombeau, mais non pas un autel.

Roucher périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Tous les cœurs sensibles ont retenu ce quatrain qu'il adressa à sa femme, à sa famille et à ses amis, en leur envoyant son portrait fait en prison par un de ses compagnons d'infortune, Leroy, élève de Suvée.

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelqu'air de tristesse obscurcit mon visage:
Quand un savant crayon dessinait cette image,
J'attendais l'échafaud et je pensais à vous!

ROZE (l'abbé Nicolas), compositeur de musique, naquit au diocèse de Châlons, le 17 janvier 1745, et mourut à Saint-Mandé près Paris, le 30 septembre 1819. Au sortir de ses études ecclésiastiques au séminaire d'Autun, il reçut

les ordres sacrés, devint maître de chapelle en l'église des Saints-Innocents de Paris, en 1775, et se démit de cet emploi en 1779, n'ayant pu obtenir de faire partie de la chapelle du roi. Les succès de l'abbé Roze étaient cependant populaires; il partagea son temps entre ses élèves et la composition jusqu'à l'époque du consulat. Le premier consul, qui l'estimait, lui offrit d'être maître de sa chapelle, mais l'abbé Roze refusa, parce qu'il aurait été obligé de prendre la direction de l'Opéra. En 1807, il devint bibliothécaire du conservatoire impérial de musique; on lui doit une *méthode de plain-chant* que l'institut adopta, en 1814, pour les maisons d'éducation; plusieurs *motets*, un *vivat* pour les fêtes du gouvernement, une *messe* exécutée pour la première fois, en 1802, à Saint-Gervais; une messe de *requiem* qu'il fit entendre en 1818 à la chapelle des *Quinze-Vingts*; c'est son chef-d'œuvre. L'abbé Roze était membre de la loge des *Neuf Sœurs*, en 1809.

ROZIER (l'abbé Jean-Baptiste-François), chevalier de l'église de Lyon, ville où il naquit le 24 janvier 1734, des académies royales des sciences, des arts et des belles-lettres de sa ville natale de Villefranche, de Marseille, etc.; de la société impériale de physique et botanique de

Florence, de la société économique de Rome, des bureaux d'agriculture de Lyon, de Limoges et d'Orléans, ancien directeur de l'école royale vétérinaire, était l'un des huit enfants d'un négociant estimé, mais peu riche. Il fut élevé au collége des jésuites de Villefranche, où il avait pour parent le père Mongez. L'état ecclésiastique fut pour lui une ressource qu'accrut modestement la direction d'un domaine en Dauphiné qui appartenait à son frère aîné, et où il put s'essayer dans la science agronomique. Bourgelat, son ami, passant de la direction de l'école vétérinaire de Lyon qu'il avait fondée en 1761, à celle d'Alfort, obtint qu'il serait remplacé à la première par l'abbé Rozier; mais à la suite de discussions assez futiles, il mit autant de soins à la lui faire perdre qu'il en avait mis pour la lui assurer, et il eut le même succès dans l'un et l'autre cas. L'abbé Rozier vint à Paris, et bientôt acheta de Gautier d'Agoty le *Journal de physique et d'histoire naturelle* auquel il donna une grande célébrité. La fortune néanmoins n'était pas son partage. Heureusement, Stanislas-Auguste, roi de Pologne, le prit sous sa protection et lui fit obtenir de la cour de France le riche prieuré de Nanteuil-le-Houdouin, qui le mit enfin dans la position d'acheter, dans les environs de Beziers, un do-

maine où il établit une sorte d'école d'agriculture, et où il acheva son *Cours complet d'Agriculture*, 10 vol. in-4°, que don Juan Alvarez-Quetra traduisit en espagnol, et que le roi d'Espagne fit répandre dans ses colonies. L'abbé Rozier publia, entre autres ouvrages, les *Tables des mémoires de l'Académie des Sciences, depuis sa fondation jusqu'en* 1770, 4 vol. in-4°, 1775-1776. Zélé maçon, il suivit avec une ardeur remarquable les travaux maçonniques et devint officier du Grand Orient en 1774. Les approches de la révolution l'effrayèrent, et il retourna à Lyon en 1778. Cette résolution lui devint funeste. Pendant le siége, le 29 septembre 1793, un bombe tomba sur l'appartement qu'il occupait et dispersa son corps en lambeaux. Telle fut l'horrible fin de cet homme de mérite et de cet excellent frère.

## S.

SAINT-MARTIN (Louis-Claude de), officier au régiment de Foix, naquit à Amboise d'une famille noble, le 18 janvier 1743; son titre de *philosophe inconnu* annonce que nous ne devons point l'envisager dans sa vie politique, militaire ou civile, qui d'ailleurs ne fournit

aucun renseignement. Disciple de Martinez-Pasqualis, il est le chef d'une maçonnerie mystique introduite dans la franc-maçonnerie de la secte du *martinisme*, créée par son maître, et dont les principes autorisent les croyances les plus bizarres et les superstitions les plus absurdes (*voy.* MARTINEZ-PASQUALIS). Saint-Martin prétend que la maçonnerie est une émanation de la divinité et qu'elle remonte à l'origine du monde; nous voyons là une opinion et non une extravagance. Mais, où Saint-Martin nous paraît avoir outre-passé le droit d'un sage réformateur, c'est lorsqu'il substitue aux choses les plus simples une doctrine qui ne peut satisfaire le bon sens, et qu'il présente ses idées dans un style que Voltaire qualifiait d'archigalimatias. Il divise la franc-maçonnerie en dix grades et les distribue en deux temples. Le premier temple renferme l'explication de sept grades: *apprenti*, *compagnon*, *maître*, *ancien maître*, *élu*, *grand architecte*, *maçon secret*. Dans le second temple ou grades supérieurs, il développe le système de *martinisme*: ce sont le *prince de Jérusalem*, le *chevalier de la Palestine* et le *chevalier Kadosh* ou *homme saint*. Tout cela est développé dans un manuscrit en 2 vol. in-4°, intitulé l'*Ecossisme réformé*, dont aucun libraire n'a voulu entreprendre l'impres-

sion, et qu'aucun maçon instruit n'a eu le courage de mettre en lumière.

Saint-Martin a fait peu de prosélytes, et a été obligé de se renfermer dans la maçonnerie qu'il traitait de *vulgaire*, et où néanmoins il était accueilli avec distinction, non à cause de ses idées étranges, mais parce qu'on lui reconnaissait du mérite et qu'il était un honnête homme. Il fut convoqué au couvent philosophique que les *Philalètes* ou *chercheurs de la vérité* établirent en 1785 et 1787, et où furent appelés tous les maçons distingués et les maçons sectaires, entre autres le comte de Cagliostro (*voy.* SAVALETTE DE LANGRIS, COURT DE GEBELIN CAGLIOSTRO). Saint-Martin refusa d'assister au couvent et de prendre part à ses opérations. La philosophie mystique de Saint-Martin se trouve dans le livre des *erreurs et de la vérité*, et dans les autres ouvrages du *Philosophe inconnu*. On lui doit la traduction d'une partie des œuvres de Bœhm, philosophe allemand. Saint-Martin mourut à Aulnay près Paris, le 13 octobre 1803.

SAINT-MARTIN (Louis-Pierre de), naquit à Paris le 10 janvier 1753, embrassa l'état ecclésiastique, fut conseiller-clerc au Châtelet, en 1781, prêcha, en 1786, le panégyrique de saint Louis devant l'Académie-Française, adopta

les principes de la révolution, se maria, devint juge au tribunal de cassation, membre du tribunal de révision établi à Trèves pour les quatre départements de la rive gauche du Rhin, juge en la cour d'appel, et conseiller à la cour supérieure de Liége; il avait fait partie d'une commission nommée pour recueillir les monuments des arts à Rome et en Italie. On connaît de lui des *Réflexions en réponse à celles de l'abbé d'Espagnac, touchant Suger et les établissements de saint Louis, avec des notes*, in-8°, 1786. De Saint-Martin, zélé franc-maçon, mourut le 13 janvier 1819, après avoir demandé à être enterré dans le jardin de la loge des francs-maçons de Liége. Les honneurs de l'église ayant été refusés à Saint-Martin, les francs-maçons le firent enterrer avec une grande pompe. La relation en a paru sous ce titre: *Honneurs funèbres rendus par la loge de la Parfaite Intelligence, à la mémoire du vénérable frère Saint-Martin*. Liége, 1818, 1819.

SAISSEVAL (le marquis de), capitaine de dragons, vén.·. et fondateur avec le marquis d'Arcambal, le duc de Luynes, le marquis de Bercy, le colonel Bacon de la Chevalerie, le comte de Gand, le marquis de Caumartin, le docteur Tissot et le comte de Ségur, de la loge de la

*Candeur*, installée en 1775. Il eut l'honneur de recevoir aux travaux de cette loge le sérénissime grand maître, duc de Chartres, et la sérénissime sœur duchesse de Bourbon, grande maîtresse des loges d'adoption de France. (*Voy.* Bourbon).

Il remplissait au Grand Orient de France, en 1778, les fonctions de représentant du grand maître. Cet illustre frère s'est fait souvent remarquer par ses discours et ses poésies maçonniques.

Le marquis de Saisseval était fondateur de la *Société philanthropique*, son vice-président l'année même de sa fondation, en 1780, puis en 1781 et 1782, secrétaire en 1783, et 2e vice-président en 1789.

SAVALETTE DE LANGES (N.), administrateur du trésor royal, avec Court de Gebelin, le président d'Héricourt, le vicomte de Tavannes, le prince de Hesse, etc., l'un des dignitaires de l'ancienne grand'loge de France, fondateur du régime des *Philalètes* ou *chercheurs de la vérité*; établi dans la loge des *Amis réunis*, en 1773. Les connaissances maçonniques enseignées dans ce rite ou régime, étaient distribuées en douze classes ou chambres d'instruction. On désignait les six premières par *petite maçon-*

*nerie*, et les six dernières par *maçonnerie supérieure*. Ce n'était qu'à la douxième classe que l'on obtenait l'entière connaissance du régime de ces maçons philosophes.

« En 1782, dit le frère Thory (*Histoire de la « fondation du Grand Orient de France*, p. 193), « vingt loges en France ou à l'étranger sui« vaient alors la doctrine des *Philalètes*. En « 1785, ils conçurent le projet d'une réforme « dans la maçonnerie, et convoquèrent les ma« çons français et étrangers à un couvent gé« néral à Paris. Quelques sociétés maçonniques « y envoyèrent des députés qui se séparèrent « après quelques séances. Un autre couvent fut « convoqué en 1787; mais, comme le premier, « il ne produisit aucun résultat. »

Entre autres maçons systématiques appelés à ces célèbres conférences, Saint-Martin et Mesmer refusèrent par lettres d'en faire partie. Cagliostro, également appelé, accepta la convocation, et promit d'y développer sa maçonnerie égyptienne; mais bientôt il faussa ses promesses par ses exigences, ses prétentions incompréhensibles, les difficultés de toute espèce qu'il multiplia à l'infini. Cagliostro s'était aperçu qu'il ne trouverait pas dans cette institution ce qu'il cherchait en maçonnerie : des prôneurs et des dupes. L'une des mortifications

auxquelles il ait été le plus sensible, est celle de s'être aussi avancé avec des hommes qui voulaient répandre la lumière maçonnique sur tous les systèmes.

Savalette de Langes avait été élu président du couvent, et comme les conférences devaient avoir lieu en français et en allemand, le marquis Chefdebien fut élu, secrétaire pour la langue française, et le baron de Gleichen pour la langue allemande.

Le couvent avait jugé Cagliostro à l'avance; mais pour le convaincre de nullité et surtout de mauvaise foi, il se prêta à toutes les demandes acceptables. Il lui envoya des commissaires et établit une correspondance avec lui et la loge de la *Sagesse triomphante*, orient de Lyon, mère-loge du rite égyptien, que Cagliostro avait fondée. La patience du couvent ne cessa que lorsqu'il eut mis l'intrigant jongleur dans le cas de ne s'échapper que par l'absurde et la plus parfaite impudence.

Le zèle du frère Savalette de Langes avait réuni à l'établissement des *Philalètes* un très-beau cabinet de physique, une précieuse collection d'objets d'histoire naturelle, une riche bibliothèque, enfin des manuscrits et autres documents d'une grande importance. La mort de Savalette de Langes, arrivée peu après la ré-

volution française, et les événements politiques, dispersèrent les membres et amenèrent la perte de tant de richesses. En 1806, la mère-loge du rite écossais philosophique, sous le titre de *Saint-Alexandre d'Écosse et du Contrat-Social réunis*, acquit de différentes personnes les débris de cet ancien dépôt, qui furent confiés à la garde du frère Thory. (*Voy*. ce nom.)

Le couvent de 1777 a été immortalisé par le cours, en sept séances, qu'y fit Court de Gebelin.

SESMAISONS (le comte de), colonel au régiment de Royal-Roussillon, député au Grand Orient, et substitut de l'orateur de la respectable loge de la *Candeur*. Dans la séance du 5 février 1778, il fut chargé de donner aux illustres sœurs des instructions sur l'importance et l'utilité des grades de la maçonnerie des dames. C'est dans le discours qu'il prononça dans cette séance que l'on remarque cette idée gracieuse des vrais chevaliers maçons : « Nos constitutions imposent à nos sœurs trois « devoirs pénibles : *travailler*, *obéir* et se *taire*. « Nous prendrons pour nous une partie de « leurs obligations : qu'elles *travaillent* à notre « bonheur ; qu'elles *obéissent* à nos cœurs, nous « nous chargerons de nous *taire*. »

STROGONOFF (le comte Alexandre de), d'une ancienne famille russe, naquit vers le milieu du dix-huitième siècle, et fut conseiller privé, chambellan de l'impératrice de Russie, chevalier des ordres de l'Aigle-Blanc, de Saint-Anne et de Saint-Stanislas. Une éducation distinguée, le goût des beaux-arts, les plus heureuses qualités personnelles, distinguèrent ce grand seigneur étranger, qui habita Paris pendant longues années, et qui fut lié avec tout ce que la cour de France et le monde littéraire comptèrent d'hommes distingués.

De retour à Saint-Pétersbourg il devint président de l'Académie des Beaux-Arts, et fut chargé en 1802, de la part de son souverain, d'annoncer à l'abbé Delille que l'empereur Alexandre acceptait la dédicace de sa traduction de l'*Énéide*. Il mourut à Saint-Pétersbourg le 27 septembre 1811.

Pendant son séjour dans notre patrie il fut reçu maçon dans la loge des *Amis réunis*, orient de Paris, fut zélé pour les progrès de l'ordre, et devint, en 1774, grand officier d'honneur du Grand Orient, comme premier grand surveillant. Il était très-assidu aux travaux.

# T.

TAEXIS (Jean-Baptiste-Antoine-Joseph-Marie), peintre et sculpteur suisse, chevalier de l'ordre du Christ, est né vers 1777. Il paraît qu'il n'est pas bien assuré lui-même du lieu de sa naissance, car il se borne à dire, sans exprimer d'opinion personnelle, que quelques amis voulurent lui prouver (il avait alors dix-sept ans) qu'il était né à Plaisance, et avait été baptisé catholique dans la cathédrale de cette ville, sous le nom de VINCENT TASSI, nom qu'il porta long-temps, et sous lequel il fut, en 1802, reçu franc-maçon, compagnon et maître à la loge de la *Parfaite Sincérité*, orient de Marseille. Affilié en 1806 à la loge impériale de *Caroline*, à Milan, il y reçut le grade d'*élu;* plus tard il reçut le grade de *rose-croix* à Lisbonne, et enfin les grades supérieurs à Londres; c'est dans cette ville qu'il fut fait grand inspecteur général, trente-troisième et dernier degré du rite écossais ancien et accepté.

Taexis quitta Plaisance, où, comme il le dit naïvement, il *souffrait la faim*, pour se rendre à Lugano, en Suisse : c'était au commencement de la révolution française. A Misoco on lui fait présent d'un passe-port qui lui donne la qua-

lité d'Helvétien, né en Suisse dans la capitale des Grisons; il y est fils d'un négociant, et se nomme Taexis, et non Tassi. Muni de ce passeport il vient en France en l'an vi, s'arrête à Lyon, établit dans cette ville une école de dessin, et travaille à l'ornement du *temple décadaire*. Il passe à Ambérieux, département de l'Ain, sur la fin de cette année, et y reste jusqu'à l'an vii; pendant ce temps il fait pour la commune une *statue colossale de la Liberté*. Ces différents travaux lui valent des certificats de civisme avec lesquels il se rend à Paris. M. Parseval-Grandmaison l'accueille avec bienveillance. M. de Bourrienne sachant qu'il a le projet de se rendre en Égypte lui donne des lettres de recommandation pour le général Kléber. A Toulon il s'embarque pour Alexandrie; un vent contraire le fait relâcher à Naples d'où il passe à Malte. Avec l'appui et les secours d'un amateur des arts, il s'embarque pour Londres, de là pour l'Égypte, et débarque à Alexandrie : le général Kléber n'était plus. Taexis se rend en Syrie, mais il est pris par les Bédouins, vendu plusieurs fois par eux, conduit à Alger, puis à Bastion où un juif l'achète et le donne en cadeau au bey de Tunis. « Que ne dois-je « pas, dit cet artiste, à ce nouveau frère? Il « m'embrasse, m'occupe, me voilà libre et

« riche, et six mois après un congé me permet
« de passer en Espagne ! »

De Barcelonne il se rend successivement en Amérique, en Suède, en Italie. Canova et Landi perfectionnent ses études comme statuaire ; mais, se sentant bientôt à charge à ses protecteurs, il quitte Rome et vient en France, à Livourne, où MM. François et Guebard, sur la recommandation du frère Caprara, conseiller d'État et grand écuyer en Italie, le traitent comme leur propre fils ; ils le placent ensuite, à sa demande, sur un vaisseau danois. Il se livre encore à son goût pour les voyages.

Après avoir essuyé plusieurs tempêtes, et tourné le cap Saint-Vincent à la hauteur de Villa-Nova, il est pris par un corsaire de Maroc. Délivré par un vaisseau portugais, il est conduit à Lisbonne. Le prince régent de Portugal le créa chevalier de l'ordre du Christ, directeur d'une école des stucs, et professeur de l'Académie de Sculpture, avec 12,000 francs de traitement. Sous le général Junot duc d'Abrantès, gouverneur général, il est chargé de la direction des beaux-arts et des arts mécaniques ; il fait un tableau de six pieds de large où il représente l'*entrée des Français dans Lisbonne*. Après la bataille d'Ovieniera, les Français se retirent du Portugal ; Taexis est arrêté

comme partisan des Français, comme franc-maçon et comme propagateur de la maçonnerie, ayant fondé plusieurs loges à Lisbonne. Conduit en prison, en chemin il fait le signe de détresse. Des Anglais l'entendent et le délivrent ; le général Beresford lui accorde sa protection ; mais ce général quitte le Portugal pour passer en Espagne. Alors Taexis est arrêté une seconde fois et enfermé dans les cachots de l'inquisition. Condamné à être brûlé vif, il demanda comme unique moyen de salut, à abjurer le luthéranisme que l'on savait qu'il professait pour embrasser le catholicisme. C'est à cette circonstance qu'est due l'idée du titre de l'ouvrage d'où nous avons extrait cette notice : *Le Suisse catholique deux fois, etc.* Savamment catéchisé par un des premiers docteurs de l'Église portugaise, le P. J^h Filgaire, honnête homme au fond, il voit hâter, dans sa prison à Bélem, à une lieue de Lisbonne, les apprêts de la cérémonie de l'abjuration. L'évêque de Bragance est son parrain, et il est baptisé le jour de la Saint-Jean d'été 1810. Le général Wellesley, président de la régence portugaise, lui fit bientôt rendre la liberté. Il s'embarque sur un bâtiment américain, et arrive à Bordeaux. A peine débarqué dans cette ville, il est mis au fort du Ha par ordre du commissaire général de la po-

lice. Les loges de Bordeaux s'intéressèrent à lui et lui accordèrent toutes sortes de secours, et enfin lui firent obtenir sa liberté. Il vint à Paris, où M. de Lally-Tollendal l'aida dans sa détresse. De Paris, Taexis se rend à Plaisance, où il devient professeur d'une école d'architecture fondée par le général Gazzola. L'ouvrage publié par cet artiste, sous le titre du *Suisse catholique deux fois*, ou *Doctrine philosophique*, dédié aux vrais juges grands commandeurs philosophes *initiés, et à tous les membres de l'association maçonnique* (1 vol. in-8°. Paris, Michaud, 1814), offre de nombreuses incorrections sous le rapport du style; mais il est écrit avec chaleur, simplicité, et se fait lire avec intérêt. Taexis est un homme très-instruit, très-judicieux, catholique fort peu orthodoxe, quoique *catholique deux fois*. Son but principal est de prouver que l'Ancien et le Nouveau-Testament, création, dieux, anges, événements, dogmes, cérémonies, etc., ne sont que des imitations, des réminiscences plus ou moins heureuses des anciens cultes, des anciens dieux, dogmes, cérémonies des Brahmes, des Égyptiens, des Grecs, etc. Il les rapproche, les compare, les détache, et s'appuie constamment des monuments de l'histoire des mythologies, de l'autorité des auteurs, tant profanes que sacrés. La

seule opinion que nous nous permettrons d'émettre ici, est que cet ouvrage mérite d'être lu et médité. L'auteur annonce un nouveau livre qui a pour titre : *Le Suisse de retour dans sa patrie.*

TARGE (Jean-Baptiste), professeur de mathématiques, historien et littérateur, naquit à Paris vers 1720. De bonnes études et des talents recommandables le firent admettre comme professeur de mathématiques à l'École Royale militaire dès la formation de cette école, et porter au nombre des membres correspondants de l'Académie royale de Marine. Il mourut à Orléans en 1788. En qualité de traducteur, il a publié : Traduction de l'*Histoire d'Angleterre*, par Smolett, 1759, 19 vol.; de l'*Histoire de la guerre de l'Inde depuis* 1745, par Orme, 1765, 2 vol. in-12; de l'*Abrégé chronologique*, ou *Histoire des découvertes faites dans les différentes parties du monde*, par Barrow, 1766, 12 vol. En qualité d'historien, il a donné : *Histoire d'Angleterre depuis le traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'en* 1763. Paris, 5 vol. in-12, 1768 : c'est une continuation de l'ouvrage de Smolett; *Histoire de l'avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, 6 vol. in-12, 1772; enfin *Histoire générale d'Italie depuis la*

*décadence de l'empire romain*, 4 vol. in-12, 1774. Targe était, en 1774, membre du Grand Orient de France, en qualité de député de la loge de Jeanne d'Arc, orient d'Orléans.

TISSOT (Pierre-François), homme de lettres, suppléant de l'abbé Delille au collége de France, est né à Versailles (Seine-et-Oise), le 10 mai 1768. Sa traduction en vers des *Bucoliques de Virgile*, proposée pour l'un des *prix décennaux*; la traduction, également en vers, des *Baisers de Jean second*, suivie de poésies érotiques. L'estime de l'abbé Delille, dont il était le suppléant, et qui l'avait désigné pour son successeur au collége de France, et auquel il succéda en effet, ses principaux articles de critique littéraire dans nos plus remarquables journaux, recommandent le nom de M. Tissot à la juste reconnaissance de tous les amis des lettres. Néanmoins un ministère antilittéraire, antilibéral, le priva, en 1825, de la chaire qu'il occupait, et lui enleva même la propriété du *Pilote*, journal qui ne devait son existence et son succès qu'à la faveur du public. M. Tissot est aussi un honorable franc-maçon; successivement membre et orateur de la loge des *Neuf Sœurs*, il concourut, en 1807, pour un

des prix de poésie que proposait cette respectable loge. Il n'obtint que l'*accessit* pour sa belle ode sur l'*incendie de Copenhague par les Anglais*. M. de Chazet fut couronné au même concours pour ses deux odes sur le *travail* et sur les *vertus*, ou les *lois de la maçonnerie* : le sujet était en effet plus spécial à notre ordre que l'épisode de M. Tissot, et c'est sans doute ce qui détermina le suffrage des juges. On voit à l'article *Chazet* avec quelle grâce et quelle fraternité cet aimable rival égalisa les rangs. Honneur à la maçonnerie, qui de deux poëtes rivaux fait deux amis ! M. Tissot a publié dans des *Études sur Virgile* le résultat de ses leçons au collége de France.

TISSOT (N.), maître ès-arts en l'Université, docteur en médecine, chirurgien major du 4e régiment de chevau-légers, fut un des fondateurs et secrétaires de la célèbre loge de la *Candeur*, et député des Grands Orients de Berlin et de Hollande. En qualité de secrétaire de la loge de la *Candeur*, depuis sa fondation, en 1775, jusqu'en 1779, il donna, dans des esquisses remarquables, l'historique de la loge, soit dans ses séances ordinaires, soit en présence du sérénissime grand maître duc de Chartres et de la sérénissime duchesse de

Bourbon, grande maîtresse de toutes les loges de France. (*Voy.* Saisseval.)

THORY (Claude-Antoine), avocat, ancien greffier de la chambre criminelle du Châtelet, premier adjoint du maire du premier arrondissement de Paris, chevalier de la Légion-d'Honneur, naquit dans cette ville le 26 mai 1759, et y mourut au mois d'octobre 1827.

Un goût prononcé pour l'étude de la botanique l'écarta des affaires publiques et le sauva des proscriptions. Membre des anciennes loges de *Saint-Alexandre d'Écosse* et du *Contrat Social*, il fut un des soutiens de la mère-loge écossaise formés de ces deux ateliers, et sans se mettre en évidence, il provoqua ou appuya diverses tentatives ayant pour but de renverser le Grand Orient de France, au profit de la mère-loge écossaise. Il appartenait aussi à plusieurs loges de divers rites. Le Grand Orient, plus généreux que prudent, le plaça au nombre de ses officiers, et le laissa, sans défiance, prendre communication des pièces originales déposées dans ses archives.

La révolution française avait dispersé les membres du Grand Orient et mis beaucoup de désordre dans le riche dépôt des pièces et titres de l'ordre; M. Thory passe, sans doute injus-

ment, pour en avoir laissé égarer plusieurs. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce frère a formé le plus riche et peut-être l'unique recueil de matériaux propres à faire écrire l'histoire de la maçonnerie, et il a toujours témoigné l'appréhension d'en voir l'histoire tracée par une autre main que la sienne. Il s'est essayé, mais sans exactitude et sans impartialité, au rôle d'historien dans deux ouvrages dont nous parlerons plus bas. Fidèle à son système de ne s'avancer qu'à demi, il a soutenu, aussi longtemps qu'il l'a pu sans se compromettre, le frère Piron (*voy.* ce nom), dont la conduite a été si peu convenable envers le Grand Orient de France.

Le frère Thory fut vénérable, archiviste et trésorier de la mère-loge écossaise. En cette double et dernière qualité il se fit autoriser à acheter, pour le compte de la mère-loge, les choses les plus rares et les plus précieuses en manuscrits, livres imprimés, médailles, bijoux, décors, sceaux, timbres, figures de bronze et autres objets de franc-maçonnerie. Il fit faire un catalogue de toutes ces curiosités, qu'il classa lui-même dans un local particulier, où les maçons étrangers et autres étaient admis à jours fixes. »

Dans un pacte spécial entre les associations du rite philosophique, il fut stipulé que, dans

le cas où la mère-loge écossaise fermerait ses travaux (ils le sont depuis 1826), la plus ancienne loge du même rite, qui serait en activité, entrerait en possession de ses archives : ce droit appartient à la loge du *Mont-Thabor*. Outre cette riche collection formée des deniers de la mère-loge, M. Thory avait acquis pour son compte personnel divers objets précieux. La double collection reste dans les mains de madame Thory; et, à la mort de cette dame, il y a tout à craindre que ces richesses, si importantes pour la maçonnerie française, ne passent dans les mains de quelque maçon étranger, amateur et jaloux de nous priver d'un trésor qu'il ne serait plus possible de former en France.

Les ouvrages que M. Thory a publiés sous le voile de l'anonyme sont : 1° *Histoire de la fondation du Grand Orient de France*, etc. Paris, 1812, 1 vol. in-8°; 2° *Acta latamorum*, ou *Chronologie de l'histoire de la franc-maçonnerie française et étrangère*, etc. Paris, 1815, 2 vol. in-8°. L'un des rédacteurs de l'*Hermès*, ou *Archives de la Maçonnerie*, t. I, p. 399, s'exprime ainsi en parlant de l'*Histoire du Grand Orient* : « Il « serait possible que l'historien (le frère Tho- « ry) n'eût pas toujours employé dans ses ta- « bleaux le crayon d'une sévère impartialité. « Il se trouve depuis long-temps, dit-on, à la

« tête de quelques débris d'une institution ma-
« çonnique qui, autrefois chef d'ordre en
« France, se montra rivale du Grand Orient.
« On ajoute que cet auteur n'a déposé la toge
« sénatoriale maçonnique du consistoire fran-
« çais que dans une tracasserie qui a eu lieu en-
« tre ce consistoire et celui du rite appelé ancien
« et accepté. Il serait donc nécessaire que son
« livre, pour devenir une autorité, eût subi
« l'examen d'une critique sévère, et je ne sa-
« che pas qu'aucun écrivain français s'en soit
« occupé. »

TSCHOUDY (le baron Théodore-Henri de), généralement nommé Tschudy, conseiller au parlement de Metz, fils d'un conseiller chevalier d'honneur au même parlement, naquit en 1720, d'une famille originaire du canton de Glaris, en Suisse, mais établie en France au commencement du seizième siècle. Le baron de Tschoudy, comme membre de cour souveraine (il était conseiller à ce parlement), fut obligé de solliciter du roi la permission de voyager. L'ayant obtenue il se rendit, sous le nom de *chevalier de Lussy*, en Italie, où il éprouva d'assez vives persécutions pour avoir publié sous le titre du *Vatican vengé* (la Haye, 1752, in-8°), une apologie des francs-maçons

contre la bulle de Benoît XIV. Sa passion pour les voyages le conduisit en Russie, où, bientôt dénué de toutes ressources pécuniaires, il fut obligé de s'engager dans la troupe de comédiens entretenus par l'impératrice Élisabeth. Le favori de cette princesse, Ivan Schouvalow, charmé peut-être moins du talent de l'auteur improvisé que de la facilité qu'il avait de parler plusieurs langues, lui fit obtenir la place de secrétaire de l'académie de Moscou, et se l'attacha en qualité de secrétaire particulier, sous le nom de *comte de Putelange*.

Le secrétaire de l'académie et du comte de Schouvalow publia, en 1755, le journal ou recueil français *le Caméléon littéraire*, dont il parut douze numéros. L'impératrice Élisabeth, charmée de l'esprit, des manières distinguées et de la jeunesse du baron de Tschoudy, chevalier de Lussy ou comte de Putelange, le nomma gouverneur de ses pages.

Cette faveur toute particulière attira au nouveau protégé de l'impératrice des ennemis puissants. Favori à son tour, et sujet d'un prince étranger, il fut obligé de quitter la Russie, et, de retour en France, il apprit que ses persécuteurs y avaient de l'influence. Arrivé à Paris il fut mis à la Bastille par ordre du gouvernement. Sa mère implora la protec-

tion d'Élisabeth et celle du grand duc (depuis l'empereur Pierre III).

Bien que ce prince n'aimât pas le baron de Tschoudy, il ne put résister aux instances de l'impératrice Élisabeth, et il écrivit à madame de Tschoudy, mère du captif, que ce *fils chéri* (ce sont les propres expressions du grand duc) lui serait bientôt rendu.

Libre, le baron de Tschoudy retourna à Metz, où il ne parut s'occuper que de la franc-maçonnerie. Il revient à Paris, en 1766, dans l'intention d'y réformer les hauts grades et d'y introduire des grades nouveaux. Sous ce rapport il a fait beaucoup de mal à la simplicité et à l'unité du système maçonnique. Partisan de la doctrine de Ramsay (*voy.* ce nom), il fait remonter l'origine de l'ordre à Godefroy de Bouillon, c'est-à-dire à l'époque des croisades, opinion que l'abbé Robin (*voy.* ce nom) a aussi partagée.

Cette année même il publia *l'Étoile flamboyante*, ou *la Société des francs-maçons considérée sous tous les aspects*, Francfort et Paris, 2 vol. in-12, 1766, souvent réimprimé format in-18, en société avec Bardou-Duhamel, fils de l'auteur du *Traité de la manière de lire les auteurs avec utilité.* La même année encore il s'attacha au *Conseil des chevaliers d'Orient*,

fraction du *Conseil des empereurs d'Orient et d'Occident, souverains princes maçons*, dont un tailleur d'habits, le frère Pirlet, s'était séparé pour créer le nouveau conseil. Le baron de Tschoudy profita habilement de l'inexplicable hardiesse du schismatique Pirlet, pour mettre à exécution son plan de réforme et sa création de quelques grades de haute maçonnerie.

Peu avant sa mort, arrivée en 1769, il légua au *Conseil des chevaliers d'Orient*, ses manuscrits, entre autres celui du *grade écossais de Saint-André*, qui entre dans la nomenclature des trente-trois grades du rite écossais ancien et accepté, sous la condition de ne pas le faire imprimer. Le conseil ne tint aucun compte de la volonté du baron de Tschoudy, et rendit ce grade public (1780, in-8°).

*L'Étoile flamboyante*, que l'on peut regarder comme le propre ouvrage de son célèbre auteur dans ce qu'il y a de plus remarquable, offre une lecture intéressante : il y discute avec finesse, et plus souvent avec causticité les opinions de ses prédécesseurs sur l'origine de notre institution; mais il manque le but dont il a écarté ses rivaux en adoptant l'opinion toute systématique de Ramsay. On lira donc avec fruit l'ouvrage du baron de Tschoudy, si l'on

s'arrête à propos dans l'adoption des opinions de l'un de nos frères les plus distingués. Le baron de Tschoudy mourut le 28 mai 1769.

On lui attribue quelques romans, entre autres celui de *Thérèse philosophe*.

TURPIN (François-Henri), historien, surnommé peut-être un peu complaisamment le *Plutarque français*, naquit à Caen vers 1709, et mourut à Paris en 1799. Son ouvrage principal est *la France illustre* ou *le Plutarque français*, récit généralement bien fait, judicieux et attachant, de la vie de nos grands hommes. Paris, 4 vol. in-4°, 1775-1785. Cet ouvrage fut loué outre mesure par Sabatier, assez mauvais juge, et traité fort sévèrement par La Harpe, qui est excellent juge quand les passions ne l'égarent pas, et malheureusement elles l'égarent souvent : tous deux étaient à côté de la vérité.

La *Vie de Dugay-Trouin*, l'un des ornements de ce recueil, valut à son auteur des lettres de citoyen de la ville de Saint-Malo : ce témoignage de considération en vaut bien un autre. Turpin a donné la *Vie de Mahomet, législateur de l'Arabie*, 2 vol. in-12, 1773 ; une *Histoire des révolutions d'Angleterre, de 1688 à 1747*, 2 vol. in-12, 1786 ; une *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam*, 1770-1771,

2 vol. in-12; une *Histoire du gouvernement des anciennes républiques*, in-12, 1769; une *Histoire universelle imitée des Anglais*, etc. Simple, modeste, véritable homme de lettres, Turpin vécut toujours dans la médiocrité. En 1795 le gouvernement lui accorda des secours, et le laissa mourir dans la misère à l'âge de 90 ans. Il avait été, comme maçon, membre de la loge des *Neuf Sœurs*. Ses frères étaient alors dispersés, et les loges étaient encore sous le coup des événements politiques.

TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot, comte de), lieutenant général en 1780, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et gouverneur du fort d'Escarpe en 1781, émigra en 1792, et mourut dans l'exil; il était né en 1715. Le comte de Turpin-Crissé devint membre de la loge des *Neuf Sœurs*. Le frère de La Dixmerie rend hommage à son mérite dans les termes suivants : « Il brille également soit qu'il fasse la guerre, « soit qu'il écrive sur cet art terrible. » En effet, cet illustre frère s'est placé parmi les tacticiens célèbres, par des ouvrages dont nous allons citer les titres : 1° *Essais sur l'Art de la Guerre*, 1754, 2 vol. in-4°; *Commentaires sur les Mémoires de Montecuculli*, 1769, 3 vol. in-4°; 3° *Commentaires sur les institutions de*

*Végèce*, 1770, 3 vol. in-4°; enfin, *Commentaires de César, avec des Notes historiques, critiques et militaires*, 1785, 3 vol. in-8°.

# U.

USSIEUX (Louis d'), homme de lettres, directeur et rédacteur du *Journal de Paris* en 1777, naquit à Angoulême en 1747, et se consacra entièrement à la littérature jusqu'à l'époque de la révolution. En 1795, le département d'Eure-et-Loir le nomma membre du conseil des anciens; plus tard il devint membre de la Société d'agriculture, et mourut le 21 août 1805. Il est connu comme agronome par plusieurs *dissertations* et *articles* insérés dans les recueils d'agriculture, et par l'article *vigne* dans le cours de l'abbé Rozier; comme littérateur, par le *Décaméron français*, ou *Nouvelles historiques*, etc., 2 vol. in-8°, 1774, et *Nouvelles françaises*, 3 vol. in-8°, 1775. Il a donné une traduction du *Roland furieux*, 1775-1783, traduction faible et sans couleur; une *Histoire abrégée de la découverte et de la conquête des Indes par les Portugais*, 2 vol. in-12, 1772; avec Bastide aîné, une *Histoire de la littérature française*, 1772, 2 vol. in-12; et entre autres pièces de théâtre, la célèbre parodie de *Ga-*

*brielle de Passy*, critique fine et spirituelle de la *Gabrielle de Vergy* de Dubilloy.

D'Ussieux eut pour collaborateur son ami Imbert, franc-maçon; d'Ussieux était, en 1789, membre du Grand Orient, en qualité de député de la loge de la *parfaite Charité*, orient de Bernay.

V.

VASSAL (Pierre-Gérard), docteur en médecine, médecin de bienfaisance du 7e arrondissement, né le 14 octobre 1769, est auteur de différents ouvrages, entre autres d'une *Monographie sur la digitale pourprée*, plante dont on ne faisait presque point usage en France avant lui, et au moyen de laquelle on guérit plusieurs hydropisies, et quelques maladies du cœur; et d'un *Mémoire sur l'acétate de morphine, et les moyens de reconnaître ce poison après la mort.* Ancien vénérable, très-sage et président de la loge chapitrale et aréopagite des *Sept Écossais réunis*, dont il a amélioré et soutenu l'administration avec un zèle et une constance dignes des plus grands éloges; il est depuis 1815 officier du Grand Orient, depuis 1819 secrétaire général de ce corps, et depuis 1827 président du grand collége des rites, qui fait partie du sénat maçonnique, pour la collation des 31, 32, et 33e de-

grès. M. Vassal est un maçon fort instruit et très-laborieux. Ses comptes rendus, comme secrétaire général, ont été souvent remarqués ; c'est un des officiers les plus zélés et les plus actifs du Grand Orient.

VERNET (Claude-Joseph), célèbre peintre de marine, naquit à Avignon en 1714, et mourut à Paris en 1789. Il fut reçu membre de l'Académie des Beaux-Arts, sur la présentation de son tableau, *un port de mer par un soleil couchant*, et nommé conseiller de l'Académie en 1766 ; il eût le bonheur de recevoir en 1787, dans cet illustre corps, son fils Carle Vernet, après son tableau du *triomphe de Paul-Émile*. Joseph Vernet a produit un nombre considérable de tableaux ; il en peignit deux cents de l'année 1752 à 1789, et le Musée du Louvre en possède quarante-huit, au nombre desquels sont quinze *ports de France*, exécutés par lui pour le compte du gouvernement. Il est le chef d'une famille dont les membres se sont illustrés dans cet art sublime

. . . . . . . . . . de parler aux yeux.

Carle et Horace, ses fils et petits-fils, ont ajouté à la gloire de leur nom par une supério-

rité marquée dans les tableaux de genre; mais Joseph est regardé, avec raison, comme le modèle que les élèves de l'école française doivent étudier et prendre pour guide lorsqu'ils veulent, soit reproduire l'Océan dans ses effets pittoresques ou dans son agitation effrayante, soit tracer une ville maritime, et donner le mouvement et la vie à tous les objets qui concourent à l'animer. D'habiles peintres se sont formés à son école, et parmi eux les amateurs des arts citent MM. Hue, Gudin et Isabey le fils. Joseph Vernet, membre de la loge des *Neuf Sœurs*, était un des frères les plus zélés de cet illustre atelier, qui le retrouvait toujours lorsqu'il y avait une bonne action à faire, ou des mesures maçonniques sages et utiles à exécuter. Dans une sorte de galerie des membres de la loge des *Neuf Sœurs*, publiée en 1779, le frère de La Dixmerie s'exprime ainsi en parlant de ce grand peintre : « Il est accoutumé à prendre la nature sur le « fait, à peindre, avec une égale supériorité, « ses effets les plus terribles comme ses aspects « les plus doux. » (*Voy*. LA DIXMERIE.)

VIENNET (Jean-Pons-Guillaume), littérateur, chef de bataillon au corps royal d'état-major, chevalier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis, membre de la chambre des dépu-

tés depuis la session de 1827-1828, est fils d'un ancien législateur, et neveu de l'ancien curé de Saint-Méry de Paris. D'excellentes études, et le goût des sciences militaires, lui promettaient une carrière brillante; mais il fut malheureux. Pris en 1798 sur l'*Hercule*, il passa neuf mois sur les pontons d'Angleterre; rendu à la liberté, il reprit du service, et fit brillamment la campagne de 1813 dans l'artillerie de la marine. Aux batailles de Lutzen et de Bautzen il gagna la croix de la Légion-d'Honneur; mais il eut encore le malheur d'être fait prisonnier au moment même où le pont de Leipzig était mis en pièces. Les événements de 1814 lui permirent de rentrer dans ses foyers. Il fut sans emploi pendant les cent jours, en 1815, et ne signa pas l'acte additionnel aux constitutions de l'empire. Il fut nommé chef de bataillon au corps royal d'état-major. Comme littérateur, nous ne parlerons pas de ses brochures politiques; il a publié un volume de *poésies*, un volume d'*épîtres*, un poème intitulé *Parga*, qui a été traduit en grec moderne; il a donné à l'Académie royale de musique *Aspasie* et *Périclès*, et au Théâtre-Français la tragédie de *Clovis*. Il travaille depuis long-temps à un poème en douze chants intitulé *Francus*, et a mis au jour, en 1827, le poème fort remarquable de

*Philippe-Auguste.* M. Viennet appartient à l'ordre maçonnique, et y remplit les premières dignités de l'ordre. Nommé membre de la chambre des députés en 1828, sa place a toujours été parmi les plus illustres défenseurs de nos libertés.

VILLETTE (madame la marquise de), grande maîtresse de la loge écossaise de *Belle et Bonne*, fut l'illustre héroïne de la fête d'adoption donnée dans son hôtel, rue de Vaugirard, le 9 février 1819, et où tous les arts semblèrent se réunir pour honorer la noble et vertueuse dame à qui Voltaire, lors de sa réception, en 1778, fit hommage des gants de femme qui lui furent présentés. Parmi les illustres frères et sœurs on remarquait S. A. S. le prince Paul de Wurtemberg, et lady Morgan. Le frère comte de Lacépède assista et présida un moment l'assemblée comme vénérable d'honneur; madame la comtesse Guilleminot remplissait les fonctions de sœur inspectrice, madame la baronne de La Rochefoucault était sœur dépositaire. M. de Jouy, membre de l'Institut, composa des vers que récita mademoiselle Duchesnois, célèbre tragédienne du Théâtre-Français. Le buste du grand homme fut couronné par la grande maîtresse elle-même; enfin la réunion

fut des plus solennelles et des plus brillantes.

VOLTAIRE (Arouet de), membre de la loge des *Neuf Sœurs*. Donner des détails biographiques sur Voltaire, ce serait entreprendre la généalogie d'Hercule. Hercule a-t-il besoin qu'on fasse sa généalogie? Voltaire a-t-il besoin qu'on le fasse connaître dans l'histoire de sa vie et de ses ouvrages? Nous ne considérerons donc Voltaire que comme franc-maçon, et c'est sous ce rapport que les plus petits détails seront du plus haut intérêt : intérêt d'autant plus réel et puissant, que les détails dans lesquels nous allons entrer ne sont presque pas connus, et que ce n'a pas été sans recherches et sans peine que nous nous les sommes procurés.

Dans l'espace d'un demi-siècle, de 1725 à 1775, les progrès de la franc-maçonnerie en France, et particulièrement à Paris, furent tels, que la noblesse, la magistrature, la haute bourgeoisie, des membres distingués du clergé, et les hommes d'un mérite éminent dans les sciences, les lettres et les arts, s'étaient fait recevoir francs-maçons et fondaient des loges. C'est ainsi que furent érigées par les gens de lettres, en 1776, la loge des *Neuf Sœurs*, et, en 1778, pour la cour et la haute société, la loge de la *Candeur*.

Helvétius fut un des frères qui conçurent le projet d'offrir un asile fraternel aux gens de lettres épars dans diverses loges; mais il mourut avant l'érection du temple des *Neuf Sœurs*. La loge créée enfin, sa veuve fit hommage à l'atelier des insignes maçonniques de l'illustre défunt. Cette loge, qui comptait parmi ses membres Franklin, Court de Gebelin, La Dixmerie, Lalande, l'abbé Cordier de Saint-Firmin, et une foule de frères honorablement connus dans le monde profane par leurs talents et leurs vertus, briguait un honneur qui devait rejaillir sur l'ordre entier, l'honneur d'initier Voltaire.

Dissiper les ténèbres, détruire les préjugés et les superstitions, gagner les cœurs à la vertu, attacher à la plus belle des institutions morales tout ce qui peut la rendre de plus en plus recommandable et l'illustrer, voilà le but de la société des francs-maçons; but constant, unique, toujours vainqueur. De zélés et habiles frères, Franklin, l'ami de Voltaire, Court de Gebelin, pour la science, le contemporain de l'ancien monde, Lalande qui possède tous les secrets de l'organisation physique du ciel, appellent l'attention et l'intérêt du grand homme sur l'institution mystérieuse dont il a entendu parler, et à laquelle il n'a pas épargné ses re-

doutables sarcasmes..... Mais bientôt la puissance du plus caustique des poètes va échouer devant la simplicité, la grandeur des vues maçonniques. Franklin, Court de Gebelin et Lalande, le pressent avec une vivacité qui l'étonne; néanmoins il refuse, il parle de son grand âge, il craint le ridicule..... Homme extraordinaire! pouvais-tu croire que tes amis, que tes admirateurs cherchassent à se jouer de la sainte amitié, à flétrir ta gloire immortelle en t'entraînant dans une fausse démarche? Le prosélytisme, qui comptait de tels organes, devait triompher de frivoles scrupules. Voltaire ne résiste plus, le triangle lumineux n'a pas remporté sur le génie de l'homme une plus éclatante victoire..... Mais écoutons le frère de La Dixmerie (*voy*. ce nom).

« Quelle époque dans les annales de la ma-
« çonnerie! Quelle gloire, quel triomphe pour
« la loge des *Neuf Sœurs!* Ce fut à l'âge de
« quatre-vingt-quatre ans que le Nestor du
« Parnasse français, ce vieillard, l'étonnement
« et l'admiration de l'Europe; lui dont les
« écrits, les actions, la personne même, étaient
« pour elle un spectacle toujours varié, tou-
« jours intéressant, toujours nouveau; ce fut
« à cet âge que cet homme unique vint puiser,
« dans la loge des *Neuf Sœurs*, un genre d'ins-

« truction que plus de soixante ans d'étude
« n'avaient pu lui procurer. Nos mystères lui
« furent développés d'une manière digne d'eux
« et de lui. Il aima, il admira la sublime sim-
« plicité de notre morale. Il vit que l'homme
« de bien était maçon sans le savoir. Il vit que
« la loge des *Neuf Sœurs* joignait à tout ce
« qu'elle a de commun avec les autres sociétés
« du même genre un point de morale négligé
« presque partout ailleurs, celui d'exciter l'é-
« mulation, et de proscrire la rivalité; d'unir
« ceux que des intérêts personnels, un même
« but, les mêmes prétentions pouvaient divi-
« ser; de rendre l'émule utile à son émule;
« de confondre même ce dernier nom dans les
« noms les plus doux de frère et d'ami. Il parut
« ému, pénétré de ce qu'il estimait peut-être
« moins lorsqu'il ne le connaissait pas. De notre
« côté nous crûmes être tout à coup rappelés à
« ces temps si célèbres, où Orphée, Homère,
« Solon, allaient modestement se faire initier
« aux mystères d'Héliopolis. »

Le 7 juin 1778, Voltaire, présenté par l'abbé Cordier de Saint-Firmin, fut conduit dans le parvis du temple. Le soin de l'accueillir à son arrivée et de le préparer à l'imposante cérémonie de l'initiation maçonnique, était confié aux frères président de Meslay, marquis de Lort,

abbés Bignon et Remy, Cailhava, Mercier, Fabrony et Dufresne. Le chevalier de Villars l'introduisit en loge; Lalande présidait.

Appuyé sur Franklin et Court de Gebelin, l'auguste vieillard était entouré de plusieurs frères, entre autres du chevalier de Cubières, dont nous tenons une partie de ces détails. Les épreuves, on le conçoit, furent toutes morales, et ces épreuves encore s'écartèrent des formes ordinaires; les interrogeants s'instruisaient plutôt qu'ils n'enseignaient : on n'avait pas besoin de connaître Voltaire, soixante ans de vertus et de génie l'avaient assez révélé. Sa réception fut un triomphe pour lui et un bonheur inappréciable pour ceux qui en furent les témoins. Trente ans après, un des assistants n'en parlait qu'avec enthousiasme et les larmes aux yeux.

Reçu maçon par une distinction unique dans les fastes de notre ordre, Voltaire fut placé à l'orient. Lalande le complimenta, et l'on entendit successivement les frères de La Dixmerie, Garnier (depuis comte et marquis), et Grouville, payer en vers un tribut d'admiration à l'Apollon français.

Une circonstance remarquable de la réception est celle où Lalande décora Voltaire du tablier de maçon; ce tablier était celui d'Hel-

vétius : Voltaire, par un mouvement spontané, le porta à ses lèvres, donnant ainsi une marque de respect et de souvenir à l'un des plus célèbres philosophes et des plus vertueux maçons de la France.

Cet incident fut suivi d'un autre qui ne fit pas moins d'impression sur tous les esprits, lorsque Lalande présenta à l'heureux néophyte les gants de femme qu'il est d'usage de donner à l'initié. Voltaire les prit, et se tournant vers le marquis de Villette, les lui remit, en disant : « Puisque ces gants sont destinés à une personne « pour laquelle on me suppose un attachement « honnête, tendre et mérité, je vous prie de les « présenter à belle et bonne » (*voy.* VILLETTE et marquise de VILLETTE).

La loge des *Neuf Sœurs* ne posséda pas longtemps sa précieuse conquête : six mois après, le 28 novembre de la même année, elle lui rendit les honneurs funèbres.

Nous allons nous livrer à un pénible devoir en esquissant la cérémonie mortuaire.

Lalande présidait l'assemblée, assisté des frères Franklin et comte de Strogonoff, surveillant ; le frère Lechangeux remplissait les fonctions d'orateur. Deux cents visiteurs furent admis aux travaux, introduits deux à deux et dans le plus grand silence ; l'orchestre était

considérable, et composé des premiers artistes de la capitale; il exécutait par intervalles des morceaux tirés d'*Alceste*, de *Castor et Pollux*, et autres opéras. Pour éviter une affluence mondaine, la loge avait décidé que mesdames Denis et marquise de Villette se présenteraient comme par hasard pour assister à la cérémonie; elles arrivèrent, la première conduite par le frère marquis de Villette, et la seconde par le frère marquis de Villevieillé.

On arrivait à l'enceinte funéraire par une longue et étroite galerie; la salle entièrement tendue de noir, décorée avec goût et simplicité, et ornée de cartouches où on lisait les plus belles pensées en prose ou en vers tirées des œuvres de l'illustre défunt, n'était éclairée que par quelques lampes dont la pâle clarté répandait un jour douteux; le mausolée de Voltaire était au fond de la salle.

Le discours du vénérable fut une sorte d'introduction à ce qui allait se passer. L'orateur lut un discours analogue à l'objet de la cérémonie; le frère Coron, orateur de la loge de *Thalie*, affiliée à celle des *Neuf Sœurs*, improvisa une allocution qui fut écoutée avec le plus vif intérêt; enfin le frère de La Dixmerie prononça l'*éloge de Voltaire*, éloge académique, presque entièrement profane, et où il parle

beaucoup de ses ouvrages et peu de sa personne, sans doute dans une circonstance où l'on eût préféré voir l'homme et ses vertus, plutôt que l'homme et son génie. Un beau mouvement, mais peut-être trop scénique, eut lieu vers la moitié du discours, au moment où l'orateur s'écrie, après avoir apostrophé les ennemis du grand homme : « Et si la voix de la « vérité ne peut pas encore étouffer celle de la « calomnie, je ne vois plus que la foudre qui « puisse lui imposer silence », le tam-tam se fait entendre, le mausolée disparaît, et l'on voit un tableau représentant l'apothéose de Voltaire.

Le frère de La Dixmerie ayant terminé son remarquable discours, le frère Roucher lut un fragment de son poème des *Mois*, celui de janvier, où se trouve une tirade énergique contre le fanatisme qui fit refuser les honneurs funèbres à Voltaire, tandis qu'on en accordait de scandaleux au cardinal de La Roche-Aymon, prélat hypocrite, et à l'abbé Terray, ministre concussionnaire.

Ce vers :

Où repose un grand homme un dieu doit habiter,

excita l'enthousiasme; l'auteur fut obligé de

recommencer la lecture du morceau entier.

Une agape ou banquet mystique suivit la cérémonie. Franklin y assista.

Pendant la cérémonie funèbre, au moment où les frères vont déposer le rameau mystérieux au pied du cénotaphe, Franklin offrit, pour tribut de sa douleur fraternelle, la couronne qui lui avait été précédemment présentée au nom de la loge par la sœur marquise de Villette; il est impossible d'exprimer la profonde sensation que produisit cette inspiration de l'amitié maçonnique.

## W.

WALTERSTORFF (Étienne-Frédéric baron de), né vers 1756, chambellan du roi de Dannemarck, l'un de ses généraux, son ambassadeur près de l'empereur Napoléon, membre de la loge de *Zorobabel*, orient de Copenhague, est fondateur et premier vénérable de la loge de la *Réunion des Étrangers*, constituée à l'orient de Paris par le Grand Orient de France en 1784, démolie en 1803 par la même autorité, pour cause de prétentions schismatiques de la loge, et rétablie dans sa correspondance à la suite du concordat de 1804 avec le régime écossais. Le baron de Walterstorff avait été nommé par la loge son vénérable d'honneur à

perpétuité; mais cette loge, qui prit en 1811 le titre de loge de *Marie-Louise* aux lieu et place de celui de *Réunion des Étrangers*, est tombée en sommeil en 1818, et est encore dans cet état.

Par suite des événements politiques de 1814, le baron de Walterstorff fut rappelé dans sa patrie. Cet illustre frère, *grand élu écossais* au moment où il créa son atelier, y introduisit le régime de la stricte observance alors généralement en usage dans les loges du nord. Il est devenu depuis Ch.·. K.·. D.·. S.·. P.·. de R.·. S.·.

WASHINGTON (Georges), général et l'un des fondateurs de l'indépendance américaine, naquit dans le comté de Fairfax en Virginie, en 1732.

Lors de la guerre des Anglais contre les Français dans le Canada, en 1754, ces derniers ayant fait quelques ravages sur les frontières de la Virginie, il réunit quelques troupes, se mit à leur tête et combattit avec courage, mais sans succès. Cependant il remplaça le général Braddock, dont il était l'aide de camp, et fit une sage retraite qui lui valut le grade de major. Dans la guerre de l'indépendance il fut appelé par ses concitoyens au commandement

en chef de l'armée, et presque toujours il triompha. On sait que bon nombre de gentilshommes et de soldats français eurent part à la gloire des Américains. La guerre terminée, Washington fut nommé président des États-Unis.

Il se conduisit dans ces hautes fonctions avec autant de fermeté que de sagesse, et mérita ce bel et simple éloge d'un autre fondateur de la cause commune, de Franklin : « Je lègue, « dit-il dans son testament, au général Wash-« ington, mon ami et l'ami de l'humanité, le « bâton de pommier sauvage dont je me sers « pour me promener. Si ce bâton était un « sceptre il lui conviendrait de même. »

En 1797 Washington se démit de la présidence, et rentra dans la vie privée. Il mourut le 14 décembre 1799.

Quoiqu'il ne se soit pas toujours prononcé pour la France pendant notre révolution, le gouvernement consulaire, Bonaparte alors premier citoyen de la république, fit prendre le deuil et prononcer l'éloge funèbre de Washington par M. de Fontanes (*voy.* FRANKLIN, FONTANES, PAINE).

Washington était maçon, et avait été élu à la grande maîtrise de l'ordre dans les États-Unis. En 1797 les loges de la Pensylvanie firent

frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de cette élection.

WEISHAUPT (Adam), professeur de droit à l'université d'Ingolstadt, fondateur, en 1776, de la secte des illuminés, fut reçu franc-maçon en 1777, dans la loge de *Théodore du bon conseil*, orient de Munich; depuis il se fit admettre à tous les grades de l'association maçonnique. Le but de Weishaupt, en s'attachant à la franc-maçonnerie, était d'attirer dans la secte qu'il avait créée tous les maçons qui pouvaient, par leur rang, leur nom, leur fortune ou leur influence, seconder ses vues dont le secret n'était connu que d'un petit nombre de ses affidés.

Il recommanda à tous les illuminés de se faire initier dans les associations maçonniques, de former des loges pour y préparer des sujets, afin de fondre un jour les deux institutions en une seule. Dans son plan général cette fusion devait prendre le titre d'*Ordre illustre de la vraie franc-maçonnerie*.

C'est sur la loge de *Théodore du bon conseil* qu'il essaya de greffer son système, et, en 1788, Bode et le baron de Busch, au service de Hesse-Darmstadt, firent les plus grands efforts pour l'introduire en France; ce fut sans succès.

Weishaupt n'était pas plus heureux de son côté : dès 1785 son souverain lui avait retiré la chaire de professeur en l'université, et, en 1786, l'électeur de Bavière fit saisir ses papiers et les livra à l'impression : mis en jugement, il fut condamné à mort ; une prompte fuite le sauva.

La régence de Ratisbonne lui donne asile et refuse son extradition ; mais n'osant résister long-temps elle facilite son évasion. A Saxe-Gotha où il se rend, il est nommé par l'électeur son conseiller intime.

Ce célèbre et dangereux chef de secte mourut en 1811.

## X.

XAINTRAILLES (madame de), femme du général de ce nom, fut son aide de camp, et mérita que le premier consul Bonaparte la maintînt dans les fonctions de son grade, et lui donnât un brevet de chef d'escadron. Elle avait droit à ces distinctions extraordinaires pour son sexe par quelques faits d'armes remarquables et par plusieurs traits d'humanité.

Voici son histoire maçonnique. La loge des *Artistes*, présidée par le frère Cuvelier, annonce une tenue d'adoption destinée aux dames maçonnes : l'usage est que les frères, avant

d'ouvrir les barrières du jardin d'Éden, se réunissent en travaux d'hommes. Madame de Xaintrailles, convoquée pour la loge d'adoption où elle devait être initiée comme femme, arrive à la loge à l'*heure militaire*, c'est-à-dire à l'heure fixée par la lettre de convocation. Les frères commençaient à peine les travaux maçonniques: on informe le vénérable de la présence, dans les Pas-Perdus, d'un officier supérieur en grand costume militaire. Le vénérable lui fait demander s'il est porteur d'un diplôme. L'officier supérieur qui ne soupçonne pas que par cette pièce on entend un acte qui constate sa qualité de maçon, remet son brevet d'aide de camp; le frère expert le porte sans l'examiner au vénérable qui en donne lecture à la loge; l'étonnement est général. Le vénérable, ancien militaire, auteur dramatique, maçon enthousiaste, est inspiré par cet incident; il propose à la loge d'admettre cette héroïne dont il a plusieurs fois entendu parler avec éloge, non au premier grade maçonnique des dames, mais au premier de nos grades comme franc-maçon, faisant remarquer que si le premier consul a trouvé dans la conduite guerrière de madame de Xaintrailles des motifs suffisants pour autoriser la simulation de son sexe, la loge ne pourra être blâmée d'imiter le chef du gouvernement

en transgressant, en faveur de cette dame, nos lois et nos usages. La discussion est vive; le pour et le contre sont soutenus avec une égale ardeur. Une improvisation nouvelle et pleine d'éloquence du vénérable décide la question, et la loge se charge de justifier par de puissants motifs près du Grand Orient l'innovation inouïe qu'elle se permet dans cette circonstance. Des commissaires sages et prudents vont annoncer à madame de Xaintrailles la haute faveur dont elle est l'objet, et la préparer à l'initiation des maçons, si elle accepte: « Je suis homme pour mon pays, dit-elle, je se- « rai homme pour mes frères. » Elle se soumet aux épreuves que l'on modifie autant que les convenances l'exigent, et on la proclame *apprenti maçon*. Une demi-heure après les barrières du jardin d'Éden sont ouvertes, et madame de Xaintrailles, annoncée officiellement dans sa qualité maçonnique, siége sur les bancs au rang des hommes.

---

# AVIS DE L'AUTEUR.

Il nous était facile de donner à cette biographie une étendue plus considérable, en l'enrichissant de notices nombreuses sur une foule de maçons distingués de la capitale et des départements. Sans doute ce travail, pour un auteur qui a pris avec lui-même l'engagement de ne dire que la vérité, n'était pas sans difficultés; nous l'eussions accompli avec l'esprit d'impartialité qui nous a conduit jusqu'ici. Mais une considération puissante nous a décidé à abréger la partie biographique de cet ouvrage; ne voulant pas dépasser l'étendue de deux volumes, nous avons senti qu'il serait important de le terminer par un choix de quelques productions de divers mérites, capables de donner une idée de la morale et de la philosophie de notre ordre.

En effet, rien n'est plus propre à faire connaître l'esprit d'une institution que de tracer l'opinion de quelques-uns de ses membres, surtout lorsqu'on publie des choses qui n'étaient destinées qu'aux seuls adeptes. La maçonnerie n'a rien à craindre d'une semblable indiscrétion, et sa morale peut être prêchée au dehors comme au dedans de ses temples. Nous avons donc pensé que nous devions sacrifier quelque chose de l'at-

trait de curiosité qui s'attache ordinairement aux noms, pour nous occuper d'objets plus utiles. Parmi les maçons qui reposent sous l'acacia, nous avons omis peu de noms dignes de figurer sur cette colonne funèbre, et parmi le petit nombre de contemporains, si nous n'avons pas placé les plus illustres, si même nous avons été obligé, par l'espace, d'écarter des noms dignes de figurer en première ligne sur le tableau de l'ordre, du moins ceux que nous y avons placés, ont marqué leur place par des travaux utiles, et, sous ce rapport, c'était une justice de les signaler à l'amitié de leurs frères.

---

# CHOIX DE DISCOURS,

## EXTRAITS, RAPPORTS, MORCEAUX DE POÉSIES,

PRONONCÉS PAR DIVERS ORATEURS,

OU

EXTRAITS TIRÉS DES OUVRAGES

LES PLUS INTÉRESSANTS SUR LA MAÇONNERIE.

---

## DISCOURS DE RÉCEPTION

AU PREMIER GRADE SYMBOLIQUE,

PRONONCÉS A PARIS, EN 1815, 1816 ET 1817, A LA LOGE DES TRINOSOPHES *.

Frère nouvellement initié,

Vous avez désiré d'être reçu dans la société des francs-maçons : vos souhaits sont accomplis. Votre mérite, votre courage, vous ont ouvert les portes de ce temple, où vous n'aper-

* Les cinq premiers discours de ce recueil ont déjà été imprimés, mais à un petit nombre d'exemplaires ;

cevez que des hommes de bien, qui vont vous aimer, vous chérir, et solliciter pour vous l'amour de tous leurs frères, dans quelque contrée que vous portiez vos pas. C'est la première récompense du zèle éclairé qui vous a conduit en ces lieux.

Applaudissez-vous, mon frère, d'un tel avantage, et croyez que vous y mettrez plus de prix encore à mesure que vous avancerez dans les grades réservés à la sagesse et à la persévérance.

Mais qu'est-ce que la maçonnerie? demanderez-vous; quelle est son origine? quel est

ils sont peu connus hors Paris. L'auteur, maçon aussi instruit que modeste, s'est toujours refusé à y placer son nom, se faisant un devoir d'instruire ses frères, sans rechercher la gloire qui lui serait justement due pour ses intéressants travaux; il a bien voulu nous autoriser à insérer en entier les cinq morceaux que nous donnons ici, et qu'un grand nombre de maçons de la capitale lui ont entendu prononcer; qu'il en reçoive nos remerciments; la noblesse des sentiments que respirent ses productions égale la hauteur de ses vues sur la franc-maçonnerie; mais peut-être a-t-il par cela même dépassé son but ou seulement devancé notre époque; nous ne sommes pas, du moins le plus grand nombre de maçons, à la hauteur de la philosophie sévère dont il s'est efforcé de nous tracer les principes : nous dirons seulement avec l'auteur, que la maçonnerie, *bien comprise*, sera toujours le véritable lien des peuples.

son but? quels sont les résultats de ses institutions? que veulent dire les emblêmes et les allégories dont elle s'enveloppe?

Je vais essayer, très-cher frère, de satisfaire une si juste curiosité, et de dévoiler à vos yeux une partie des mystères qui couvrent cette religion, trop peu connue, trop peu appréciée, trop souvent calomniée; mais qui n'en est pas moins, malgré tous les obstacles, triomphante et presque universelle.

Je ne me vanterai point de pouvoir fixer son origine. Elle se perd dans la nuit des temps, ou plutôt elle commence avec les hommes mêmes.

Dès qu'il y a eu des êtres souffrants, il y a eu des maçons pour les soulager: dès qu'il y a eu des hommes injustes, il y a eu des maçons pour réparer les torts; dès qu'il y a eu des fourbes, des oppresseurs, il y a eu des maçons pour les haïr, pour les combattre, et diminuer les maux dont ils désolaient la terre.

En effet, qu'est-ce qu'un maçon? le zélateur de la justice: c'est une espèce de chevalier de l'humanité, de conservateur du feu sacré de la vertu. C'est dire assez tout ce que ses frères ont droit d'en attendre et tout ce que lui-même peut espérer de ses frères: mais c'est désigner aussi les ennemis qui l'attaqueront, l'accuseront, le persécuteront.

Des historiens, des commentateurs hasardeux ont placé la maçonnerie dans le pays des anciens *Iduméens*, sous le règne du troisième roi des Israélites *Salomon*. Ils supposent que le temple que Salomon bâtit donna lieu à ce rassemblement d'ouvriers habiles dont le nom serait encore celui que nous portons.

Je n'admettrai point ce système. Salomon emprunta ses meilleurs ouvriers d'*Hyram*, roi de Sidon. Il employa, selon les livres hébreux, vingt ans et cent quatre-vingt mille hommes à construire un monument, dont les étroites dimensions n'annoncent le besoin ni de tant d'années, ni de tant de bras*. Et si quelque gloire peut résulter de l'érection d'un tel édifice, elle appartient au peuple industrieux dont on employa le secours, et non au fils de *Bethzabé*, dont la renommée, quelque grande qu'elle soit, ne peut faire oublier qu'il fut le meurtrier d'*Adonias*, son frère aîné**, à qui le trône appartenait; qu'il fut infidèle à son Dieu, à ses lois, à ses sujets. La maçonnerie, si elle avait pris naissance à l'antique Jérusalem, viendrait plu-

* Le temple avait soixante coudées de long (quatre-vingt-dix pieds), vingt de large (trente pieds), trente-six de haut (cinquante-quatre pieds). *Voyez* les *Rois*, liv. III, chap. VI.

** *Rois*, liv. III, chap. II, v. 25.

tôt des vengeurs qui durent s'élever alors pour punir la violation des ordres du ciel, des droits du trône et des lois de la nature..

Si vous avez lu avec attention, mon frère, les annales que je cite, vous ne serez surpris d'aucune des choses que je dis. Si vous les ignoriez, ouvrez le troisième *Livre des Rois*, et vous reconnaîtrez la vérité des faits que j'énonce *:

D'autres placent la maçonnerie en Égypte, au temps des *Pharaon*, à l'époque où parut *Moïse*, le législateur si fameux d'une nation qui subsiste encore, quoique souffrante et dispersée dans tout l'univers.

Ils disent que Moïse, élevé chez les prêtres du pays, prit connaissance de leurs divers secrets, et qu'il s'en servit pour préparer l'obéissance de son peuple, lorsqu'il le tira d'Égypte, et le força de s'emparer de la *terre promise*, où régnaient trente et un rois qui en étaient les maîtres..

Mais je vois trop de rebellions, trop de sang répandu, trop de carnage durant cette merveilleuse et terrible expédition, pour croire que le dogme de la bonté, de la pitié et de l'humanité, puisse sortir d'une semblable origine. Les livres

* *Rois*, liv. III, chap. XI.

de Moïse avouent plus de *deux cent mille* Israélites mis à mort dans le désert. Le livre de *Josué*, son successeur, annonce plus de *six millions* d'habitants des contrées envahies, rois, sujets, femmes, enfants, vieillards, immolés sans miséricorde...... et cela dans un temps où la religion des véritables initiés de l'Égypte défendait de tuer, même les animaux dont on aurait reçu quelques services domestiques!

Et comment la maçonnerie aurait-elle pu entrer, avec les tribus hébraïques, dans la terre de *Chanaan*, puisque les lois données aux Hébreux leur défendaient de *fréquenter les nations étrangères, d'épouser leurs enfants, de manger même d'un aliment préparé dans un vase qui leur eût appartenu;* puisqu'elles leur ordonnaient, au contraire, *de brûler leurs temples, de renverser leurs dieux, d'exterminer leurs prêtres et d'anéantir leurs villes* *; puisqu'elles leur commandaient, enfin, une *haine éternelle* pour tout ce qui n'était pas issu du sang d'Israël?

* *Nombres*, chap. XXXI, v. 14, 15, 17, 35, 40; chap. XXXIII, v. 51, 52, 54, 55, 56.

*Deutéron.*, chap. II, v. 34, 36; chap. III, v. 3, 4, 5; chap. VII, v. 1, 16; chap. XI, v. 24; chap. XIII, v. 6, 8, 12, 13, 14, 15, 16; chap. XVII, v. 2, 5, 6, 7; chap. XX, v. 10, 13, 16, 17; chap. XXVIII, v. 7, 23.

A coup sûr la haine, ni la vengeance, le pillage, le meurtre, ni l'incendie, n'entrèrent jamais dans le cœur des maçons.

Je suis forcé de vous le faire remarquer particulièrement, mon frère, *deux cent mille* hommes mis à mort par celui qui leur avait promis la liberté et le bonheur..., par leur propre chef..., par leur compatriote.....! *six millions* d'hommes massacrés par des étrangers, qu'ils n'avaient pas offensés.....! *trente et un rois* égorgés * en moins de dix ans par un conquérant, révéré encore aujourd'hui, sont des événements qui ne peuvent être que le résultat d'une législation toute séparée des législations humaines, et où, par conséquent, nous ne pouvons trouver le type de nos institutions fraternelles.

Mon frère, je le répète, vous ne connaissiez peut-être pas ces faits extraordinaires, quoique le livre qui les contient soit dans vos mains depuis votre enfance : mais n'en soyez point humilié; peu d'hommes le connaissent plus que vous, pas même les docteurs chargés de l'enseigner; et voilà pourquoi on les voit surpris, et comme étourdis des récits qu'on leur présente et des conséquences qui en dérivent...! Mais le

* Josué, chap. XII.

maçon ne recule point devant la vérité : la chercher est son devoir ; la dire, la plus sacrée de ses obligations.

Laissons donc les conquêtes de *Moïse* et de *Josué*, et revenons vers l'Égypte, d'où les Hébreux se sont retirés, vers ce berceau des sciences et des arts, et voyons si nous y placerons l'origine de la maçonnerie, ou si nous irons la chercher sur les bords du *Gange*, aux rives de l'*Indus*; ou bien si nous ne la trouverions pas plutôt dans la patrie de *Confucius*, chez les *Brames*, qui précédèrent les *prêtres de Memphis*.

Ici nos efforts restent encore superflus, et les doutes ne s'éclaircissent pas. Mais un dédommagement se présente : en parlant de l'Inde et des bords du Gange, j'ai nommé des peuples et des climats, où la vertu et la science ont été enseignées de tout temps d'une manière si éclatante, et pratiquées avec une constance si noble, un enthousiasme si beau, qu'ils sont devenus à jamais la merveille et l'exemple de tous les siècles.

En effet, il y a plus de *trois mille ans* que *Zoroastre* a dit : *Soyez bons, soyez doux, soyez humains, charitables ; aimez vos semblables ; consolez les affligés ; pardonnez à ceux qui vous ont offensés.*

Zoroastre n'avait point inventé ces maximes; il les tenait des sages qui l'avaient devancé.

Il y a *deux mille trois cents ans* que *Confucius* a répété, d'après ses ancêtres aussi : *Aimez votre prochain comme vous-même. Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait. Pardonnez les offenses. Pardonnez à votre ennemi : réconciliez-vous avec lui; soyez-lui secourable; invoquez Dieu en sa faveur.*

Je ne sache pas qu'on ait jamais porté plus loin la perfection de la plus auguste morale.

*Lycurgue*, *Thalès*, *Pythagore*, n'ont point eu d'autre langage. Que dirai-je de *Socrate?* que dirai-je de *Platon?* Ces grands hommes, que les maçons comptent au nombre de leurs maîtres, eurent pour disciples des rois, des princes, et ce qui est plus glorieux encore, de grands hommes comme eux et des peuples entiers.

Les législateurs modernes n'ont donc fait que remettre au jour les maximes qu'ils avaient apprises des anciens : heureux quand ils ne les ont point affaiblies par des explications contradictoires, ou enveloppées de paraboles dangereusement inintelligibles!...

Depuis Zoroastre et Socrate, depuis les doctrines qui donnèrent au monde des *Aristides*,

des *Titus*, des *Caton*, des *Marc-Aurèle*, de nouvelles religions, des doctrines nouvelles sont venues changer la face de la terre. Les dieux anciens ont disparu. *Constantin* a fait monter sur le trône une religion qui lui donna des soldats, qui pardonna ses crimes, et qui affermit sa puissance, en même temps qu'elle proscrivit les dieux de l'auguste antiquité. Il a quitté Rome et transporté le siége de son empire aux rives du Bosphore; là, ses successeurs passent trois siècles dans des disputes ridicules autant que sanglantes, jusqu'à ce qu'un simple Arabe, *Mahomet*, prenant, comme tous les *novateurs*, sa mission du ciel, vint avec la double puissance du glaive et de la parole, changer encore la face des choses, et renverser dans l'Orient l'ouvrage de Constantin.

Ainsi le monde, comme une argile méprisable, prend sous la main de ses maîtres toutes les formes qu'il plaît à leur ambition de lui donner!

Ainsi les hommes sont plongés sans cesse dans un abîme de maux et d'incertitudes!

Plus tard, les héritiers de Constantin veulent reprendre aux successeurs de Mahomet des contrées où leur croyance a placé ce qu'ils ont de plus cher et de plus sacré. Alors s'engagèrent ces guerres nouvelles, connues sous le nom de

*Croisades;* guerres affreuses, temps vraiment déplorables, où la voix du fanatisme appela tous les souverains et tous les peuples de l'Europe à la conquête d'une terre qui n'était point leur héritage! Entreprise insensée qui n'eut, comme on le sait, d'autres résultats que de laisser sur cette terre des montagnes d'ossements humains, qui purent le disputer en nombre aux ossements dont Moïse l'avait laissée couverte trente siècles auparavant!

La maçonnerie, ou plutôt une maçonnerie, car il est certain qu'il y en a eu plusieurs et de plusieurs espèces, a-t-elle pris naissance des croisades? Oui, je le pense. Les *croisés* malheureux, trompés par la folie de leurs chefs, environnés d'ennemis qui les exterminaient, durent se cacher pour sauver leur vie et pour célébrer leurs *mystères*: ils durent inventer des *signes*, des *paroles* et des *attouchements*, qui ne fussent connus que d'eux seuls.

La France aussi a pu voir naître des maçons. Vous n'avez pas oublié, mon frère, la fameuse et terrible histoire des *Templiers;* vous n'avez pas oublié les accusations dirigées contre eux, ni leur supplice, ni le courage héroïque avec lequel ils ont enduré les plus cruels tourments.

Si leur mort était injuste, si elle était un

crime, il dut s'élever des défenseurs, qui en appelèrent à Dieu et à la postérité.

On nous accuse, disaient les Templiers expirant dans les flammes, parce que nos richesses excitent l'envie. On nous fait périr pour nous en dépouiller.

*Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!*

Puisse naître de nos cendres un vengeur!

*Caïn, Caïn! qu'as-tu fait de ton frère?* a demandé le Dieu de Moïse. Ministres du même Dieu, qu'avez-vous fait des Templiers? qu'avez-vous fait de vos frères? Leur sang crie vers nous!

*Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!*

Mais les Templiers ne furent point vengés. Leurs meurtriers, semblables à *Caïn*, avaient reçu une espèce de sceau qui les mit à l'abri du châtiment.

Laissons, mon frère, ces grandes iniquités couvertes du voile qui les dérobe à l'indignation; on ne gagne à le soulever que la crainte de les voir renaître, et peut-être d'en être les victimes.

Poursuivons nos recherches.

Outre la Palestine et la France, il est encore bien d'autres lieux et d'autres époques où l'on

pourrait chercher l'origine de la maçonnerie; mais c'est errer assez long-temps dans les conjectures. Je reviens à l'époque que j'ai désignée d'abord, et je dis que la maçonnerie a commencé là où il y a eu un homme persécuté, là où s'est trouvé un homme qui a eu faim, qui a été dépouillé, qui a eu besoin du secours de ses frères.

Voilà l'origine de la maçonnerie : c'est vous dire en même temps quel en est le but et quelle est la valeur de ses institutions.

Le but de la maçonnerie et donc de rendre les hommes meilleurs : mais quels sont ses moyens d'y parvenir?

Ses moyens sont de dissiper les ténèbres de l'ignorance, de faire naître toutes les vertus qui découlent de l'instruction et de l'amour de ses semblables.

Décrirai-je les résultats de l'ignorance? Non, ce serait entreprendre l'histoire des malheurs du monde : ce serait retracer les effets du mensonge, de l'hypocrisie, de toutes les espèces de tyrannies; et j'en ai dit assez pour ceux qui ont pu m'entendre.

Décrirai-je le plaisir et le bonheur qui naissent de la pratique des vertus, de la bonté, de la sagesse, de la charité, de la fraternité? Interrogez votre propre cœur, il vous en dira plus que ma faible voix.

Oui, mon frère, substituer les connaissances solides à l'ignorance et aux préjugés, apprendre à s'aimer, à se secourir mutuellement, voilà l'œuvre que se proposent les maçons; telle est la doctrine qu'ils enseignent et qu'ils pratiquent. C'est par ce moyen que la *pierre brute* se polit dans leurs mains, et devient un ornement de l'édifice social.

Le nom de *frère* a frappé vos oreilles. C'est le doux nom dont s'appellent les maçons; c'est de ce nom que s'appelèrent, sans doute, les premiers hommes, avant que les distinctions, les richesses et l'orgueil les eussent séparés; c'est de ce nom consolateur que s'appellent tous les preux qui s'enrôlent pour une même expédition, pour un même danger.

Vous le savez, depuis que le monde existe, il n'a pas manqué d'époques où les hommes ont été épouvantés et comme enveloppés par des institutions subversives de la justice et de la raison; persécutés, poursuivis par des tyrans extravagants et cruels; alors ils durent fuir les villes où tout était péril pour la vertu. Ils cherchèrent leur refuge dans les déserts, au milieu des rochers, et jusque dans les entrailles de la terre. Là, vivant des mêmes frayeurs et des mêmes espérances, mangeant le même pain,

trempé des larmes communes, ils se sont appelés *frères*....., et ils l'ont été véritablement; car rien n'unit les hommes autant que le malheur. Là, transportés de l'illusion la plus douce, ils s'embrassaient; ils unissaient leur courage, et savaient vaincre jusqu'à la persévérance de leurs bourreaux!

Les maçons ont eu aussi leurs persécuteurs, et ils en ont encore aujoud'hui. Prier le Dieu de vérité d'éclairer leurs ennemis, voilà leur manière de répondre aux coups dirigés contre eux; et grâce au Dieu de lumière, il est devenu impossible désormais d'éteindre la maçonnerie.

Levez les yeux, mon frère, et regardez tous ces emblêmes qui vous environnent. Ils disent assez clairement sur quels fermes appuis reposent nos institutions.

Voyez les nœuds enlacés qui parcourent cette enceinte et ne s'interrompent nulle part : voilà les liens qui unissent nos cœurs, et les tiennent enchaînés, pour le même but, dans le même sentiment!

Voyez ces instruments de la patience, de l'intelligence et du génie, ces équerres, ces compas, ces niveaux..... Quel initié ne comprend sur-le-champ tout ce que de semblables images disent à l'esprit et au cœur?

Voyez ces lumières, ce feu multiplié, ce signe ardent, ce triangle unique, adoré de tout ce qui respire. Voilà l'origine de toutes choses, la source de la vie, le type de la nature agissante. C'est le feu éternel, qui anime tout, qui donne l'existence à tout : c'est Dieu sous son plus intelligible symbole; car sans le feu, sans la lumière, il n'y a plus rien, le monde n'a jamais existé, le monde est impossible!

Je m'arrête, mon frère : il ne m'est pas permis d'aller plus loin. Il faut proportionner l'instruction à la faiblesse de votre premier âge. Plus tard vous entendrez d'autres paroles, vous comprendrez d'autres mystères.

Jusque-là le temple de la science vous est ouvert. C'est à vous de le fréquenter souvent, d'en parcourir les avenues, de chercher la sagesse qui l'habite, et de vous rendre digne des trésors qu'elle procure.

N'oubliez donc jamais les choses qui vous ont été dites, et pour les graver en peu de mots dans votre mémoire, retenez que l'origine de la maçonnerie date du premier jour où il y a eu des malheureux, c'est-à-dire du commencement du monde.

Souvenez-vous que son culte est Dieu et la vertu;

Que ses dogmes sont le silence et le courage;

Ses mystères, la lumière et la raison;
Ses préceptes, la charité, l'humanité;
Ses ministres, tous les hommes vertueux;
Et ses récompenses enfin, l'estime de soi, et l'amour de tous les frères.

---

# COMPARAISON DE LA MAÇONNERIE AVEC LE MONDE PROFANE.

## DISCOURS

PRONONCÉ DANS PLUSIEURS LOGES DE L'ORIENT DE PARIS, EN 1815, 1816, 1817, ETC.



Depuis assez long-temps la maçonnerie est l'objet des sarcasmes et des mépris du monde profane, pour qu'il ne soit pas juste qu'une voix s'élève enfin, qui la défende et la venge de ses détracteurs. Le monde l'accuse, parce qu'il ne la connaît point, ou parce qu'il la juge d'après des abus que la négligence et l'impéritie de certains maçons auront laissés naître; mais il est facile de relever les erreurs du monde, en exposant la maçonnerie sous son véritable jour, en la montrant parée des attributs qui lui appartiennent, et qui, mieux connus, lui mériteraient des hommages universels. C'est

une tâche que je vais entreprendre, et qui me paraît d'autant plus nécessaire, que les jeunes initiés n'ont qu'une connaissance imparfaite de l'état qu'ils ont embrassé, des obligations qu'il impose, et des avantages qu'il présente.

Je dirai donc que je ne connais pas d'institution plus propre à faire le bonheur du genre humain que la maçonnerie, parce qu'il n'en existe point qui renferme autant de moyens de réunir les hommes dans les doux sentiments de la concorde et de l'amitié.

Le monde croit que nous exagérons, et que nous louons trop la maçonnerie en affirmant que son seul but est de conserver à l'homme sa force et sa dignité, en disant qu'elle est un refuge assuré contre les vices qui souillent la société; et cependant nous n'avançons qu'une vérité, dont la preuve va ressortir de la comparaison rapide que nous allons faire des institutions et des doctrines du monde, avec les doctrines et les institutions de la maçonnerie.

En effet, qu'est-ce que le monde, pris dans le sens moral? Qu'est-il relativement au bonheur et au malheur de l'homme? Comment l'homme arrive-t-il sur ce théâtre de troubles et de misères? Quelles vérités lui apprend-on? Quels mensonges ne lui enseigne-t-on pas? Quelles vérités ne sont point contredites, con-

testées, combattues, immolées ?... Quels mensonges ne sont point proposés, soutenus, exaltés, récompensés, sanctifiés.....?

Dès son entrée dans le monde, l'homme est reçu par les mains de l'erreur. L'erreur le suit dans ses jeunes années; elle ne le quitte pas; elle l'entoure, elle l'enveloppe de ses chaînes innombrables, et ce n'est que par une sorte de merveille, que l'homme, créé raisonnable et intelligent par l'auteur de toute lumière et de toute sagesse, échappe à la destruction de son intelligence, au naufrage de sa raison.

Sa raison a été décriée, avilie; on la lui a présentée comme insuffisante, corruptrice, comme un fanal trompeur, propre à l'égarer...; et cependant cette raison était évidemment le seul, le véritable, le plus noble apanage que la divinité se fût plu à lui donner pour le distinguer des vils animaux.

Qui de vous, mes frères, n'est encore étonné, et comme effrayé, en se rappelant les piéges tendus à sa jeunesse; en se rappelant ces combats, ces indécisions qu'il eut à supporter, et cette multitude de fantômes ridicules, présentés à son imagination comme des réalités d'où dépendaient ses destinées?

Voilà cependant, mes frères, ce que le monde fait pour l'homme! Voilà les semences funestes

d'où naissent les peines de sa vie! Ce n'est qu'au bout de bien des années, après des courses infinies, que, comme un voyageur fatigué des vents et de la tempête, il commence à ouvrir les yeux, à connaître que la sphère où on l'a mis n'est point celle pour laquelle il était destiné, et qu'apercevant pour la première fois la lumière de la raison, il se résout enfin à la prendre pour guide, et à marcher avec elle vers le port consolateur de la vérité.

Alors il apprend que la vertu existe sur la terre, et qu'elle n'est pas la fille de l'imposture ni du mensonge; il apprend que l'amour seul de l'humanité peut lui donner l'existence. Il la cherche, il l'appelle; il tourne ses regards vers les lieux qu'elle habite; il se présente à la porte de nos temples; il y pénètre, il écoute, il s'instruit, et la paix commence à rentrer dans son cœur : alors il connaît l'intervalle immense qui sépare les institutions de la sagesse, des folles institutions du monde.

Dans le monde, il a vu les passions présider à tout, tout édifier, tout renverser; il a vu l'orgueil s'emparer des grandeurs, l'audace exiger les respects, la bassesse demander les honneurs, et les obtenir; il a vu l'insolence accabler la modestie, l'opulence insulter la pauvreté, l'ignorance persécuter le savoir; il a vu la vertu

méprisée, et souvent punie; il a vu des trahisons, l'ingratitude, les perfidies, les délations; il a entendu ce cri sans cesse répété : « Sois le « premier, sois le plus fort, cherche les riches« ses, cherche le pouvoir; renverse tes rivaux, « écrase tes compétiteurs. »

Dites-le-moi, mes frères, la maçonnerie présente-t-elle de pareils tableaux, de semblables malheurs? Non, sans doute; et ses ennemis, qui savent la calomnier, n'ont point encore osé lui imputer de telles iniquités.

Dans la maçonnerie, il n'y a ni premier ni dernier; il n'y a ni forts ni faibles, ni grands ni petits; il n'y a que des frères, tous égaux, tous voulant l'être, et se réunissant pour jouir du plaisir, du bonheur de l'être.

Il n'y a ni ambition, ni haine, ni jalousies; point de grandeurs à obtenir, point de bassesses à faire, point d'insolence à redouter, point d'inimitiés à craindre. Il n'y est question que d'aimer, de chercher la vérité, de chérir ses frères, de s'entr'aider, de se secourir, d'oublier, de pardonner les offenses. Les démêlés, s'il arrive qu'un zèle trop ardent puisse en exciter, disparaissent bientôt devant l'amour du bien général; et l'aveu des torts, la réconciliation qui s'ensuit, ramènent la concorde et la paix.

Dans le monde, il y a des factions, des par-

tis. L'un combat pour *Marius*, l'autre pour *Sylla* : ici, on donne le trône à *César*; là, c'est à *Pompée*. Il y a des bannières et des opinions, dont les couleurs changent suivant le temps et les intérêts.

Dans la maçonnerie, il n'y a ni *Marius* ni *Sylla*, ni *Pompée* ni *César*; nous n'avons qu'une loi, obéir aux lois; qu'une pensée, faire le bien; qu'une couronne, et c'est pour la vertu; qu'une bannière, celle de l'humanité.

Insensés! *Marius* ni *Sylla* n'existent plus; leurs partis gisent dans la poussière, et vos projets aussi!

*Pompée* et *César* sont tombés; leurs courtisans, leurs flatteurs ont disparu. Les siècles ont roulé jusqu'à nous les souvenirs de leurs débats et de leurs crimes, comme pour nous dire : « Voilà les funestes résultats de l'ambi-« tion, de l'abus du pouvoir, de la bas-« sesse et de la flatterie! Voilà ce que font les « hommes, quand ils oublient qu'ils sont hom-« mes! »

Dans le monde, il y a des religions et des cultes différents. Ici, l'on adore *Baal*; là, *Jéhovah*. Le même pays a vu des *veaux d'or* et des *serpents d'airain*. Ici, Dieu défend les *images*, et on les brise; là, le prêtre les ordonne, et on leur élève des autels. Ici, il n'y a qu'*un*

*Dieu;* plus loin, on en compte *mille* et davantage. Ici l'on dit :

> Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense :
> Notre crédulité fait toute leur science ;

Dans une autre contrée, le prêtre, entouré de bourreaux, dit : « Crois ou meurs ! suis nos pratiques, ou des bûchers ardents vont te dévorer !... »

Dans la maçonnerie, la violence ni le mensonge ne dictent point la loi. Il n'y a ni veaux d'or ni serpents dévorants ; chacun célèbre la Divinité à sa manière. Il n'y a qu'un culte exigé, celui de la vertu ; et qui pourra dire qu'un tel culte n'est pas celui du véritable Dieu ?

Dans le monde, il y a des *fidèles* et des *infidèles;* il y a des croyances *anciennes* et des croyances *modernes;* il y a des *juifs*, des *païens*, des *mahométans*, des *grecs*, des *protestants*, des *antiprotestants*, et mille autres sectes, dont les prétentions effraient la pensée, et qui toutes, ennemies les unes des autres, se sont égorgées, pendant des siècles, au nom et pour les intérêts du ciel !.....

Dans la maçonnerie, *La Mecque* et *Genève*, *Rome* et *Jérusalem* sont confondues. Il n'y a ni *juifs*, ni *mahométans*, ni *papistes*, ni *protes-*

*tants;* il n'y a que des hommes; il n'y a que des frères qui ont juré devant Dieu, le père commun de tous, de rester toujours frères.

Voilà les principes de la maçonnerie; voilà ce qu'elle enseigne et ce qu'elle pratique. Telles sont les différences qui existent entre ses institutions et les terribles institutions du monde.

Mais, dira le monde, êtes-vous recevables à vanter vos institutions comme vous le faites, quand les livres publiés par les maçons eux-mêmes, nous révèlent les bizarreries dont elles sont surchargées; nous révèlent ces usages, ces paroles, ces attouchements, ces signes extraordinaires; nous montrent ces cérémonies, ces eaux lustrales, ces tentures funèbres, ces têtes de mort, ces lampes multipliées; nous exposent ces décorations, ces grades, ces dignités qui contrastent si fort avec *l'égalité* et la *fraternité* dont vous parlez sans cesse; nous font connaître cette hiérarchie, ces ornements, et tout cet attirail enfin qui ne convient qu'à des jeux de théâtre, ou bien aux pratiques des anciennes idolâtries?

Oui, j'en conviens, mes frères, le monde est en droit de nous adresser de tels reproches; et je n'en expose ici la série, que pour affirmer en même temps que les vrais maçons ont toujours été

les premiers à se plaindre de cette accumulation discordante de pratiques, qui semblent, pour la plupart, sortir des écoles de la magie, ou des antres de la superstition, et pour déclarer qu'ils espèrent qu'avec le temps la maçonnerie saura s'en débarrasser, et rendre ses cérémonies aussi sensées, aussi simples que le sont ses principes. Mais le monde, à son tour, est-il bien fondé dans ses critiques, lui qui compte autant et plus de singularités peut-être que la maçonnerie? N'a-t-il pas aussi ses usages inexplicables? N'a-t-il pas ses lampes, ses cierges, ses ossements humains, ses draps mortuaires, ses paroles cabalistiques, ses gestes, ses mouvements de bras et de mains, ses eaux purificatoires, ses grades, ses hiérarchies, et toutes ces cérémonies enfin qui, sans aucune exception, sont copiées des cérémonies de l'antiquité, sont prises chez les Indiens, les Grecs, les Romains, et autres peuples qui valaient mieux, sans contredit, que nos accusateurs, puisqu'au moins ils n'offraient que comme des symboles et des emblêmes ce que nos censeurs nous donnent comme des faits positifs et des vérités constantes; et avec cette différence encore que jamais l'antiquité, pas plus que les maçons, n'a persécuté ni égorgé les peuples pour leur faire adopter ses récits et ses mystères?

Quant à l'*égalité*, à la *fraternité* que le monde nous reproche d'enseigner, et qu'il envisage avec tant de dédain, le monde niera-t-il qu'il ait aussi ses livres, et ce sont les plus sacrés, qui les enseignent positivement, qui les ordonnent dans toute la force et dans toute l'étendue des termes; qui disent : *Il n'y aura parmi vous ni premier ni dernier : celui qui voudra être le premier sera le dernier ?* Le monde est obligé d'avouer que ces préceptes lui sont donnés; mais vous savez, mes frères, comment il les exécute; comment, surtout, ceux qui sont chargés de les faire connaître, les observent! Vous savez à combien de guerres et de massacres les apôtres de la *pauvreté*, de l'*humilité*, de la *charité*, ont donné lieu, pour être précisément les *premiers*, pour écraser leurs *frères*, et leur donner des lois du sein de l'opulence et des grandeurs!...... Vous savez ce qu'il en a coûté de larmes et de sang à l'univers, pour avoir essayé de rappeler ces *frères* dominateurs, ces *serviteurs* tout-puissants, à des principes de modération et d'humanité!... On eût dit qu'ils n'enseignaient leurs livres que par dérision, comme pour montrer, dans l'éclat du plus sanglant contraste, toute la distance qu'il y avait entre leurs paroles et l'insolence de leurs actions : et nous avons vu; l'histoire nous a mon-

tré que l'*égalité*, la *fraternité* des docteurs du monde étaient, d'un côté, la misère et l'esclavage; de l'autre, les richesses et la tyrannie; étaient, pour les uns, les privilèges de tous les vices et de toutes les jouissances; pour les autres, le deuil et les larmes, les cachots, les tortures, les malédictions, les bûchers et la mort! Quelle fraternité, grand Dieu!... que celle qui a inventé, qui a établi l'horrible, l'exécrable *inquisition!...*

Voilà, mes frères, quelles sont les perfections du monde! Je les ai rapprochées de celles de la maçonnerie, pour que vous les compariez, pour que vous les jugiez. Voyez, et dites maintenant auxquelles vous donnez la préférence.

Aussi le monde, abîmé dans ses fausses doctrines, enfermé dans ses éternelles contradictions, a toujours eu besoin de ressorts cachés, de moyens ténébreux, de ruses, de lâchetés, de cruautés incroyables, pour accomplir ses desseins. De là ces terreurs continuelles, ces inquiétudes qui assiégent, qui bouleversent les esprits, et qui rendent le monde lui-même martyr de sa propre malice. Il ose vanter ses grands secrets, ses hautes conceptions!... Hélas! tromper, diviser, mentir, voilà, en trois mots, tout le génie, tout le secret du monde...

Notre secret à nous, mes frères, ce grand

secret si renommé, si recherché, si demandé par les profanes, est précisément le contraire. Notre secret, c'est l'amour de nos semblables; nos ressorts cachés, c'est la justice; nos ruses, nos complots, c'est la sincérité, c'est le bon sens et la raison; c'est l'étude et la science, non la science de ces savants que le monde emploie pour ses machinations, pour enseigner ses mensonges et louer ses perfidies; de ces savants, espèce d'instruments organisés pour tous les temps, pour tous les maîtres; raisonnant toujours à merveille dans les mains de toutes les tyrannies; de ces savants qui savent si parfaitement tourner les crimes en vertus, et les vertus en crimes, selon les besoins des circonstances et de leur intérêt personnel; mais la vraie science de l'honneur, de la probité, de l'humanité : voilà notre secret, tout notre secret. Vous pouvez le révéler, le répandre : puisse-t-il être connu de tout l'univers! C'est avec une telle science, mes frères, que vous serez toujours heureux et libres, autant qu'il est donné à l'homme de l'être sur la terre. On pourra vous empoisonner comme *Socrate*, vous briser les membres, comme on l'a fait à *Épictète*, vous enfermer dans les cachots, comme *Galilée;* je vous dis que vous serez plus heureux, plus glorieux que vos persécuteurs; car vous aurez au

moins la paix de l'âme, que les méchants n'obtiennent jamais, parce qu'ils ont le cœur rongé de craintes et de frayeurs. La vie n'est point quelques morceaux de chair animés; la vie, c'est la vertu. Est-ce que Socrate marche encore dans les rues d'Athènes? Non certainement; mais son âme immortelle plane sur la nôtre, nous enseigne encore, nous donne toujours des leçons. Ces trois cents *Spartiates* qui combattirent aux Thermopyles pour sauver leur pays, sont-ils morts tout entiers? Non, non : nous les voyons encore debout, l'épée à la main, faisant trembler une armée d'esclaves! Leur image est devant nos yeux; elle est là qui nous crie : Patrie!... Patrie!... Il est doux de mourir pour la patrie... *Codrus*, *Léonidas*, *Aristide*, *Marc-Aurèle*, vivront autant que le Dieu qui les forma; et leur immortalité devient le souffle divin qui nous anime à notre tour.

Voilà, mes frères, la vie qu'il vous faut chercher, la vie que vous obtiendrez avec du courage, et qu'il n'appartient pas à la malice du monde de détruire.

Je m'arrête, j'ai rempli ma tâche. Je crois avoir répondu aux objections du monde; je crois lui avoir appris ce que nous sommes, et l'avoir fait souvenir de ce qu'il est. J'ai dû présenter ce tableau, pour instruire ceux d'entre vous

qui demandaient à l'être, et rendre le courage à ceux que les sarcasmes du monde avaient intimidés. J'ai dû venger la maçonnerie des attaques de l'imposture et des calomnies de l'ignorance. L'ignorance et l'imposture, vous le savez, sont nos éternelles ennemies : elles s'agitent et se tourmentent sans cesse pour nous accabler; mais elles n'obtiendront peut-être pas les triomphes qu'elles se promettent. La vertu aussi est une puissance, et Dieu, qui l'a mise en nos cœurs, qui nous a donné la raison et la vérité pour guides, qui veut que l'ordre et la justice règnent sur la terre, ce Dieu, dis-je, saura bien nous sauver, saura bien achever son ouvrage.

---

# DISCOURS

## PRONONCÉ DANS LA CONFÉDÉRATION DES CHEVALIERS KADOCHS.

Il y a quelque témérité à élever la voix dans cette enceinte, où des talents supérieurs se sont fait remarquer de tant de manières différentes; mais il vous sera facile de voir que ce n'est pas pour entrer en lice que je me présente à la tribune. Je ne cherche point des palmes que je ne pourrais atteindre; le seul désir d'être utile à la maçonnerie m'encourage à parler : je voudrais la faire connaître davantage, la faire aimer plus qu'on ne l'aime, la tirer, s'il est possible, de l'état d'abaissement où la tient je ne sais quel système d'inertie ou plutôt d'oubli des devoirs qu'elle impose; je ne sais quel goût de prééminence et de domination, quelle habitude de dispute et de controverse, qui l'avilissent, qui consument le temps des maçons, ne leur apprennent rien, finissent par les fatiguer et par leur faire déserter des

temples où ils étaient venus chercher la sagesse et la lumière.

Mes frères, je ne me dirai pas plus habile qu'un autre dans les conceptions d'ordre et de législation; mais je crois savoir autant qu'un autre ce que c'est que le cœur de l'homme, et quels sont ses besoins. Je crois savoir quelle haute idée la plupart de nos frères s'étaient formée de la maçonnerie avant qu'ils ne la connussent; quelle peine ils éprouvent de voir leur attente mal remplie, et quelle certitude ils conservent cependant, qu'on pourrait rendre ces institutions beaucoup plus profitables à la société.

Qu'est-ce que la maçonnerie? N'est-ce pas la recherche de la science, la pratique de la vertu et la confraternité générale entre les hommes?

Si cette définition est juste, il ne s'agira donc plus que de passer à l'application, et de tracer les moyens que nous emploierons pour remplir les vœux de la maçonnerie. C'est une tâche que nous ne devons plus différer d'entreprendre; il y va de sa gloire et de sa prospérité : du moins je me le persuade; et c'est le seul motif qui me porte à vous prier de vouloir bien m'entendre un moment. Je réclame votre indulgence, car je sens qu'elle me sera souvent nécessaire.

Pour mettre quelque méthode dans ce discours, je l'ai divisé en trois parties. Ne vous effrayez pas, chaque point sera court.

Le premier présentera des considérations générales sur le but de nos institutions, et placera nos esprits dans l'état où ils doivent être pour mettre nos travaux d'accord avec nos principes.

Le second traitera de l'enseignement à donner aux initiés sur nos *dogmes* et sur notre *morale*.

Et le troisième, des encouragements et des récompenses à établir pour les frères qui s'en rendront dignes.

Je commence.

Tous les hommes sont nés pour la vérité et pour la lumière, quoi qu'en disent ceux qui voudraient cacher la lumière et la vérité; mais tous ne sont pas préparés à la recevoir, ni par conséquent à en faire un bon usage. Ils ont cette obligation à cette espèce particulière d'hommes qui s'imaginent que les autres hommes ne sont faits que pour l'ignorance et la servitude, et qui se sont arrogé le droit de les traiter d'après une opinion aussi insensée : je dis insensée, parce que, si l'on mettait autant de soin, si l'on employait autant de trésors à cultiver l'esprit et la raison de l'homme, à lui faire com-

prendre la dignité de son être, qu'on en dépense à l'avilir, à le tromper, à le subjuguer, il n'y a pas de doute que la congrégation des hommes ne présentât l'aspect d'un bonheur général, n'offrît un tableau vraiment digne du Dieu qui nous a créés, et qui, certes, puisqu'il est bon et juste, ne nous a pas créés pour être ignorants et malheureux.

C'est une vérité que vous ne pouvez refuser de reconnaître, puisque c'est d'elle précisément que la maçonnerie a pris naissance.

« Non, nous ne sommes pas nés pour être « ignorants et malheureux. » Voilà les premiers mots qu'ont dû prononcer les premiers maçons, et ils en durent prendre Dieu lui-même à témoin.

La maçonnerie est donc destinée à réparer les torts des méchants et de leurs fausses institutions, et à tracer les règles nécessaires pour rendre à l'homme ses droits et sa dignité.

Aussi met-elle au rang de ses premiers devoirs la propagation des idées généreuses; et c'est ce qui lui attire, avec de nombreux ennemis, des partisans plus nombreux encore, mais dont malheureusement les qualités et l'esprit, quelquefois peu appropriés à ses vues, nuisent souvent à ses succès.

Aussi la maçonnerie, envahie pour ainsi

dire, et prise d'assaut dans ses premiers grades par le vulgaire, s'est réfugiée dans des grades supérieurs, dont elle rend l'accès plus difficile, et qu'elle va s'empresser de faire tourner à l'avantage réel de la société.

Le grade de Ch.·. K.·. D.·., c'est-à-dire de chevalier saint, *sanctus*, qui est un des plus élevés, présente beaucoup de moyens d'atteindre le but qu'elle se propose.

Pour parvenir à ce but, il faut moins s'occuper de ce que la maçonnerie a été autrefois que de ce qu'elle doit être aujourd'hui; il faut, en quelque sorte, renoncer au passé pour ne plus envisager que l'avenir.

Nous ne discuterons donc plus sur son origine ni sur son histoire. Il est libre à chacun de lui supposer celle qui lui plaira, de la tirer de l'Inde ou de l'Égypte, de la faire naître de telle guerre, de telle secte, de telle révolution, de tel système astronomique ou religieux. Les Ch.·. K.·. D.·. abandonnent un moment les plaisirs de l'érudition pour des avantages beaucoup plus grands : je veux dire l'application des principes de la maçonnerie; et c'est précisément pour remplir ce dessein, qu'ils ont établi la confédération qui nous rassemble.

Déjà cette confédération s'est donné des lois

et des réglements ; elle est prête à commencer ses travaux. Elle éprouve le besoin de mettre en jeu ses utiles conceptions ; mais presque aussitôt votre désir de bien faire vous porte à vous demander à vous-même : « Comment allons-« nous faire le bien ? Qu'allons-nous ensei-« gner ? » Étrange position, qui révèle en un instant, et malgré qu'on en ait, tous les obstacles et tous les embarras qu'éprouve la vertu sur la terre !.....

« Qu'apprendrons-nous à nos disciples ? « Quels seront nos *dogmes*, notre *morale* ? En « un mot, comment allons-nous coopérer au « bonheur de l'humanité ? » Car, vous ne me démentirez point, ce sont là tous vos vœux.

Ces questions, mes frères, quelque importantes et quelque nombreuses qu'elles soient, sont heureusement faciles à résoudre : vous n'aurez que l'embarras du choix dans les moyens qui se présentent ; et d'abord, pour vous mettre plus vite sur la voie, je n'ai besoin que de vous rappeler une chose, c'est le serment que vous avez fait, et que nous renouvelons chaque fois que nous nous réunissons.

Vous jurez de combattre le fanatisme et la superstition.

Eh bien ! mes frères, c'est dans un tel serment que vous trouverez la source de tous vos

devoirs, et la possibilité de les remplir; c'est de là que vont découler les dogmes et la morale que vous proposerez aux adeptes dignes de s'associer à vos nobles travaux.

Combattre le fanatisme et la superstition me semble un des plus glorieux efforts de la vertu humaine; car une pareille entreprise ne présente que peines et que dangers, sans autre récompense que l'estime de soi, et l'approbation de quelques frères, qui font leur bonheur du bonheur des autres : il est vrai que cette récompense est la plus douce de toutes pour qui sait l'apprécier.

Mais qu'est-ce que le fanatisme et qu'est-ce que la superstition? vous demanderont peut-être de nouveaux initiés. Et comment pourrons-nous les combattre sans troubler les sociétés qu'ils infectent, sans nous attirer la vengeance de ceux que le fanatisme et la superstition comblent de biens et de prospérités?

« Qu'est-ce que le fanatisme et la superstition? » Hélas! mes frères, je ne sais quel trouble et quel effroi cette seule question excite dans tout mon être : les dépeindre, c'est déjà s'exposer à leurs fureurs; les nommer seulement, c'est les attirer sur ses pas.... Toutefois, avant que de répondre, ne devrions-nous pas voiler le sanctuaire, et cacher le nom de l'É-

ternel, que ces seuls noms souillent et déshonorent?

Le fanatisme et la superstition sont deux monstres nés de ce qu'il y a de plus stupide au monde, l'ignorance; de ce qu'il y a de plus cruel, l'ambition et la fourberie. Ce sont deux hydres à cent têtes, à mille têtes, toujours renaissantes, toujours affamées, qui répandent partout le poison et la flamme, qui dévorent les hommes, les peuples, les générations, et qui ont creusé sur la terre un gouffre éternellement ouvert pour engloutir encore des générations nouvelles.

Ah! mes frères, en vain votre esprit s'épuiserait à faire le calcul des maux qu'ils ont causés, à mesurer les larmes et le sang qu'ils ont fait répandre : vous tomberiez de lassitude avant que d'avoir pu compter la moitié de leurs victimes.

Ce qui m'étonne, ce que j'admire, c'est le courage qui vous reste encore de combattre un ennemi que nulle puissance au monde n'a pu vaincre.

Mais enfin vous avez conçu quelque espoir; et vous cherchez s'il est des armes qui puissent servir votre courage.

Oui, mes frères, il en existe; elles sont près de vous; il ne tient qu'à vous de vous en saisir

et d'en faire usage; je les ai souvent indiquées aux vrais maçons : ces armes sont la science, la vérité, l'humanité. Le fanatisme naît de l'ignorance...... A l'ignorance opposez le savoir, éclairez les hommes, enseignez la vérité. Aux lumières joignez les vertus, et l'univers est sauvé. Je ne connais pas d'arme plus sûre et plus terrible que celle que je propose; le ciel même ne vous en fournirait pas d'autres.

Mais le monstre naît aussi de l'ambition et de la fourberie.... Eh bien! la science et la vérité sont encore votre unique ressource. Présentez, ne cessez de présenter à tous les yeux les funestes résultats de la fourberie et de l'ambition. L'histoire du monde est là; qui sera votre auxiliaire. Prenez-y les exemples et les faits les plus frappants. On écoute encore l'histoire; elle parle du haut de soixante siècles de malheurs : elle parlera pour vous; elle touchera les cœurs les plus durs, et confondra les plus pervers. Montrez la terre envahie, dépouillée, désolée; montrez ces champs engraissés de cadavres et ces montagnes dégouttantes de sang humain; montrez cette servitude éternelle devenue son seul héritage, et dans la servitude, les supplices, les gibets, les brasiers ardents. Il existe encore des débris de nations qui rendront témoignage de ces épouvantables

calamités, et qui pleurent encore aujourd'hui sur leurs villes détruites et leur patrie au tombeau. Interrogez-les; interrogez ce malheureux peuple de l'Idumée, dont *Israël* fut l'ancien nom : il pourra, mieux que tout autre, vous dire ce que coûtent l'ignorance et l'ambition, et à quels excès déplorables elles peuvent conduire.

Demandez-lui combien de millions d'hommes il a massacrés, combien de rois il a égorgés, et par quels ordres.......

Demandez-lui pourquoi il brûlait ses enfants vivants en l'honneur de *Moloch*, le dieu même des peuples qu'il venait d'exterminer?

Demandez-lui pourquoi ses prêtres détrônaient, égorgeaient ses propres rois, et pourquoi ses rois s'égorgèrent presque tous les uns les autres?

Demandez-lui en quelle circonstance le frère était obligé de tuer sur-le-champ son frère, le père son fils, sa fille, sa femme, son ami le plus tendre?

Dans quelle circonstance il fallait brûler toute une ville, exterminer les animaux, les hommes, les femmes, les vieillards, et les enfants sur le sein de leurs mères?

Demandez aux Gaulois, nos ancêtres, pourquoi ils brûlaient aussi des femmes et des enfants en l'honneur de leur dieu Teutatès, et

consultaient l'avenir dans des entrailles humaines ?

Descendez chez les peuples modernes. Demandez qui a causé la division et la ruine de l'empire romain ? qui a égorgé les Saxons, les Vaudois, les Albigeois ? qui a massacré les peuples de l'Amérique, et la moitié des peuples de l'Europe ? Écoutez cette cloche qui sonne la Saint-Barthélemy !...... Parcourez les rues de la ville où nous vivons, et demandez qui les a jonchées de morts, inondées de sang ? Voyez la tête du plus vertueux des hommes, l'amiral Coligny, et dites-nous quels assassins l'ont fait tomber ; qui l'a envoyée en présent au grand-prêtre de Rome, pour en faire un trophée dans les horribles joies commandées pour célébrer la plus horrible victoire ? Qui donc a commis tous ces crimes, toutes ces barbaries ? Répondez : n'est-ce pas l'ambition ? n'est-ce pas le fanatisme et la superstition ?

C'est donc à juste titre que nous jurons de les combattre et de les détester. L'histoire des malheurs du monde nous absoudrait si l'ignorance et l'imposture osaient nous accuser.

Mais, mes frères, le ciel n'a pas refusé tout remède à des maux aussi grands : celui qui a créé le soleil pour éclairer l'univers, a aussi

créé la raison et la science pour nous guider dans ce dédale d'horreurs et de calamités. Si le fanatisme enfante des monstres, le ciel crée des hommes vertueux pour les combattre ; et chaque siècle, pour ainsi dire, a vu naître un réparateur à côté d'un génie malfaisant. Des héros, des sages, des amis de l'humanité, ont paru presque sans interruption dans tous les âges, pour éclairer, pour consoler la terre. Rassemblez leurs noms augustes ; recueillez leurs préceptes divins, leurs vertus, leurs actions sublimes, et présentez-les sans cesse au souvenir de vos initiés : par là vous ramènerez l'espoir dans des cœurs éperdus, et vous prouverez que le bien qu'ils ont fait est encore possible à faire.

Citez souvent les préceptes de Zoroastre et de Confucius ; rappelez le dévouement de Codrus et de Léonidas, les maximes et les vertus de Pythagore, de Socrate, de Platon, d'Épictète et de Marc-Aurèle.

Dites avec Zoroastre : « Aimez vos sembla-
« bles, secourez-les, pardonnez à ceux qui
« vous ont offensé. »

Ne cessez de dire avec Confucius : « Aimez
« votre prochain comme vous-même ; ne faites
« pas aux autres ce que vous ne voudriez pas
« qui vous fût fait. Pardonnez à votre enne-

« mi; réconciliez-vous avec lui, invoquez Dieu « en sa faveur. »

« Honorez l'homme; ne l'insultez point, ne « l'outragez pas; car, après Dieu, il n'y a rien « de plus noble que l'homme. Il est écrit : Dieu « a fait l'homme à son image. »

Faites remarquer que ces préceptes sont aussi anciens que le monde; qu'ils ont été communs à tous les pays, à tous les climats, et que les efforts des méchants n'ont jamais pu les détruire; ce qui prouve qu'ils ne périront jamais.

Les initiés, préparés par de telles leçons, éclairés de si pures lumières, reconnaîtront facilement que nous ne professons point d'autre sagesse que la sagesse de tous les siècles, et par conséquent la vraie sagesse donnée par Dieu lui-même.

Ici commence naturellement l'instruction particulière que vous pourrez présenter à vos initiés, et dont je vais faire la seconde partie de ce discours.

Cette instruction sera simple; elle se déduira évidemment des principes et des exemples que je viens d'exposer : il ne s'agira que de la diviser en théorêmes, ou propositions faciles à comprendre, qui ne blessent en rien les doctrines du monde, et qui soient en même temps propres à satisfaire les initiés; car, vous le sa-

vez, il en est peu qui ne s'attendent, lorsqu'ils montent en grade, à recevoir quelque lumière nouvelle sur les grandes questions de l'ordre moral, sur les dogmes et les lois qui gouvernent l'univers. « Qu'est-ce que Dieu ? « Où est Dieu ? Est-il séparé de la nature ? « Est-il la nature elle-même tout entière ? « Pourquoi le mal existe-t-il avec un Dieu juste « et bon ? » .

Toutefois, mes frères, vous ne croirez point que ce soit à des questions de cet ordre que nous nous proposions de répondre : nous renverrons toujours les nouveaux frères aux livres qui traitent de ces matières, et nous ne prendrons point la responsabilité de fixer leurs idées à cet égard. L'instruction que nous donnerons est moins embarrassante ; elle est plus selon nos forces, et se place plus utilement dans l'usage de la vie maçonnique : elle serait le vrai corollaire de la morale universelle. Je vais donc essayer de l'exposer succinctement et avec clarté ; je réclame de nouveau votre indulgence.

Nos dogmes sont Dieu et la vertu.

Nous honorons Dieu comme l'auteur de tout ce qui est bien, et la vertu comme destinée à conserver tout le bien que Dieu a fait.

Nous cultivons notre raison comme le moyen

le plus sûr de plaire à la Divinité, et d'être utiles à nos semblables.

Nous cultivons la science comme le plus sûr moyen de rendre la raison profitable, d'établir l'amour de l'humanité, et de nous sauver, par conséquent, des ravages du fanatisme et de la superstition.

Nous jurons haine à la superstition et au fanatisme, parce qu'ils sont la source des plus grands maux qui puissent affliger les hommes.

Nous n'exigeons d'autres conditions pour être admis parmi nous que la probité et le savoir; nous recevons tout homme honnête et instruit, quels que soient sa croyance, son pays et ses lois.

Notre maçonnerie laisse en paix les opinions et les consciences : nous n'admettons dans nos assemblées aucune controverse religieuse, aucune discussion politique.

Là où la dispute politique ou religieuse commence, notre maçonnerie cesse.

Elle n'enseigne rien de caché, de douteux, de mystérieux, de surnaturel; elle ne s'occupe que d'idées positives et faciles à comprendre; elle ne s'appuie que sur l'expérience, sur l'histoire, et sur des faits prouvés et non contestés.

Là où le mensonge, la ruse et la violence paraissent, notre maçonnerie n'existe plus.

Elle regarde comme mensonge tout ce qui

n'est pas conforme à la raison, au bon sens et aux lois invariables de la nature.

Comme violence, tout ce qui abuse de la force pour enfreindre les lois de la justice et de la raison.

Comme ruse, tout ce que réprouvent la franchise, la droiture et le cri de la conscience.

Pour pratiquer la vertu, il faut du courage : il en faut tous les jours, à tous les instants; car le vice, le mensonge et l'ignorance, veillent sans cesse pour attaquer ce qui est vrai, détruire ce qui est bien, et régner à leur place.

Ainsi donc nous exigeons que nos initiés s'instruisent, afin que la science devienne pour eux le moyen de combattre l'ignorance, le vice et le mensonge; nous exigeons qu'ils soient attentifs, réfléchis, discrets, laborieux, et qu'ils aient toujours en vue le triomphe de la justice et de la raison.

Tel est, mes frères, l'aperçu de l'instruction que je crois nécessaire de donner à vos initiés : vous lui prêterez l'expression et le sentiment d'une rédaction plus habile; mais il est indispensable que cette instruction soit de nature à fixer leurs idées, et à frapper leur esprit d'une impression solide et durable, qui les rende capables d'être les coopérateurs du grand œuvre que vous entreprenez.

Il est temps, mes frères, que ce grand œuvre commence : les maçons le demandent avec ardeur, l'attendent avec impatience. Assez d'années, souffrez que je le dise, ont été employées en discussions stériles, en travaux de forme et de représentation. Ce n'est pas pour offrir au monde le vain spectacle de cérémonies futiles, que la maçonnerie existe; ce n'est point pour nous créer des dignités oisives, pour nous couvrir d'insignes et de cordons, pour marcher la mitre en tête et le bâton augural à la main; ce n'est pas pour servir aucune secte ancienne ou moderne, pour venger d'illustres morts, ou rétablir des ordres éteints, ni pour retourner aux croisades, ni pour nous constituer les *premiers* parmi nos frères, que nous existons; mais pour enseigner la sagesse, le pardon, la concorde et la confraternité générale entre les hommes.

Voilà pourquoi la maçonnerie existe et pourquoi elle doit exister. Elle n'a point d'autre but, d'autre volonté; et je pense qu'il serait difficile d'en trouver de plus nobles et de plus sacrés.

Annonçez ces principes à vos initiés : répandez-les chez tous les frères, et vous trouverez plus de vrais disciples que vous ne pensez. Le cœur de l'homme ne demande que justice et qu'amour. Fatigués des erreurs et des iniquités du monde, les profanes eux-mêmes cherchent

le repos. Vous les verrez accourir auprès de vous, et se réfugier dans nos temples comme dans un port de salut et de tranquillité. Oui, les hommes sont bons; les mauvaises institutions seules ont fait les méchants, et c'est à la maçonnerie à les rendre à la vertu.

Il ne me reste plus, mes frères, qu'à vous parler des récompenses et des encouragements : je souhaite que ce dernier point ne vous fasse pas oublier les deux autres. Je terminerai, si vous le permettez, par quelques observations critiques, que je crois nécessaires au bien commun de la maçonnerie. Ne considérez pas si, dans ce discours, je conserve ou non l'unité de mon sujet : ce n'est point une pièce d'éloquence que je viens vous offrir, mais une preuve de zèle et d'utile sincérité. Parlons d'abord des récompenses.

Il n'est pas d'institution qui, quand elle prescrit des obligations et des devoirs, n'établisse en même temps des récompenses et des encouragements; notre faiblesse humaine le veut ainsi; partout où il faut combattre, il faut encourager le soldat et récompenser le vainqueur. La récompense est le doux aliment de courage; elle l'est, parce qu'elle prouve l'estime et le contentement de ceux qu'on a voulu servir. Le vainqueur montre sa couronne, et chacun de ses compagnons,

en l'applaudissant, dit : « Demain je serai peut-« être aussi couronné par mes frères. »

Les chevaliers qui veulent tenir leurs serments, et qui savent ce que c'est qu'un serment fait à Dieu et à la vertu; ces chevaliers, dis-je, ont des devoirs longs et pénibles à remplir; ils ont des obstacles à vaincre, des erreurs à combattre, des adversaires à redouter, une guerre éternelle à soutenir contre les plus terribles de tous, l'ignorance et le fanatisme. Un digne chevalier peut tomber dans les piéges d'un traître, sous les coups d'un délateur, d'un méchant, d'un hypocrite; il peut être la victime de trop de confiance et de générosité; il doit s'attendre enfin aux persécutions réservées aux zélateurs de la justice, aux ennemis du mensonge : alors n'a-t-il pas droit à la reconnaissance, aux hommages, à l'amitié, aux consolations de ses frères?

Il vous appartient donc de fixer par quels moyens vous honorerez ses efforts, vous couronnerez ses succès, vous proclamerez sa vertu; par quels moyens vous consolerez ses disgrâces et soulagerez ses infortunes; comment vous le visiterez dans ses maladies et ses infirmités, et, s'il vient à cesser d'être, comment vous répandrez des fleurs sur sa tombe, et lui direz le dernier adieu.

Il importe, pour encourager sa vie, que vous assigniez aussi des récompenses à ses talents. Les talents vivent d'émulation; il faut instituer des concours et des prix pour les ouvrages les mieux faits, les questions les mieux traitées : par ce moyen, vous donnerez un motif à son zèle, et vous augmenterez des lumières qui rejailliront sur tous les frères.

Mais il est encore un genre d'encouragement plus propre que tous les autres à fortifier l'âme du chevalier, à lui donner de l'énergie : ce serait le tableau constant du zèle et de la bonne intelligence de tous les frères, dirigeant leurs pensées, leurs démarches et leurs efforts vers un même but, qui serait le bonheur commun, la gloire et la prospérité de l'ordre. Un tel accord soutiendrait merveilleusement l'ardeur et le dévouement des initiés, parce qu'il offrirait le présent comme une sûre garantie de l'avenir.

Ici nous sommes obligés de nous arrêter un moment pour nous demander jusqu'à quel point les maçons présentent un tel spectacle à leurs frères, ou pour rechercher quelle cause enlève à la maçonnerie un attrait aussi puissant.

Cette cause est facile à trouver, et je l'ai déjà indiquée au commencement de ce discours ; c'est la tiédeur, c'est la négligence et l'oubli

du devoir; ce sont les petites passions qui se glissent dans nos temples, comme si nous étions encore des profanes. Oui, mes frères, c'est une remarque, ou plutôt un reproche que la plupart des maçons ont la franchise de se faire eux-mêmes trop de fois pour qu'il ne soit pas permis de le répéter. « On vit trop sèchement, di-« sent-ils, trop froidement chez le peuple des « maçons; on se porte envie, on travaille peu, « on se querelle, et le bien public est oublié. « Comme chez ces anciens célibataires qu'on « appelait des moines (excusez la comparai-« son), on se réunit, pour ainsi dire, sans se « connaître, on vit ensemble sans s'aimer, et « l'on se quitte sans se regretter. » Voilà ce que disent des maçons, et voilà véritablement ce qui enlève à la maçonnerie un grand nombre de prosélytes, d'autant plus regrettables, qu'ils étaient plus capables d'en connaître et d'en remplir les obligations.

Cependant, mes frères, nous pouvons changer de situation en changeant de système : il ne tiendrait qu'à nous de mettre dans nos rapports plus de cordialité, plus d'affabilité, plus de douceur dans nos discussions, plus d'aménité dans nos manières : la politesse seule, si elle était soutenue et active, ferait le charme de nos relations. Je voudrais que les maçons se

distinguassent autant par la délicatesse de leurs mœurs maçonniques, que par les connaissances qu'ils possèdent: il ne leur en coûterait que d'apporter dans les loges le savoir-vivre dont ils font un si noble usage dans le monde.

Vous le voyez, mes frères, je me suis fait l'écho des reproches qu'on nous adresse; il faut bien que quelqu'un nous dise nos défauts si nous voulons nous en corriger. Votre censeur, qui vous honore, compte près de trente années de campagnes maçonniques; vous pardonnerez cette liberté à ses longs services, et surtout au désir ardent qu'il éprouve de voir la maçonnerie remplir enfin ses hautes destinées. Le temps des améliorations est arrivé, si j'en crois tout ce que je vois et tout ce que j'entends chaque jour. Le Grand Orient lui-même vous l'apprend, en soumettant ses propres réglements à vos méditations. Partagez, secondez ses efforts. Laissez-là les disputes du cérémonial, des priviléges et de l'amour-propre: la maçonnerie est l'amour de la vérité et de l'humanité; partez de ce principe, n'en ayez point d'autre; qu'il soit la seule boussole qui dirige vos pensées. Occupez-vous de l'instruction et de la morale; simplifiez vos emblêmes, vos rites et vos liturgies; dépouillez-les, s'il se peut, de ce que le temps et la barbarie leur ont don-

ne de trop discordant avec les lumières du siècle et les progrès de la civilisation; reconnaissez ces progrès et leur empire irrésistible; que les nuages qui les cachent quelquefois ne vous découragent point. Le soleil de la vérité dissipera les nuages : gardez-en l'espérance, et marchez en avant. L'union fera votre force. Parcourez, fréquentez les loges, visitez vos frères; soyez les missionnaires de la vertu et de la vérité. Assez d'autres enseignent les ténèbres et le mensonge. Mettez la lumière sur le boisseau : ce n'est pas en restant chacun dans vos temples qu'elle se répandra.

Exigez pour prix de vos grades des talents et de bonnes actions.

Instituez des cérémonies touchantes et des pratiques vraiment instructives.

Ennoblissez tout ce que vous ferez; que le recueillement, que le silence, président à vos examens, à vos réceptions; qu'un initié, sortant de vos mains, dise : voilà des hommes! j'en cherchais, j'en ai trouvé! voilà de la science, de l'ordre, des lumières!.... Qu'il soit glorieux, qu'il se sente heureux d'entrer dans un tel état de choses, et alors il aimera tous ceux qui l'y auront introduit. Son âme s'élèvera; nos institutions auront pour lui des charmes; il célébrera leurs bienfaits; et la maçon-

nérie victorieuse de toutes les puissances adverses, deviendra le lien fortuné qui réunira tous les hommes en un seul peuple de frères.

Un si beau succès, un triomphe si doux vaut bien la peine qu'on y songe, et qu'on s'occupe de l'obtenir.

Je n'irai pas plus loin, mes frères, j'ai rempli la tâche que je m'étais imposée; je vous remercie de m'avoir écouté. Je crois avoir oublié peu d'objets importants. J'ai montré le but de la maçonnerie; j'ai désiré son triomphe; j'en ai indiqué les moyens; j'ai rappelé vos serments; j'ai tracé nos devoirs; j'ai fait connaître nos ennemis; j'ai peint les maux causés par l'ignorance, le fanatisme et la superstition. Ces maux sont grands : s'ils ont touché vos cœurs, si vous partagez l'horreur qu'ils inspirent, c'est à vous d'agir maintenant, et de chercher à les diminuer. Le remède est en votre puissance : il ne s'agit que de s'aimer et de s'instruire. Vos frères vous attendent; ils vous écouteront, vous chériront : l'univers entier vous applaudira, car la terre a besoin de vertu; elle a besoin de paix et de consolation : voilà trop long-temps qu'elle est malheureuse *.

* Bonaparte venait de mourir quand ce discours fut prononcé.

# FÊTE FUNÈBRE

EN L'HONNEUR

## DU MARÉCHAL BEURNONVILLE,

GRAND COMMANDEUR D'HONNEUR

DU SUPRÊME CONSISTOIRE DES RITES;

Célébrée le 26ᵉ jour du 5ᵉ mois 5821, au Grand Orient de France, par les trois plus hauts grades de la maçonnerie de l'orient de Paris.

---

## DISCOURS DE L'ÉPÉE *

PRONONCÉ PAR UN CHEVALIER KADOCH **.

> Que cette épée soit agissante et victorieuse en leurs mains! Qu'elle chasse les ténèbres, et fasse reculer la hideuse ignorance! P. 368.



Brave général Beurnonville, tu fus grand commandeur d'honneur du suprême consistoire des rites. Chacun des ordres composant les

* Ce discours a précédé le moment où l'épée de l'ordre a été déposée sur le catafalque de l'illustre frère Beurnonville.

** L'*Oraison funèbre* et le discours des *Fleurs* ont

hauts grades de la maçonnerie a des devoirs à remplir envers toi. Je viens te saluer au nom de l'ordre austère des chevaliers K.·.-H.·., c'est-à-dire des plus zélés défenseurs de la vraie lumière, de ceux-là dont l'épée est toujours levée contre les ennemis de la vérité et les propagateurs du mensonge.

Deux espèces d'hommes te parlent par ma voix : des citoyens et des maçons. Tu commandas nos armées, tu commandas nos colonnes maçonniques : c'est un double titre qui te vaut nos hommages. Déjà des orateurs habiles t'ont payé le tribut de nos regrets ; je n'aurai point leur talent, mais ce que je dirai trouvera grâce devant un guerrier. Que ton ombre m'entende favorablement. Un hasard qui te plaira sans doute ; une circonstance que nulle intention n'a préparée, et qu'aimeront peut-être les maçons qui m'entourent ; le hasard, dis-je, fait que celui qui t'adresse la parole fut un soldat de ton armée, un simple soldat, qui, comme cent mille autres, marcha volontairement aux frontières en 1792 ; combattit à Valmy, à Jemmapes, et prit sa part des premiers triomphes obtenus par la cause de la liberté. Ce soldat le

été prononcés dans la même cérémonie par deux officiers du Grand Orient.

déclara hautement, afin de procurer à ceux de ses frères qui sont dans ce temple, et qui ont partagé le même avantage, l'occasion de s'en glorifier comme lui. Quand on a eu le bonheur de délivrer sa patrie, il est doux d'en tirer vanité devant des chevaliers, dont le premier mérite doit être de savoir ce que c'est qu'une patrie.

Brave général, je ne saurais paraître devant ta tombe, ni penser à tes premiers exploits, sans éprouver je ne sais quel trouble insurmontable, sans être assailli de mille souvenirs qui me retracent tout ce que furent les Français, au moment où ils coururent aux armes, sans me rappeler ce dévouement, cet enthousiasme, qui brûlaient leurs cœurs, et transformaient en géants des hommes qui, peu d'instants auparavant, savaient à peine s'ils étaient des hommes. L'ennemi s'avançait : on lui avait livré nos places fortes; il désolait nos campagnes; il menaçait la capitale, et proclamait orgueilleusement le plan des plus horribles vengeances!... Que fallait-il faire? Nous avions conquis la liberté, et nous savions quel sort attend les peuples qui redeviennent esclaves... On ne balança point : tout Français se fit soldat. Nous précipiter sur l'ennemi, lui faire mordre la poussière, punir son orgueil, le

chasser de la France, fut l'affaire de peu de jours; tant il est facile d'être libre, quand on est véritablement digne de la liberté!

Brave Beurnonville, tu fus un des généraux qui nous conduisirent alors, et les lauriers que tu cueillis avec nous, sont, n'en doute pas, ceux qui brilleront le plus long-temps sur ta tête.

Ces faits que je viens de citer, et qui remplirent le monde entier d'étonnement et d'admiration, l'histoire les a déjà consacrés; elle les a livrés à la postérité dans tout leur éclat et dans toute leur grandeur; elle a dit nos travaux, nos marches, nos périls sans nombre, nos succès incroyables. Hélas! elle a dit aussi nos malheurs!... Pouvions-nous en être exempts, quand tant d'ennemis divers, quand tant de trahisons et de lâchetés inouïes nous en préparaient?... Mais elle a dit aussi avec quelle constance nous avons surmonté tous les obstacles. En vain des mains mercenaires et sacriléges cherchent à défigurer l'histoire, à détruire la vérité; en vain la haine, la jalousie, le mensonge, blasphèment notre gloire, accumulent les ténèbres et les impostures pour la flétrir: cette gloire ne périra point, et quelles que soient nos destinées à venir, elle fera le charme des cœurs vertueux.

Digne général, laisse-moi t'entretenir encore d'une gloire tant insultée. La lâcheté et la trahison ne pénètrent point ici ; nous sommes en sûreté à l'ombre de tes lauriers : laisse-moi revenir aux doux instants de nos premières années : les guerriers qui m'entendent, ne demandent pas mieux que de réchauffer leur âme au feu sacré où s'alluma leur premier courage. Dis-moi, te souviens-tu comment nous courûmes au combat ; comment, quittant nos parents, nos amis, tous les plaisirs de la vie, nous partîmes au milieu des applaudissements et des bénédictions universelles ; comment, jeunes, sans expérience, sans pain, mal vêtus, inondés de pluies continuelles, trompés, harcelés par des terreurs répandues à dessein, nous marchions, infatigables, joyeux, pleins d'espoir et d'ardeur, nous marchions en chantant, et nous obtenions la victoire ?

Te souviens-tu avec quelle bonne foi nous voulions le bonheur de la France, avec quelle bonne foi nous croyions à l'honneur, à la sainteté des serments, à la patrie, à la vertu ? Vous qui m'entendez, vous en souvenez-vous ?

Alors ces croix, ces cordons que je vois suspendus à ton mausolée, n'étaient pas nécessaires pour enflammer nos courages : les seuls regards de la patrie nous suffisaient. Nous ne voulions

que vaincre ou mourir. Te souviens-tu de ce refrain sacré qui précédait les batailles :

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie?

Eh bien! mon général, soldat de mon pays, dis-nous combien de siècles se sont écoulés depuis cette époque incroyable, depuis ces temps qu'on n'avait jamais vus, et qu'on ne reverra jamais.

Dis-nous quels sentiments, quelles volontés ont succédé à des volontés, à des sentiments si nobles. Apprends-nous par quelle terrible merveille l'amour si pur de la patrie a pu faire place à ce qu'on appelle l'amour d'un maître; et comment ce maître, sorti presque subitement des rangs de nos soldats, s'est montré tout à coup comme un dieu inconnu, armé de la foudre, et lançant la foudre sur les siens, sur ses frères, sur des Français!... comment il fit ses soldats des soldats de la liberté; comment il trompa les cœurs, séduisit les courages, changea les résolutions, brisa l'honneur par l'honneur, les serments par les serments; subjugua le pays, les armées, gagna tout, perdit tout, et nous perdit pour des siècles de siècles! Dis-nous... Mais non; garde le silence : il n'est

plus. Cessons de l'accuser; respectons celui qui ne respecta rien. Il fut assez puni. Il nous ravit notre patrie; il est mort sans patrie : c'est le plus cruel des tourments. Hélas! il serait resté le maître du monde, s'il eût voulu connaître la vertu! Il avait tout conquis, excepté nos cœurs. Cette pierre angulaire manquait à son édifice, et tout l'édifice a croulé sur sa tête; exemple terrible, effrayant, qui montre que, sans l'amour des peuples, les plus fiers potentats ne sont que des roseaux que la tempête peut briser en un instant!

Ce que j'ai dit, nous en avons tous été les témoins; je n'ai fait que rappeler tout haut notre histoire. Les nations souvent changent de face : il est des souvenirs utiles à conserver. C'est par de grandes leçons qu'on peut le mieux s'instruire, et je ne crois pas qu'aucun siècle en offre de plus frappantes que le nôtre. Mais enfin la France nous reste. Qu'elle soit heureuse, qu'elle soit libre, sous des lois sages et immuables; que le flambeau de l'expérience et de la philosophie dissipe les erreurs et les ténèbres du passé! La philosophie seule peut civiliser les peuples, leur donner la paix et le bonheur : son absence, tu l'as vu, n'amène que folies, bouleversements, catastrophes. Sans elle tout est mensonge et violence; les peuples

ne sont plus que des sauvages, des barbares, et, ce qu'il y a de plus vil au monde, des esclaves.

Général Beurnonville, ton ombre se réjouira d'entendre quelque éloge de la philosophie; toi qui lui dois les premières couronnes dont fut orné ton char de victoire. Les hommes peuvent changer, comme les nations; mais la philosophie, comme la Divinité, ne change jamais. L'homme qui fut ton maître et celui de la France, l'avait aimée, lorsqu'il était pauvre et honnête; il l'abandonna quand il fut fort et puissant : il osa l'outrager, la persécuter; vois ce qu'il est devenu!

Adieu, brave général Beurnonville : je cède la place à des orateurs chargés d'exposer les détails de ta vie. Ceux-là encore auront plus d'éloquence qu'un ancien soldat; mais ils n'auront pas plus de franchise, ni d'amour de leur pays. Adieu, nous n'oublierons jamais que tu guidas nos bataillons à la victoire, et que tu combattis pour la liberté; nous n'oublierons pas non plus qu'outre l'épée de la patrie, tu portas le glaive de notre ordre. Ce glaive aussi doit avoir sa puissance, et, plus que l'épée du guerrier, être utile au monde. On va te le représenter pour la dernière fois, et l'attacher à ton trophée, comme un emblème qui trace nos

devoirs : c'est l'épée de la parole et de la vérité. Tu fis la guerre aux rois nos agresseurs; les chevaliers K.·.-H.·. ont juré de la faire aux plus cruels ennemis des hommes, le fanatisme et la superstition. Que cette épée soit agissante et victorieuse en leurs mains; qu'elle chasse les ténèbres, et qu'elle fasse reculer la hideuse ignorance, cette fille de l'imposture, dont les vœux éternels ne tendent qu'à se gorger de l'or et du sang des nations! Tu combattis avec le fer; nous combattrons avec l'arme de la science et de la philosophie. Comme grand commandeur d'honneur, tu en avais fait le serment : ce serment, nous le renouvelons sur ta cendre, parce que nous savons tous que si les États périssent par l'ambition, ils périssent aussi par l'ignorance et le fanatisme, et que leur plus ferme appui, c'est la justice, c'est la science, c'est la vérité.

Adieu pour la dernière fois, toi qui fus le général de la plus brave armée du monde, toi qui fus le soldat de la plus noble patrie. Les maçons ne connaissent pas de titres plus beaux à te donner, et ton âme, dégagée des faiblesses de la terre, n'en accepterait point d'autres. Adieu : tu vas rejoindre les grands hommes et les philosophes de tous les siècles. Porte-leur nos hommages : salue en notre nom tous les héros qui ont défendu et qui ont éclairé leur

pays; salue surtout ceux qui sont morts pour nous, pour notre chère France, et dis-leur qu'il existe encore des millions de Français qui sont dignes d'eux.

# DISCOURS

## SUR L'ÉTAT ACTUEL DE LA MAÇONNERIE

### DANS L'UNIVERS;

PRONONCÉ DANS LA LOGE DES TRINOSOPHES PAR SON VÉNÉRABLE, LE 17 JANVIER 1824.



C'est au moment où la maçonnerie est calomniée, persécutée dans plusieurs contrées de l'Europe, qu'il est bon de montrer quel rôle elle joue, et de quelle estime elle est environnée dans les autres parties du monde.

Je ne crois pas qu'en un jour de fête on puisse offrir aux maçons un tableau plus agréable et plus propre à les consoler des outrages que le fanatisme et la mauvaise foi leur font endurer chaque jour.

Que ces contrées, que je ne nommerai pas et qui se disent civilisées, semblent renoncer à la vérité, à la raison, c'est ce qui étonne, c'est ce qui afflige; mais que des peuples lointains, que

notre civilisation dédaignait, pour ainsi dire, nous tendent les bras, cherchent la vérité, embrassent nos institutions, voilà ce qui répare amplement des maux que nous méritions si peu.

Que ces mêmes pays, que je n'ai pas nommés, se trompent, il faut les plaindre : ils en souffriront les premiers; car l'erreur n'amène que désordres et catastrophes; mais que le reste du monde marche vers la lumière et prenne goût à la fraternité, à l'humanité, c'est un fait qui réjouit toute âme honnête et sensible, et c'est un fait qu'on ne peut contester.

Parcourez l'univers, marchez d'un pôle à l'autre; explorez l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, vous rencontrerez partout la maçonnerie florissante et couvrant la terre de ses bienfaits. Tous les maçons qui voyagent l'attestent, et tous en sont émerveillés.

En Égypte, où nous avons porté, vous vous en souvenez peut-être, nos armes, nos études et nos sciences, on la retrouve telle que nous l'avons rétablie; je dis rétablie, car vous savez que l'Égypte possédait la maçonnerie dès les temps les plus reculés, avec cette différence bien grande cependant, qu'elle restait entre les mains des prêtres et des rois, qui l'employaient à un usage tout contraire au nôtre, c'est-à-dire qu'ils s'en servaient pour tenir les peuples dans

l'ignorance et l'esclavage, tandis qu'elle n'est pour nous qu'un moyen de bienfaisance universelle. Notre maçonnerie donc console l'Égypte au lieu de l'asservir : elle ne construit point de pyramides où dorment en paix les oppresseurs ; mais elle élève un édifice plus beau, plus noble, plus utile, le temple de la science et de la vertu. Elle tient une école à Alexandrie : elle a remonté le Nil ; elle a pénétré dans les terres, s'est fait entendre aux farouches Bédouins, aux Mamelucks ambitieux ; elle a laissé des disciples au Caire ; elle a passé la mer Rouge, et s'est souvenue un moment du prodige opéré *pour engloutir Pharaon et son armée ;* elle a contemplé ce terrible désert où *Moïse* et les siens sont morts, *sans avoir pu voir la terre qui leur était promise*, et elle n'en a éprouvé que plus vivement le besoin de réunir les hommes que les croyances divisent, et d'éteindre les haines qui les font s'entr'égorger depuis tant de siècles.

Pleine d'une charité si vive et si nécessaire, elle est revenue côtoyer les plages orientales de l'Afrique, elle est entrée dans le grand Océan ; elle a fondé des colonies à l'île de Bourbon, à l'île de France, et s'est établie triomphante à ce cap fameux, qui, depuis qu'il la possède, croit mériter doublement le nom de cap de Bonne-Espérance.

Là elle a des temples dignes d'elles, un palais magnifique, des jardins majestueux, une artillerie qui lui appartient, et au bruit de laquelle on salue, aux jours de fête, tous les maçons de l'univers. Elle a des cours, des esplanades, des portiques, et mieux que tout cela, des hôpitaux fondés pour les malheureux.

En Amérique, aux États-Unis, où toutes les religions sont libres, elle est, pour ainsi dire, la religion préférée. Les maçons se reconnaissent et s'avouent hautement. Dans les cérémonies, dans les pompes funèbres, ils se montrent en public, parés de leurs ornements, et la considération qu'on leur porte s'augmente avec les grades qu'ils possèdent.

Au Pérou, d'où l'on a tiré tant d'or pour payer tant de crimes, elle s'emploie à réparer une partie des maux que l'or a pu faire, et prouve que le plus sûr, le plus précieux des trésors est encore la vertu.

A Rio-Janeiro elle s'assied sur le trône avec l'empereur du Brésil; Pierre I[er] a été le chef de la maçonnerie de son empire; et sa loge, qui est française, a chargé un député de demander des constitutions au Grand Orient de France.

Non que je veuille dire que la maçonnerie se mêle des révolutions qui changent la face des États; mais je signale ici l'hommage éclatant

rendu à nos institutions par ceux qui voulant s'attirer les suffrages des peuples, croient qu'il n'y a pas de meilleur moyen que de se montrer partisans de la justice et de la raison.

Si nous passons en Asie, nous verrons des tableaux encore plus satisfaisants : toutes les mers de l'Inde honorent la maçonnerie. Les Anglais l'ont établie dans leurs principaux comptoirs; les Anglais, qui, comme tant d'autres peuples, ont tant souffert, mais qui du moins ont tiré quelque fruit de leurs malheurs, puisqu'ils ont des lois et une patrie, les Anglais qui auraient pu faire et qui feraient encore tant de bien aux hommes, s'ils le voulaient, ont fait celui de fonder la maçonnerie dans une grande partie de l'univers connu. Il faut les en remercier; ils ont planté l'étendard du salut du monde.

Dire comment les Anglais ont établi la maçonnerie chez les étrangers, c'est laisser à juger quels hommages ils lui rendent dans leur propre pays. Aussi chez eux les mots honneur, vérité, fraternité et maçonnerie ne font qu'un, ils les confondent dans leurs pensées et dans leurs actions. Toutes les hautes classes de la société, sentent et s'expriment de même sur ce point. C'est à qui briguera la faveur d'être admis dans la grande famille : le prince même qui règne

aujourd'hui était le chef de l'ordre, avant qu'il montât sur le trône ; c'est lui qui présidait la loge dite des *Armes du Roi*, et son illustre frère, le *duc de Sussex*, se fait gloire de le remplacer dans de si nobles fonctions. Les lords, les pairs, les membres du parlement et de la chambre des communes, sont presque tous maçons : les magistrats, les officiers de l'armée, les commandants de terre et de mer sont maçons ; ils connaissent le *signe sauveur des enfants de la veuve*, et sont fiers de mériter leur part dans l'héritage sacré des fils *d'Hyram*.

Ainsi donc les Anglais n'ont eu rien de plus à cœur que de répandre au loin des institutions qu'ils regardent comme le lien commun des hommes ; ils les ont portées dans tous les climats, dans tous les pays, à Canton, à Calcutta, Madras, Chandernagor, Pondichéry ; ils les ont fait connaître à la côte du Malabar, à la côte de Coromandel, et pour que la Méditerranée jouît des mêmes avantages que l'Océan, ou plutôt pour rendre la vie morale à cette ville si fameuse qui la donna jadis à l'univers, ils ont établi une loge à Athènes,... une loge dans laquelle on peut se souvenir à son aise et sans dangers, je me trompe, au milieu même des plus grands dangers, des vertus et des grands exemples de tous les héros de l'antiquité.

Mais d'autres que les Anglais ont encore mis la main à l'œuvre sainte et méritent l'hommage et la reconnaissance des gens de bien. Les princes qui gouvernent la Suède et les Pays-Bas ont montré qu'ils aimaient, qu'ils honoraient les hommes, en aimant, en honorant nos frères, en protégeant la lumière contre l'esprit de ténèbres qui menace d'envahir la terre.

Augmentons votre joie, mes frères : quittons l'Europe; transportons-nous un moment aux vastes royaumes de l'Inde, dans l'empire des Mongols, à Dély, chez les antiques enfants de *Brama* et de *Confucius*, que le soleil enrichit de moissons éternelles, et qui n'éprouvent plus d'autres besoins, pour mieux goûter la vie, que d'apprendre et de sentir que tous les hommes sont frères : là nous verrons la maçonnerie adorée pour ainsi dire, comme on se figure qu'aux premiers âges du monde on adorait le *génie du bien*, le *principe* de toutes choses bonnes et honnêtes.

Là nos institutions s'établissent sans efforts, sans obstacles. Elles apparaissent comme un nouvel élément dont on avait besoin, comme une nouvelle lumière qu'attendaient tous les cœurs pour développer le germe de toutes les vertus.

C'est une douce satisfaction de pouvoir vous

apprendre comment la maçonnerie a pénétré dans ces climats heureux; comment les peuples et leurs princes s'en sont laissé charmer. Si vous avez la bonté de m'écouter, mes frères, c'est un récit qui ne sera pas long et qui pourra vous causer quelque plaisir à vous-mêmes *.

« Il y a vingt et quelques années, l'ambassadeur d'une grande puissance de l'Inde, se trouvant dans une des principales villes de l'Europe, entendit parler de la maçonnerie comme d'une chose digne de son attention. Il savait qu'elle avait été tantôt favorisée, tantôt persécutée par les souverains, et qu'elle était répandue sur presque toute la surface du globe. Sa curiosité se sentit excitée : il s'adressa à un maçon qu'on lui avait désigné pour un homme studieux et ami de la vérité.

« Il lui demanda ce que c'était que la maçonnerie.

« On ne dit pas quelle fut la réponse du maçon; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'au bout de quelque temps l'ambassadeur se fit *recevoir*, et qu'il prit successivement les grades de compagnon et de maître, conjointement

* Ce récit est tiré d'un ouvrage ayant pour titre : *la Maçonnerie rendue à ses vrais principes*; ouvrage beaucoup plus connu chez l'étranger qu'en France.

avec plusieurs étrangers de distinction. Ce fut le maçon même auquel il avait été adressé qui dirigea les initiations. Les récipiendaires furent examinés et interrogés avec soin, et presque tous répondirent avec une sincérité, une présence d'esprit et un talent qui firent une grande impression sur l'assemblée. On n'avait point encore vu, dans les temps modernes, de réception conduite de cette manière, et chacun demeura convaincu que la maçonnerie, pratiquée comme on venait de le faire, serait aussi importante et aussi utile qu'aucune autre institution connue jusqu'alors. . . . . . .

« L'ambassadeur retourna dans son pays.

« Un an s'était à peine écoulé, qu'il écrivit au vénérable par lequel il avait été reçu, pour le prier de lui adresser un recueil de pièces maçonniques qu'il jugerait les plus propres à donner à ses amis, à son souverain même, une juste idée de la maçonnerie. . . . .

« Il insista pour avoir les cahiers qui avaient servi à ses réceptions, ainsi qu'à celles de ses compagnons. . . . . . . . . .

« Ce recueil lui a été envoyé, et l'on y a joint des instructions propres à le guider dans l'installation des loges qu'il se proposait de créer. . . . . . . . . .

« L'ouvrage fut imprimé en diverses langues,

excepté en français. Il parcourt maintenant les vastes royaumes de l'Inde, et il est possible qu'il en revienne un jour, enrichi de nouveaux préceptes de sagesse d'un peuple, dont les ancêtres furent de si grands législateurs et de si parfaits modèles dans toutes les espèces de sciences.

« Voici la lettre qu'on lisait en tête de l'ouvrage et qui lui servait en quelque sorte de préface.

## AU PRINCE.....***

« Illustre et vénérable frère,

« Je vous envoie le recueil que vous m'avez demandé. Faites-le servir au bien de votre pays. La lumière nous est venue autrefois de l'Orient : nous vous en restituons quelques rayons, conservés dans la nuit des temps, au milieu des orages qui devaient les éteindre. Il ne tiendra qu'à vous d'en recomposer le flambeau dont la terre a besoin. Répandez, répandez la lumière ; les ténèbres ont causé trop de mal aux hommes. Vos ancêtres ont adoré le soleil comme l'âme de l'univers ; adorez la vérité comme la vie de l'âme et la gloire de la vie.

« Dites à votre empereur ce que c'est que la

maçonnerie. Montrez-la-lui telle qu'elle est. Défendez-la contre les calomnies des insensés et des méchants. Il l'aimera, car la vérité plaît et subjugue par ses propres charmes. Tous les souverains devraient la connaître : elle leur apprendrait à rendre leurs peuples heureux et à l'être eux-mêmes.

« Cherchez les cœurs honnêtes et droits. C'est pour eux que la maçonnerie est faite. Évitez les ambitieux, les hypocrites. Défiez-vous surtout de ceux qui s'emparent des biens de la terre en promettant les richesses d'un monde qui n'est pas en leur pouvoir. Ceux-là sont les ministres d'*Arimane*. Ce sont eux qui ont tué notre maître. Ils vous tendraient des piéges où vous trouveriez votre perte. Ne vous adressez qu'aux esprits qui veulent la paix et le bonheur par la science et la vérité. Prêchez la paix et la justice. Enseignez l'humanité, toujours l'humanité, et tâchons de fermer l'abîme d'erreurs, de mensonges et de cruautés qui dévore les hommes depuis tant de siècles.

« Adieu. Remerciez le ciel qui vous a donné le pouvoir et la volonté de faire le bien ; qui vous a fait aimer la vérité, quand presque toute la terre adore le mensonge. Continuez : ayez bon courage ; vous serez inscrit sur la liste de ceux dont les hommes bénissent la mémoire.

Il est si facile d'obtenir l'amour des peuples, qu'on s'étonne que tous les souverains ne soient pas au nombre des dieux. Il ne tiendra qu'à vous de vous rendre immortel, et de laisser à vos enfants un héritage de gloire qui ne périra jamais. »

Après cette lettre venaient les dispositions générales pour l'établissement des loges, le plan et la description des temples à construire, l'ordre qu'on y doit observer, la propreté, la salubrité, les décorations, enfin le cérémonial entier qui appartient aux tenues de chaque grade.

Les précautions à prendre à l'égard des néophytes, les qualités à exiger d'eux, telles que le savoir, la prudence et l'honnêteté.

Viennent ensuite les qualités exigées des vénérables et de chaque officier en particulier, pour que la loge marche avec la dignité convenable.

Le recueil se divise en douze chapitres, où tout est prévu, tout réglé. L'intérêt et l'instruction croissent à chaque grade. L'encouragement et la considération augmentent de même. Les récompenses des bonnes actions, les soins dans les maladies, les funérailles, les aumônes, la conduite dans les persécutions, s'il en survient, tout est l'objet d'un article particulier, traité d'une manière simple, claire,

facile à comprendre, autant qu'agréable à pratiquer.

Nous en donnerons un exemple dans deux chapitres, bien différents pour la matière, mais où règne le même esprit, le chapitre des *fêtes* et le chapitre des *persécutions*.

D'abord toutes discussions politiques et religieuses sont défendues. « Ces matières, est-il dit, tiennent de trop près aux passions; rien n'engendre plus vite la discorde et la haine.

« On se bornera dans les discours des orateurs et des récipiendaires aux thèses de principe, aux questions, aux vérités générales. On ne s'occupera ni des *personnages*, ni des *événements modernes*, à moins qu'ils ne tiennent, par des circonstances trop particulières, à l'intérêt direct de la maçonnerie.

« Souvenez-vous qu'il n'y a point de si bon gouvernement qui n'ait des ennemis, point de si détestable qui n'ait des partisans, et ce sont les plus acharnés, les plus cruels. »

Arrive le chapitre des *persécutions*.

« Si vous êtes persécutés, ne répondez pas, ne vous vengez pas.

« Vous n'aurez jamais que deux sortes d'ennemis, les méchants et les ignorants.

« Tâchez de les instruire; voilà tout. Faites de bonnes œuvres.

« L'épée de la parole est plus forte, plus durable que l'épée de fer.

« Quand le méchant a la force, vous savez ce qu'il peut, ce qu'il ose.

« Vous avez lu nos livres : souvenez-vous de *Procuste* et de son *lit de fer*.

« Souvenez-vous de ces monstres qui s'appelaient *Tibère*, *Caligula*, *Néron*.

« Souffrez, taisez-vous, répandez la lumière et la vérité, comme s'il ne vous était rien arrivé.

« Si par hasard, et si par le conseil de vos frères, vous êtes forcés de répondre à des calomnies intolérables, que la décence, que la modération, président à vos discours, et que vos preuves prennent leur force de l'évidence des faits.

« Jamais, jamais de vengeance. »

### *Fêtes, Banquets.*

« Vous aurez deux fêtes par an, et vous les fixerez aux époques où le soleil présente chez vous les phénomènes les plus remarquables. A ces fêtes on proclamera, on récompensera les belles actions, on célébrera l'utilité et la gloire de la maçonnerie.

« Vos temples seront ornés de fleurs, vous

aurez des instruments, vous chanterez, vous vous réjouirez.

« Vous ne souffrirez point d'excès ni de licence d'aucune espèce. L'honnêteté, l'urbanité, la politesse la plus exquise, présideront à vos festins. Vous ne vous relâcherez jamais à cet égard.

« Que ces jours-là vos aumônes soient doublées, et que la joie ne vous fasse jamais oublier qu'il est des malheureux qui souffrent.

« Du reste, il faut que les frères cherchent à manger le plus fréquemment qu'ils pourront les uns avec les autres. Les repas pris ensemble rendent les hommes plus amis et meilleurs. Tenez cela pour certain; mais bannissez le faste, afin de vous voir plus souvent. Souvenez-vous que vous êtes frères, et que la vie n'a de douceurs qu'autant qu'on observe les préceptes de l'amitié et de la fraternité. »

Voilà, mes frères, quels sont les préceptes et les recommandations générales de la maçonnerie, telle que la pratiquent aujourd'hui les Indiens; vous voyez qu'ils ne diffèrent point de ceux que nous enseignons et que nous pratiquons nous-mêmes.

Après ces dispositions viennent les cahiers de réception aux grades d'apprentis, de compagnons et de maîtres, dans toutes les formes

voulues par les Grands Orients d'Europe, sans aucun changement; car les *formes*, les *signes*, les *attouchements*, quelque étranges qu'ils paraissent, sont des choses de rigueur, auxquelles il ne faut jamais rien changer, sous peine de ne plus s'entendre en maçonnerie. C'est le lien de tous les maçons répandus sur les deux hémisphères; mais à ces formes on ajoute des instructions solides, des développements progressifs et raisonnés, qui portent l'homme à se connaître lui-même, à étudier, à estimer ses semblables, à comprendre les mystères de leurs pensées, de leurs actions; à comprendre aussi les merveilles de la nature, la cause du bien et du mal, à mettre enfin toutes ces connaissances à profit pour devenir meilleur et mieux chérir l'humanité.

Telle est la manière dont les trois premiers grades sont expliqués dans le recueil dont je parle, et c'est ainsi qu'ils seront donnés dans l'atelier des Trinosophes. Ceux d'entre vous, frères visiteurs, qui auraient le désir de les connaître, sont invités dès aujourd'hui à nos séances.

C'est une obligation que nous leur devrons, de venir écouter des choses qu'ils savent déjà sans doute; mais qu'ils aimeront et propageront avec plus de zèle, si nous parvenons à toucher leur cœur.

Maintenant, mes frères, puisque telles sont nos doctrines, puisque la maçonnerie n'a d'autre but par toute la terre que l'enseignement et la pratique de la morale la plus pure, comment se fait-il qu'elle soit éternellement exposée aux persécutions des méchants? C'est une question que chacun de vous peut se faire, et à laquelle il n'est que trop facile de répondre.

Hélas! c'est dans sa pureté même, c'est dans son excellence que réside la cause de ses maux.

La maçonnerie ne vit que de vertus, et les vertus sont le supplice des méchants.

La maçonnerie ne vit que de vérité, et la vérité est le supplice du mensonge.

La maçonnerie ne vit que de science, de lumière, de tolérance; et la tolérance, la lumière, la science, sont le supplice des ignorants et des persécuteurs.

Ainsi donc, tout ce qu'il y a de fourbes, d'hypocrites, d'ignorants et de pervers, doivent être les ennemis de la maçonnerie.

Mais il est une autre source des mépris qu'on lui prodigue, et vous l'allez reconnaître aisément. La maçonnerie, l'austère maçonnerie ne distribue ni richesses ni grandeurs!...... Elle ne favorise ni la vanité ni l'orgueil; elle n'encourage ni l'ambition ni la cupidité!......

Que si nous dispensions des emplois, des trésors; alors vous verriez, par un de ces changements magiques que vous avez vus tant de fois, vous verriez ces fiers ennemis tomber à nos pieds, ramper comme des esclaves, et faire autant de bassesses pour nous plaire, qu'ils en font pour nous insulter et pour nous perdre.

Et encore, quel est leur aveuglement? quelle est leur imprudence? Ils se constituent nos juges, nos accusateurs!..... ils nous peignent comme le fléau de la société, les ennemis des lois et des souverains!.....

Imprudents, pourrions-nous leur répondre, vous qui connaissez l'histoire, où trouveriez-vous la preuve de vos accusations? Cherchez, consultez vos propres annales. Est-ce donc nous qui tenons le gouvernail des empires, et conduisons le vaisseau sur les écueils? Est-ce nous qui, pour parler un langage qui vous est connu, avons sacré Saül, qui l'avons fait tuer ensuite, et avons livré ses sept enfants aux Gabaonites, pour les mettre en croix?.....

Est-ce nous qui avons divisé en deux le royaume de Salomon, et armé les frères contre les frères?

Est-ce nous qui, par nos prières, avons attiré la famine et la misère sur Israël?

Est-ce nous qui avons livré Jérusalem à Na-

buchodonosor, et fait traîner le peuple captif à Babylone ?

Est-ce nous qui avons bouleversé, détruit l'empire romain, brûlé les philosophes et leurs livres, brisé les statues et les temples de la Grèce, et plongé pendant quinze siècles les arts et les sciences au tombeau ?

Est-ce nous qui avons inventé les *croisades*, institué l'*inquisition*, commandé la *Saint-Barthélemy*, opéré les *dragonnades*, les massacres des *Cévennes*, et l'extermination épouvantable de douze millions d'Indiens qui peuplaient l'Amérique ?

Imprudents accusateurs!... est-ce nous enfin qui avons assassiné Henri III et Henri IV, que vous faites semblant de pleurer aujourd'hui ?

Nous conspirons sans cesse, dites-vous!..... Singulière conspiration, que celle qui ne demande que la paix et des lois, qui ne sait que gémir et se taire quand ses vœux ne sont point exaucés ! Étrange conspiration, que celle qui embrasse toute la terre, que la Providence elle-même souffle au cœur de tous les humains, que partagent les bons princes, les chefs des armées, les ministres, les savants, tout ce qui a de l'âme, de l'intelligence et de la probité !

Le soleil aussi, sans doute, conspire contre les ténèbres, contre les exhalaisons pestilen-

tielles de la terre ; contre la nuit éternelle et l'anéantissement de la nature !...

Ah ! croyez-moi, loin de nous chercher des crimes, tâchez de faire oublier les vôtres. Les vrais perturbateurs, les ennemis des lois et des souverains, ce ne sont pas les maçons ; mais vous, vous-mêmes, que nous reconnaissons toujours, sous quelque masque que vous vous déguisiez. Vos propres annales, les annales de tous les peuples, n'ont qu'une voix pour le prouver, pour vous confondre.

Vous voyez, mes frères, combien il serait facile de réfuter, d'écraser nos calomniateurs, si l'on voulait seulement employer contre eux les armes de l'histoire et de l'évidence.

Mais je préfère me souvenir du précepte donné aux Indiens : « Si vous êtes persécutés, « calomniés, souffrez, taisez-vous ; » le silence de ceux qui souffrent est l'effroi des tyrans ; c'est leur plus terrible punition. Aussi bien, mes frères, comment pourrions-nous répondre autrement que par le secours de la raison ; et comment faire entendre la raison à ceux qui sont chargés de la détruire ?

Souvenons-nous du lit de *Procuste*.....

Ainsi donc, pardonnez si j'ai attristé un instant cette solennité par des tableaux lugubres. On cède quelquefois à l'envie de regarder son

ennemi en face, de lui montrer qu'on le connaît, qu'il est des yeux qui ont vu ses iniquités, et des mains courageuses, capables d'en laisser la véritable histoire au monde.

Du reste, que nous importent les cris et les succès éphémères des méchants? Qu'ils nous persécutent, c'est un crime de plus, mais un crime inutile. Il est bien établi maintenant que la maçonnerie est forte et robuste, et qu'elle ne périra point sous leurs coups. Que si elle est obligée de fuir quelques climats envahis par l'ignorance et le mensonge, vous l'avez vu, mes frères, tout asile ne lui est pas interdit; elle trouve une délicieuse hospitalité dans les contrées les plus fortunées de l'univers. La terre est vaste; et, grâce au Dieu de lumière, au Dieu de bonté, de vérité, qui est le véritable Dieu, il y a encore de la place ici-bas pour le courage et pour la vertu.

---

# DISCOURS

PRONONCÉ DANS LA LOGE DES ARTS ET DE L'AMITIÉ, PAR SON GRAND ORATEUR.

C'EST avec une vive émotion que j'élève ma voix au milieu d'une assemblée également imposante par le nombre des frères qui la composent et par les mérites divers de chacun d'entre eux; mais c'est un devoir qui m'est imposé, et je n'hésite pas à le remplir. Je sais d'ailleurs que plus les hommes ont de lumière, et plus ils ont d'indulgence; dès-lors je puis compter sur celle de tous mes auditeurs.

Pour vous présenter le résumé de vos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler, je n'ai qu'à dire combien vos tenues ont été décentes, combien les discussions y ont été tout à la fois lumineuses et amicales; enfin que vous avez toujours présenté la fidèle image d'une assemblée de famille.

Trois occasions importantes vous ont mis à

même de déployer vos sentiments humains et généreux.

Le désastre du cirque de Franconi avait atteint un de nos frères, qui, dans un instant, vit sa fortune et l'espérance de sa famille devenir la proie des flammes. Quoique le frère Regnaut ne fît pas partie de la loge, quoiqu'il fût inconnu parmi nous, il vous suffit d'apprendre qu'un de vos frères avait besoin de vos secours, et vous vous empressâtes de les lui prodiguer.

Cependant un malheur bien autrement considérable avait dans peu d'instants fait disparaître du sol de la patrie une ville presque entière. Une nuit a suffi pour priver plusieurs milliers de nos concitoyens, d'asile, de vêtements, de pain; des vieillards, des enfants au berceau, des malades, de faibles femmes, errant pêle-mêle autour des débris enflammés de leur demeure, sont réduits au dernier degré de l'infortune; car, hélas! ils n'ont plus même d'espérance. Mais je me trompe; ne font-ils pas partie de la noble et généreuse famille des Français? Le désastre de Salins est à peine connu, que de chaque partie du royaume on se hâte de secourir ses malheureux habitants. Et vous, mes frères, vous croyant doublement obligés, et comme Français, et comme faisant

partie d'une association spécialement vouée au culte de la bienfaisance, vous vous empressez de faire parvenir à cette population désolée, avec votre offrande, la touchante expression de vos regrets.

Des chrétiens, peut-être des maçons, issus et faible reste de cette nation éclairée, à qui l'Europe doit sa civilisation et les bienfaits qui en découlent, se fatiguent enfin d'être toujours esclaves. Ils aiment mieux mourir que souffrir plus long-temps tant d'abjections et tant de misères. Ils en appellent au Dieu des chrétiens et à leur épée. La lutte est longue, sanglante, terrible; elle intéresse toute la chrétienté. Cette poignée de braves a une constance à l'épreuve de tout, excepté à celle de la faim. Défenseurs de Missolonghi! vous ne demandiez que du pain pour prolonger votre héroïque résistance jusqu'à la destruction totale de vos stupides ennemis! Faute de ce faible secours vous périssez! et les débris de la cité qui fut votre berceau, cimentés par le sang musulman, deviennent votre glorieux tombeau. L'exemple sublime de courage que pendant plus d'une année vous avez donné au monde, illustre à jamais notre âge, et la postérité admirera, vénérera les héros de Missolonghi, comme nous

admirons ceux de Numance, de Sagonte, de Saragosse.

Mais quelques femmes, quelques enfants ont échappé à tant de catastrophes; votre généreuse offrande, adressée au comité grec, a eu spécialement pour objet de secourir ces restes infortunés d'une population dont la mémoire sera éternelle.

La perte récente d'un de nos frères les plus distingués a douloureusement affecté vos cœurs; elle a troublé la joie que vous ont fait éprouver les nombreuses affiliations et initiations qui ont enrichi la loge pendant le cours de cette année. Je laisse à des bouches plus éloquentes le soin de vous tracer, dans une réunion spécialement consacrée à cet objet, le tableau des rares vertus, du noble caractère de notre regretté frère Caylus.

Ce jour, mes frères, n'est pas consacré à la douleur, il doit être donné tout entier aux épanchements de l'amitié et à l'échange de ces doux sentiments qu'éprouvent toujours les gens de bien lorsqu'ils se trouvent réunis. Livrez-vous-y sans contrainte. Nobles visiteurs, recevez par mon organe l'expression de la reconnaissance de tous les membres de la loge, pour la faveur signalée que vous avez bien voulu leur faire; et vous, mes frères, membres de

ce respectable atelier, continuez, par la régularité de vos travaux, l'aménité de vos mœurs, et par votre gaîté franche et cordiale, à mériter l'estime, l'amitié et la confiance du Grand Orient de France, et de tous nos frères.

# DISCOURS

PRONONCÉ DANS LE SEIN DE LA LOGE DES ARTS ET DE L'AMITIÉ, PAR LE FRÈRE NEVEU, VÉNÉRABLE DE LA LOGE DES IMITATEURS D'OSIRIS.

La loge des *Arts et de l'Amitié*, fidèle ouvrière et fidèle amie, honore trop sincèrement et son titre et sa destination pour ne pas être au-dessus des éloges d'une sœur qui ne peut encore se glorifier que de lui avoir voué son admiration et son estime ; mais cette sœur a reçu d'elle des preuves d'un intérêt tout particulier qui lui commandent des sentiments moins froids, et, aussi prompte à reconnaître qu'à désirer une bienveillance si fraternellement témoignée à son jeune âge et à sa prospérité, elle ne peut tarder plus long-temps à lui offrir un gage de son dévouement particulier, et surtout de son véritable amour.

La loge naissante des *Imitateurs d'Osiris* nous envoie donc aujourd'hui en députation vers vous, mes frères, autant pour vous témoi-

gner sa reconnaissance des lumières et des exemples utiles qu'elle a eu l'avantage de puiser dans tous ceux de vos travaux où vous lui avez fait la faveur d'admettre ses fils, que pour augmenter encore cette dette, devenue un gage de son existence. Elle aspirait avec impatience à voir briller enfin ce jour, pour elle glorieux, où elle pourrait, sans contrainte et sans réserve, vous déclarer et son attachement et ses vœux. Vos âmes maçonnes et vos cœurs fraternels apprécieront, sans aucun doute, mieux que nous ne pouvons vous les exprimer, le charme et l'enthousiasme du désir sincère qui lui fait chercher dans votre sein les mêmes sentiments que vous lui avez inspirés.

Vainement voudrions-nous nous faire un mérite de l'accueil chaque fois plus flatteur que nous avons reçu de vous, et des motifs qui nous ont portés à distinguer, au nombre de nos sœurs, quelques loges recommandables surtout par la sage direction de leurs travaux, par leur régularité, et par le zèle de leurs ouvriers à étudier comme à pratiquer franchement la douce morale maçonnique. Être ainsi recommandable, et désirer se rendre telle, c'est le vrai mérite personnel auquel chaque loge doit aspirer afin d'être réellement ce qu'elle doit être; et ce mérite, tout honorable qu'il est,

comme le mérite individuel de l'homme, l'honneur, n'est que sa part naturelle au bien général de l'ordre, sans laquelle son intégrité serait compromise, son existence menacée, et dès-lors aussi, l'intégrité et l'existence de chaque loge.

Mais, de même que dans la société générale, les hommes se recherchent et contractent entre eux un lien plus étroit, par suite de la sympathie de leurs idées, de leurs goûts, de leurs sentiments, de même les loges, qu'on ne peut pas ne pas considérer comme ayant chacune des mœurs, un caractère, des habitudes, qui établissent et manifestent son individualité, se recherchent aussi et s'unissent plus étroitement par suite de semblables impulsions.

Si nous avouons, avec quelque fierté peut-être, que nous sommes conduits au milieu de vous, mes frères, par cette impulsion qu'il ne dépend pas du cœur de ressentir ou de n'éprouver pas; si nous nous empressons de manifester l'espoir dont elle nous flatte, d'un bonheur plus grand et comme hommes et comme maçons, puisqu'il s'agit, pour nous, de donner plus d'extension à tous les sentiments vrais qui assurent à l'âme ses plus douces jouissances, c'est que nous sommes bien convaincus qu'en donnant à des frères, eux-mêmes si intimement pénétrés des sages principes de la morale natu-

relle et de la morale maçonnique, ce témoignage de notre affection, ils sauront l'apprécier, en en cherchant la valeur réelle là où elle existe, et, sur ce point, une qualité essentiellement maçonnique, dont nous aimerons toujours à faire preuve, nous interdit d'exciter davantage votre bienveillance.

Cependant, mes frères, nous croirions ne satisfaire qu'insuffisamment notre ardent désir, si, en adressant avec sollicitude à votre respectable loge, la demande en affiliation de celle des *Imitateurs d'Osiris*, nous omettions quelque moyen de captiver aussi votre confiance; et, afin de parvenir à ce résultat, si important pour le succès de son vœu, nous regardons comme le plus digne de votre noble caractère, et comme le plus efficace, celui d'appuyer sa prière sur les mêmes considérations et dans les mêmes vues d'intérêt général, qui ont déterminé sa création.

Les fondateurs de la loge impétrante près de vous, se sont dit :

Un demi-siècle d'une révolution féconde en bien et en mal, qui a bouleversé généralement l'esprit, les idées, les mœurs, et toutes les institutions des peuples, a vu disparaître de la société un grand nombre de préjugés, de coutumes, de maximes et de lois contraires au

bien-être des hommes; mais en morale, comme en politique, toute réforme violente entraîne après soi de nouveaux abus, parce que notre perspicacité n'a pu tout prévoir.

S'il est dans la nature humaine de cheminer à pas lents vers son perfectionnement, il n'en est donc pas moins vrai de dire qu'il est donné à la volonté de l'homme d'opérer, dans son esprit et dans son cœur, dans ses mœurs et dans ses relations sociales, les changements que lui rend nécessaires le besoin du bonheur.

Sans approfondir davantage, en ce moment, cette question susceptible du développement le plus étendu et le plus consolateur, l'idée seule en suffit à l'homme sage, pour apprécier le devoir qu'elle lui impose, celui de contribuer de tous ses efforts aux progrès des lumières morales.

La franc-maçonnerie a ce but pour essence; cependant cette institution, d'une source si vénérable, reproduite sous tant de noms et de formes, depuis l'origine des sociétés humaines, quoique de nature, par ses préceptes éminents, à être transmise d'âge en âge avec moins d'altération, a subi aussi, dans ses principes et dans sa marche, des modifications que son histoire, chez les diverses nations qui ont peuplé le monde, nous montrera tantôt propices,

tantôt funestes à son existence, mais sans participer également aux progrès des lumières; et, il faut même en convenir, il s'y est opéré, dans ces derniers temps surtout, au lieu d'une amélioration que semblaient lui promettre et son but et ses efforts de l'esprit humain, un relâchement que, sans hésiter, on peut dire destructeur de l'ordre. En y réfléchissant, on est forcé de reconnaître que, soit par une complaisance trop facile, soit par une négligence plus condamnable encore, soit même..... diraije par une insouciance méprisable? non; mais j'oserai dire dans des vues qu'il serait trop pénible de qualifier, l'utilité si importante de la franc-maçonnerie, sa morale si sublime, ses charmes si réels et si doux, ont été ou méconnus ou sacrifiés.

Quel est donc l'homme sage, le maçon vraiment tel, dont le cœur n'a pas senti le besoin, n'a pas formé le souhait sincère de voir rectifier des erreurs si préjudiciables, et qui doivent lui causer des regrets d'autant plus pénibles, qu'il est plus pénétré des bienfaits dont elles tendent à priver l'humanité?

Dans cette pensée qui, pour nous, comme pour tous les bons maçons, devient un devoir si imposant et si cher; dans l'intention bien mûrement réfléchie de ramener, de mainte-

nir la franc-maçonnerie à ses bases primitives et à la haute sagesse de son institution, nous avons conçu et résolu le projet de fonder, sous le titre distinctif des *Imitateurs d'Osiris*, une loge composée, d'abord, de maçons choisis comme fondateurs, et ensuite de membres dont les initiations et affiliations seront soumises aux examens et aux conditions les plus scrupuleuses, conformément au véritable esprit et à l'intérêt essentiel de l'ordre en tous les temps.

Non pas que nous prétendions nous distraire de l'égalité fraternelle qui est vraiment aussi « l'un des premiers mobiles de tous les principes de notre ordre; loin de nous encore « l'idée ingrate de faire schisme, le sentiment « égoïste d'abandonner nos frères pour jouir « seuls des plus grandes douceurs que nous « envisageons dans le succès de notre entreprise : non, des vues sages, tolérantes, philanthropiques, guident notre volonté bien « sincère, notre ferme résolution de nous mettre à l'ordre, et de marcher d'un pas assuré, « avec ferveur, avec sévérité, vers ce perfectionnement nécessaire que nous désirons de « l'institution maçonnique, afin qu'elle puisse « à jamais propager l'amour du bien, la vérité, la vertu ! »

Tel a été le mot de ralliement qu'il a suffi

de faire entendre à des maçons aussi zélés que bien intentionnés pour les voir, presque spontanément, s'unir et fonder cette loge dont les premiers travaux attestent également et la nature et la destination. Le nombre de ses membres s'est augmenté d'acquisitions qu'elle peut se faire gloire de citer, et c'est aujourd'hui le vœu de trente-sept frères que nous avons la faveur de soumettre à votre délibération ; ils vous demandent d'associer vos efforts aux leurs, afin d'assurer et de hâter l'œuvre à laquelle tous les fidèles ouvriers francs-maçons doivent coopérer.

Quant à nous, très-chers et très-respectables frères, quelle que soit votre détermination, nous aurons toujours à nous féliciter autant de l'accueil que vous nous avez fait, que du choix qui nous a valu le plaisir de le recevoir, et nous vous prions d'agréer, avec votre aménité accoutumée, les signes et les acclamations de notre sincère reconnaissance.

---

# DISCOURS

PRONONCÉ DANS LA LOGE DES ARTS ET DE L'AMITIÉ, PAR SON VÉNÉRABLE LE FRÈRE NICOLLET.

Très-chers frères,

Le jour où vous avez daigné m'appeler pour diriger vos travaux, j'ai eu la faveur de vous annoncer que je désirais répandre quelque intérêt sur nos réunions, en vous développant les points principaux de la science maçonnique. Mais avant de commencer la tâche que je me suis imposée, je dois entrer dans quelques considérations générales sur notre atelier, sur mes devoirs, sur les vôtres, sur ce que nous faisons et sur ce que nous devrions faire. Cet objet important doit précéder toute dissertation sérieuse; je vais y consacrer quelques instants, et je m'estimerai heureux, si, en remplissant mes devoirs, je puis encore mériter votre attention et votre indulgence.

Je saurai me renfermer dans le cercle qui

m'est tracé par mes fonctions. Je me garderai bien d'anticiper sur le domaine de ceux à qui vous avez confié le ministère de la parole, et de faire naître une comparaison que je ne pourrais soutenir; je sais que c'est à eux qu'il appartient de faire comprendre la force, et en même temps la douceur du lien qui unit la maçonnerie; c'est à eux d'expliquer la puissance merveilleuse de cette institution, dont les principes portent les hommes à se rapprocher, et leur font trouver tant de plaisir à être ensemble; c'est à eux de vous montrer la science épurant le cœur, éclairant l'esprit, élevant l'homme au-dessus de lui-même, lui faisant aimer son semblable; c'est à eux enfin de vous la peindre resserrant toutes les affections sociales, et contribuant, avec les diverses institutions civiles, au bonheur général.

Mais c'est à moi qu'appartient la tâche, moins brillante, de faire connaître les principes de la science, de la faire pratiquer par les ouvriers, de diriger ceux-ci dans leurs travaux, de rechercher les vices ou les abus qui pourraient s'introduire parmi eux, afin de leur appliquer des remèdes aussi prompts que salutaires.

Disons-le donc, mes frères, avec les maîtres les plus instruits, l'édifice maçonnique est loin de sa perfection; et l'on ne peut s'en étonner

quand on réfléchit au peu d'ensemble, au peu d'accord et au peu de zèle que nous apportons dans une étude aussi difficile et aussi longue que l'est celle de la maçonnerie. Nous nous abusons, mes frères, si nous croyons être maçons parce que nous assistons au spectacle d'une initiation, ou parce que nous partageons les délices d'un banquet. Comme toutes les autres sciences, la maçonnerie se divise en plusieurs parties, qui sont classées par rang de difficultés et d'importance. Chaque grade, offrant des connaissances nouvelles, devient la récompense des travaux que l'on a faits dans celui qui le précède; tout dans cette science, d'une morale sublime, est coordonné de manière à piquer la curiosité, à exciter l'émulation et à augmenter les lumières de l'homme qui s'y livre. Par quelle fatalité la plupart des nouveaux initiés se montrent-ils indifférents à suivre une carrière aussi belle? Par quelle fatalité se bornent-ils à répéter des mots sans idées, et des signes sans images pour eux? Par quelle bizarrerie leur première ferveur est-elle paralysée dès leur entrée dans le sanctuaire? Pourquoi leur esprit ne voit-il pas plus loin? Pourquoi leur cœur ne veut-il rien de plus? Pourquoi, au moins, la conscience ne retient-elle pas ces déserteurs de la foi maçonnique dans une cir-

conspection qui les empêche de mal interpréter des connaissances qu'ils n'ont pas voulu se donner la peine d'acquérir? Toutes ces questions sont déplorables, mes frères; chacun de vous, en secret, y répond avec douleur; je vous imiterai sur ce point; je ne révèlerai point des maux sur lesquels, depuis long-temps, les véritables maçons gémissent; je ne révèlerai point des maux qui tiennent non pas à la nature de la science, mais à l'abus que l'on fait de ses principes; l'expérience d'autrui corrige peu, et je crois qu'il sera plus sage d'indiquer les remèdes qui doivent être opposés à une maladie qui nous menace, que de décrire froidement les ravages qu'elle a produits chez les autres. Si nous voulons travailler à la propagation de l'ordre; si nous voulons remplir les engagements que nous avons contractés comme maçons; si, enfin, nous avons à cœur de posséder une science qui renferme les éléments du bonheur, commençons par repousser au loin ces prétendus maçons, qui, se dérobant aux regards de leurs frères et à la surveillance du Grand Orient, font, dans les lieux profanes ou même dans les temples consacrés, un trafic honteux de la maçonnerie.

Repoussons également ceux qui s'insinuent dans les ateliers pour le vil motif de l'intérêt,

ou par des spéculations mercantiles, ou qui ne voient dans la maçonnerie que le moyen de satisfaire des goûts matériels.

N'imitons pas ces ateliers qui, mus par le désir de répandre plus de charme sur leurs travaux, transforment les temples en cabinets de lecture, ou en salons de politique, ou en bureau de commerce ; ce n'est pas que la sévérité de morale maçonnique s'oppose à ce que les maçons vivifient leurs réunions par l'attrait du plaisir ; mais il est à craindre que dans les loges on ne finisse par s'occuper de toute autre chose que de la maçonnerie.

N'imitons pas ces ateliers qui, dans les initiations, emploient ces formes trop peu propres à donner aux adeptes une idée juste de notre institution ; nos maximes peuvent-elles rien avoir de commun avec des expériences de physique ou avec des appareils de chirurgie ? Si l'initié est un homme qui jouit des connaissances que procure une bonne éducation, quelle idée se formera-t-il de notre ordre ? ne prendra-t-il pas en pitié toutes ces jongleries ? Et n'est-il pas à craindre que le mépris ou le dégoût ne soit le premier sentiment qu'il éprouve dès son entrée au milieu de nous ? Rendons-nous dignes de l'attention des hommes véritablement instruits. La société civile a, dans son sein, des hom-

mes remplis de lumière, distingués par leurs rangs et leurs qualités, essentiellement vertueux, et maçons par inclination; il ne leur manque que la régularité; ils recherchent la solitude, la paix, les douceurs de l'amitié, et les occasions de répandre des bienfaits; tâchons d'attirer leurs regards par nos mœurs, nos lumières, et surtout par ce dévouement fraternel dont l'homme a besoin à chaque instant; nous le pouvons, nous n'avons qu'à le vouloir : choisissons-nous bien, ne soyons que sept, s'il le faut, mais soyons sept frères, et notre loge sera parfaite.

Fuyons surtout ces ateliers où la voix de l'humanité sort de la bouche de l'orateur, sans pénétrer dans le cœur des assistants, où la caisse de l'hospitalier est sans fonds, et l'hospitalier lui-même sans fonctions.

Attachons-nous à ces ateliers qui travaillent en silence, qui ne visent point au bruit, à la célébrité, et qui, par cela même, sont les modèles que nous devons imiter; c'est là que sont les vrais maçons qui aiment à se réunir pour le seul plaisir d'être ensemble, qui savent joindre les avantages de l'instruction aux charmes d'une parfaite amitié, qui vivent véritablement en frères, et sont toujours prêts à voler au secours les uns des autres; chez eux, point de jalousie,

point d'ostentation, ni aucune de ces passions viles et intéressées qui, tant de fois, ont amené la ruine des plus belles sociétés. Ces ateliers dont je parle, et dont je ne prétends pas faire un éloge qu'ils n'attendent de personne, professent moins la bienfaisance qu'ils ne la pratiquent; ce sentiment est regardé comme le premier de leur devoir, comme la première charge de l'association qui est acquittée non-seulement sur les offrandes volontaires, mais sur les cotisations nécessaires à la prospérité de leur atelier.

Ainsi, mes frères, les écueils sont signalés, nos modèles sont choisis, notre but est bien déterminé, la route pour y parvenir est bien tracée; livrons-nous donc à des travaux sérieux; propageons cette institution qui travaille au bonheur de l'homme, *qui s'allie sans peine avec toutes les opinions, qui est de tous les temps, de tous les pays, de toutes les conditions, cette institution qui fait du monde entier un seul peuple de frères*, qui cache avec sincérité le bien qu'elle fait, et qui ne s'ingère en rien des affaires civiles; cette institution enfin, qui ne coûta jamais de larmes à l'humanité, qui prend l'union et la vérité pour dogmes, la bienfaisance et la vertu pour morale.

Travaillons sans relâche; quel moment plus

intéressant pourrions-nous choisir pour ranimer notre ardeur, que celui où l'astre du jour regagnant notre hémisphère, va redonner aux champs leur parure, aux jardins leurs parfums, aux bosquets leurs concerts ! La nature, sortant d'une léthargie momentanée, va partout reproduire une nouvelle vie ; renaissons avec elle, et qu'une sainte amitié préside à tous nos mouvements !

Amitié ! divinité bienfaisante et consolatrice ! toi qui, chez les anciens, fis naître ces légions sacrées, où la mort ne pouvait pas même séparer les guerriers unis deux à deux par tes liens ; toi qui fis naître tant de prodiges chez les hommes de tous les rangs et de toutes les nations, descends au milieu de nous, anime les colonnes du temple de ton souffle divin ; que tout ici ressente les effets de ta magie ; tu es le principal but de notre culte et l'objet perpétuel de nos hommages, tes sanctuaires sont dans nos temples, et tes autels dans nos cœurs.

---

## EXTRAIT

# DES TRAVAUX FUNÉRAIRES

### DE LA R.·. L.·. CHAP.·.

## DES ARTS ET DE L'AMITIÉ.

# DISCOURS

### DU T.·. R.·. FRÈRE GRAND ORATEUR.

Appelé par les devoirs de la charge honorable que je tiens de votre bienveillance, à vous entretenir du triste et douloureux sujet qui nous rassemble aujourd'hui, je laisse cependant à un autre le soin de vous retracer les talents et les vertus de l'estimable frère que nous pleurons. Un savant *, également recom-

* M. Nicollet, astronome à l'Observatoire royal, chevalier de la Légion-d'Honneur, examinateur des Écoles de la marine royale.

mandable par la perspicacité de son esprit et par la bonté de son cœur, depuis long-temps lié de la plus intime amitié avec le frère Caylus, a bien voulu se charger d'être l'interprète de nos sentiments. Plus cette bouche amie nous donnera des détails sur la vie publique et privée du frère Caylus, et plus nous lui en aurons de reconnaissance; car, dans l'accablement d'une douleur profonde, on aime à s'entretenir du malheur irréparable qui l'a causée.

Quant à moi, mes frères, je me bornerai à vous présenter des considérations générales; elles seront graves comme le sujet qui les provoque. Vous ne les considèrerez, je vous prie, que comme une introduction au discours que vous allez entendre; il s'adressera à vos cœurs, je vais tâcher d'y préparer vos esprits.

Dans tous les temps, chez les peuples sauvages comme dans les pays civilisés, la mémoire des morts a été honorée; mais le deuil et les regrets publics se sont manifestés de diverses manières, selon les mœurs des peuples, et le degré de leur civilisation; et la coutume de retracer par des discours les vertus et les belles actions des morts, n'est pas aussi ancienne qu'on pourrait le supposer.

On célébra des jeux aux obsèques de Patrocle, comme avait fait auparavant Hercule à celles de Pélops, et nul éloge funèbre ne fut prononcé à ces deux occasions; ce n'est que bien postérieurement aux temps *homériques* que les Grecs ont introduit chez eux cette manière de rendre hommage à la cendre des morts. Thucydide, le premier, a parlé des oraisons funèbres qui furent prononcées (environ quatre cent trente ans avant l'ère chrétienne) en l'honneur des Athéniens tués au commencement de la guerre du Péloponnèse.

A Rome, le consul Junius Brutus, ce républicain inexorable, tué dans une bataille contre les Étrusques, l'an 245 de Rome, fut loué sur la place publique par Valérius Publicola, son collègue. Le peuple, attendri, comprit de quelle utilité il pourrait être pour la république de récompenser le mérite, en le peignant ainsi publiquement avec tous les traits de l'éloquence; il ordonna que cet usage serait observé à la mort de tous les citoyens ayant bien mérité de la patrie.

Parmi nous, il paraît que le vaillant du Guesclin, mort en 1380, et dont les cendres reposèrent à côté de celles des rois, est le premier dont on ait prononcé l'oraison funèbre; cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours, et

il a tiré un grand lustre des orateurs du siècle de Louis XIV, qui se sont consacrés à ce genre d'éloquence. Qui n'a pas présents à la mémoire quelques-uns de ces traits sublimes ou touchants, répandus avec tant de profusion dans les oraisons funèbres de Bossuet, de Fléchier, de Mascaron ?

Mais, dans le monde, mes frères, la pompe d'une oraison funèbre est réservée aux grands de la terre ou à ces citoyens distingués qui, par des actions extraordinaires, se sont élevés au-dessus de leurs semblables. Les morts vulgaires ne reçoivent pas un pareil hommage; leurs vertus modestes ne sont célébrées que par les larmes de leurs proches, et des pauvres qu'ils ont secourus.

Quant à nous, mes frères, membres d'une société aussi ancienne que respectable, d'une société dont le but principal est de fortifier l'amitié, l'assistance mutuelle, et tous les sentiments qui contribuent à faire observer ce que les hommes se doivent les uns aux autres; d'une société enfin dont l'égalité maçonnique est le fondement, nous nous faisons un devoir de rendre à tous les frères que nous perdons un égal tribut d'hommages et de regrets; et si l'orateur qui parle sur leur tombe n'a pas à nous entretenir de ces actions extraordinaires qui ont

excité l'admiration ou l'épouvante, ses paroles nous retracent du moins des vertus civiles et domestiques. Elles nous rappellent des exemples de courage et de vertu; et, en nous faisant verser des larmes sur les cendres à peine refroidies d'un ami, elles nous excitent à resserrer de plus en plus les liens qui nous unissent.

Je devrais m'arrêter ici, mes frères, pour laisser l'éloquent orateur qui doit me succéder satisfaire à la juste impatience où vous devez être de l'entendre; je ne voudrais pas retarder plus long-temps le douloureux plaisir que vous allez éprouver en écoutant l'éloge d'un ami, d'un frère qui nous a été si cruellement et si inopinément enlevé. Mais je regarde comme un devoir de vous exposer les motifs qui ont engagé la loge, honorée par l'affiliation du frère Caylus, à s'abstenir d'orner la fête funèbre consacrée à la mémoire de cet homme de bien, des pompes extérieures que l'on voit quelquefois dans de semblables occasions.

Toutefois, j'ai besoin d'expliquer ma pensée: ces motifs, je n'ai pas à les rappeler aux membres de la loge; ils les connaissent, ils les ont approuvés : ce n'est donc qu'à vous, très-nobles visiteurs, que s'adresse cette dernière partie de mon discours. Ne pensez pas, respecta-

bles frères, que les sentiments qui nous ont guidés dans cette circonstance soient indignes du frère que nous voulons honorer, indignes de nous, indignes de la société dont nous sommes glorieux de faire partie.

Malgré la vive douleur que nous avons ressentie, lorsque notre bien-aimé frère Caylus nous a été ravi, des circonstances tout-à-fait indépendantes de notre volonté nous ont forcés à différer l'hommage funèbre que nous devions lui rendre. Dès-lors nous avons pensé que tous les simulacres que nous pourrions rassembler sous vos yeux ne vous feraient plus illusion; que vous seriez trop avertis, par le temps qui s'est écoulé depuis le funeste événement, qu'on n'étalait à vos yeux qu'une futile représentation, propre, tout au plus, à satisfaire des oisifs indifférents, mais qui serait sans attraits pour des cœurs réellement contristés. Nous avons pensé, enfin, que la dépense qu'occasionnerait cette pompe vaine serait bien plus convenablement faite, si elle était appliquée à adoucir quelque infortune, à arracher quelque maçon à la misère et au désespoir. En agissant ainsi, nous n'avons fait que mettre en pratique les principes que notre à jamais regretté frère Caylus a bien souvent développés devant ses

amis, toujours frappés de la justesse de son esprit.

Des larmes versées sur sa tombe, et des aumônes distribuées à nos frères les plus nécessiteux, voilà les hommages qui nous ont paru devoir lui plaire, et que nous nous empressons d'offrir à ses mânes. Puissent-ils en être consolés !

---

# DISCOURS

## DU T.·. R.·. FRÈRE NICOLLET.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES,

Lorsque nous jetons des fleurs sur la tombe d'un frère, lorsque nous invoquons ses mânes, et que nous les arrêtons un instant sur la route de l'éternité pour leur adresser nos regrets et les accents de nos larmes, nos expressions et nos sentiments n'ont rien de commun avec ceux que les profanes prodiguent dans de semblables cérémonies aux illusions de la grandeur, à l'orgueil abattu, à la gloire éclipsée.

Les enfants de la lumière ne recherchent pas les élans d'une vaine éloquence ; ils n'achètent pas l'éclat d'une pompe funèbre, qui est bien plus l'occasion d'un spectacle que le signe d'une douleur sincère ; ils n'ambitionnent pas non plus ces souvenirs éphémères que des feuilles vénales recommandent à un peuple frivole qui veut bien consentir qu'on l'occupe de nous, à

condition qu'il exercera sa malignité et sa censure. Les enfants de la lumière, plus vrais dans leur douleur, plus naturels dans les cérémonies qui la témoignent, s'enferment dans l'enceinte étroite d'un temple modeste et sombre. Là, méditant sur le néant des vanités, gémissant sur la fragilité de la vie, ils confondent leurs soupirs, exhalent leurs regrets, et rendent grâce au grand Architecte de l'univers. La mort frappe-t-elle un enfant de la veuve, ils ne s'enquièrent pas du rang qu'il occupa dans le monde profane, de l'éclat qu'il y jeta par sa fortune, de l'usage qu'il fit de sa valeur, de ses talents ou de son intelligence, pour acquérir une gloire passagère et toujours contestée. Il fut maçon, c'était donc un homme de bien; il fut maçon, c'était donc un frère; et dès-lors sa perte en est une pour l'ordre entier. C'est une colonne du temple que l'orage a renversée; l'édifice en est ébranlé, les travaux cessent, l'autel se couvre d'un voile funèbre, et toute la famille est en pleurs.

Dans ce jour de deuil, quel événement nous rassemble! Un frère plein de vie, dans la vigueur de l'âge, est arraché de nos rangs par la mort. C'en est fait, Caylus n'est plus! l'art royal a perdu une brillante et solide lumière, la patrie un citoyen généreux et dévoué; notre

atelier un de ses ouvriers le plus constant et le plus attaché à sa splendeur, et nous tous le plus aimable comme le plus loyal des amis. Vous, bien-aimés frères, Cullerier, Parat, Regnaut et autres; vous qui avez été les témoins heureux de son honorable carrière, dites-nous les moments pleins de charmes que vous avez passés dans le commerce de sa douce amitié; dites-nous cette ardeur qui l'animait dans un service à rendre; ces soins inquiets qu'il prodiguait au lit d'un ami malade; cette égalité d'humeur qu'il apportait dans les entretiens; cette gaîté franche qu'il inspirait dans vos réunions; ces vertus domestiques qui répandirent tant de bonheur dans sa famille. Parlez-nous de son cœur aimant, de son âme élevée, de son esprit cultivé, de la distinction et des succès qu'il obtint dans une science qu'il honora par son caractère et son savoir; parlez-nous surtout de cette politesse, de cette douceur et de cette délicatesse de sentiments qui faisaient naître le désir d'être un ami de Caylus quand on l'avait vu une fois. Nous comprenons et nous partageons votre douleur et vos regrets: au souvenir d'un frère qui fut doué de tant de qualités, nos cœurs sont émus, nos larmes se confondent avec les vôtres, et il est consolant pour nous d'être admis à la faveur de rendre

un touchant hommage à la mémoire d'un ami qui nous fut si cher.

Mort cruelle! perte affreuse! Ainsi donc le nuage qui porte le trépas plane incessamment sur la tête des humains, et menace de les anéantir en un instant, sans égard pour la force, la jeunesse et la vertu. Animés par un souffle divin, agités un instant par les orages des passions et de l'adversité, nous rentrons aussitôt dans la poussière de nos ancêtres, que nous foulions sous nos pas, pour être à notre tour foulés sous les pas de nos enfants. Pleurer un instant les autres, être pleurés nous-mêmes l'instant qui suit, voilà donc notre triste partage!

Mais que dis-je? l'ami que nous regrettons est-il perdu sans retour parce que nous ne le verrons plus? Oh! combien le sentiment de tristesse qui nous oppresse en ce moment me prouve le contraire! Douce et consolante philosophie, religion mélancolique des maçons, redis-nous que tout ne meurt pas; montre-nous l'essence divine de l'homme, quittant sa dépouille matérielle et s'élançant vers l'éternité. Explique-nous cet attachant spiritualisme qui fait d'une partie de nous-mêmes un être immortel et impérissable. O Caylus! digne et vertueux ami, tu ne partages plus l'erreur et l'obs-

curité qui nous couvrent. Retiré dans le sein d'un Dieu juste et bon, tu souris de nos terreurs, tu as pitié de notre faiblesse, tu intercèdes pour tes frères. Oui, prends pitié de nous, tristes navigateurs sur une mer battue des tempêtes, nous invoquons ton souvenir, nous nous réfugions dans la science où ton exemple nous apprit à faire le bien; et, tandis que l'égoïsme glace tout ce qui nous environne, tandis que les agitations du monde accablent d'un froid oubli le profane que l'on vient de précipiter dans la tombe, toi, tu vis au milieu de nous, ton ombre erre dans le temple de l'amitié et recueille les hommages de notre respect et de notre tendre affection. Tes frères affligés n'oublieront point les devoirs que tu leur inspiras et que ton absence leur impose; pratiqueront la bienfaisance et la charité; ils porteront des paroles de consolation à ta veuve infortunée, et formeront autant de sentinelles vigilantes autour de tes jeunes enfants, afin de les rendre dignes de toi et de les soutenir sur le chemin de la vie.

La nature a inspiré l'amitié aux hommes : tu nous montras que cette vertu n'est féconde qu'autant qu'elle se répand, et ta vie entière prouva qu'elle ne s'entretient que par la pratique des actions qui honorent le plus l'huma-

nité. Nous ne saurions donc méconnaître une vertu qui nous rendit heureux près de toi. Ce temple, consacré à son culte, ne nous verra jamais sans que ton souvenir préside à nos travaux; ton nom ne sera pas écrit sur l'airain de nos colonnes : l'humilité de l'ordre ne le permet pas; mais il est à jamais gravé dans nos cœurs, et les hommes le trouveront dans la reconnaissance des malheureux que ta bonté soulagea. Adieu, Caylus, notre frère, notre ami; puisse l'hommage que nous rendons à ta mémoire plaire à ton ombre révérée! Adieu, trois fois adieu.

---

# STANCES LIBRES

COMPOSÉES ET LUES PAR LE T.·. R.·. F.·. HAUMONT.

Quel désastre nouveau vient troubler nos mystères?
Pourquoi près de l'autel ce siége inoccupé?
Hélas! du meilleur de nos frères
Il ne nous reste plus que des cendres légères,
Et dans l'un d'entre nous chacun se sent frappé.

C'est donc toi que la mort a choisi pour victime!
Sous sa tranchante faulx je te vois abattu,
Toi, Caylus, qu'entouraient notre amour, notre estime;
Toi qui pour le bon droit as toujours combattu;
Toi de courage armé, de forces revêtu;
Toi qui vouas enfin toute ta haine au crime,
Tout ton amour à la vertu!

Il est trop vrai : c'est lui; je ne puis m'y méprendre.
Bon père, bon époux, ami fidèle et tendre,
Et modèle des vrais maçons,
C'est de lui qu'on pouvait apprendre
L'art de gagner les cœurs par de douces leçons :

Jeune, il eût de ses pleurs humecté notre cendre,
C'est nous qui sur la sienne aujourd'hui gémissons.

Je crois revoir encor cette lugubre bière
S'avancer lentement vers le champ du repos;
J'entends l'explosion de la salve guerrière,
Dont le bruit solennel réveille les échos.
Que n'avons-nous pu voir notre noble bannière
S'incliner devant la poussière
Des maçons vertueux dormant dans cet enclos?
Ah! reposez en paix, enfants de la lumière
Dont la mort abrégea l'honorable carrière,
Et dont *la chair quitte les os.*
Du brave cependant un brave a fait l'éloge *,
Et du parfait maçon nul encor n'a parlé;
Aux armes faut-il donc faire céder la toge?
Lève-toi, digne chef, ornement de ta loge,
Dis par quelles vertus Caylus s'est signalé:
Besuchet improvise, et les pleurs ont coulé.
Ce coup fatal, ombre chérie,
Qui de notre union, rompt le plus bel anneau,
Ce coup retentira dans mon âme attendrie,
Tant qu'on verra d'Hyram flotter le vieux drapeau.
Toutefois je ne sais à ton destin nouveau
S'il ne faut pas porter envie,
Puisqu'enfin ton âme affranchie

* M. Deveria, grenadier de la compaguie de Caylus, a lu, sur le bord de sa tombe, un discours en vers.

De l'obstacle grossier du terrestre bandeau,
Contemple en ce moment sans voile, sans rideau,
L'ineffable clarté de la philosophie.
Ah! si la vérité t'a prêté son flambeau,
Laisse tomber sur moi cette lumière amie;
Je t'ose demander ce que c'est que la vie :
N'est-elle point pour l'homme un trop pesant fardeau ;
Et les soins dont elle est remplie
Valent-ils la paix du tombeau?

Qu'ai-je dit? L'ombre courroucée
Sur moi lance le feu d'un regard menaçant;
Ah! pardonne, ombre sainte, en disant ma pensée,
Si ma langue a failli, mon cœur reste innocent.

Je ne m'abuse point : de l'ami le plus tendre
La voix a répondu, je crois encor l'entendre :
« Pour l'homme, a-t-elle dit, c'est trop peu de mourir.
« Ses premiers cris lui font comprendre
« Qu'il est né pour vivre et souffrir.
« La vie est un champ clos où l'homme doit courir;
« Il est fait pour lutter, combattre, se défendre;
« Sa condition est d'agir.

« Oui, poursuit cette voix, la vie active et pure
« A plus de prix aux yeux de la Divinité,
« Qu'une mystique oisiveté
« Opposée à notre nature.
« Qu'importe à la société
« La fastueuse austérité

« Qu'un stupide faquir endure?
« La froide insensibilité
« Dont aux yeux du vulgaire il tire vanité
« N'est qu'une grossière imposture ;
« Et la vertu ne se mesure
« Qu'à la publique utilité.

« L'être insensible à tout, qu'aucun désir n'excite,
« Que jamais n'ont touché les intérêts d'autrui,
« Au banquet de la vie assiste en sybarite,
« Accablé sous le poids d'un dédaigneux ennui.
« Et lorsque d'exister l'égoïste s'irrite,
« Il subit en mourant le tourment qu'il mérite,
« Le tourment d'être seul et de ne voir que lui.

« Pour tout dire en un mot, la tombe est un asile
« Où l'homme n'a droit d'aspirer
« Qu'après avoir payé par une vie utile
« Ce délassement fixe et ce sommeil tranquille
« Que le ciel indulgent daigna nous assurer. »
Ainsi parle la voix que je viens d'adjurer *.

C'en est fait, affermi par ta raison sublime,
O mon frère ! j'abjure une fausse maxime,
Qui de l'homme aveuglé placerait le bonheur
Dans le repos illégitime,

* Nous n'avons fait que mettre en vers cette morale que le frère Caylus nous a développée à l'occasion d'un triste événement déjà éloigné de nous.

Dans la stérile paix d'un tombeau sans honneur.
La mort volontaire est un crime;
Vivons : par le travail conjurons le malheur.

Ainsi, plein de jours et d'années,
Parmi les âmes fortunées
Caylus mérita d'être admis;
Et sa tendresse fraternelle,
Du haut de la voûte éternelle,
Veille encore sur ses vieux amis.
O toi dont tout ici rappelle la présence,
Quand la mort pour jamais te dérobe à nos yeux,
De ma juste reconnaissance
Reçois cet hommage pieux.
Mais puisque l'Éternel, jaloux de ta belle âme,
Nous envie, ô Caylus, ce dépôt précieux,
Revole, ombre trop chère, au Dieu qui te réclame;
Emporte avec toi dans les cieux
Nos regrets, nos soupirs, et nos derniers adieux.

---

## LOGE DES FIDÈLES ÉCOSSAIS.

### A PAILLETTE, POMPIER, ET MATHIEU, CHARBONNIER,

AU MOMENT OÙ ILS RECEVAIENT LE PRIX DE VERTU *.



Salut, hommes de bien! salut, excellents cœurs,
Aussi grands par vos faits que simples dans vos mœurs!
Qui n'envîrait l'honorable couronne
Qu'on vous décerne en cet instant?
Elle vaut bien les lauriers de Bellone
Et ceux qu'on accorde au talent.
Honneur à qui pour sa patrie
S'expose aux dangers des combats!

* Les deux pièces de vers que nous donnons ici nous ont été communiquées par le digne et respectable frère Bouilly; la première a été prononcée par lui dans la séance si intéressante où la loge des *Fidèles Écossais*, présidée par le frère Chemin Dupontès, décernait pour la seconde fois des prix à des actes de vertu et de dévouement philanthropiques. La plus brillante réunion assistait à cette touchante solennité, et des pleurs d'attendrissement coulèrent de tous les yeux au moment où les deux modestes héros de la fête reçurent la récompense de leur noble conduite. Paillette, chef des sapeurs-pompiers de la Villette, déjà connu par plus d'un trait de courage et d'humanité, avait tout récemment,

Honneur à l'homme de génie
Qui, protégeant les arts et l'industrie,
Fait la prospérité, la gloire des États!....
Mais résister aux pleurs d'une épouse chérie,
Aux caresses de son enfant,
A leurs yeux exposer sa vie,
Pour arracher d'un gouffre empesté, repoussant,
De pauvres ouvriers, victimes de leur zèle,
Ne possédant qu'un peu de pain,
Et qui, pour prix d'une action si belle,
N'ont, hélas! à donner qu'un serrement de main......
Mais briser la voûte de glace
Qui du canal captif couvre les flots mouvants;
S'y jeter à la nage, y retrouver la trace
De trois infortunés engloutis, expirants:
Les porter sur ses bras à la rive prochaine,
Et réchauffer de son haleine

soustrait à la mort quatre individus engloutis sous la glace du bassin; Mathieu, charbonnier, s'exposant à une mort presque certaine et s'arrachant des bras de sa femme qui cherchait en vain à le retenir, se fit attacher à une corde, pénétra dans une fosse d'aisance où plusieurs ouvriers venaient de tomber asphyxiés, et les retira tous de ce gouffre mortel.

La seconde pièce de vers est adressée au fils du célèbre Legouvé à qui notre bon frère Bouilly donnait la lumière; il était son tuteur. On retrouve dans ces deux pièces de vers l'élan et l'entraînante sensibilité qui firent le succès de toutes les productions de l'auteur. Mais quel plaisir de l'entendre, et combien sa noble diction ajoutait au charme de sa poésie! Les dames ne se lassaient point d'applaudir celui qui venait de leur faire éprouver de si douces émotions.

Leurs sens glacés, leurs membres palpitants.....
Ce sont là de ces traits devant qui tout s'efface,
Grandeur, puissance, antique et noble race,
Savant, poète, artiste et guerrier citoyen :
Le plus grand est celui qui fait le plus de bien.
O bon peuple français! Et l'on te calomnie;
Et l'on te peint séditieux, cruel,
Armé, dans ta fureur impie,
Contre les droits sacrés du trône et de l'autel!
Confonds tes détracteurs; cite-leur pour exemple
Ces héros de l'humanité!
Jamais de la Sorbonne ils n'ont connu le temple;
Mais ils sont grands docteurs en fait de charité.
Ils n'approchent jamais de la toute-puissance,
Ne partagent point ses faveurs,
Mais loin d'envier les honneurs,
Ils aiment de leur sort la douce indépendance,
Et bénissent le roi, dont l'auguste équité
Maintient la sage liberté
Si nécessaire au bonheur de la France.
Puissants du jour, cœurs vains, indifférents,
Qu'éblouit un beau nom, qu'endurcit l'opulence,
Vous qui nommez *petites gens*,
Ceux qu'on voit chaque jour, par mille traits touchants,
Vous surpasser en bienfaisance.
N'accablez plus de dédains insultants
Ces ouvriers, ces artisans paisibles,
Courbés sous le fardeau de leurs travaux pénibles,
Et qui, de leurs sueurs, nourrissent leurs enfants!
Ils couvrent quelquefois d'une obscure enveloppe

De rares qualités, de nobles sentiments;
Et sont plus chers au cœur du philanthrope
Que tous ces petits grands seigneurs,
Élégants désœuvrés, dangereux séducteurs,
Que ces dévots titrés, que ces francs hypocrites
Qu'on voit en robe courte, et mondains cénobites,
Au milieu des plaisirs prêchant l'austérité,
Cacher, sous un regard farouche
Les désirs de la volupté,
Et, tout en lorgnant la beauté,
Ne prier Dieu que de la bouche.
Mais détournons les yeux de semblables portraits!
Reportons-les sur vous, dont la vue et les traits
Calmant du désespoir les angoisses funestes,
Deviennent déjà des bienfaits.

(Aux six quêteuses.)

Beaux anges descendus des régions célestes,
Allez, en avançant votre timide main,
Allez quêter, vierges modestes,
Pour celui qui n'a pas de pain.
Demandez : la pitié sied si bien à votre âge!
Demandez : vous aurez..... A votre doux langage
Qui pourrait opposer un refus rigoureux,
Quand vous direz : « C'est pour les malheureux! »
Mais... comment le penser? si quelque esprit rebelle,
Fuyait le tronc du pauvre, à ses yeux présenté,
Et se montrait, par une erreur cruelle,
Sourd au cri de l'humanité.......

(Désignant Paillette et Mathieu.)

Ah! dites-lui ce qu'ils ont fait pour elle.

## A ERNEST LEGOUVÉ,

### LE JOUR OÙ JE LE REÇUS FRANC-MAÇON.

Grace à la divine lumière
Qui fait les vrais amis et les hommes de cœur,
Te voilà devenu le frère
De celui qui fut ton tuteur!
Des maçons telle est la famille :
L'un touche au déclin de ses ans,
Tandis que chez l'autre encore brille
Toute la fraîcheur du printemps.
De notre ordre connais les rares avantages :
L'équerre et le compas nivellent tous les âges,
Comme ils nivellent tous les rangs.
Mais c'est moi qui ressens, dans ce jour mémorable,
Le plaisir le plus délectable.
Par ton père mourant, chargé de ton bonheur,
J'ai dû suivre tes pas avec zèle et constance,
Non comme un austère censeur,
Mais comme un simple et vieux conteur
Ami fidèle de l'enfance.
J'ai dû pour toi, fonder avec ardeur
Cette honorable et chère indépendance

Qui nous donne le droit de penser et d'agir,
D'étudier et de choisir
Tout ce qui peut charmer notre existence.
Ah! de mes soins en ce moment
J'obtiens la douce récompense :
Naguère tu n'étais qu'un simple adolescent,
Qu'un lycéen obéissant,
Qu'entraînait le plaisir, que retenait la crainte,
Et tu parais dans cette noble enceinte
Homme libre, Français, citoyen, franc-maçon,
Et bientôt digne du beau nom
Qu'illustra ton excellent père.
Poursuis sa brillante carrière;
Sois comme lui favori des neuf sœurs,
Charme nos sens, et porte dans nos cœurs
Ces doux transports et ces brûlantes flammes,
Qu'excitent les beaux vers inspirés par les femmes.
Ton père les chanta, respecte-les toujours :
Nous leur devons la vie et nos beaux jours,
La plus délicieuse ivresse :
Dans l'âge mûr des avis bienfaisants,
Dans les chagrins des secours si touchants;
Ce sont elles encor, qui de notre vieillesse,
Soutiennent les pas chancelants.

Pour imiter enfin celui qui te fit naître,
Sur l'Hélicon garde-toi de paraître
Avant d'être sûr d'y monter.
Malheur à l'impuissant qui veut s'y présenter!

Il espère en vain qu'on l'accueille,
Il croit s'élever en flattant;
Mais le laurier qu'on cueille en se courbant,
Soudain se flétrit et s'effeuille,
Quand celui qu'on obtient, noblement disputé,
Et reverdit, et passe à l'immortalité.
Surtout n'imite point ces têtes éventées,
Et ces petits frondeurs morts-nés
Des célébrités méritées.
Crois-moi, respecte tes aînés,
Sois pour eux ce que fut ton père
Pour Marmontel, Ducis, Bernardin de Saint-Pierre;
L'homme de lettres qui sent bien
La dignité de sa carrière,
Est, jusqu'à son heure dernière,
Un véritable homme de bien.
Et c'est surtout quand le sort nous accable,
Lorsque par ses rigueurs on se voit opprimé,
Qu'on sent qu'il est doux d'être aimé,
Et de pouvoir compter sur un bras secourable.
L'homme est né pour souffrir : c'est la commune loi;
Mais apprendre à souffrir est le secret du sage.
Depuis trois mois, hélas! j'en fais l'apprentissage,
Et j'aurais succombé sans toi
A mon malheur, à ma souffrance *;
Mais si ma vieille expérience

* L'auteur venait de perdre sa fille unique, madame Rochelle.

Pouvait guider ta jeune ardeur,
T'aplanir le chemin qui conduit au bonheur,
Hâter enfin le moment si prospère
Où je verrais couronner ton talent,
J'oublîrais, s'il se peut, que je n'ai plus d'enfant,
Et je croirais te rendre un père.

---

## EXTRAIT D'UN DISCOURS

PRONONCÉ DANS LA LOGE DU PHÉNIX, LE 25 JUILLET 1828, PAR LE FRÈRE MORET, AVOCAT.



Le respect dû aux morts se retrouve chez toutes les nations parvenues à cette civilisation véritable, où la religion et la morale sanctifient l'industrie, les sciences et les arts. Des faits historiques multipliés, des témoins nombreux dans l'architecture et la sculpture, répètent cette vérité.

Dans l'antique Égypte, dans cette vieille et déplorable terre de Misraïm, des villes souterraines entières, rendues au jour dans nos derniers siècles, nous ont révélé la réalité d'un culte pour ceux qui ne sont plus. D'immenses excavations s'étendent dans tous les sens sous la chaîne calcaire qui borde le Nil, et les merveilles tumulaires enfouies dans la Nécropolis de Thèbes et de Memphis égalent les chefs-d'œuvre éclairés par le soleil sur les belles ri-

ves du fleuve. Les pyramides même, ces colosses de l'architecture, sont des temples érigés à la mort; ces énormes ouvrages, montagnes élevées par la main de l'homme, portent jusqu'à leur cime la douleur et les regrets des constructeurs, qui ont renfermé dans ces vastes sépulcres leurs bienfaiteurs, dont le front avait ceint la couronne ou les bandelettes sacrées.

De nos jours la commission de l'Institut, compagne pacifique de l'armée française d'Orient, les voyages de Burckart, Bancks, Belzoni, Salt et Caillaud, ont enrichi le monde savant de nouvelles découvertes. En ce moment où je parle, après M. de Laborde, que la confiance de ses compatriotes a surpris sur les bords de la mer Rouge, pour le rappeler dans notre chambre élective, son fils, continuant ses travaux, a reconnu Pétra, dans la même Arabie, et le pays des Nabathéens qui confine l'ancienne Palestine. Il a exploré avec admiration des tombeaux creusés dans le flanc des rochers pendant l'espace de plus d'une lieue carrée. Ces monuments de deuil, d'une grande élévation et d'une extrême profondeur, enrichis au dedans et au dehors de tous les trésors de l'architecture, rappellent aux vivants, dont le pied hardi et rare vient fouler cette ville morte, la

grandeur et la piété de ceux qui l'ont habitée aux temps des Pharaons.

Dans l'Assyrie et la Perse, les mêmes sentiments ont laissé partout les mêmes vestiges. A Ecbatane, Babylone, Persépolis, les palais écroulés sont ensevelis sous une végétation vigoureuse; les mausolées seuls sont encore debout, et redisent éloquemment aux générations actuelles les vertus de celles qui ont passé. Alors même que les empires ne sont plus, que les dynasties sont éteintes, la tombe, qui seule a gardé ses honneurs et sa voix, nous révèle une double destruction, celle des hommes et des nations.

Dans l'Asie mineure on lit partout le même respect pour les restes mortels. Le tumulus d'Achille domine encore le cap Sigée dans la plaine où fut Troie, et le faste des douleurs d'Artémise, dans la Carie, a éternisé son nom et celui de Mausole.

Dans la Grèce on retrouve le même génie. L'Éleusis de l'Attique était la fille et l'héritière de l'Isis de Misraïm. Tout prouve la juste importance que les Athéniens attachaient à honorer les restes de leurs amis, de leurs guerriers, de leurs magistrats. La croyance des âmes qui voltigeaient sur les bords du Styx, lorsque leurs corps gisaient privés de sépulture; les funérail-

les de Patrocle, dans Homère; le sort des généraux qui avaient négligé de rendre le dernier devoir à leurs soldats après une bataille; la fable, l'histoire, la poésie, unissent sur ce point leurs récits et leurs monuments. Le tombeau des ancêtres était le berceau de leurs derniers neveux, tant que ceux-ci avaient des armes pour les défendre, et quelquefois aussi la cendre des aïeux protégeait à son tour leurs descendants. Il en reste un mémorable exemple: les habitants d'Athènes et de Mégare se disputaicnt la possession de Salamine; les droits étaient incertains, et les glaives étincelaient déjà; mais les premiers ayant montré le nom de leurs ancêtres gravé sur le marbre des tombeaux dans la presqu'île, la Grèce entière se soulève et prononce en leur faveur. Argument respectable, preuve touchante, noble triomphe! La politique fut désarmée par la piété; le sanglant laurier s'inclina devant le religieux cyprès, et vous fûtes récompensés, ô Athéniens, pour n'avoir jamais dit jusqu'alors aux ossements de vos pères: « Levez-vous et suivez-« nous sur une terre étrangère! »

Le sujet que je traite est si attachant qu'il m'entraînerait facilement. Après vous avoir entretenus des cadavres de villes tumulaires et des monuments particuliers fameux par leur

somptuosité, ou célèbres par leur conservation historique, les pyramides des Pharaons, le tombeau de Philopapus à Athènes, de Cœcilia Metella, de Curtius, le mausolée d'Adrien, devenu le château Saint-Ange, à Rome; après avoir signalé toutes les créations du génie dues au ciseau des artistes dans le moyen âge, j'arriverais jusqu'à nos jours. Je répèterais les splendeurs de ce Panthéon à l'Escurial, où dorment réunies, dans le sein du trépas, deux dynasties qui vécurent ennemies; je rappellerais les honneurs de Westminster, où rayonnent, jusque dans le tombeau, toutes les gloires nationales de la Grande-Bretagne; je redirais les infortunes de cette abbaye de Saint-Denis, où les cendres de huit siècles de rois envièrent aux restes de leurs plus malheureux sujets le repos et l'obscurité..... Enfin, je vous transporterais avec moi, mes frères, à ce cimetière de l'Est, à Paris, qui renferme dans une véritable cité de tombes un peuple de grands hommes ensevelis à rangs pressés. Mais je dois arrêter sur mes lèvres agitées des éloges contemporains. La politique a pénétré même dans notre dernier asile, et des bienséances maçonniques sévères me commandent une réserve douloureuse dans le moment où je serais heureux de payer à de pures renommées un tribut d'admiration et de

regrets, et de suspendre une couronne de chêne et d'immortelles à plus d'un mausolée !

Mais ces cénotaphes, ces cippes, ces urnes funéraires, sont l'apanage de la puissance et de la fortune. L'aristocratie de la vie règne encore parmi les morts. D'immenses cortéges suivent les corps des grands de ce monde, et le cèdre, le marbre et le plomb travaillés, attendent leurs illustres dépouilles. La pauvreté n'a point ces ambitions et ces honneurs par-delà l'existence. Au malheureux, un suaire, un cercueil, un peu de terre, suffisent.

Qu'il me soit permis de mettre sous vos yeux, à ce sujet, une composition simple et touchante, dont le souvenir vit dans ma mémoire, et dont la simple image m'émeut et provoque mes larmes involontaires. Je veux parler de la gravure qui représente *le Convoi du Pauvre.*

L'infortuné, dont les souffrances viennent enfin de cesser, s'est éteint dans l'abandon et la solitude. Il a fait entendre sans doute d'une voix affaiblie les souhaits que Gilbert, expirant à l'Hôtel-Dieu, formait pour des indifférents en ces vers, dernière étincelle échappée au génie du poète, et dernier sentiment que son noble cœur ait laissé couler. Il s'écriait, en pardonnant aux ingrats qui l'avaient délaissé, et en regardant les cieux :

Ah! puissent voir long-temps votre beauté sacrée,
Tant d'amis sourds à mes adieux!
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée!
Qu'un ami leur ferme les yeux!

Dans la lithographie que je retrace, un modeste corbillard entre lentement dans l'avenue qui conduit aux portes du repos; un simple drap recouvre un corps vulgaire. Il est seul, point de femme et d'enfants en pleurs. Point de parents, point d'amis en deuil dans son cortége....... Je me trompe, un ami tendre lui reste, qui, éloquent de douleur, la tête et les oreilles penchées, le suit et l'accompagne tristement.

Ce fidèle animal, qui a partagé les bons et les mauvais jours de son maître, lui rend un dernier témoignage d'affection. Son instinct égale notre raison, sa sensibilité surpasse notre intelligence, et il représente au convoi du pauvre, tout ce qui aima ce malheureux sur la terre.

Mais du moins, mes frères, le corps de cet infortuné a reçu dans l'humble demeure où a fini sa déplorable existence, un pieux office de la main des hommes. Le chanvre et le lin de nos champs ont fourni un tissu qui enveloppe ses membres à peine roidis; les arbres de nos

forêts lui ont donné leurs débris, enfin il a joui des tristes honneurs de la bière et du linceul ; faibles remparts qui le protégeront quelques jours encore contre les vers, jusqu'au moment prochain, où, rendus à une décomposition rapide, ses restes formeront *un je ne sais quoi*, d'après l'expression énergique de Bossuet, *qui n'aura de nom dans aucune langue*, comme sa mémoire ne laissera de trace dans aucun souvenir !

Eh bien! mes frères, il est des corps plus malheureux encore, s'il faut le dire, et que la fortune sacrilége outrage par-delà leur vie !

En France, dans notre belle France, dans une ville populeuse, au milieu de nos plus riches provinces, dans le département du Nord, à Douay, enfin, les soldats qui mouraient étaient privés du suaire et du cercueil, et, nus, ils étaient jetés dans la froide terre qui devait les couvrir.

Que l'on ne vienne pas demander ici, par une ironie cruelle, s'ils la sentaient cette privation. Ah ! des guerriers, des braves qui versent leur sang pour leur prince et leur pays, doivent recevoir, comme les autres citoyens, les honneurs de la sépulture, de la tendresse de leurs proches, de la piété des fidèles ou de la reconnaissance de l'État. Avec quel serrement de cœur

ceux qui leur survivent les regardent-ils déshérités de leurs habits de mort, et ne pensent-ils pas voir les mânes de leurs camarades s'asseoir plaintifs sur la fosse, et demander tristement un dernier tribut de douleur et de piété, comme les ombres des anciens qui faisaient retentir de leurs gémissements les rives de l'Achéron, et imploraient la faveur d'un tombeau!

Grâce à la respectable loge de la *Parfaite Union*, orient de Douay, un spectacle aussi affligeant ne se reproduira plus. Un journal * qui a dérobé le secret d'une modeste bienfaisance, m'apprend que cet atelier respectable fournira, pour l'avenir, la bière et le linceul aux militaires sans fortune......

Honneur, trois fois honneur aux dignes maçons de la *Parfaite Union!* leur action est désintéressée, humaine, religieuse et morale.

*Elle est désintéressée*, car le bienfaiteur ne recevra jamais les actions de grâce de l'obligé; jamais le corps ne se ranimera pour lui offrir un service de reconnaissance : ici, la récompense est dans le plaisir seul que donne la vertu.

*Elle est humaine*, parce que la philanthropie en est le principe sacré. Aucun lien personnel n'attachait celui qui n'est plus et les donateurs

* *La Réunion*, feuille du 15 juillet 1828.

qui lui survivent; aucun lien....., si ce n'est le nom d'homme qui seul leur était commun.

*Elle est religieuse*, car les honneurs accordés aux restes de nos semblables dont l'existence nous avait été totalement étrangère, sont un hommage rendu à la pensée d'un autre monde. C'est la conviction que la mort n'est qu'un court milieu entre la vie terrestre qui finit et la vie céleste qui commence. C'est une idée confuse que l'âme veille toujours sur une enveloppe dont elle est à peine dégagée, se réjouit de la piété qui la respecte, ou s'afflige du sacrilége qui l'outrage.

*Elle est morale*, enfin, cette action, parce que le sentiment de l'immortalité est la sanction des lois; et ce sentiment, au lieu d'une justice humaine aveugle ou trompée, place dans notre cœur un témoin vigilant, un juge incorruptible, et, dans l'espérance, nous montre des palmes pour la vertu, même au-delà du tombeau où tout finit ici-bas!

Honneur donc, je le répète, trois fois honneur aux dignes maçons de la *Parfaite Union!*

Et vous, gens du monde, qui vous couvrez de la piété comme d'un manteau, qui cachez votre difformité morale sous le masque de l'hypocrisie; vous qui faites de notre religion sainte marchandise, commerce et monopole, cessez

de calomnier la maçonnerie, et que vos outrages s'arrêtent devant un suaire et un cercueil. Imitez ceux que vous insultez, et si l'on a moins de prédications, on aura plus de bonnes œuvres à l'avenir !

Et vous, puissants de la terre, connaissez enfin notre institution. En attaquant les sociétés secrètes en Espagne, en Italie, en Allemagne, vous croyez frapper la maçonnerie : apprenez qu'elle est étrangère à toutes ces associations qui avaient revêtu quelques-unes de ses formes. Sa politique, c'est la charité ; sa religion, c'est la morale ; ses mystères, c'est le secret du bien qu'elle répand. Connaissez cette réponse d'un monarque régnant, à qui l'on proposait de poursuivre nos frères : « Persécuter des maçons, « moi ! jamais ; ce sont les plus honnêtes gens « de mes États. » Magnifique éloge que nous travaillerons toujours à mériter.

---

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

## C.

## D.



## E.



## F.

## M.

## N.



## P.



## R.

FIN DE LA TABLE.

